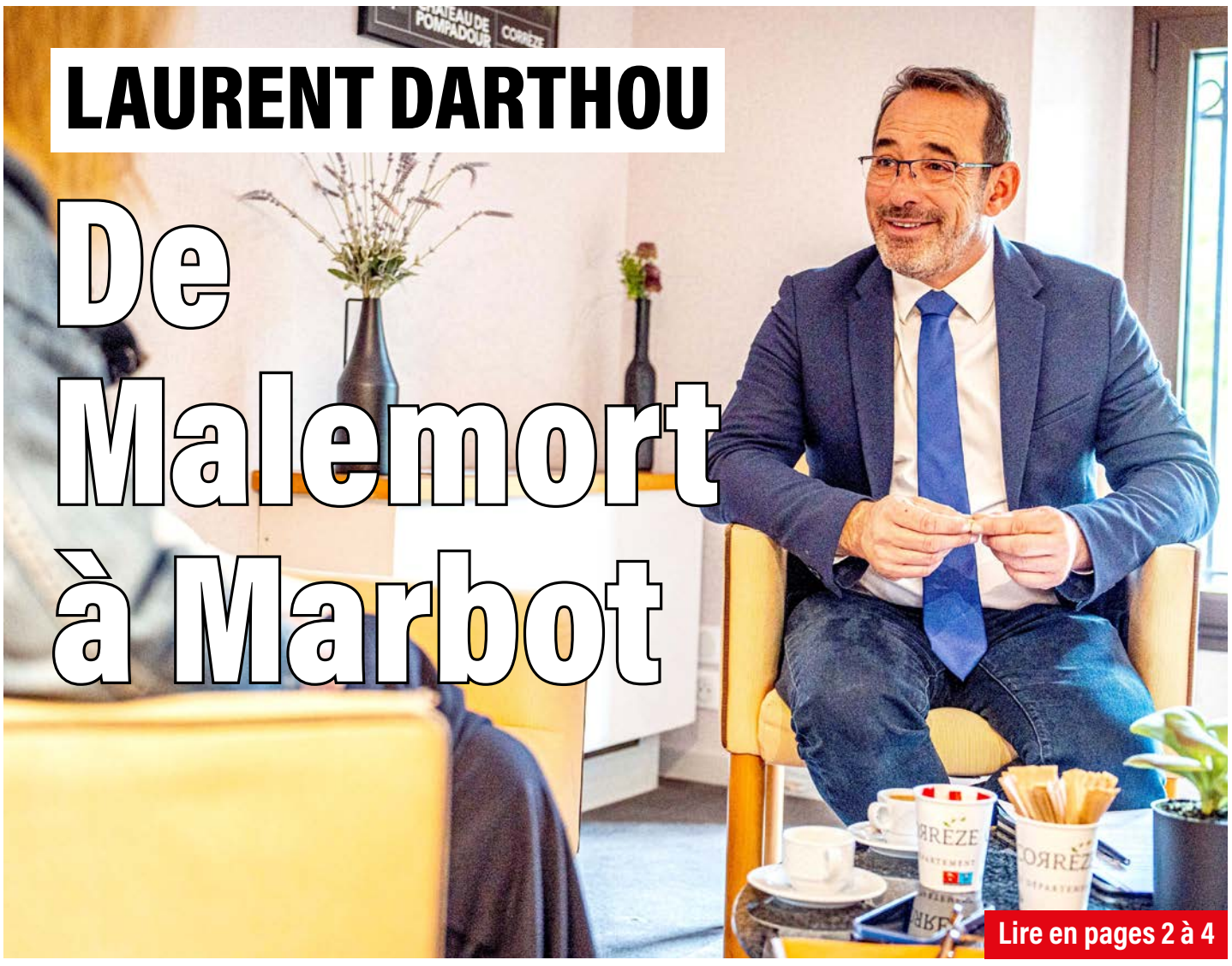


La Vie Corrézienne

R 29426 - 4265 - euros 2,00 €

Vendredi 23 octobre 2026
n° 4265 - 82e année | 2 €
laviecorrezienne.fr





© Jules Roman

LAURENT DARTHOU

De Malemort à Marbot

Lire en pages 2 à 4

STUPÉFIANTS : UN COMBAT DE TOUS LES INSTANTS



Lutter contre le trafic de stupéfiants : un engagement du préfet Berton qui se traduit par une surveillance scrupuleuse des points de deal, notamment à Brive. Or, c'est connu, le manque de sérénité nuit au commerce. Conséquence, les dealers se lassent et les perturbations s'espacent dans le quartier de Gaubre.

Page 6

Votre JOURNAL EST FIER de son LABEL Origine CORRÈZE



Présidence du Département - Laurent Darthou entre filiation et affirmation

TULLE - L'entretien se fera au bar des conseillers du Département, dont il n'a pas encore été élu président en ce mardi 20 octobre. L'officialisation de la présidence Darthou, c'est pour vendredi 23 octobre au matin. À 10 heures précises. Le début d'une nouvelle ère, que d'aucuns voudraient résumer à une suite toute tracée de la présidence Coste quand Laurent Darthou, lui, se revendique certes dans sa lignée, sans pour autant renonce à fixer son propre cap. Avec un tropisme social affirmé.



Jacques Chirac, le « grand-père » politique du futur président du Département Laurent Darthou – © JR

Bonjour Laurent Darthou. La majorité départementale a tranché et vous a choisi pour prendre sa tête et succéder à Pascal Coste, désormais sénateur. Quel est votre état d'esprit à quelques heures de votre installation dans le fauteuil de président du département de la Corrèze ?
Ça me fait tout drôle, une vraie émotion, de retrouver la maison du Département où j'ai exercé les fonctions de directeur de cabinet pendant cinq ans, après avoir été le directeur de campagne de Pascal Coste. On est ensemble depuis 2010, je connais parfaitement la maison, son fonctionnement, les gens qui y travaillent.

Vous franchissez une nouvelle étape dans votre parcours politique. Quel regard portez-vous sur celui-ci, et comment entrevoyez-vous la suite ?
Je n'ai pas de plan de carrière, mais toujours un cap ! Comment je vois la commune, le département, qu'est-ce que je voudrais pour eux : mon rôle est de fédérer les énergies pour y arriver. Chef d'orchestre, je ne sais pas jouer de tous les instruments du département mais je peux coordonner tous ceux qui y cohabitent. Quand on connaît bien les équipes, les rouages institutionnels, ça va plus vite. Mais si j'aime travailler en équipe, je sais aussi prendre des raccourcis : tous les élus peuvent obtenir les mêmes résultats, certains vont plus vite que d'autres, je crois que je suis de ceux-là. J'assume d'enfoncer des portes, de remuer le cocotier si c'est pour faire mieux pour les gens.

> *« Mon rôle de président de Département, je le vois comme fédérateur avant tout…*

Remuer le cocotier… voilà qui colle bien à votre image de maire survitaminé. Une « signature Darthou » que l'on va retrouver au Département, une marque de fabrique qui est également celle de Pascal Coste. Prenez-vous le parti de vous inscrire dans ses pas jusqu'en 2027, ou de tracer votre propre voie ?
Avec Pascal, on avance dans la même rue, le même sens. Mais dans une même rue, on peut aller à un rythme différent. On va travailler en continuité, avec les mêmes équipes, mais dans le style Darthou ! Je ne ferai pas des Festi'Barbecues au département, pourtant j'assume totalement, et plus encore cette semaine, d'avoir fédéré des jeunes chaque vendredi soir de l'été, dans une ambiance conviviale, sans bagarre. Ça a encore plus de sens qu'il y a quinze jours. Les événements populaires gratuits, ça contribue à mieux vivre ensemble…

Ce qui impressionne, quand on arrive en Corrèze, c'est la richesse de la vie démocratique, l'attachement aux valeurs républicaines. Comment le président du Département peut-il faire, dans le contexte actuel, pour exploiter cet atout ?
Notre particularité, en Corrèze, c'est un vrai respect des autres. J'ai beau avoir des concurrents politiques, on ne s'affronte pas, on s'écoute. Notre force, c'est de travailler ensemble pour notre département. J'ai des adversaires politiques aux extrêmes, ça fait douze ans que ça dure. En Corrèze, on a eu raison un peu trop tôt en affirmant qu'on peut être différent mais tout de même s'écouter, prendre de l'autre le meilleur. Au RPR, quand j'étais gamin, on avait beaucoup de réunions le week-end, j'en repartais plein de certitudes. Mais quand je retournais à EDF, le lundi, avec des gens de gauche, tout ce que j'avais pensé bon le samedi tombait à l'eau : c'est là qu'on se dit que les choses ne sont pas si simples, que ça ne se limite pas à un clan qui a raison, un autre qui a tort. Et c'est aussi pour cette raison que je ne m'impliquerai pas dans l'élection présidentielle à venir, hormis si le département venait à être attaqué par le gouvernement – comme c'est justement le cas aujourd'hui avec ces 12 M€ qu'il nous pique – ou par un candidat. Mon rôle de président, ce sera de fédérer, pas de courir les meetings. De toute façon, à l'heure qu'il est, je sais pour qui je ne vais pas voter, pas pour qui je voterai !

> *« La complexité de la présidence du Département, ce sont les trajets : il faut autant de temps pour aller de Tulle à Peyrelevade que de Tulle à Montauban !*

Douze millions d'euros amputés du budget du département de la Corrèze ?
Oui, ça s'explique par plusieurs phénomènes. Déjà, par la contribution qu'on exige de nous pour pallier la faillite de l'État. Celui-ci gère mal, alors on va piocher dans la poche des collectivités qui, elles, gèrent bien. Et puis il y a le FCTVA sur lequel l'État veut nous étrangler : normalement, on récupère la TVA quand on investit. Donc mieux on gère, plus on peut investir : on nous sanctionne, et ça sanctionnera les PME puisqu'on ne pourra pas investir autant et qu'on ne fera pas appel à leurs services. C'est pourtant le moment de continuer à investir. Sur le social, l'État dit qu'il va nous donner 300 M€, mais nous enlève 300 M€ d'un autre côté. Un effet d'annonce qui ne fonctionne pas face à des gens qui savent de quoi ils parlent. Bref, le contexte budgétaire est difficile : Pascal a divisé la dette par deux, on ne pourra pas en faire autant. Il me laisse une Ferrari avec le plein, certes. Mais au prix de l'essence, on aura intérêt à faire gaffe.

On connaît votre attachement à Malemort, vos administrés et votre mandat de maire. Ne craignez-vous pas de décevoir en passant la main, en ne suivant pas les dossiers entamés de bout en bout ?
Florence Duclos, qui prend ma succession, connaît parfaitement les rouages de la mairie. La passation se fait tout en souplesse, comme au Département : quand on a choisi qui me succéderait, tout le monde s'est levé et l'a applaudie. On n'a pas eu besoin du vote ! Hier soir, j'ai vidé mon bureau – ça a été dur (ses yeux rougissent sous le coup de l'émotion, NDLR). Je n'ai jamais eu l'impression d'être maire de Malemort, plutôt président de *l'Association des Malemortois*. Malemort est un village dont je connais 80 % de la population. Darthou, c'est de la com : c'est l'image qu'on me donne et je l'accepte volontiers, mais je ne suis pas que ça. Je suis surtout ce que je ne montre pas : tu ne fais pas 86 % de


Lors de cet entretien, Laurent Darthou s'est révélé profondément humain et fera de l'aide sociale à l'enfance une priorité – © JR.

votes si tu n'es pas à l'écoute, proche des gens. On a peur des gens quand on ne les connaît pas. Proximité, proximité : il n'y a que ça de vrai en politique. Comme président du Département, même chose : je me suis organisé pour être au maximum sur le terrain. La complexité de ce mandat, ce sont les trajets : vous vous rendez compte qu'il faut le même temps pour aller de Tulle à Peyrelevade que pour aller à Montauban ? Alors c'est vrai, je ne suivrai pas les dossiers malemortois jusqu'au bout, sauf celui du Géant Casino parce que j'ai établi une relation de confiance avec les investisseurs et que je reste tout de même adjoint au maire de Malemort.

« L'aide sociale à l'enfance, c'est un sujet très sérieux, parfois douloureux, auquel j'attache la plus grande importance…

On dit de vous – vous le dites d'ailleurs vous-même – que vous êtes un « bébé Coste ». Quid des « bébés Darthou » ?
Pascal Coste est un bébé Chirac, moi un bébé Coste, donc je connais mon grand-père ! Quant aux bébés Darthou, je ne sais pas s'il y en aura un jour – les pauvres – mais il faut toujours préparer quelqu'un pour la suite : c'est un devoir. On n'est pas des mercenaires de la politique. On ne renie rien ! Dans ma vision, il y a aussi du Charles Ceyrac, du Jacques Chirac.

Il s'est opéré comment, le glissement de Malemort à Marbot ?
Je n'ai jamais fait acte de candidature, Pascal Coste m'a soumis l'idée de sa candidature au Sénat et m'a dit que je devrais regarder, qu'on parlait de moi pour lui succéder. C'était au printemps, juste après les élections municipales. Après, obligatoirement, tu réfléchis. De mai à juillet, une semaine je trouvais ça top, une semaine je me disais « j'y vais pas ». Je me disais que je ne pouvais pas quitter Malemort, j'avais peut-être une crainte à m'inscrire dans les pas de mon mentor, à devoir être à sa hauteur.



L'ancien maire de Malemort en a conscience. Pascal Coste lui laisse les clefs d'une « Ferrari avec le plein, certes. Mais au prix de l'essence, on aura intérêt à faire gaffe » – © JR

Dans ce cas, soit tu es carriériste et tu t'en fous, soit tu cogites. Moi, j'ai fait deux sorties pêche : une en mai, une fin juillet. La première, je suis parti tout seul pour pêcher, il pleuvait, je n'ai rien attrapé de la semaine. Fin juillet, en pêchant, j'ai compris que j'avais besoin de carburant pour briguer la présidence. Or mon carburant, ce sont les projets. Il a d'abord fallu que je trouve des idées, que je sois très clair dans ma tête sur ce que je veux pour le département.

Quitte à se démarquer du président sortant…
Oui mais avec un immense respect : quand Pascal parle, je ne parle pas ! Mais j'ai des idées novatrices pour faire rayonner notre département. La plus belle phrase qu'on m'ait dite comme maire de Malemort, je voudrais qu'on me la dise pour le département : « Avant on ne disait pas qu'on était fier d'être de Malemort, maintenant c'est le cas ! » La fierté d'être corrézien est importante : Pascal a déjà fait un gros travail sur ce sujet, je compte appuyer encore le trait !

« Mon slogan pour la Corrèze : un territoire naturellement dynamique…



Laurent Darthou s'inscrit dans la continuité, de ses prédécesseurs, de Charles Ceyrac à Pascal Coste – © JR

Il est un sujet dont le président sortant est expert et qui requiert, plus encore après un été de canicule, une attention particulière : celui de l'agriculture et d'un monde agricole confronté au loup, à une loi Égalim difficile à appliquer…
La question agricole est prégnante dans notre département. Je ne vais rien inventer, je regarde juste ce qu'ont fait nos anciens. Premier souci, l'eau : autrefois on faisait des réserves d'eau, aujourd'hui on n'arriverait pas à faire de barrages, les écolos seraient contre. J'annoncerai d'ici quelques jours un plan pour continuer à aider l'agriculture. Je ne suis pas agriculteur, je n'ai pas la connaissance fine de Pascal, mais j'ai un joker dans la poche, qui s'appelle Pascal Coste. Il y a aussi Hélène Rome, qui reste à mes côtés : j'ai besoin de gens qui répandent la paille tous les matins. Quant au loup, c'est un vrai gros sujet : on a affaire à des gens dogmatiques qui protègent tout et n'importe quoi. Comme toujours, il faut faire des choix sans basculer dans la bêtise, le trop, comme avec les cormorans qu'on impose de protéger alors que nos rivières, à sec, sont pillées par l'espèce. Il ne faut pas que la Corrèze se transforme en un désert vert, or ce serait le cas si les éleveurs baissaient les bras.

Eau et agriculture sont deux des axes du « cap Darthou ». Quels sont ses autres lignes de force ?
L'aide sociale à l'enfance : ça regroupe des sujets humainement compliqués, et je ne ferai pas de politique ou de communication là-dessus parce que c'est très compliqué. On touche à la misère humaine, parfois jusqu'à l'exploitation de jeunes gens… Ce sont des sujets épineux, avec souvent la reproduction de ce qu'ont enduré les enfants aux générations suivantes, de façon démultipliée. On a donc une grosse responsabilité. Il y a de plus en plus de familles fracassées, de femmes battues, et toujours aucun remède magique.

Le bien-vivre ensemble est essentiel, et passe par le travail sur l'enfance et l'adolescence : les centres de l'aide sociale doivent trouver un nouveau souffle, plus vivant. Regardez le bâtiment de l'aide sociale, face à la préfecture : il ne donne pas envie d'y vivre, pas plus à nous qu'à un gamin de 11 ou 12 ans. J'ai aussi une pensée pour le personnel de ces services, confronté à des choses affreuses, odieuses. Le nombre de gamins cabossés est affolant. Ça, ça n'est pas un sujet politique, ça touche de la même façon n'importe qui de sensé, n'importe qui ayant comme moi la chance d'avoir eu une famille aimante. On n'est pas tous égaux au départ.
Concernant l'aide aux personnes âgées, j'entends continuer le grand mouvement lancé par Pascal Coste. Je voudrais aussi faire beaucoup pour le volet touristique. Mon slogan : la Corrèze est naturellement dynamique. Industrielle et forte, elle est émaillée de pépites. Le dynamisme c'est aussi montrer un peu plus ce qu'on est capable de faire. Ajouter le faire-savoir au savoir-faire, pour que les Parisiens viennent en vacances… On a le brame du cerf du 14 septembre au 15 octobre, il vaut mieux venir les écouter à Marcillac plutôt que d'aller écouter bramer des casseurs !

« Si on m'attaque, je sais répondre mais on a intérêt, surtout aujourd'hui, à ce que les partis républicains avancent l'un à côté de l'autre…

En cette période particulière de colère sociale, la cartographie électorale d'une Corrèze très lisible, dont les plus grosses villes sont à droite, simplifie-t-elle le dialogue ?
Je crois, oui, parce que nous sommes droits dans nos bottes ! Je préférerais perdre plutôt que de dire oui aux extrêmes : la preuve que cette stratégie est perdante, c'est la défaite du maire de Tulle aux dernières municipales. En démocratie, nos différences doivent nous rapprocher, comme dans un couple où l'on fait attention à ce que ce qui nous rapproche prenne le dessus sur ce qui nous divise. Au sein de l'assemblée départementale, je proposerai à la minorité qu'on travaille davantage ensemble. Même si ça peut me plaire d'enfoncer deux ou trois mêlées, il faut que ça ait du sens. Si on m'attaque, je sais répondre mais on a plus intérêt, surtout aujourd'hui, à ce que les partis républicains avancent l'un à côté de l'autre. Qu'on utilise notre énergie pour lutter contre ceux qui veulent confisquer notre démocratie.

Parmi les professions particulièrement excédées – et épuisées – ces temps derniers, les sapeurs-pompiers. Or on connaît votre attachement au Sdis, que vous continuerez à présider.
De fait, le président du Département est président de droit du Sdis. Je connais parfaitement ce monde, ça n'est surtout pas le moment de les lâcher : il va y avoir de vraies batailles nationales, où je vais m'impliquer aux côtés de nos sapeurs-pompiers. Notre modèle français doit perdurer, avec des professionnels et des volontaires, mais il peut être amélioré. C'est inadmissible qu'on n'ait toujours pas de base aérienne en Nouvelle-Aquitaine : sans la force de frappe des moyens aériens, on ne fait rien ! Je compte fortement m'impliquer pour que nos pompiers soient dotés du matériel qu'ils n'ont pas aujourd'hui. Et s'il y a trop de contraintes législatives, j'en parlerai au sénateur Coste !

« La stabilité qu'on connaît peut vite tomber à l'eau, d'autant que les présidentielles et les législatives vont laisser des traces, même si on ne sait pas encore lesquelles…

À trois jours de votre installation dans le fauteuil du président, pensez-vous déjà aux prochaines élections départementales de mars 2028 ?
C'est loin, surtout avec une présidentielle et une législative au milieu. Mais je sais aussi que l'échéance est extrêmement importante : on va me juger sur un an et demi, ça va être facile, ça ! L'élection départementale, c'est la plus individuelle et la plus solidaire : on gagne seul, mais il faut que les copains gagnent pour constituer une majorité. Je serai candidat à Malemort, et j'irai voir ensuite comment ça se passe pour les copains. La stabilité qu'on connaît peut vite tomber à l'eau, d'autant que les présidentielles et les législatives vont laisser des traces, même si on ne sait pas encore lesquelles. Comment la droite va-t-elle se sortir de ces présidentielles ? Comment la gauche va s'en sortir, se sortir de ses débats internes compliqués ? Dans quel état sera le pays ? Pour le moment, il n'y a pas de stratégie pour les départementales, mais peut-être que mes collègues m'ont choisi parce que je suis un homme de campagne…


Premier président originaire du bassin de Brive, il promet que la haute Corrèze « découvrira vite l'énergie Darthou ! » – © JR

Et que souhaiter au nouveau président du Département de la Corrèze ?
De garder la santé, sans laquelle on n'a rien ! De continuer à fédérer les Corréziens : tant qu'ils demeureront solidaires et ne se déchireront pas, ça ira ! J'ai été à l'école trois ans à Ussel, à Notre-Dame : je connais bien la Corrèze, je veux fédérer ! Je suis le premier président issu du bassin de Brive, je me sens donc le devoir d'avoir un œil plus acéré sur la haute Corrèze, qui, c'est promis, découvrira vite l'énergie Darthou !

Propos recueillis par Céline KOMPA et Jules ROMAN

À l'heure où nous imprimons, la désignation des vice-présidents (es) n'est pas officielle et ne peut donc être présentée dans cette édition. Autant d'informations que vous pourrez retrouvez sur www.laviecorrezienne.fr ou vendredi prochain dans notre édition du 30 septembre.

CD 19 - Les « lésés » du Tour de France auront une aide exceptionnelle

TULLE - La commission permanente du Conseil départemental s'est réunie le vendredi 18 septembre. À l'ordre du jour, un motif de satisfaction, avec l'aide exceptionnelle qui sera versée à cinq communes lésées lors de la modification de l'étape 100% Corrèze du Tour de France, le 12 juillet dernier.

À la suite de la modification tardive du parcours du Tour de France du 12 juillet dernier, huit communes avaient été privées du passage de l'étape 100 % Corrèze, alors qu'elles avaient engagé des dépenses. Le Département s'est mobilisé à leurs côtés en portant leur réclamation auprès d'ASO, et 7 596 € seront reversés sous forme d'aide exceptionnelle aux 5 communes ayant justifié leurs dépenses (Lagleygeolle, Collonges-la-Rouge, Ligneyrac, Turenne et Sérilhac), ce montant étant déduit du solde dû par le Département à l'organisateur du Tour.

Gestion durable de l'eau

Dans le cadre du Plan départemental de gestion de l'eau (PDGE), le Département, en lien avec le contrat de progrès conclu avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne, mobilise 500 000 euros pour accompagner huit dossiers de collectivités représentant plus de 4,8 millions d'euros de travaux (assainissement, eau potable, gestion des milieux aquatiques).
Concernant la politique de soutien au monde agricole, les élus ont attribué plus de 137 900 € à 32 projets d'abreuvement et d'irrigation. Près de 49 800 € sont attribués à deux propriétaires d'étangs (mise aux normes et sécurisation). Enfin, le Département s'engage dans un programme de déconnexion des retenues agricoles, avec l'Agence de l'Eau. Sur 70 retenues connectées, ce dispositif permettra d'accompagner les agriculteurs afin de limiter les prélèvements dans les cours d'eau en période d'étiage.

Améliorer l'habitat et la qualité de vie, toujours

900 000 € ont été alloués à la reconstruction de 60 logements sociaux à Brive et Malemort (12,5 millions d'euros de travaux). Le Département poursuit aussi sa démarche « Bouclier énergétique » au travers de 126 000 €, attribués à 60 familles, tandis que 49 200 € ont été accordés à 24 séniors pour l'adaptation de leur logement. Pour valoriser des logements vacants de communes rurales, plus de 15 900 € d'aides ont été votés.

Bien vivre sur les bancs du collège

Près de 2,9 millions d'euros seront alloués aux collèges publics au titre de leur dotation principale de fonctionnement 2027 (+ 2,1 %). Les élus ont par ailleurs octroyé 99 250 € à cinq collèges, pour leurs dépenses de chauffage et de restauration. Dans ce contexte d'inflation, le Département contient à 2 % l'augmentation des tarifs de restauration et d'internat 2027. Le prix de référence du repas s'établira à 3,35 € (contre 3,30 € cette année). La Collectivité maintient son dispositif d'aide aux familles modestes. En outre, 7 227 euros ont ainsi été 7attribués à 6 établissements pour l'entretien des espaces, des équipements et du bâti. Enfin, les cinq collèges privés sous contrat corréziens percevront 76 000 € pour accompagner les déplacements scolaires, l'équipement informatique et les travaux d'investissement.



12/07/2026 – Tour de France 2026 – Étape 9 - Malemort > Ussel (154,6 km) - Mathieu VAN DER POEL (ALPECIN-PREMIER TECH) A.S.O./Charly Lopez - Charly Lopez

Mobilisation apaisée - Revendications sans débordements et solidarité face aux dégâts

CORRÈZE - Le Pays vert s'est distingué par son calme. Alors que plusieurs grandes villes françaises étaient le théâtre de scènes de chaos le 17 octobre dernier, les manifestants corréziens ont défilé sans débordements ni dégradations. Une bien meilleure manière de faire entendre leurs revendications. Quant aux scènes de pillage et de destruction observées à Limoges et dans d'autres villes, elles ont suscité émotion, indignation et mobilisation à travers tout le département.

Loin des scènes terribles observées à Limoges, Paris ou Marseille, les Corréziens ont exprimé leur mécontentement dans le calme, samedi 17 octobre, tout en portant leurs revendications. Plutôt que de s'en prendre aux biens publics, aux commerces ou de détruire le fruit d'une vie de travail, ils ont choisi de faire entendre leur voix sans s'attaquer aux biens d'autres Français, eux aussi potentiellement en colère. Ils étaient près de 700 à Brive, et un nombre similaire à Tulle. Pancartes et mégaphones à la main pour certains, ils ont notamment réclamé de meilleures conditions d'études pour les lycéens, ainsi que davantage de dignité pour tous.

> *« Notre République est notre bien commun, elle nous appartient à tous... »*

Au lendemain de cette mobilisation sans débordements, la Corrèze a fait preuve de solidarité. En réaction aux images de la mairie de Limoges ravagée par les flammes dans la soirée de samedi, presque toutes les municipalités de Corrèze ont organisé des rassemblements citoyens pour dénoncer ces violences. À midi, c'est devant la mairie de Brive que se rassemblaient les édiles locau. Devant au bas mot deux cents personnes, Valérie Taurisson, première adjointe au maire, appelant à resserrer les rangs autour des valeurs de la Démocratie. Sans violence.
À Ussel, le maire, Jean-Pierre Guitard, s'est dit profondément touché par la destruction de ce « patrimoine exceptionnel datant de 1883 ».
Avant d'entonner *La Marseillaise* aux côtés de 120 autres Tullistes et du préfet du département, Vincent Berton, le premier magistrat de Tulle Laurent Melin a rappelé que « notre République est notre bien commun, elle nous appartient à toutes et à tous. Il nous revient, collectivement, de la défendre et de la faire vivre ».



À Brive, devant au bas mot deux cents personnes, Valérie Taurisson a appelé à resserrer les rangs autour des valeurs de la Démocratie. Sans violence - © Céline Kompa

Les Tullistes aussi ont fait bloc autour de leur maire, Laurent Melin, et du préfet du département, Vincent Berton - © Yves Coste (CLP)

> *« La violence n'a rien à voir avec la mobilisation citoyenne et syndicale... »*

De son côté, François Hollande a fustigé cette attaque, « inqualifiable dans une démocratie qui garantit la liberté de manifester », estimant que « les individus et les groupes qui ont commis ces actes doivent être fermement condamnés ».
Un discours partagé par Alain Rousset, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine : « Rien ne saurait justifier le recours à la violence, rien ne légitime que la résidence préfectorale, l'hôtel de ville de Limoges ou encore les vitrines de la CCI Bordeaux soient ainsi saccagés, dégradés, vandalisés et brûlés. » Le président du conseil régional poursuit : « Ces actes sont le fait d'individus isolés et n'ont rien à voir avec la mobilisation citoyenne et syndicale de cette journée. »
Reste désormais à espérer que le prochain rendez-vous, baptisé « Acte II » et prévu ce samedi 24 octobre, se déroule dans les mêmes conditions en Corrèze, où le calme et le respect des biens ont jusqu'ici prévalu. Du côté de la place Beauvau, d'importants dispositifs de sécurité ont été mis sur pied, charge aux préfets de les répercuter dans les différents départements.

Céline KOMPA et Jules ROMAN



À Saint-Pantaléon aussi, la mobilisation de soutien à la municipalité de Limoges a rassemblé une foule dense.

LA CMA ET LA CEPAL SE MOBILISENT

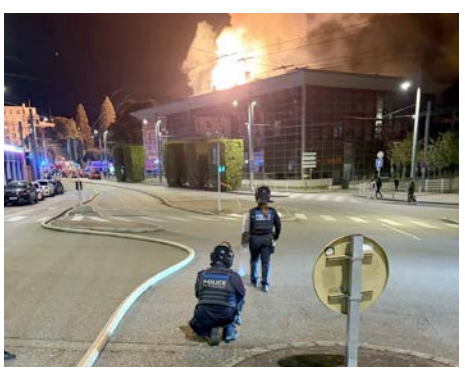
La CMA Nouvelle-Aquitaine a mis en place une cellule de crise à destination des entreprises touchées par les dégradations. « Derrière chaque rideau baissé et chaque vitrine brisée, il y a un savoir-faire, des années de travail, des salariés, des apprentis et des familles », rappelle Gérard Gomez, président de la CMA Nouvelle-Aquitaine. Les entreprises concernées peuvent appeler le 3006 afin d'être accompagnées dans leurs démarches : déclaration de sinistre auprès de leur assureur, dépôt de plainte ou encore formalités administratives urgentes.
De son côté, la Caisse d'Épargne Auvergne Limousin déploie un dispositif d'urgence et de proximité pour venir en aide à ses clients victimes de dégradations lors des récentes manifestations. Les professionnels concernés peuvent effectuer leur déclaration au 09.69.36.28.37.



Une centaine d'Ussellois se sont regroupés autour du maire pour afficher leur soutien aux Limougeauds.

Millevaches - Amalgame et surenchère ?

Le plateau de Millevaches est-il la base arrière limousine de l'ultra gauche ? Des camps d'entraînement terroriste y sont-ils implantés, comme l'a affirmé David Lisnard, candidat à la présidentielle et président de l'AMF en visite à Limoges ? Balivernes, selon le PCF de Corrèze qui dénonce « des accusations graves, sans éléments précis permettant de les étayer, qui jettent injustement la suspicion sur un territoire, ses habitants et celles et ceux qui y militent ». Des militants qui se sentent « décriés et stigmatisés » alors qu'ils défendent avant tout leur territoire, « lieu d'avenir [qui] attire de plus en plus d'habitants. Assimiler des habitants, des militants associatifs ou politiques à des apprentis terroristes relève de l'amalgame et de la surenchère sécuritaire ». Faisant valoir leur droit au respect, les militants le réclament aussi pour Jean-Luc Mélenchon, attendu aux commémorations du 11 novembre, ce qui n'est pas du goût du président de l'AMF, qui l'a fait savoir. Peu importe au PCF : « Le 11 novembre, à Gentioux, nous serons présents devant le monument aux Morts pour réaffirmer notre engagement contre la guerre et pour la paix entre les peuples. Le monument de Gentioux, avec son écolier au poing levé et son inscription » Maudite soit la guerre « porte un message universel : plus jamais ça ! Honorer les victimes des guerres, ce n'est pas glorifier les armes, c'est agir pour empêcher que de nouveaux peuples et de nouvelles générations soient sacrifiés. À l'heure où les dépenses militaires explosent et où les discours guerriers gagnent du terrain, nous défendons une autre voie : celle du dialogue, de la solidarité internationale, du désarmement et du règlement pacifique des conflits ».



Le désarroi de la police face à l''incendie de l'hôtel de ville de Limoges, samedi 17 octobre - © JK

Trafic de stupéfiants - « Brive n'est pas une ville à feu et à sang »

BRIVE - Malgré un dernier fait-divers d'ampleur en début de mois, le préfet l'assure : la cité gaillarde n'est pas encore Chicago. L'historique point de deal situé dans le quartier Gaubre tourne en effet au ralenti depuis plusieurs jours grâce au « harcèlement » quotidien des forces de l'ordre sur le terrain.

Impasse Latreille, au cœur du quartier de Gaubre, à Brive, les rues sont désertes. Seuls quelques moustiques tigres, apparemment surexcités par « l'odeur de la poudre », viennent perturber le calme ambiant en s'attaquant aux forces de l'ordre et aux journalistes présents, ce jeudi 15 octobre. Derrière cette apparente tranquillité se cache pourtant l'un des points névralgiques du trafic de stupéfiants de la ville. Un quartier dont l'actualité récente a même dépassé les frontières corréziennes, après l'enlèvement de deux mineurs, le 5 octobre dernier.

> *« Vous constaterez que le trafic est un peu désorganisé*

Car le point de deal de Gaubre attise les convoitises. Dans cette affaire, des équipes venues de Paris auraient notamment tenté de s'y imposer. « C'est du commerce, avec un chiffre d'affaires quotidien. Il y a eu des différends commerciaux entre eux », ironise David Brezel, directeur départemental de la police nationale. Selon lui, le trafic génère ici plusieurs milliers d'euros chaque jour.



Preston a découvert environ 20 grammes de cocaïne ainsi qu'un revolver, jeudi dernier.

Pour reprendre le contrôle du secteur, les forces de l'ordre ont intensifié leur présence sur le terrain. Police nationale et police municipale mènent ainsi un travail de « harcèlement » afin de déstabiliser ce point de deal historique. Une stratégie qui semble commencer à porter ses fruits. « À la suite des dernières interpellations, vous constaterez que le trafic est un peu désorganisé. Il y a moins de monde qu'avant, observe David Brezel. Quand on arrivait, il y avait des chaises, des dealers installés, etc. »

Un constat que partage le préfet de la Corrèze, Vincent Berton, qui tient à relativiser la situation sécuritaire. « Brive n'est pas une ville à feu et à sang. On n'a rien à voir avec les grandes métropoles. Elle reste une ville calme grâce à cette forte pression de la police », assure-t-il.

Au-delà des opérations de terrain, les autorités entendent actionner tous les leviers possibles pour ralentir le trafic. « On réalise des actions sur les commerces : j'en ai notamment fermé cinq cette année. Des restaurants ou des lieux associatifs qui se livraient ou vendaient des produits stupéfiants », détaille le préfet.

La lutte passe aussi par la sanction des consommateurs. Jeudi dernier, un individu contrôlé positif dans le secteur a ainsi écopé d'une amende forfaitaire délictuelle de 500 euros. Avec la loi *Ripost*, cette infraction est désormais inscrite automatiquement au bulletin n° 2 du casier judiciaire pendant trois ans, avec des conséquences possibles sur l'accès à certains emplois ou concours.

Preston, un allié de taille

Sur le terrain, les policiers disposent également d'un allié au flair particulièrement affûté : Preston. Ce malinois de 5 ans, en poste en Corrèze depuis janvier, s'est d'ailleurs illustré à deux reprises dans le quartier la semaine dernière. Une première fois en signalant une trousse bleue dissimulée dans les haies de la résidence. À l'intérieur, son maître a découvert une vingtaine de grammes de cocaïne, selon sa première estimation. Le chien a ensuite permis de retrouver un revolver dissimulé dans un coffret électrique, en détectant l'odeur de la poudre. « C'est bien ! Double ration pour Preston ce soir », lance son maître-chien, tout en félicitant son partenaire.

Un renfort de poids dans un quartier où les autorités misent aussi sur la transformation du cadre de vie. Le préfet salue ainsi l'action ferme de la procureure de la République, mais aussi les changements engagés par la Ville de Brive dans le cadre du programme de renouvellement urbain (Anru). La construction d'une nouvelle résidence moderne a notamment contribué à modifier les habitudes sur le terrain. « Ici, il y avait un drive », se souvient David Brezel. Désormais, des grillages en empêchent l'accès.

Jules ROMAN



Étangs non conformes - Retour à l'état sauvage

PALISSE - Créés par la main de l'homme, les étangs corréziens avaient tous une vocation spécifique. Mais si leur rôle disparaît, ces retenues artificielles ont-elles encore lieu d'être ? Quand la réponse est non, quand l'entretien de l'ouvrage devient trop contraignant, le comblement de l'étang peut s'avérer la meilleure solution. À condition de respecter quelques règles ...

Accepter que l'obstination ne puisse tout surmonter, c'est gagner du temps, de l'énergie, sans doute aussi pas mal d'argent. Si le Département et ses partenaires ont engagé d'importants travaux (réflexion et aménagement) autour des zones humides et des étangs, c'est mus par la conviction de l'absolue nécessité du chantier : sans nappes phréatiques profondes, la Corrèze manque de réserves d'eau et se trouve bien en peine lorsqu'il lui faut affronter sécheresse et réchauffement climatique, dont les épisodes se font de plus en plus fréquents au fil des décennies. mais qui dit sauvegarde et aménagement doit aussi -c'est la règle en matière de finances publiques- réfléchir au moyen de rentabiliser telle opération…

Le retour sur investissement est immédiat sous l'angle environnemental : une zone humide, ce sont 2m³ d'eau retenus pour 1m³ de tourbe, soit une aide précieuse pour le réseau hydrique aval ; un étang entretenu permet de stocker de l'eau (au total 26 millions de m³ en Corrèze) et permet pêche et reproduction de poissons. Las, depuis 200 ans, les 2/3 des zones humides corréziennes ont disparu, nous privant de réservoirs d'eau comme de carbone. Et puis il y a ce souci de température qui ne cesse de grimper dans les étangs du fait du changement climatique -jusqu'à 4 degrés de plus dans les étangs- et une faune aquatique qui morfle. Et parfois meurt…

Perte de sens

Alors on incite les propriétaires à entretenir les étangs. Parfois cela s'avère impossible, parce que trop coûteux ou parce que l'étang ne sert plus à rien, comme celui de la Chareneuve, à Palisse, sur le ruisseau du Boucheron. Creusé avant la Révolution française, ses 3,5ha et 64 000m³ servirent longtemps de frayère à brochet. Un défaut d'entretien a fait péricliter cette activité, et le propriétaire actuel (la Truite Neuvicoise) ne se voyait pas débourser 150 000€ pour l'aménagement d'un plan d'eau ornemental. Reste qu'il fallait agir vite : les poissons en aval souffraient de l'eau trop chaude de l'étang, sans compter les 55 000m³ évaporés en pure perte chaque année. L'affaire a été tranchée : la nature a gagné. L'étang a été gommé du paysage après que ses habitants en ont été extraits lors de deux journées de pêche électrique de sauvetage, sa digue supprimée afin de restaurer la zone humide, puis le dénivelé comblé. Vairons, loches, brochets et perches ont regagné les eaux du Boucheron qui ont retrouvé leur cheminement naturel, tandis que les écrevisses californiennes étaient éliminées. Le rétablissement d'une continuité écologique qui a un coût : 72 426€. Le prix des excuses présentées par l'homme à une nature outragées plus souvent qu'à son tour.



La pêche fut « miraculeuse » à l'étang.

Céline KOMPA



Changement climatique - État et élus s'allient pour faire front commun



Cette rencontre a été l'occasion de partager retours d'expérience et projets liés à l'adaptation au changement climatique.

L'ampleur des incidences du changement climatique a marqué l'été 2026 avec une succession de canicules et un déficit pluviométrique sans précédent. Les conséquences sont particulièrement importantes sur le territoire corrézien, notamment pour le monde agricole, mais aussi à travers les perturbations occasionnées sur de nombreux services et événements (alimentation en eau potable, manifestations sportives, etc.). Ilapparait donc nécessaire d'accélérer la transition écologique, en particulier sur le volet de l'adaptation au changement climatique. Dans ce cadre, Vincent Berton, préfet de la Corrèze, a réuni les acteurs du territoire à l'occasion d'une conférence des parties (COP) départementale, organisée le 15 octobre à Chanteix. Ouverte à l'ensemble des élus ainsi qu'à un large panel de partenaires locaux, cette rencontre a été l'occasion de partager retours d'expérience et projets liés à l'adaptation au changement climatique. Après une mise en perspective des évolutions attendues à l'horizon 2050, les travaux ont porté sur des thématiques variées : réhabilitation des bâtiments, adaptation des pratiques et des filières agricoles et sylvicoles, renaturation des espaces publics et restauration de la biodiversité. Afin de poursuivre cette réflexion et de mobiliser les acteurs locaux, un cycle d'ateliers sera proposé dès fin 2026 et se poursuivra en 2027, à l'échelle des schémas de cohérence territoriale (SCoT) du département. Le premier se tiendra sur le territoire du SCoT Vézère-Avézère.

DDT de la Corrèze - service études et stratégies territoriales (ESTER) : ddt-ester@correze.gouv.fr ou 05.55.21.80.33.

7 jours en bref

Une soirée débat consacrée à l'Europe

Vendredi 30 octobre à 19h, le cinéma Soubise de Meymac accueillera une soirée débat sur l'Europe en collaboration avec le Mouvement européen France. Les interventions de François Hollande et d'Olivier Guersent (ancien directeur de cabinet de Michel Barnier) rythmeront la soirée, autour des thématiques suivantes : *l'Europe, une protection ou des contraintes ?* puis *L'Europe, une démocratie ou une technocratie ?*

François Hollande en dédicaces le 23 octobre au cinéma Véo Tulle

François Hollande, auteur du livre *« Unir »*, organise un temps d'échanges suivi d'une séance de dédicaces de son ouvrage le vendredi 23 octobre à 18h30 au cinéma Véo Tulle.

Une entreprise corrézienne à l'honneur à l'Élysée

La Grande Exposition du Fabriqué en France fait son retour les 21 et 22 novembre au palais de l'Élysée, en clôture de la Semaine de l'Industrie. Ce rendez-vous annuel met à l'honneur les entreprises, les artisans, les producteurs et les industriels qui s'engagent pleinement dans la fabrication française. L'entreprise briviste Lamellux a été retenue pour son produit « Paravent dentelle ».

Halloween à Sédières

Pour la première fois, le Domaine de Sédières fête Halloween, samedi 24 octobre de 14h à 18h. Petits et grands sont invités à partager un après-midi ludique et convivial dans le cadre du château. Des animations accessibles dès 3 ans permettront aux familles de profiter de cette première édition. Chasse au trésor à la recherche des ingrédients de la potion magique de la sorcière (dernier départ à 17h) ; maquillage ; ateliers créatifs ; jeux en bois. Possibilité de restauration sur place. Gratuit. Renseignements : 05.44.41.90.70.

Pour participer au Nouveau Festival

Lycéens et apprentis de Nouvelle-Aquitaine : il est encore temps de déposer votre projet pour la 11ème édition du Nouveau Festival, événement emblématique de la Région Nouvelle-Aquitaine dédié à la créativité et à l'engagement des jeunes. Vous avez jusqu'au mercredi 4 novembre pour déposer votre candidature et rejoindre l'aventure (le-nouveau-festival.fr). Depuis son lancement, le Nouveau Festival a mobilisé plus de 27 800 jeunes participants autour de 2 241 projets artistiques, culturels, scientifiques et citoyens. Les projets peuvent porter sur de nombreux domaines : vidéo, sciences, développement durable, écriture, multimédia, photographie, arts plastiques, spectacle vivant ou encore engagement bénévole. Ainsi, les 19 et 20 mai 2027, près de 2 500 jeunes porteurs de projets se retrouveront au Rocher de Palmer à Cenon (33) pour présenter leurs réalisations, échanger leurs expériences et célébrer ensemble la créativité de la jeunesse néo-aquitaine.

Proximité-
Conseil-Écoute
24h/24 et 7j/7
POMPES FUNÈBRES
SOULIER
Une famille au service des familles depuis 4 générations
05.55.24.23.14
SERVICES FUNÉRAIRES
PRÉVOYANCE OBSÈQUES
DÉPÔT DE VOLONTÉS
FUNÉRAIRES
Funérarium
32 bis avenue Émile-Zola - BRIVE
Centre funéraire
Rue Louis-Taurisson - BRIVE
Espace funéraire
Rue E.-Freyssinet - MALEMORT
www. pfsoulier.fr

Pro D2 - Trop stérile, le CA Brive subit la loi d'un Grenoble ultra-pragmatique

BRIVE - Invaincu jusqu'alors sur sa pelouse du Stadium Municipal, le CA Brive a concédé son tout premier revers de la saison à domicile face au FC Grenoble (14-26). Dominateurs dans l'occupation mais plombés par un manque d'efficacité, les Brivistes se sont heurtés à un véritable mur défensif.

Dans une rencontre qui n'a pas réellement connu de round d'observation, ce sont les Grenoblois qui tirent les premiers. Aurélien Callandret ouvre en effet le score pour Grenoble à la 12e minute. Mais la réplique briviste ne se fait pas trop attendre. Pas plus de cinq minutes plus tard, Yanis Charcosset, le talonneur blanc et noir, remet les deux formations à égalité à la 17e.
Une réactivité qui allait toutefois se heurter au pragmatisme des Isérois et au talent de Nadir Megdoud. L'ancien briviste faisait en effet basculer la partie sur un essai magnifique, qui redonnait l'avantage à des visiteurs qui pouvaient également compter sur leur métronome Sam Davies pour garder la tête des Brivistes sous l'eau. Et c'est un CAB mené de 10 points (7-17), qui rejoignait les vestiaires à la pause.
En seconde période, le CAB tente bien de réagir et monopolise le ballon avec pas moins de 59 % de possession. Mais les fautes de main, les imprécisions, les choix précipités dans les 22 mètres adverses et un rideau défensif pour le moins hermétique (213 plaquages réussis par les Isérois), ruinent toutes leurs velléités offensives. Car même si l'essai de Francisco Coria Marchetti à la 60e minute, transformé par un Jamie Shillcock, un brin emprunté pour son retour à la compétition, redonnait un peu d'espoir aux supporters, ce dernier était de courte durée, Davies enfonçant le clou pour porter la marque finale à 14 à 26.

Des réactions lucides

Une bien mauvaise soirée, donc, pour le CAB, qui concède sa première défaite de la saison à domicile, et enregistre une nouvelle déconvenue après son échec de la semaine précédente à Montauban. Comptablement, Brive glisse à la 4e place de Pro D2 (21 points), dépassé par son adversaire du soir, désormais 3e (22 points).
Face à cette déception, le staff briviste pointe un net déficit de constance et d'efficacité.
Pour le manager cabiste Grégory Patat, « la victoire des Grenoblois est logique », le technicien corrézien déplorant au passage « l'absence de révolte collective d'une équipe parfois coupée en deux. On n'a pas senti l'équipe reprendre le lead, se serrer. »
Les joueurs partagent ce constat amer. Le trois-quarts Aymeric Luc regrette ainsi un manque de conviction : « Il faut qu'on se mette au niveau. Je pense qu'on n'avance pas de semaine en semaine. Il faut qu'on se mette à travailler. Ça fait deux semaines qu'on est pris dans les rucks ».
Julien Tisseron souligne pour sa part « la domination subie dans les collisions et le manque d'ordre », tandis que Retief Marais regrette l'imprécision générale : « On a perdu le ballon et donné des points à Grenoble. Il faut qu'on reste ensemble, en équipe, et qu'on rebosse pour la prochaine étape ».

Un renfort d'expérience à la mêlée avec Gauthier Doubrère

Pour relancer la dynamique de la charnière et faire face aux échéances à venir, le CAB, privé de son demi de mêlée John Cooney, très sérieusement blessé à la mâchoire (double fracture), face à Montauban, pourra compter sur le renfort de Gauthier Doubrère comme joker médical.
Âgé de 30 ans, le Gersois de naissance va être prêté par le Castres Olympique, et devrait pouvoir apporter une solide expérience du haut de ses 150 matchs professionnels disputés entre le Top 14 et la Pro D2.
Formé au FC Auch, puis passé par l'Union Bordeaux-Bègles, avec qui il a été sacré Champion de France Espoirs en 2016, le Biarritz Olympique et le Stade Montois, il évoluait au Castres Olympique depuis 2022.



Les Cabistes se sont heurtés au mur défensif dressé par les Grenoblois.

Cyril GREGHI

Retrouvez toutes nos photos de la rencontre sur www.laviecorrezienne.fr.

Les Sourires de Louloute
Christel Joseph
06 52 49 07 61
AIDE À LA PERSONNE | ACCOMPAGNEMENT
AIDE ADMINISTRATIVE
contact@lessouriresdelouloute.fr
3Ter rue des Pénitents | ALLASSAC

Culture - Angèle, première vedette dévoilée du Lovely Brive Festival

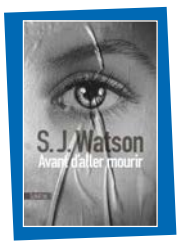
BRIVE - L'artiste belge dévoilera son nouveau show électronique au Lovely Brive Festival le 15 juillet prochain.

Déjà tête d'affiche du Lovely Brive festival en juillet 2023, la chanteuse belge Angèle fera son retour en Corrèze le jeudi 15 juillet 2027, avec un tout nouveau spectacle qui accompagnera la sortie de son album *Instinct,* et son orientation électronique affirmée. Construit autour du retour à l'instinct, cet album explore les tensions entre contrôle et lâcher-prise, image et réalité, et les différentes facettes de notre identité. Une nouvelle ère artistique pour la superstar belge qui, avec près de 4 milliards de streams à travers le monde, plusieurs albums certifiés et des tournées à guichets fermés, ne cesse de s'imposer comme l'une des figures majeures de la pop européenne. Son rayonnement international s'étend, porté par des collaborations avec Dua Lipa, Phoenix et Kavinsky, sa participation remarquée à la cérémonie de clôture des Jeux olympiques de Paris 2024, mais aussi son statut d'ambassadrice de la Maison Chanel, qui confirme son influence bien au-delà de la musique.



Angèle s'était déjà produite en Corrèze en 2023 – © Grant James-Thomas.

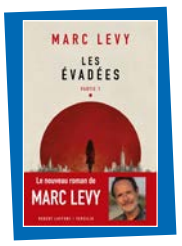
COUP DE ♥ LIVRES COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE



AVANT D'ALLER MOURIR

Steven J.Waston
SONATINE

Après avoir subi une violente agression qui a affecté sa mémoire, Christine Lucas a été victime d'une terrible injustice : l'homme qui a essayé de la détruire a été acquitté en la faisant passer pour une affabulatrice. Sept ans plus tard, elle vit sous une nouvelle identité, isolée dans une maison perdue au coeur de la campagne anglaise. Son traumatisme s'est atténué mais elle connaît ces derniers temps de nouveaux épisodes d'amnésie partielle, de confusion. Seraient-ils liés à la réapparition de son agresseur ? Celui-ci est en effet devenu un personnage public, un documentaire vient de lui être consacré, il est partout sur les réseaux sociaux, se faisant passer pour une victime, réécrivant l'histoire à sa façon : celle d'un homme innocent brisé par les mensonges d'une femme malade et manipulatrice.
Des milliers d'inconnus le croient, le soutiennent, en font un héros. Christine sent la peur revenir, la paranoïa la menacer. Et si le cauchemar recommençait ? Sa meilleure amie, Claire, vient la rejoindre pour l'aider. Mais à qui faire confiance quand on ne peut plus se fier à soi-même ?



LES ÉVADÉES - TOME 1

Marc Levy
ROBERT LAFFONT

Deux sœurs que l'on voudrait ne plus quitter, une seule question : jusqu'où sont-elles prêtes à aller pour défendre la liberté ?
Lyon, Paris, Boston, Singapour. Deux sœurs jumelles que la vie a séparées. Cécile est enquêtrice au sein d'Interpol. Un appel au secours, lancé depuis un village perdu aux confins de l'Asie du Sud-Est, la met sur la piste d'une entreprise criminelle dont elle ne soupçonne pas l'ampleur. À des milliers de kilomètres de là… Olivia, scientifique française rattachée à l'Institut Pasteur, poursuit ses travaux dans un grand centre de recherches de la côte est américaine. Mais alors que le pouvoir politique se radicalise et décide de museler la science, Molly, sa patronne, lui propose de rejoindre un réseau de résistance…
Il existe des liens que ni le temps, ni la peur, ni la distance ne peuvent rompre.
Mordant, intelligent, tendre et débordant d'humour, Les Évadées concilie le souffle du grand roman d'aventures avec la délicatesse des émotions.

NAISSANCES

AUBUSSON (23)

20 OCTOBRE
› Oguz Kaan Köse, d'Huseyin Köse et Gonca Tasar.

BÉTAILLE (46)

13 OCTOBRE
› Antonin, Christian, Claude Delrieu, de Clément Delrieu et Laëtitia Delmas.

BRIVE-LA-GAILLARDE

9 OCTOBRE
› Helena, Jacqueline, Guillaume Ramon Jereczek, d'Antoine Ramon et Dorine Jereczek.

11 OCTOBRE
› Léonie, Olivia Lemos, de Charles Lemos et Océane Rondao.

13 OCTOBRE
› Tiago, Manuel Lestrade Peyretaillade, de Nicolas Lestrade et Priscillia Peyretaillade.

15 OCTOBRE
› Anna, Maria Nunes Freire, de Guillaume Nunes Freire et Marine Chevalier.
› Albane Raffort Simonet, de Matthias Simonet et Raphaèle Raffort.

19 OCTOBRE
› Louciana Soldevilla, de Joel Soldevilla et Aline Plent.

CARSAC-AILLAC (24)

16 OCTOBRE
› Romy Parjadis, d'Anthony Parjadis et Clarisse Arsene.

CLERGOUX

18 OCTOBRE
› Aliénor, Marie, Christiane Covergnat, de Cédric Covergnat et Pauline Conte.

DONZENAC

14 OCTOBRE
› Noé, Philippe Seguy Canguilhem, de Sylvain Seguy et Elodie Canguilhem.

GRAMAT (46)

12 OCTOBRE
› Arthur Candelle, de David Candelle et Laura Lanus.

LASCAUX (24)

11 OCTOBRE
› Adèle Bobineau Travers, de Tom Bobineau Travers et Marine Touron.

MALEMORT

9 OCTOBRE
› Lou Laussat, de Ludéric Laussat et Lucie Monpeyssen.
› Jules Caspar Chassagne, d'Arnaud Chassagne et Cassy Caspar.

15 OCTOBRE
› Laïa, Rose Mendes, de Daniel Mendes et Céline Ravelle-Chapuis.

16 OCTOBRE
› Martin, Enéa Santini, de Benjamin Santini et Margaux Foligné.

OBJAT

9 OCTOBRE
› Cindy, Alicia Le Coq, de David Le Coq et Laëtitia Maury.

PROISSANS (24)

12 OCTOBRE
› Jules Delibie, de Jean Delibie et Marine Bichon.

PRUDHOMAT (46)

15 OCTOBRE
› Amalya Guittin, de Yiri Guittin et Laurie Menot.

SAINT-PRIVAT

14 OCTOBRE
› Elena Lassudrie, de Jean-Baptiste Lassudrie et Aurélie Malarange.

SAINT-SALVADOUR

16 OCTOBRE
› Abdallah, Malick Diallo, d'Alioune Diallo et N'deye Diouf.

SARLAT-LA-CANÉDA (24)

12 OCTOBRE
› Hélèna Bru Balin, de Mathieu Bru et Laura Balin.

TULLE

11 OCTOBRE
› Louise Jenty, de Rémi Jenty et Mélanie Mielvaque.
› Eliz Mutlu, de Mikayil Mutlu et Demet Mutlu.

USSAC

10 OCTOBRE
› Shaïly Bretel, de Gabin Bretel et Loane Faurieux.

12 OCTOBRE
› Diane Gouysse, de Matthieu Gouysse et Morgane-Aladoree Tallet.

USSEL

9 OCTOBRE
› Ayla Aloulou, de Mohamed Aloulou et Mouna Ben Torkia.

13 OCTOBRE
› Lylia Ferjani, de Mohamed-Ali Ferjani et Coraline Fageolle.

VÉGENNES

12 OCTOBRE
› Alix Perrinet, de Charles Perrinet et Juliette Lescure.

MARIAGES

BRIVE-LA-GAILLARDE

17 OCTOBRE
› Hervé-Hugues Hipp et Ontariea Gasperic.

19 OCTOBRE
› Guillaume Jean-Paul Coulaud et Hanitriniony Heriniaina Rabetsimamanga.

DÉCÈS

AFFIEUX

18 OCTOBRE
› Gervais, Maurice Aix, époux de Chantal Renaut, 79 ans.

ALLASSAC

15 OCTOBRE
› Anne, Marie, Rose Sarda, épouse de Georges Rossignol, 83 ans.

ARGENTAT-SUR-DORDOGNE

9 OCTOBRE
› Joséphine Lagrenee, veuve de Jean-Noël Demeter, 73 ans.

18 OCTOBRE
› Emilienne, Hélène Condamine, épouse de Pierre Longour, 89 ans.

BEAULIEU-SUR-DORDOGNE

17 OCTOBRE
› Alice, Antonia Grange, veuve de Fernand Nissou, 88 ans.

BEYNAT

11 OCTOBRE
› Francine, Pauline, Gabrielle Leclercq, veuve de Max Bouyssou, 86 ans.

BRIVE-LA-GAILLARDE

9 OCTOBRE
› Rose, Marie, Bernadette Coudre, veuve de René Massoutre, 103 ans.

11 OCTOBRE
› Jean-Pierre, François Maurand, époux de Chantal Chatras, 72 ans.
› Louise, Clémence Vernat, veuve de Léonard Griffon, 95 ans.

13 OCTOBRE
› Jean-Marie Emodo, 77 ans.

17 OCTOBRE
› Gabrielle Bastide, 92 ans.

18 OCTOBRE
› Christian, Patrick, Redouté, époux de Joëlle Berrafato, 76 ans.

19 OCTOBRE
› François-Xavier, Marie Barbier de Préville, époux de Marlène Champroux, 86 ans.
› Marie-Paule Bourdet, épouse de Marcel Glouton, 70 ans.

CHIRAC-BELLEVUE

15 OCTOBRE
› Renée Lepeytre, veuve Anglard, 97 ans.

COSNAC

15 OCTOBRE
› Richard, Gérald Plantecoste, époux de Georgette Pernicelli, 83 ans.

18 OCTOBRE
› Gérard, René, Ernest Gachignard, époux d'Odile Peymirat, 81 ans.

CUBLAC

13 OCTOBRE
› André Célérier, 89 ans.

DONZENAC

10 OCTOBRE
› Véronique, Cécile Agnoux, 54 ans.

EYGURANDE

18 OCTOBRE
› Marie Chassergue, épouse Mazet, 89 ans.

EYREIN

16 OCTOBRE
› Jackie, Alain Leprieur, veuf de Véronique Imbert, 66 ans.

LATRONQUIÈRE

18 OCTOBRE
› Pascale, Marguerite, Guillon, épouse de Jean Lebourg, 69 ans.

LE LONZAC

18 OCTOBRE
› Francis Gil, 72 ans.

MALEMORT

10 OCTOBRE
› Joël, Gérard Hillairet, époux de Patricia Mazeau, 63 ans.

NESPOULS

18 OCTOBRE
› Jeanine Janota, veuve d'Albert Pilon, 93 ans.

OBJAT

16 OCTOBRE
› Stéphane, Sébastien Guindre, 56 ans.

PROISSANS (24)

11 OCTOBRE
› Gislaine Magnac, 63 ans.

SAINT-BONNET-LA-RIVIÈRE

13 OCTOBRE
› Jacques, André Feral, époux d'Annie Chamfeuil, 61 ans.

SAINT-CERNIN-DE-LARCHE

12 OCTOBRE
› Danielle Naudy, épouse de Jacques Vidal, 80 ans.

ST-GERMAIN-LES-VERGNES

20 OCTOBRE
› Angèle, Antoinette Benoist, veuve de René Maury, 89 ans.

SAINT-MEXANT

9 OCTOBRE
› Huguette, Marie-Rose Estrade, épouse de Jean-Michel Faucher, 69 ans.

SOUDEILLES

20 OCTOBRE
› Fanny Potack, veuve Brunot, 92 ans.

TREIGNAC

19 OCTOBRE
› Paul Marande, de veuf Marie-Louise Peyraud, 98 ans.

TULLE

10 OCTOBRE
› Raymond-Francis Ciblac, 69 ans.

17 OCTOBRE
› Marie, Madeleine Lacheze, épouse de Michel Bouton, 80 ans.

USSEL

9 OCTOBRE
› Clément, Jean Dauphin, époux de Maryse Malpelas, 83 ans.

12 OCTOBRE
› Geneviève Méchin, veuve de Lepeytre, 89 ans.

16 OCTOBRE
› Gilberte Mauriacoux, veuve Pomar, 92 ans.

18 OCTOBRE
› Jean-Claude Déchamp, 70 ans.

UZERCHE

17 OCTOBRE
› Jeannine Crépel, veuve de Michel Sturbaut, 87 ans.

VIGEOIS

14 OCTOBRE
› Rose, Marie, Thérèse Chaumeil, veuve de Jean-Marie Gouloumès, 95 ans.

VITRAC-SUR-MONTANE

17 OCTOBRE
› Christiane, Marie, Françoise Jouberton, épouse de Jean Montaron, 68 ans.

RÉDACTION

Thibaut FAUVERGUE
15, rue Fernand-Alibert- 19100 Brive
t.fauvergue@laviecorrezienne.com
06 74 00 27 50 - 05 55 24 61 49

SERVICES DE GARDE

Médecin : composer le 15
Centre hospitalier général : 05 55 29 79 00
Pompiers : 18
Samu : 15
Pharmacie : composer le 32 37
Police : 05 55 21 72 00
Gendarmerie : 05 55 21 50 50

En bref

Cimetières de Tulle : les concessions qui arrivent à échéance

Dans le cadre de la gestion et de l'entretien des cimetières municipaux, la ville de Tulle informe les familles qu'une procédure de reprise concernera, à compter du 20 novembre, plusieurs concessions temporaires arrivées à échéance depuis plus de deux ans et n'ayant pas fait l'objet d'un renouvellement. Cette procédure concerne plusieurs concessions au sol ainsi que des cases de columbarium situées dans les cimetières de Cueille et du Puy Saint-Clair. Les concessions concernées au cimetière de Cueille : section A1, emplacements n° 44 et n° 54. Cimetière du Puy Saint-Clair : section A2, emplacements n° 158 et n° 164 ; section F1, emplacements n° 217 et n° 255. Cases de columbarium concernées au cimetière du Puy Saint-Clair : bloc B, case n° 8 ; au cimetière de Cueille, bloc B, cases n° 1, n° 2 et n° 7. La ville invite les ayants droits concernés à prendre connaissance de cette procédure et, le cas échéant, à récupérer les emblèmes et objets funéraires avant le 20 novembre 2026. Passé ce délai, les emblèmes qui n'auront pas été récupérés seront retirés par la commune. Conformément à la procédure applicable, les restes des personnes exhumées ainsi que les urnes concernées seront ensuite déposés dans l'ossuaire. Les arrêtés de reprise, mentionnant les noms des concessionnaires concernés, sont affichés à l'entrée de chacun des cimetières et consultables sur le site internet de la ville.

Circulation interdite rue Sainte-Claire

Afin de garantir la sécurité des usagers à proximité de l'immeuble situé 1, rue Sainte-Claire, la Ville de Tulle met en place, à titre provisoire, de nouvelles dispositions de circulation dans ce secteur. La circulation des véhicules est ainsi temporairement interdite rue Sainte-Claire, jusqu'à la remise en sécurité de l'immeuble situé au n° 1. L'accès jusqu'au n° 3 de la rue Sainte-Claire reste toutefois maintenu pour les riverains ainsi que pour les véhicules de secours et d'urgence. Afin de sécuriser le cheminement des piétons, des blocs béton et des barrières sont installés au niveau du n° 1. Une signalisation adaptée est également mise en place par les services municipaux afin d'accompagner les usagers et de matérialiser ces dispositions. Ces mesures, prises à titre préventif, resteront en vigueur le temps nécessaire à la mise en sécurité de l'immeuble.

Modification provisoire de la circulation à l'intersection avenue Alsace-Lorraine/ rue Maurice-Caquot

Dans le cadre des travaux d'aménagement du quartier de Souilhac, une modification provisoire de la circulation des véhicules est mise en place au niveau de l'intersection avenue Alsace-Lorraine/rue Maurice-Caquot. Pour garantir la sécurité des usagers et des conditions de circulation satisfaisantes, la ville de Tulle a décidé de mettre en œuvre, à titre provisoire, une nouvelle organisation de la circulation. Ainsi, un « cédez-le-passage » est installé au n° 25 de l'avenue Alsace Lorraine, tandis que le « stop » situé à la sortie de la rue Maurice-Caquot est supprimé. Une interdiction de tourner à droite en direction de la rue Maurice-Caquot est également mise en place. Ces dispositions provisoires resteront en vigueur dans l'attente de la reprise et de la mise en conformité de l'aménagement du carrefour. La ville de Tulle remercie les automobilistes de leur compréhension et les invite à être attentifs à cette nouvelle organisation dans ce secteur.

Festival - Tulle, capitale de la photographie du 31 octobre au 15 novembre



Le premier prix couleur 2025 - © Peter Barrien

TULLE – Du 31 octobre au 15 novembre, la préfecture corrézienne sera une nouvelle fois la capitale de l'Art Photographique à l'occasion du 27e Festival International. L'événement mettra à l'honneur le travail de nombreux photographes, ainsi que celui des membres du club photo local.

« C'est un programme riche et diversifié qui sera présenté dans trois lieux d'exposition, de la salle Latreille au musée du Cloître, en passant par la place de la cathédrale », détaille Dominique Lemoine, président du *Photo-club ASPTT*. La salle Latreille sera l'épicentre du festival. Au rez-de-chaussée, elle accueillera les 350 meilleures photos du concours international et 40 clichés des adhérents du *Photo-club* réalisés pendant *Tulle remet le son*. Une place de choix sera réservée aux photographies de l'invité d'honneur du festival, Christian Latreille, du *Photo-club de Sarlat*, qui présentera 22 de ses œuvres issues de la série « Le rebord du monde ». Il est le lauréat du Grand Prix d'Auteur 2025 de la Fédération photographique de France (FPF).

Le musée du Cloître et les galeries seront dédiés pour leur part à deux expositions nationales. L'une, intitulée « Espace Objectif Image », donnera à voir les 31 photographies « What else » de Laurent Dubois, prix Gilbert Betoux 2025. Avec « ses photos prises entre 2022 et 2025 au centre d'une ville moyenne », l'auteur veut illustrer « le processus d'américanisation intensif qui travaille la France depuis quatre décennies ».

La FPF présentera « sous les galeries extérieures trois expositions internationales de prestige », précise Dominique Lemoine, président du festival. L'organisation investira également la place de la cathédrale dès le 26 octobre avec les 22 bâches de l'exposition extérieure intitulée « Sport 2024 ».

Stages et conférence

En ouverture du festival, samedi 31 à 15h, Christian Latreille, l'invité d'honneur, proposera une conférence sur le thème « Autour de la série photographique ». Deux stages sont également au programme pour découvrir la photo ou améliorer la pratique des amateurs. Le premier est programmé le 21 novembre sur le thème « Initiation aux techniques photographiques » et le second, dimanche 22 novembre, abordera « Le traitement numérique de l'image ». La remise des prix aura lieu samedi 31 à 11h salle Latreille après le vernissage inaugural des expositions. Les partenaires du festival bénéficieront ensuite des expositions dans leurs locaux respectifs du 16 au 26 novembre.

Yves COSTE (CLP)

Plus d'informations : photoclubaspttulle.org et 06.27.21.52.14.

Opération Brioches - La commune et l'Adapei au service de la solidarité

À l'occasion de l'*Opération Brioches*, la Ville de Tulle réaffirme son engagement aux côtés de l'*Adapei* de la Corrèze en faveur de l'inclusion, de la solidarité et de l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Vendredi 9 octobre, Laurent Melin, maire de Tulle, et les élus municipaux ont accueilli à l'Hôtel de Ville le président de l'*Adapei* de la Corrèze, Gérard Restouex, accompagné des équipes de l'association et de Virginie, Josette, Michel et Didier, résidents au sein de l'établissement pour personnes handicapées vieillissantes (PHV) lors de cette grande opération solidaire.



La ville de Tulle a signé un chèque de 400 euros à l'intention de l'Adapei de la Corrèze.

Une initiative concrète

À cette occasion, la Ville de Tulle a concrétisé son soutien à l'Opération Brioches par la remise d'un chèque de 400 €, correspondant à l'achat de 80 brioches qui ont été proposées aux enfants des écoles maternelles et élémentaires tullistes dans le cadre de la Semaine du goût. Une initiative qui permet d'associer les plus jeunes à cet élan de solidarité, tout en les sensibilisant aux valeurs de partage, de respect et d'inclusion. L'Opération Brioches constitue un rendez-vous majeur de mobilisation et de sensibilisation au handicap. Les fonds collectés contribuent au financement de projets destinés à améliorer le quotidien, l'autonomie et l'épanouissement des personnes accompagnées.

Un partenariat durable au service de l'inclusion

Au-delà de cette opération, la Ville de Tulle et l'*Adapei* de la Corrèze entretiennent des relations partenariales, fondées sur une ambition commune : favoriser la pleine participation des personnes en situation de handicap à la vie de la cité. Le partenariat s'exprime également à travers les actions conduites avec le Centre communal d'action sociale (CCAS), en matière d'accompagnement des personnes en situation de handicap et de leurs aidants, d'accès aux droits et d'autonomie. En prenant part à cette nouvelle édition de l'Opération Brioches, la municipalité entend réaffirmer sa volonté de soutenir les initiatives qui font vivre concrètement la solidarité sur le territoire et de poursuivre, aux côtés de l'*Adapei*, la construction d'une ville toujours plus inclusive et attentive à chacun.

Pêche - L'APPMA de Tulle en assemblée extraordinaire



Les pêcheurs tullistes convoqués en A.G.E.

Les pêcheurs de l'*AAPPMA* de Tulle sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le vendredi 6 novembre à 19h au Centre Culturel et Sportif de Tulle, 36 avenue Alsace Lorraine, salle Amérique. À l'ordre du jour : élection des membres du conseil d'administration pour la période 2027-2031 ; élection des délégués à l'assemblée générale de la fédération départementale ; désignation des candidats au conseil d'administration de la fédération départementale ; questions diverses.

Pour plus de précisions : Philippe Bonnet au 07.84.11.83.07.

Tulle en bref

Dispositions temporaires de stationnement pour la Toussaint
Les traditionnels marchés aux fleurs de la Toussaint se tiendront sur la place Smolensk et le quai Baluze du mercredi 28 octobre (après-midi) au dimanche 1er novembre. Le stationnement de tous les véhicules sera interdit sur la partie couverte, place Smolensk : mercredi 28 octobre, 14h-18h ; jeudi 29, 6h-18h ; vendredi 30, 6h-18h ; samedi 31, 14h-18h ; dimanche 1er novembre, 6h-18h. Un accès exceptionnel au quai Baluze sera autorisé aux automobilistes souhaitant récupérer leurs fleurs directement auprès des exposants, selon un principe de « drive ».

Concours de belote
L'association *Jeunesse culture Virevialle* organise son concours de belote samedi 31 octobre à 20h30, maison de quartier de Virevialle à Tulle.

Les randonnées du Cercle laïque de Tulle en novembre
Le *Cercle laïque de Tulle* organise ses sorties du jeudi au mois de novembre. Le 5, Saint-Priest-de-Gimel, église, « La Vicairie » (A.M. Passemard, A. Beyssac, J. Farges, A Labat). Le 12, Naves, centre-bourg, salle polyvalente (S. et R. Mas, G. Careme, C. Dumont). Le 19, Naves, « Vimbelle », sous viaduc A89, « La Rathonie » (F. et J.F. Bariat, F. Chassagnard, J. Dumont). Le 26, Cornil, bourg, mairie (S. et F. Bouhours, G. Roux, J.F. Vialat). Dans la mesure du possible, les rendez-vous pour les sorties se feront au dojo pour optimiser le covoiturage, à 13h15, et départ en covoiturage vers le lieu de la randonnée à 13h30. Si des personnes souhaitent rejoindre la section rando du *Cercle laïque de Tulle*, rendez-vous les jeudis sur le parking du dojo de Tulle à 13h15, départ à 13h30 vers le lieu de la randonnée, ou contacter le responsable de la section G. Roux (06.71.46.95.21).

Saint-Germain-les-Vergnes

Téléthon. Samedi 24 octobre à 18h30, les associations se réuniront pour préparer le Téléthon. Le programme très varié de cette journée du 5 décembre sera dévoilé ultérieurement. Soutien et participation seront les bienvenus.

En paroisse

Vendredi 23 octobre. Saint Jean de Capistran. 17h30, messe et adoration à Saint-Jean-Baptiste. 18h, chapelet à Chanac-les-Mines.

Samedi 24. Saint Florentin, saint Antoine-Marie Claret. 11h, confessions à Saint-Jean-Baptiste. 18h30, messe à Saint-Clément, Saint-Germain-les-Vergnes, Sainte-Fortunade (pour René Bourgès) et Sérilhac. Mariage de Vincent Noguera et Jessica Faure à Naves. Baptême de Mya Lopes à Gimel.

Dimanche 25. Saint Enguerrand. 11h, confessions à Saint-Jean-Baptiste. 18h30, messe à Saint-Clément, Saint-Germain-les-Vergnes, Sainte-Fortunade (pour René Bourgès) et Sérilhac. Mariage de Vincent Noguera et Jessica Faure à Naves. Baptême de Mya Lopes à Gimel.

Dimanche 25. Saint Enguerrand. 9h30 messe à Saint-Jean-Baptiste. 11h, messe à Saint-Jean-Baptiste (pour Gisèle Buscail, Françoise Bassaler-Merpillat, Simone Cont, Pilar Champion, Marie-Madeleine Bouton), Aubazine (pour Marthe Bouysset), Corrèze (pour Jeanine Lafon) et Seilhac.

Lundi 26. Saint Dimiri. 14h, chapelet à Sainte-Fortunade. 18h30, messe à Saint-Jean-Baptiste.

Mardi 27. Sainte Émeline. 18h30, messe à Saint-Jean-Baptiste.

Mercredi 28. Saints Simon et Jude, apôtres. 18h30, messe à Saint-Jean-Baptiste.

Jeudi 29. Saint Narcisse. 12h, messe à la maison diocésaine.

Vendredi 30. Bienheureuse Bienvenue. 17h30, messe et adoration à Saint-Jean-Baptiste.

Saint-Mexant - Les jeunes invités à devenir acteurs de leur commune



La municipalité et la commission scolaire présentent un nouveau projet aux jeunes.

La commune de Saint-Mexant lance « Initiatives jeunes », un dispositif destiné aux jeunes de 10 à 17 ans, afin de les encourager à participer activement à la vie locale et à s'impliquer dans des projets collectifs. Cette initiative a pour objectif de donner la parole aux jeunes, de recueillir leurs idées et de leur permettre de concevoir et de réaliser des projets répondant à leurs envies et aux besoins de leur commune. Pour accompagner cette démarche, une enveloppe de 2 000 € est mise à leur disposition afin de soutenir la concrétisation des projets qu'ils auront imaginés et élaborés ensemble. Une réunion d'information et d'inscription est organisée le lundi 26 octobre à 18h30, dans la salle du Conseil municipal de Saint-Mexant. Elle permettra de présenter le fonctionnement du dispositif et les modalités de participation. À travers « Initiatives jeunes », la municipalité souhaite favoriser l'engagement citoyen, encourager l'esprit d'initiative et associer davantage les nouvelles générations à la vie de la commune. Une belle occasion pour les jeunes de s'exprimer, de s'investir et de contribuer à construire la commune de demain.

Cornil - Un joyeux voyage dans la musique franco-allemande

Deux artistes, venus grâce au soutien financier de la région de Moyenne-Franconie, ont remporté un franc succès durant leur concert à Cornil, le 2 octobre dernier.
Sur le thème « Voyage en chanson franco-allemande », Dany Tollemer, chanteuse, et Andreas Rüsing, pianiste, ont ravi le public par leur grand talent et leur belle complicité.
Les Cornilois se sont demandé comment, d'un tel petit bout de femme, pouvait sortir une voix aussi puissante !
Durant 2 heures, le pianiste a eu la difficile tâche de suivre le rythme tantôt rapide tantôt lent de Dany et cette dernière a su jouer avec le public, n'hésitant pas à le faire participer. Le charme, la grâce et la fantaisie de Dany ont emporté tous les suffrages.
Pascal Fouché, le maire, a souligné la performance des deux artistes et tenu à les remercier pour leur bonne humeur communicative, leur simplicité. Les échanges avec le nombreux public ont été riches et rendez-vous a été pris pour un nouveau concert en 2027 dans la région.



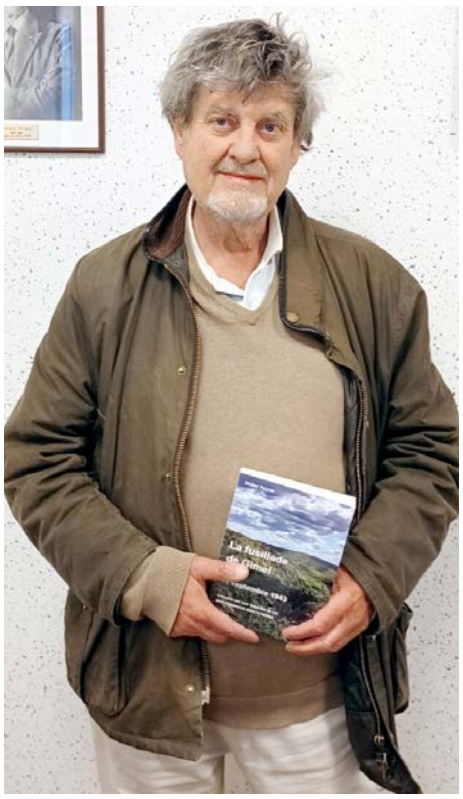
Dany et Andreas ont donné un concert de deux heures qui a ravi le public cornilois.

Cornil

Publication de mariage. Entre Éric Henri Longour, rectifieur, et Florence Fernandez-Mbot, agent de service, le 7 novembre 2026.

Gimel - La fusillade de Gimel remise en lumière par Didier Peyrat

Didier Peyrat, ancien magistrat, qui a publié plusieurs livres et de nombreux articles sur l'accès au droit et à la justice ainsi que sur la délinquance, présente un nouvel ouvrage : « La fusillade de Gimel ».
L'auteur revient sur le meurtre, commis à Gimel, de trois gendarmes par des maquisards, le 14 septembre 1943. L'affaire fit grand bruit, la propagande vichyssoise s'en emparant pour justifier sa traque des résistants, épinglés comme « bandits » ou « terroristes ». Les causes, le déroulement et les conséquences de la fusillade sont reconstitués.
Didier Peyrat précise qu'« une analyse des dossiers judiciaires a permis de confronter les versions en présence et d'observer leur évolution ». Il ajoute que « ce focus sur la judiciarisation d'un événement montre comment le droit, avec ses codes, ses techniques de qualification et ses usages, peut à la fois clarifier la réalité et la déformer pour les besoins de la cause ». L'auteur poursuit : « Je me suis intéressé aux interactions entre les faits, les intentions des acteurs et les contextes ».
En résumé, un essai d'élucidation, entre petite et grande histoire, d'un événement qui renvoie, plutôt qu'à un passé simple, à un passé compliqué. L'ouvrage est en vente à la librairie *Préférences* à Tulle.



Didier Peyrat, ancien magistrat, a présenté un nouvel ouvrage : « La fusillade de Gimel ».

Gimel-les-Cascades

Office. Samedi 31 octobre, à 18h, aura lieu à Gimel la messe anticipée de Toussaint.

Avis de la mairie. Le secrétariat de mairie sera fermé les jeudi 29 et le vendredi 30 octobre.

Anniversaire. L'association des parents d'élèves des écoles de Gimel fête ses 40 ans en organisant samedi 31 octobre une soirée Halloween, à l'espace culturel. Le vin d'honneur, à 18h, sera suivi d'un repas, à 19h.

Lagarde-Marc-la-Tour

Soirée karaoké. Le Foyer rural de Lagarde-Marc-la-Tour organise une soirée karaoké le samedi 7 novembre, à 19h30, à la salle des fêtes de Lagarde-Enval. Avec DJ Angel's. Karaoké. Salade composée, truffade, saucisse, crumble et café. 20 €. Menu enfant 15 €. Réservation avant le 1er novembre. Tél. au 06.45.37.55.52.

St-Martial-de-Gimel - Victoire féminine de l'ASSM en coupe de la Corrèze



Les féminines de l'ASSM, victorieuses encore une fois.

Ce dimanche 18 octobre, les féminines de l'AS Saint-Martial-de-Gimel (ASSM) disputaient le premier tour de la Coupe de la Corrèze face à l'équipe de Collonges. Les filles ont parfaitement lancé leur rencontre en ouvrant le score sur corner, prenant ainsi l'avantage (1-0). Mais les visiteuses n'ont rien lâché et sont parvenues à égaliser avant la mi-temps (1-1). Au retour des vestiaires, les joueuses de l'ASSM ont affiché un tout autre visage et ont clairement pris le dessus sur leurs adversaires. Plus entreprenantes, elles ont été récompensées de leurs efforts grâce à un but de Gaëlle Soleilhavoup, qui a permis à l'équipe de reprendre l'avantage. Sérieuses et déterminées jusqu'au coup de sifflet final, les féminines de l'ASSM ont su conserver leur avance pour s'imposer sur le score de 2-1. Une belle victoire qui leur permet de poursuivre leur aventure en Coupe de la Corrèze.
Les autres résultats : l'équipe A s'est inclinée 0-1 contre l'Entente des barrages, tandis que l'équipe B l'a emporté 4-1 contre Aix.

Saint-Martial-de-Gimel

Vente de chrysanthèmes. La troupe de théâtre *L'Émile et Une Pièce* organise un marché aux chrysanthèmes sous la halle de Saint-Martial-de-Gimel, le samedi 24 octobre toute la journée de 9h à 17h, et le dimanche 25 de 9h à 13h.

Saint-Priest-de-Gimel

Halloween. Le comité des fêtes de St-Priest-de-Gimel organise, le samedi 31 octobre, une soirée exceptionnelle mêlant fête, convivialité et solidarité. L'événement se tiendra à l'espace Georges Mouly, décoré pour l'occasion aux couleurs d'Halloween. Dès 17h, un professionnel de santé animera une conférence dédiée au cancer, en partenariat avec *La Ligue contre le cancer Corrèze*. Les participants auront également la possibilité de bénéficier d'un dépistage sur place, rappelant l'importance de la prévention et de l'information. À 19h, place au repas halloween préparé par *La Rôtisserie d'Olivier.* Au menu : velouté de la sorcière, aligot des fantômes et sa saucisse ensorcelée, mousse au chocolat du vampire. Tarifs : 22€ par adulte, 12€ par enfant jusqu'à 10 ans. Réservations au 06.27.79.09.41. Après le repas, place à un grand karaoké, ouvert à tous. Deux animations : le concours du plus beau déguisement, l'élection de mister et miss karaoké. Le comité encourage vivement les participants à venir costumés ou maquillés, dans l'esprit d'Halloween. Une partie des bénéfices sera reversée à la lutte contre le cancer.

St-Priest - Journée solidaire réussie grâce à Anim'St Priest



Plus de soixante personnes ont marché contre le cancer du sein.

Ce premier dimanche d'octobre, l'association *Anim' St Priest* avait donné rendez-vous aux habitants pour une journée spéciale Octobre rose, entièrement dédiée à la lutte contre le cancer du sein. Une mobilisation chaleureuse et généreuse, dont les bénéfices seront intégralement reversés à la Ligue contre le cancer.
Dès le matin, plus de 60 marcheurs se sont élancés pour une randonnée à participation libre, symbole d'un engagement collectif fort. Dans une ambiance conviviale, familles, amis et habitants ont parcouru les chemins de Saint-Priest-de-Gimel, unis autour d'une même cause.
À l'issue de la marche, les participants ont été accueillis par un repas réconfortant, préparé avec soin par les bénévoles de l'association.
Plus de 70 convives ont pu se retrouver autour de la table, échanger, rire, partager et profiter d'un moment chaleureux. L'organisation, menée d'une main de maître par les bénévoles, a été saluée par tous.
Entre solidarité, convivialité et générosité, cette journée Octobre rose a une nouvelle fois démontré la force du tissu associatif local. *Anim' St Priest* confirme son engagement pour les causes qui comptent, tout en créant des moments de partage qui rassemblent.

Sainte-Fortunade

Football. Ce week-end, 4 équipes sur 5 du FCCF étaient en lice. En régionale 3 l'équipe A s'est inclinée sur la pelouse de Nonards-Altillac 4-1 but de Allal Lakmin. En coupe du Limousin les féminines se sont imposées 5-1 sur le terrain de l'AS Boussac buts de Sophie Bézanger (2), Louane Antraygue(2) et Nolwenn Hamonic. En Départementale 2 , l'équipe B s'est inclinée face aux Portugais de Brive 3-1 -but de Raphael Frias. l'équipe C a gagné face à l'Entente Troche-Vigeois B sur le score de 3-1 en Départementale 4 (buts de Baptiste Maury, Raphael Eyrolles-Trassoudaine et Thomas Da Costa. Ce weekend, 5 équipes seront sur le terrain : l'équipe A recevra les Turcs d'Ussel à 20h. ce samedi au stade Albaret en départementale. L'équipe B recevra le FC Neuvic ce dimanche à 15h. L'équipe C recevra St-Clément C dimanche à 15h à Cornil. Les féminines A se déplaceront samedi à 20h à Jarnac. Les féminines B joueront à Ste-Féréole dimanche à 13h en interdistrict.

Soirée Halloween. L'association des parents d'élèves et le FCCF organisent samedi 31 octobre à partir de 17h30 une soirée Halloween à la salle polyvalente. Les inscriptions se prennent au 06.08.47.96.87 pour l'APE et au 06.40.58.62.20 pour le FCCF.

Sainte-Fortunade - Les citoyens répondent à l'appel de l'AMF



Une jeune citoyenne apporte son soutien aux forces de l'ordre et aux services de secours.

Répondant à l'appel de l'association des maires de France (AMF), plusieurs citoyens ont décidé de braver les premières pluies automnales à Sainte-Fortunade. Le maire Frédéric Bouysson a rappelé, en lisant le message de l'AMF, que ce qui s'est passé le week-end dernier au-delà des institutions publiques qui ont été attaquées, ce sont les libertés publiques qui sont en danger. Le message voulait exprimer une solidarité avec les maires de Marseille, Grenoble ou encore et surtout Limoges en remerciant les forces de l'ordre et les personnels de service de secours.

Sainte-Fortunade - Un week-end avec trois victoires pour les pongistes



Les équipes 1 et 2 du Sainte-Fortunade Cornil Tennis de Table (SFCTT).

Cinq équipes du Sainte-Fortunade Cornil Tennis de Table (SFCTT) étaient engagées en championnat le week-end des 17 et 18 octobre.
Au final : trois victoires et deux défaites. En pré-régionale, l'équipe 1 a remporté son premier succès en s'imposant largement 14-4 face à Meymac 2. Xavier et Vincent ont remporté leurs quatre sets.
En départementale 1, l'équipe 2 s'est inclinée 11-7 face à Allassac 1. En départementale 2, l'équipe 3 s'est imposée de justesse 10-8 face à Meymac 3 avec un point décisif de Jean-Michel.
En départementale 3, l'équipe 4 s'est largement imposée 8-2 face à Meymac 7.
Enfin, en départementale 4, l'équipe 5 s'incline lourdement 8-2 face à Allassac 4 et poursuit son apprentissage de la compétition.

Argentat - Les élus et la population mobilisés contre les exactions



Les élus et la population réunis devant la mairie d'Argentat-sur-Dordogne.

Ce lundi 19 octobre, devant la mairie d'Argentat, suite à l'appel de *l'Association des maires de France* à se rassembler pour tous les maires et conseillers municipaux, ainsi que toutes les forces vives qui le souhaiteraient, de nombreux élus et conseillers de la communauté de communes Xaintrie Val Dordogne se sont retrouvés pour condamner la violence de ces derniers jours à l'encontre des biens publics et des commerces, et dénoncer les exactions de toute nature qui décrédibilisent les manifestations par ailleurs pacifiques et qui s'exercent dans un cadre constitutionnel.
Même si la ruralité, de par sa configuration géographique et sa densité de population, est moins impactée que les grandes métropoles, l'indignation n'en est pas moindre. Voir la mairie de Limoges en proie aux flammes a soulevé le cœur de nombreux Argentacois sachant que, pour quelques-uns, leurs enfants poursuivent leurs études dans cette ville.
Une centaine de personnes ont donc défilé dans la ville pour exprimer leur émotion et leur interrogation quant à l'avenir de notre société et leur souhait de retrouver le goût du « Vivre ensemble », par-delà les opinions de chacun.

Argentat-sur-Dordogne

Ateliers parents-enfants. Dans le cadre de l'accompagnement à la parentalité, la CAF et la MSA poursuivent leur soutien à l'association culturelle et artistique *Corps en Tête*, située à Argentat. Le 31 octobre, parent et enfant pourront partager des activités de massages et de cosmétiques faits maison ! Pauline Bouaniche, professeure de théâtre, proposera un moment autour de l'éveil sensoriel, de l'imagination et de la détente. Léonie Gardarein montrera comment masser, respirer et se bercer. Cette thérapeute proposera ensuite une séance de fabrication de cosmétiques pour prendre soin de toute la famille. La journée sera divisée en trois temps, en fonction de chaque tranche d'âge : deux le matin sur 1 h pour les plus petits et un l'après-midi sur 2 h pour les plus grands. Ouvertes à tous, adhérents ou non, sur inscription. Une garderie est proposée pour les frères et sœurs qui ne participent pas à l'activité. Planning d'activités sur : www.latelier-cet.com.

Forgès - Une escapade dans le Nord avec le Réveil Forgésien



Ce groupe a notamment profité de l'air marin pendant ce séjour.

Un groupe du *Réveil Forgésien* a, dernièrement, profité d'un séjour dans le Nord. L'occasion de découvrir de nombreux sites comme : la vallée de la Canche, la localité de Montreuil-sur-Mer, perle de la Côte d'Opale et station balnéaire très réputée avec son église abbatiale, ses remparts rénovés par Vauban et Le Touquet.
Et aussi : la baie de Somme. Le Crotoy, petite cité portuaire, et Saint-Valery-sur-Somme, l'autre site exceptionnel, avec son quartier des marins, le tour de la baie en bateau et son incontournable petit train à vapeur.
Bruges avec sa visite historique commentée et une promenade en barque dans les canaux de la cité.
Et pour terminer ce formidable séjour, les excursionnistes ont eu droit à la visite de Lille, capitale des Hauts-de-France qui possède un riche patrimoine avec sa grand'place entourée de majestueux bâtiments.

Albussac

Vide-ferme. Venez chiner et dénicher de bonnes affaires à l'occasion du vide-ferme organisé au numéro 2 du village d'Aubiat, sur la commune d'Albussac, le dimanche 25 octobre de 9h à 18h. Au programme : du matériel agricole, de l'outillage, de nombreux objets anciens tels que vieux meubles, vaisselle, balances, bascule, vieux faitouts, malles et autres trésors d'autrefois. Seront également proposés du matériel encore utile, des objets vintage et des curiosités à découvrir pour les bricoleurs, les passionnés d'agriculture et les amateurs de brocante.

Monceaux-sur-Dordogne

Halloween en famille. Le comité des fêtes de Monceaux-sur-Dordogne, en partenariat avec l'association des parents d'élèves, organise une journée spéciale Halloween le samedi 31 octobre. À partir de 14h, rendez-vous à la salle polyvalente pour du maquillage et des jeux de kermesse destinés aux enfants. À 15h, un spectacle sera proposé, suivi d'un goûter et d'une chasse aux bonbons. Les plus jeunes pourront ensuite prolonger l'après-midi lors du boom des enfants, prévu à 17h30. La participation à ces animations est fixée à 5 € par enfant. Dès 20h, une soirée DJ à l'entrée gratuite invitera petits et grands à se retrouver sur la piste de danse. Les participants sont encouragés à venir déguisés : une boisson sera offerte aux personnes costumées. Un food-truck permettra de se restaurer sur place.

Communautés locales d'Argentat et de Saint-Privat

Samedi 24 octobre. 18h, messe anticipée à Saint-Martin-la-Méanne.
Dimanche 25. 9h30, messe à Saint-Privat. 11h, messe à Argentat.
Mardi 27. 9h, messe à Argentat.
Mercredi 28. 17h, chapelet à Argentat, et messe à 17h30.
Jeudi 29. 17h, messe à Saint-Julien-le-Pèlerin.
Vendredi 30. 17h, messe à Saint-Bonnet-Elvert. 20h30, réouverture de l'église de Saint-Julien-aux-Bois suivie de la messe.
Samedi 31. 17h, messe anticipée à Belpeuch.
Dimanche 1er novembre. Toussaint. 9h30, messe à Saint-Bonnet-Elvert. 11h, messe à Argentat. 16h, messe à Rilhac-Xaintrie.
Lundi 2. Commémoration des fidèles défunts. 9h30, messe à Saint-Privat. 11h, messe à Argentat.
Contacter la paroisse. 05.32.58.55.80 - paroisseargentat@gmail.com.

Bar

Belote. Le comité des fêtes de Bar donne rendez-vous aux amateurs de cartes pour son concours de belote, organisé le samedi 24 octobre à la salle des fêtes. Dès 19h30, les équipes inscrites pourront tenter leur chance pour décrocher l'un des nombreux lots mis en jeu. Buvette sur place. Inscription: 16€ par équipe. Renseignements et inscriptions au 06.20.04.34.60. Le comité des fêtes poursuit ainsi sa volonté de proposer des moments de partage et d'animation au cœur du village.

Eyrein

Habitat et santé. Le dimanche 25 octobre à 14h, à Eyrein, à la salle de la mairie, venez découvrir quel est l'impact de notre habitat sur notre état de santé : « Comment les énergies du lieu influencent notre équilibre de vie ». L'entrée est gratuite. Vous aurez la possibilité de poser toutes vos questions à Claude Dufraisse, géobiologue. Vous devriez repartir avec un nouveau regard sur votre habitat, vos habitudes, et pourquoi pas de nouvelles pistes pour votre bien-être et/ou votre état de santé.

Corrèze - L'école Par moi-même dresse son bilan



Le bureau de l'association Par moi-même.

L'association *Par moi-même*, gestionnaire de l'école privée du même nom, a tenu son assemblée générale le 2 octobre à Corrèze. L'école a célébré sa 7e rentrée, et les membres ont salué le soutien de la mairie, de Tulle Agglo, de la piscine d'Égletons et des parents.
L'année a été marquée par une vie associative active : organisation des photos de classe, vente de chocolats, « vide ta chambre », deux journées portes ouvertes, ainsi que plusieurs activités pédagogiques (cycle piscine, gestes qui sauvent, visite de la caserne des pompiers, sorties culturelles).
L'association a rappelé l'enjeu majeur du recrutement de nouvelles familles, indispensable pour atteindre le seuil de rentabilité fixé à 25 élèves, notamment dans la perspective d'un possible déménagement vers le secteur Tulle-Brive.
Plusieurs actions sont prévues : flyers, témoignages d'anciens élèves, conférences, ateliers et une réunion d'organisation.
Le conseil d'administration a été renouvelé à l'unanimité : Cindy Hunerwadel (présidente), Yann Andrieu (trésorier), Justine Picard (secrétaire), Mylène Deroche, Anaé Bordichon et Marie-France Caçador.

Corrèze

Société de pêche. Les membres actifs de l'association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique (AAPPMA) *La Truite des Monédières* sont convoqués en assemblée générale élective le samedi 7 novembre à 9h30, à la salle du conseil municipal de Corrèze. À l'ordre du jour : l'élection des membres du conseil d'administration pour la période 2027-2031 (entre sept et 15 membres). Pour avoir le droit de vote, il faudra justifier de son adhésion à l'AAPPMA pour la saison 2026. Pour pouvoir se présenter au conseil d'administration, il faudra justifier de son adhésion à l'AAPPMA pour les saisons 2025-2026. Seront également à l'ordre du jour : l'élection des délégués à l'assemblée générale de la fédération départementale de pêche et de protection du milieu aquatique de la Corrèze et la désignation du (des) candidat(s) éventuel(s) au conseil d'administration de la fédération départementale de pêche et de protection du milieu aquatique de la Corrèze. Questions diverses.

Vitrac-sur-Montane

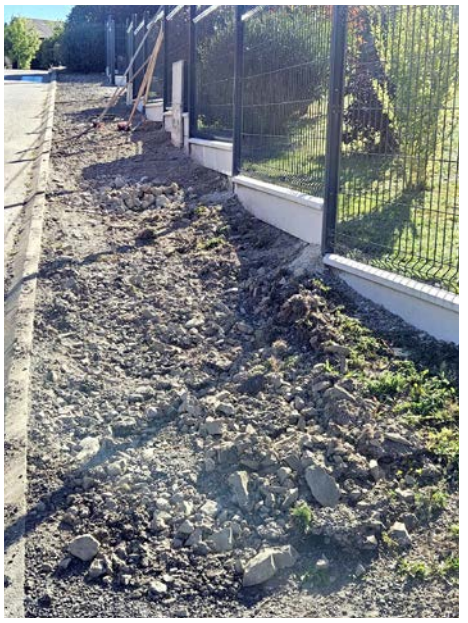
Théâtre. L'association *Les Compagnons de la Montane* organise une soirée théâtre le samedi 24 octobre à la salle polyvalente à 20h30. La pièce intitulée « N'est pas Freud qui veut » a été écrite et mise en scène par Patricia Bois. Elle sera jouée par la troupe *Gimel Comédies* pour une soirée de détente et de rires. Entrée : 10 €. N'hésitez pas à réserver vos places au 06.49.42.02.61. Boissons et pâtisseries à l'entracte.

Vitrac - Un marché de la Toussaint à la ferme de Braquillanges

La ferme de Braquillanges sera en fête le samedi 31 octobre, à l'occasion du marché d'automne organisé par l'association *Lez Anim'Ô de Braquillanges*. Comme chaque année, l'événement mettra à l'honneur les producteurs locaux, la convivialité et les saveurs du terroir.
Dès midi, une vingtaine de producteurs et artisans créateurs installeront leurs stands au cœur de la ferme. Les visiteurs pourront découvrir une large palette de produits locaux dans une ambiance chaleureuse et familiale.
La restauration sera assurée sur place ou à emporter, avec un menu typique et généreux : cochon de lait, millassou et moelleux au chocolat. Un repas complet proposé au tarif de 15 €, idéal pour profiter pleinement de cette journée automnale.
L'association a prévu plusieurs animations, dont une tombola avec la traditionnelle pesée de citrouille, toujours très attendue.
Les enfants – et les adultes – sont invités à venir déguisés : une surprise les attendra, ajoutant une touche festive à ce rendez-vous de saison.
Il est également possible de réserver dès maintenant ses colis de viande (porcs, canards gras et agneaux), directement auprès de la ferme de Braquillanges.

Réservations repas et colis : 06.30.86.40.65.

Égletons - Trottoirs et parking rénovés rue de l'Ovalie



Les trottoirs vont être refaits rue de l'Ovalie.

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie et de l'entretien des espaces publics, des travaux de réfection des trottoirs et du parking ont débuté rue de l'Ovalie.
Du 23 au 25 septembre, des travaux préparatoires ont été réalisés en vue de la réfection des trottoirs et du parking de la rue de l'Ovalie.
Cette semaine, les travaux se sont poursuivis avec l'application des enrobés à chaud, réalisée par l'entreprise Eurovia.
Pendant toute la durée du chantier, la circulation et le stationnement seront susceptibles d'être perturbés dans le secteur. Les usagers sont invités à respecter la signalisation et les consignes mises en place aux abords du chantier.
La commune remercie les riverains, commerçants et usagers concernés pour leur compréhension et leur patience pendant toute la durée de l'intervention.

Égletons - Une mobilisation exemplaire pour le don du sang



Cette collecte a permis de rappeler qu'un don du sang peut sauver trois vies.

La solidarité continue de s'exprimer sur le territoire d'Égletons grâce à l'engagement de l'*association des donneurs de sang bénévoles d'Égletons et des alentours*, du *Rotary*, et des équipes de l'Établissement français du Sang. Une collecte était organisée ce mercredi 16 septembre à la salle du Château Robert, avec un objectif commun : accueillir, informer et accompagner les donneurs dans les meilleures conditions.

Une organisation bien rodée

Lors de la collecte, le *Rotary* assure la collation, un moment convivial et essentiel après le don. Les bénévoles de l'*Association des donneurs de sang d'Égletons et ses alentours* prennent en charge : le stand d'information, l'accueil des donneurs, la remise des formulaires, la distribution de bouteilles d'eau pour garantir un don en toute sécurité. Le docteur Nicolas Bosse-Platière, médecin à l'EFS, supervise les opérations médicales et répond aux questions des volontaires. Il nous a précisé quelques conditions pour pouvoir donner son sang : « Qui peut donner ? Le don de sang est accessible à une large partie de la population : de 18 à 70 ans, pesant plus de 50 kg. C'est un geste simple, et rapide, qui permet de sauver des vies tout au long de l'année. Et pour le plasma ? Les habitants d'Égletons peuvent également être accueillis à la Maison du Don de Brive, 8 rue Vincent Chassaing, 19100 Brive-la-Gaillarde, sur rendez-vous, pour les dons de plasma. Le site est ouvert quasiment tous les jours, offrant une grande flexibilité aux volontaires. » Les prochaines dates : don du sang à Marcillac-la-Croisille, le mercredi 28 octobre (après-midi) et à Égletons le mercredi 18 novembre (après-midi). Deux occasions importantes pour renforcer les stocks et soutenir les patients qui en ont besoin.

Contact : EFS Brive : 0 800 74 41 00 ou sur le site : dondesang.efs.sante.fr. Donneurs de sang bénévoles d'Égletons au 06.76.42.50.57.

Égletons - L'office de tourisme lance un appel pour sa 1re Maison de Noël

À l'approche des fêtes de fin d'année, l'office de tourisme *Ventadour Égletons Monédières* ouvre les candidatures pour la première édition de la Maison de Noël du pays Ventadour Égletons Monédières, une boutique éphémère entièrement dédiée aux créations locales. Installée dans la salle d'exposition de l'office de tourisme, au 1, rue Joseph-Vialaneix, cette nouvelle initiative mettra en lumière les savoir-faire du territoire du 28 novembre au 23 décembre.
Artisans, producteurs, créateurs et artistes sont invités à proposer leurs réalisations pour intégrer cette boutique de Noël qui offrira aux habitants et visiteurs des idées cadeaux locales, authentiques et originales. Les organisateurs recherchent une grande diversité de produits : spécialités gourmandes, bougies, savons, bijoux, accessoires, créations en bois, textile ou céramique, illustrations, papeterie, œuvres artistiques, décorations de Noël et objets uniques. L'office de tourisme précise que l'ancrage local, la qualité, l'originalité et la diversité seront au cœur de la sélection. Le fonctionnement se fera en dépôt-vente, ce qui permet aux exposants de participer sans présence quotidienne : l'*office* gérera l'accueil, les ventes, les stocks et la communication. Les candidats ont jusqu'au 30 octobre pour déposer leur dossier via le formulaire en ligne disponible sur le site de l'*office de tourisme* : www.tourismeegletons.com ou directement via le lien : https://forms.gle/s8VmBQpjXSoZoJzK7. Les candidatures seront étudiées selon plusieurs critères : ancrage territorial, qualité des produits, originalité, diversité de l'offre, gamme de prix, capacité de réapprovisionnement et complémentarité entre exposants.
Avec cette Maison de Noël, l'*office de tourisme* souhaite valoriser les talents du territoire et proposer un espace chaleureux où les visiteurs pourront découvrir des produits locaux et des savoir-faire d'ici, dans l'esprit des fêtes de fin d'année.

Champagnac - Un chantier écologique important dans les zones humides

La communauté de communes de Ventadour-Égletons-Monédières vient de démarrer un chantier environnemental important sur le territoire avec le lancement du projet de préservation et de restauration des zones humides de Beauséjour à Champagnac-la-Noaille. L'objectif : protéger la ressource en eau, lutter contre le changement climatique et préserver la biodiversité locale ainsi que la qualité des eaux, en lien avec les propriétaires et agriculteurs locaux.
Véritables éponges naturelles, les zones humides jouent un rôle fondamental pour l'environnement. Elles assurent l'autoépuration des eaux, stockent l'eau l'hiver pour soutenir le débit des rivières pendant les périodes de sécheresse, piègent le carbone dans le cadre de la lutte contre le changement climatique et abritent une biodiversité exceptionnelle.
Le site de Beauséjour revêt un enjeu tout particulier puisqu'il se situe sur le secteur prioritaire du ruisseau de l'Étang de Bourre. Ce projet contribue ainsi directement à la protection de la ressource en eau potable d'une prise d'eau du Syndicat des deux vallées et à la qualité de l'eau du barrage de la Valette, un plan d'eau stratégique pour les activités nautiques et touristiques locales.

Neuf hectares concernés

Les travaux couvrent 9 hectares de parcelles para-tourbeuses qui font l'objet de bûcheronnage et débardage à cheval ainsi que de la pose d'une clôture périphérique. Ces terrains seront remis en pâturage grâce à la coopération d'une exploitante agricole locale, afin d'assurer la pérennité de l'action et le maintien des habitats en bon état de conservation.
L'ensemble du projet a été construit en étroite collaboration avec le groupement forestier de Beauséjour, les propriétaires, l'exploitante agricole Virginie Richard, avec les conseils et l'expertise du Conservatoire d'espaces naturels



Le cheval est un allié pour ce débardage dans une zone humide de la commune.

de Nouvelle-Aquitaine en matière de zones humides.
Conduits par le service gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), dans le cadre de son programme pluriannuel de gestion du bassin versant du Doustre, les travaux s'étaleront sur environ dix semaines. Le montant global de l'opération s'élève à 79 830 € HT.
Le financement est assuré à 50 % par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et à 30 % dans le cadre de l'appel à projets du Fonds Nature 2026, porté par la Fondation du patrimoine et la Région Nouvelle-Aquitaine.
À travers ce chantier emblématique, la communauté de communes Ventadour-Égletons-Monédières réaffirme son engagement concret en faveur de la restauration et de la préservation des milieux aquatiques en lien avec les agriculteurs locaux et la préservation du patrimoine naturel du territoire.

Égletons

Festival Si'Trouille. À l'approche d'Halloween, la bibliothèque municipale d'Égletons organise la 8e édition du Festival Si'Trouille, du 23 au 25 octobre à l'espace Ventadour. Pendant trois jours, un programme varié est proposé : jeux de société, jeux en bois, jeux de rôle, jeux à rôles cachés, bornes d'arcade, maquillage, stand de créateurs et boutique de jeux. De quoi satisfaire les joueurs aguerris comme les simples curieux ! Le festival débute ce vendredi à 18h à la bibliothèque, avec une séance des P'tites oreilles, consacrée aux histoires qui font peur (enfants de 0 à 6 ans). Le samedi, de 14h à 23h, l'espace Ventadour devient le royaume du jeu. Les visiteurs pourront notamment s'initier à de nouveaux jeux et profiter d'une ambiance festive aux couleurs d'Halloween. En soirée, une animation autour des jeux à rôles cachés sera proposée par *les Gardiens des Univers Ludiques*. Le dimanche, de 10h à 18h, place à une nouvelle journée de jeux et de découvertes, avec possibilité de se faire maquiller l'après-midi. À noter, à quelques jours d'Halloween, les costumes sont vivement conseillés ! Entrée libre et gratuite. Buvette et petite restauration sur place.

Cinéma. En octobre, vendredi 23, à 15h et 20h30, *Ducobu et le fantôme.* À 15h, *Le monde à l'envers.* À 20h30, L*a maison de nos rêves.* Samedi 24, à 15h, *Ducobu et le fantôme.* À 20h30, *La maison de nos rêves.* À 15h, *Le monde à l'envers.* À 20h30, *Digger.* Dimanche 25, à 14h30, *Ducobu et le fantôme.* À 17h, *Notre salut.* À 14h30 et 17h, *La maison de nos rêves.* Lundi 26, À 20h30, *Notre salut.* À 20h30, *La maison de nos rêves.* Mardi 27, à 10h, *Mon petit Halloween*. À 20h30, *Petite laine.* À 15h, *Ducobu et le fantôme.* À 20h30, *Notre salut.* À 15h, *La maison de nos rêves.*

Assemblée. Le centre culturel et sportif tiendra son assemblée générale le 9 novembre à 18h30 au cinéma l'Esplanade. Ordre du jour : présentation du rapport d'activité 2025-2026 ; présentation du rapport financier, approbation des comptes et affectation des résultats ; présentation et vote du rapport moral ; questions diverses. Cette assemblée générale ordinaire sera suivie d'une assemblée générale extraordinaire dont l'ordre du jour sera : présentation et approbation des modifications statutaires ; élection des nouveaux membres du conseil d'administration - comité exécutif. L'assemblée sera suivie d'un temps de convivialité et d'échanges autour du verre de l'amitié.

Travaux au bureau de Poste d'Égletons. Depuis le 19 octobre et jusqu'au 5 novembre, le bureau de poste d'Égletons est fermé temporairement pour des travaux de modernisation. Pendant cette période, un bureau provisoire est ouvert à proximité et proposera les opérations bancaires et postales habituelles. Ces importants travaux engagés par La Poste visent à améliorer l'accueil, les services au public et les conditions de travail des agents. Horaires d'ouverture (élargis pendant la période des travaux) : Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h. Samedi : 9h-12h.

Montaignac-sur-Doustre

CMJ. La commune de Montaignac-sur-Doustre invite les jeunes âgés de 8 à 17 ans à rejoindre le Conseil municipal des jeunes (CMJ). Face à l'intérêt suscité par cette initiative, la mairie a décidé de prolonger la période d'inscription jusqu'au 31 octobre. Le CMJ offre aux jeunes de la commune l'occasion de proposer des projets concrets autour du sport, de la culture ou des loisirs, et de les voir se concrétiser. C'est aussi un lieu d'échange entre générations et une première approche du fonctionnement d'une collectivité locale. Les jeunes intéressés peuvent retirer un dossier de candidature directement en mairie et le déposer avant le 31 octobre. La mairie de Montaignac-sur-Doustre compte sur l'engagement des jeunes pour faire vivre ce nouveau conseil.

Saint-Yrieix-le-Déjalat

Société de pêche. Les membres actifs de l'association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique (Aappma) *La Truite des Monédières* sont convoqués en assemblée générale élective le samedi 7 novembre à 9h30, à la salle du conseil municipal de Corrèze. À l'ordre du jour : l'élection des membres du conseil d'administration pour la période 2027-2031 (entre sept et 15 membres). Pour avoir le droit de vote, il faudra justifier de son adhésion à l'Aappma pour la saison 2026. Pour pouvoir se présenter au conseil d'administration, il faudra justifier de son adhésion à l'Aappma pour les saisons 2025-2026. Seront également à l'ordre du jour : l'élection des délégués à l'assemblée générale de la fédération départementale de pêche et de protection du milieu aquatique de la Corrèze et la désignation du (des) candidat(s) éventuel(s) au conseil d'administration de la fédération départementale de pêche et de protection du milieu aquatique de la Corrèze. Questions diverses.

Lafage-sur-Sombre - La population dénonce les exactions



Les personnes rassemblées pour ce rendez-vous citoyen.

Comme suggéré par l'Association des maires de France et suite aux graves exactions commises samedi en marge des manifestations des lycéens et contre la vie chère, 25 personnes se sont rassemblées lundi à 12h devant la mairie. Elles ont exprimé leur consternation et leur soutien aux élus des mairies saccagées et aux commerçants pillés.

Goulles

Halloween. La maison de services de Goulles organise une animation le jeudi 29 octobre pour fêter Halloween. Maquillage avec Barbara. Et après le goûter offert par la commune, les participants partiront défiler dans le bourg à la recherche de friandises. Animation gratuite ouverte à tous. Rendez-vous à partir de 15h à la maison de services.

Coiffeuse. Corinne Moulin sera présente le mardi 3 novembre entre 8h30 et 12h à la maison de services. Pour prendre rendez-vous, tél. au 06.33.86.43.92.

La Roche-Canillac - Les écoliers participent à la grande lessive

Pour la troisième année consécutive, les 22 élèves de l'école maternelle de La Roche-Canillac ont participé à la manifestation internationale « La Grande Lessive ». Cet événement invite à réaliser une exposition éphémère de 24h sur un thème donné : photo et graphies – graphies pour graphisme, écriture, raconter…
L'invitation a été déclinée différemment pour les trois niveaux de la classe petite section, moyenne section et grande section : « Mon doudou à l'école », « Mes outils à l'école », « Mon école en graphisme ». Quelques parents ont également apporté des productions à exposer.
Les élèves ont installé l'exposition dans la cour de l'école en s'entraidant. La petite section a raconté une journée d'école avec les doudous : « Mon doudou à l'école ». Ils ont réalisé des prises de vues des doudous dans les différentes situations de la journée (atelier, cantine, sieste, motricité…).
La moyenne section a travaillé autour des outils utilisés à l'école : disposer sur une photo de l'école un ensemble de matériels et photographier le tout pour créer « Mes outils à l'école ».



Trois exemples d'œuvres sur le fil à linge.

La grande section a travaillé sur le thème du graphisme : « Mon école en graphisme ». À partir de photos de l'école, les élèves ont reproduit les graphismes observés à l'aide de papier carbone.
Les élèves ont installé leurs productions et celles des parents qui ont souhaité participer dans l'après-midi, puis ont accueilli les parents venus visiter l'exposition.

Champagnac-la-Prune

Fête de l'automne. Le *Comité des fêtes Ramène ta Prune* organise la fête de l'automne le dimanche 25 octobre. Au programme : pressoir artisanal, apporter vos pommes à presser et vos récipients. Marché de producteurs ; buvette, petite restauration : 10h-17h. Balade découverte champignons : 10h30. Maquillage d'Halloween : à partir de 14h.

Marcillac-la-Croisille

Don du sang. Le mercredi 28 octobre, à partir de 14h, à la salle des fêtes de Marcillac-la-Croisille. Venez donner votre sang pour sauver des vies.

Clergoux - Les Oiseaux rares rendent hommage à Brassens

Pour la deuxième fois en deux ans, l'association *Corrèze culture et chansons* proposait au public un rendez-vous consacré à Georges Brassens avec le trio « Les Oiseaux rares ». Composé de trois amis passionnés de musique et de beaux textes, le trio réunit Denis Herpeux au chant et à la guitare, Denis Thomas à la guitare et aux arrangements, ainsi que Michel Garnier à la contrebasse. Ensemble, ils revisitent avec talent l'œuvre considérable de l'auteur-compositeur sétois. Les artistes proposent quatre spectacles différents autour de Brassens : sa vie, la naissance de ses chansons, son répertoire libertin et, pour cette représentation à Clergoux, ses incontournables présentés dans l'ordre chronologique. Durant plus de deux heures, le public a ainsi pu parcourir la vie du poète à travers ses textes et ses mélodies. Avant chaque interprétation, les musiciens prenaient le temps d'expliquer l'origine de la chanson, de raconter les anecdotes qui l'entourent et d'évoquer les épisodes marquants de la carrière de Brassens. Le public a notamment découvert les circonstances de sa rencontre avec Patachou, qui lui permit de lancer sa carrière grâce à son célèbre *Gorille*.
Autre moment évoqué : le refus du mariage avec Joha Heiman, dite Püppchen, son éternelle compagne durant plus de trente ans, qui lui inspira *La Non-Demande en mariage*. Entre interprétations musicales, récits et souvenirs, « Les Oiseaux Rares » ont offert une soirée à la fois chaleureuse, instructive et fidèle à l'esprit de Brassens.
Le public, venu nombreux, comptait même plusieurs spectateurs ayant fait le déplacement depuis le Puy-de-Dôme pour rendre une nouvelle fois hommage à cet artiste intemporel. Une belle réussite pour *Corrèze Culture et Chansons* et un moment particulièrement apprécié par tous les amoureux de Tonton Georges.



Les artistes avec le président Alain Mouginot.

Clergoux - Danse avec les Louves fait sa rentrée

L'association *Danse avec les Louves* fait sa rentrée à Clergoux et propose, pour la deuxième année consécutive, ses ateliers de danse traditionnelle à la salle des fêtes. Les rendez-vous ont lieu un vendredi sur deux, hors périodes de vacances scolaires. L'association est coprésidée par sept femmes : Élisa, Lena, Éva, Christine, Émilie, Audrey et Aude. Toutes partagent la même envie : faire découvrir et vivre la danse traditionnelle dans une ambiance chaleureuse et accessible à tous. « Pourquoi Clergoux ? Parce que la salle possède une très bonne acoustique, un beau parquet et qu'elle est idéalement située géographiquement », explique Christine. Un choix qui permet de réunir des danseurs amateurs venus de différents horizons, notamment de Tulle, de la Dordogne ou encore de Meymac. Chaque vendredi, entre 30 et 50 participants se retrouvent généralement pour environ 1h30 de danse. Les enfants sont également parfois de la partie. L'atelier peut être animé par des musiciens en direct ou s'appuyer sur une playlist. Les participants apprennent et pratiquent différentes danses, en groupe ou en couple, avant de terminer la séance par un petit bal permettant de mettre immédiatement en pratique les pas appris. Avec une participation à partir de 2 €



Les coprésidentes de Danse avec les Louves : Élisa, Léna, Éva, Christine, Émilie et Aude (manque Audrey) proposent un atelier de danse traditionnelle - © LN

l'atelier, l'association souhaite avant tout rester accessible et privilégier le plaisir de se retrouver. « C'est convivial, on veut que les gens se sentent bien », souligne Léna.
Les amateurs de danse traditionnelle peuvent d'ores et déjà noter qu'un grand bal sera organisé au mois de mars.

Pour tout renseignement ou pour rejoindre les ateliers : danseavecleslouves19@gmail.com ou 07.81.42.88.08.

Clergoux - Les résultats des footballeurs de l'ASMC

L'AS Marcillac-Clergoux (ASMC) a livré ses derniers résultats sportifs. Le mercredi 14 octobre, les séniors futsal de Jérémy Comte se sont imposés 7 à 5 face à Vitrac Corrèze. Buts d'Arnaud Puyraimond (2), Loic Fernandes (2), Cyril Auberty, Jorys Collignon et Mathieu Pougeade.
Le samedi 17 octobre, les U13 de Bastien Veyssière se sont inclinés 5 à 1 à Eygurande B. But de Gabin Peyroux.
Les séniors B (voir photo) de Jérôme Batista se sont imposés 3 à 1 face à Egletons B. Buts d'Alseny Diallo (2) et Arnaud Puyraimond.
Les séniors A de Jérôme Baron se sont inclinés 4 à 3 face aux Chapélies de Brive. Buts de Loic Fernandes (2) et Thomas Comte.
Le dimanche 18 octobre, les séniors féminines de Lucas Pair se sont imposées 2 à 0 à Perpezac Sadroc en coupe de la Corrèze. Buts de Manon Ferreira et Noémie Guillarme.
Ce samedi, les séniors A se déplacent à Meymac à 20h.
Dimanche, les séniors B jouent à Saint Angel à 15h et les séniors féminines se déplacent à Objat/St Pantaléon (B) à 15h.



Les seniors B ont gagné face à Égletons.

Clergoux - Le théâtre s'installe avec Damien Agnoux

Depuis le mardi 6 octobre, la salle des fêtes de Clergoux accueille chaque mardi soir des séances de théâtre animées par Damien Agnoux, intermittent du spectacle. De 19h30 à 21h30, sauf pendant les vacances scolaires, les participants peuvent ainsi découvrir ou approfondir la pratique théâtrale dans une ambiance basée sur le jeu, l'expression et la création.

« Je souhaite créer une troupe de théâtre et, à terme, monter un spectacle par an », explique Damien Agnoux. I

nstallé aujourd'hui à Tulle, il connaît bien la Corrèze puisque ses parents y résident. Après avoir grandi en Provence, il est revenu à Tulle avant de partir à Toulouse pour se former dans le domaine du spectacle. Il revient désormais en Corrèze, où il est salarié de l'association *Le Verre plein*, à Saint-Pardoux.

Son parcours artistique est riche et varié. Damien a notamment fréquenté les Beaux-Arts et suivi une formation d'acteur au *Présent*, avec six mois de pratique théâtrale intensive. Il a également suivi un cursus d'acteur, clown et improvisateur comportant quatre modules.

Le choix de Clergoux n'est pas le fruit du hasard. « La salle des fêtes est un bel outil pour pratiquer et Clergoux est aussi un lieu plus central pour permettre aux personnes des alentours de participer », souligne Damien.

Ces séances s'adressent à celles et ceux qui souhaitent découvrir le théâtre, prendre confiance, travailler leur expression ou simplement partager le plaisir du jeu sur scène. La première séance, le mardi 6 octobre, était proposée gratuitement et sans engagement, afin de permettre à chacun de découvrir l'activité.



Damien Agnoux lors d'une démonstration avec sa troupe de théâtre.

La participation est fixée à 250 € pour l'année, avec la possibilité de régler en six fois. Les séances auront lieu tous les mardis, de 19h30 à 21h30, hors vacances scolaires.

Pour tout renseignement ou inscription, contacter Damien Agnoux au 07.83.48.45.55.

Saint-Martin-la-Méanne - Les aventures bretonnes de Lou Cantou



Les participants ont visité la Bretagne à partir du lac de Guerlédan.

Traditionnellement, le club Lou Cantou organise pour ses adhérents et ses sympathisants un voyage annuel à Saint-Martin-la-Méanne.

Cette année, du 5 au 12 septembre, les participants ont séjourné dans un village de vacances Miléade situé au bord du lac de Guerlédan, en plein cœur de la Bretagne.

Au cours de cette semaine, le groupe a découvert de nombreuses villes et sites remarquables : Saint-Malo, Dinan, la côte de granit rose et bien d'autres encore. Leur car, présent sur place, a facilité les déplacements.

À Dinan, le petit train a permis de visiter la ville et plusieurs promenades en bateau ont offert à chacun de merveilleux paysages. Ce séjour s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Tous sont déjà prêts à repartir l'an prochain pour de nouvelles aventures.

Rilhac-Xaintrie - Une belle poussée de champignons



Plus de 7 kg de champignons ont été ramassés.

Samedi 17 octobre, un habitant de Xaintrie, qui aime parcourir les bois, a eu la surprise de tomber sur une belle poussée de champignons, principalement des cèpes. La récolte s'est élevée à plus de 7 kg.

De quoi déguster de bons petits plats… car on n'est pas toujours sûr d'en trouver d'autres et les premiers sont toujours les meilleurs !

Espagnac

Troc des plantes. Le comité des fêtes d'Espagnac donne rendez-vous aux passionnés de jardinage, comme aux simples curieux, pour son troc des plantes d'automne, le dimanche 25 octobre, de 8h30 à 13h, à la salle des fêtes. Cet événement gratuit est ouvert à tous. L'objectif est simple : échanger, partager, transmettre et cultiver la convivialité. Plants, boutures, graines, bulbes, vivaces, arbustes, plantes d'intérieur… Chacun peut apporter ce qu'il souhaite et repartir avec de nouvelles variétés, de nouvelles idées ou de précieux conseils. L'événement met en avant les savoirs, les savoir-faire, la documentation et la biodiversité, au cœur de l'esprit du troc. Cette édition accueille la participation de deux acteurs reconnus : *Les Croqueurs de Pommes de la Corrèze*, défenseurs des variétés fruitières locales et de la passion du verger, ainsi que *Le réseau S.E.L. de Terre*, promoteur des échanges solidaires et locaux. Leur présence enrichit l'événement par des conseils, des démonstrations et une vision engagée du partage autour du végétal.

Randonnées. Rando Doustre propose, en octobre, ce vendredi 23, à Saint-Bonnet-Avalouze, une randonnée label santé, idéale pour une reprise en douceur. Le rendez-vous est fixé à 14h au parking du cimetière, pour un parcours de 6 km animé par Anne Marie. Une sortie accessible, ouverte à tous, dans un cadre paisible. Mercredi 28, à Ladignac, randonnée plus sportive : 10 km, classée facile, au départ de la place de l'église à 13h30. Marieck guidera le groupe sur les chemins de Ladignac, un secteur apprécié pour ses paysages ouverts et ses sentiers bien tracés. Vendredi 30, à Laguenne, retour au label santé avec une boucle de 6 km, rendez-vous à 14h au parking du parcours santé. Une nouvelle sortie menée par Anne Marie, parfaite pour marcher à un rythme tranquille et profiter de l'air frais de fin d'automne. Samedi 31 octobre à Tulle, randonnée de 10 km, au départ du porche de la cathédrale à 14h. Sous la conduite de Marieck, les marcheurs découvriront Tulle autrement, entre patrimoine, ruelles et panoramas sur la ville. Merci de prévenir de sa présence au 06.87.87.93.27. Les randonnées peuvent être modifiées ou annulées selon les conditions.

Espagnac - Les Genêts d'or ont fêté leurs trente ans



Une journée conviviale a été partagée pour le 30e anniversaire des Genêts d'or.

Samedi 17 octobre, l'association *les Genêts d'Or* fêtait ses 30 ans, en présence de nombreux adhérents dont Bernard Deroo qui en fut le premier président.

Avec à sa tête depuis quatorze ans Monique Lopez, cette association toujours très active propose tout au long de l'année des activités conviviales : repas, excursions, lotos, jeux de société. Elles permettent de lutter contre l'isolement, de maintenir le lien social et de favoriser le bien-vieillir des aînés.

Après quelques mots de la présidente retraçant l'histoire de l'association, la journée s'est poursuivie par un excellent repas préparé par Michel Celerier, traiteur à Beyssenac. L'animation musicale assurée par Patrice Rivière a ravi l'ensemble des convives qui attendent avec impatience les prochaines animations.

Saint-Martin-la-Méanne - Un apéritif de rentrée avec Encontro



L'association Encontro vise à favoriser le tissage de liens.

Samedi 3 octobre, *l'Encontro* a convié les habitants à son apéritif de rentrée à Saint-Martin-la-Méanne.

Emmanuelle Bousquet, co-présidente, a souhaité la bienvenue à tous et rappelé que le but de la structure est de tisser des liens sur le territoire.

À ce titre, les actions se traduisent par le rendez-vous au petit café chaque mardi de 10h à 12h, les jeux de plateau mensuels, les repas de saison suivis d'une soirée festive, notamment.

Au programme des événements à venir : un bal folk le 11 novembre, fête de la Saint-Martin, avec le feu d'artifice offert par la municipalité, en remplacement de celui du 14 juillet annulé en raison des conditions météorologiques et un repas de Noël solidaire.

Trois autres rendez-vous sont déjà arrêtés les 30 janvier, 3 avril et 22 mai 2027, autour d'une soirée jazz, d'un concert classique et de l'artiste franco-allemande Lanomi.

L'association prévoit également de renouveler sa participation au 14 juillet 2027 et envisage de relancer la Fête du Livre début août prochain.

L'adhésion est à prix libre, avec un minimum de 5 euros. La rencontre s'est déroulée dans une ambiance conviviale.

Saint-Cirgues-la-Loutre

Animation. Ce samedi 17 octobre, l'*Amicale laïque* de Saint-Cirgues-la-Loutre clôturait les activités de l'année par l'organisation d'un transport par les Cars de la Xaintrie à la 35e foire de la châtaigne à Mourjou (Cantal). Après dégustation du déjeuner spécial aux châtaignes pris à l'auberge, les participants ont profité du programme riche d'animations pour tous : nombreux exposants de produits du terroir, démonstration technique autour de l'utilisation de la châtaigne transformée en farine, grilloirs, exposition mycologique, stands de divers artisans, musique de rue, groupes folkloriques, apprentissage des danses traditionnelles, visite de la maison de la châtaigne qui abrite un remarquable espace muséographique sur la châtaigneraie… De quoi satisfaire chacun par cette belle journée d'automne ! Les bénévoles de l'*Amicale* et ceux de l'organisation de la grande fête villageoise de Mourjou peuvent être remerciés.

Saint-Geniez-Ô-Merle - Une marche solidaire en soutien à deux belles causes



Pas moins de 172 personnes ont marché pour soutenir deux belles causes.

À Saint-Geniez-Ô-Merle, la randonnée solidaire organisée par l'association *le Carrefour de l'amitié* et le club *Rando Xaintrie* (CRX) de Saint-Privat a rencontré un beau succès. Pas moins de 172 participants se sont réunis autour d'une même envie : partager un moment convivial tout en soutenant des causes essentielles.
Dans une ambiance chaleureuse et placée sous le signe de la solidarité, les marcheurs ont parcouru les trois circuits proposés dans la bonne humeur, faisant de cette journée un beau moment de rencontre et de générosité.
Des passionnés de belote étaient aussi au rendez-vous dans la salle communale.
Le verre de l'amitié agrémenté de pâtisseries a conclu cette après-midi fort agréable.
Au-delà du plaisir de marcher et de profiter de la nature, cette initiative avait un objectif important : apporter un soutien financier à deux associations engagées dans des combats majeurs. L'AFM-Téléthon d'abord, qui soutient la recherche sur les maladies rares, et la Ligue contre le cancer-Octobre Rose ensuite, mobilisée dans la prévention, l'accompagnement des malades et le financement de la recherche.
Grâce à la participation de chacun, une somme de 954 € a pu être collectée et sera reversée par moitié aux deux associations. Ce geste témoigne de l'importance des actions locales et de la mobilisation citoyenne pour faire avancer ces causes.
Les organisateurs tiennent à remercier chaleureusement les 172 marcheurs, ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette manifestation et, en particulier, Lionel Jean, maire de la commune, pour la mise à disposition gratuite de la salle du foyer rural.

Saint-Julien-aux-Bois - Les 102 ans de Germaine Magnaudet



Germaine Magnaudet a été bien entourée pour son 102e anniversaire.

Germaine Magnaudet, née au Fagerol de la Besse, sur la commune de Saint-Julien-aux-Bois, vient de franchir le cap des 102 ans.
À travers le parcours de cette femme, c'est toute une partie de l'histoire locale qui se dessine.
À l'occasion de ce bel anniversaire, la municipalité de Saint-Julien-aux-Bois a tenu à mettre à l'honneur cette belle personne.
Souhaitons lui encore de nombreux instants de bonheur auprès de ses proches.

Seilhac - La commune se pare de rose



Cette mobilisation permet de sensibiliser les habitants à la lutte contre le cancer du sein.

Seilhac s'est mis à l'heure d'Octobre rose ! Les services techniques et le centre de loisirs de la municipalité se sont en effet mobilisés pour donner à la ville une jolie touche de rose et rappeler, à travers ces décorations, l'importance de la prévention et du dépistage.
Pour cette occasion, les équipes ont pu compter sur la participation enthousiaste des adolescents de l'*IME* de Sainte-Fortunade.
Ensemble, ils ont laissé parler leur créativité pour réaliser et installer des décorations qui viennent égayer les rues et les différents espaces de la commune.
Une belle action collective, placée sous le signe de la solidarité, du partage et de la sensibilisation. À Seilhac, le rose s'affiche partout…

Seilhac - Les travaux de terrassement du futur centre de secours sont lancés

Les travaux de terrassement ont débuté fin septembre pour la construction de la future caserne des sapeurs-pompiers, située route du Puy Pinson, au-dessus de la gendarmerie de Seilhac.
Le projet entre désormais dans sa phase concrète avec le démarrage des premiers travaux de terrassement, engagés à la fin du mois de septembre. Cette nouvelle infrastructure permettra de disposer de locaux adaptés aux besoins des sapeurs-pompiers et au bon fonctionnement du centre de secours.
Le futur bâtiment, d'une dimension de 22 mètres sur 32 mètres, comprendra cinq garages destinés aux véhicules d'intervention, un bureau local, un bureau administratif, un local matériel, des vestiaires pour les hommes et les femmes, ainsi qu'une salle de formation.
Ces différents espaces permettront de regrouper les équipements, les espaces de travail et les installations nécessaires à l'activité quotidienne des équipes.
La pose de la première pierre est prévue début décembre, sous réserve de conditions météorologiques favorables. Cette étape symbolique marquera une nouvelle avancée dans la réalisation de ce projet.



Le terrassement a débuté pour la construction de la future caserne des pompiers.

Après le lancement des travaux de terrassement, la future caserne prend ainsi progressivement forme, avec pour objectif de doter les sapeurs-pompiers d'un équipement fonctionnel et adapté à leurs missions.

Seilhac - Non à la violence, oui à la République



Les participants ont dénoncé les violences, les pillages et les dégradations.

De nombreux Seilhacois se sont rassemblés devant la mairie de Seilhac pour exprimer leur solidarité envers les élus, les agents publics, les commerçants et les habitants touchés par les violences et les dégradations récentes.
La maire, Laure Capy, et le conseil municipal ont remercié toutes les personnes présentes pour ce rassemblement de solidarité et d'attachement aux valeurs de la République.
Elle a rappelé sa ferme condamnation des incendies, des pillages et des actes de vandalisme, qui portent atteinte aux personnes, aux biens et aux institutions démocratiques.
La distinction entre le droit légitime de manifester et de contester, et les actes de violence inacceptables dans une démocratie, a été rappelée. Le rôle essentiel de la mairie, symbole de la République, lieu de proximité, d'écoute et de service public au bénéfice de tous les citoyens, a été réaffirmé.
L'édile a également rendu hommage aux forces de l'ordre, aux sapeurs-pompiers, aux services de secours et à l'ensemble des personnes mobilisées pour assurer la sécurité de la population.
« Nous affirmons notre attachement aux valeurs de la République, à la solidarité, au respect des institutions et au vivre-ensemble », a-t-elle déclaré.

Seilhac - Une belle participation au concours de belote



Quarante-six équipes se sont affrontées durant ce concours de belote.

Samedi 3 octobre a eu lieu le concours de belote de l'*Automne seilhacois*. Pas moins de quarante-six équipes se sont déplacées pour cette manifestation. Cette soirée s'est déroulée dans une ambiance conviviale et chaleureuse.
L'engagement des bénévoles du club dans la préparation et la réalisation du concours a fait de cette soirée une belle réussite.

Seilhac - Seilhac une commune vivante, solidaire et tournée vers l'avenir

Lors d'une réunion publique qui a rassemblé de nombreux participants, la maire de Seilhac, Laure Capy, entourée de ses adjoints et des conseillers municipaux, a dressé un premier bilan des engagements pris durant la campagne municipale. À cette occasion, l'édile a présenté les réalisations déjà engagées, les dossiers en cours et les propositions qui restent à concrétiser. Cette rencontre a permis de faire le point sur l'avancement des projets municipaux et d'informer les habitants sur les actions menées par l'équipe en place. L'objectif était de présenter en toute transparence le travail accompli, tout en précisant les perspectives et les priorités pour la suite du mandat.



Un public nombreux et curieux a participé à cette réunion publique à Seilhac.

Une commune qui se projette dans l'avenir

L'attractivité de Seilhac constitue un axe majeur de l'action municipale. Plusieurs initiatives visent à valoriser le cadre de vie et à encourager les activités locales : « il faut que Seilhac plaise, attire des familles et des jeunes couples », indique la maire.
Autre projet attendu, la création d'une halle couverte figure parmi les objectifs annoncés pendant la campagne municipale. Si sa réalisation reste à concrétiser, la municipalité entend poursuivre les démarches nécessaires pour faire aboutir cette proposition, qui pourrait offrir un nouvel espace de rencontre et d'animation pour la commune.
Le plan d'eau fait aussi l'objet d'une attention particulière.
La sécurisation des accès aux écoles et l'adaptation de l'éclairage public font également partie des préoccupations présentées lors de la réunion, avec la volonté d'améliorer la sécurité et le confort au quotidien.
La communication municipale doit, elle aussi, évoluer. Un calendrier numérique partagé a été présenté, tandis que le développement de l'affichage numérique et l'utilisation des réseaux sociaux et du site internet doivent faciliter l'accès aux informations. Le bulletin municipal, publié deux fois par an, demeure également un outil essentiel pour maintenir le lien avec les habitants.
La municipalité souhaite également renforcer la convivialité et les solidarités locales avec la création d'un club pour les adolescents, afin de leur proposer un lieu de rencontre et des activités adaptées. L'amélioration du cadre de vie passe aussi par des actions concrètes en faveur de l'environnement et du vivre-ensemble. L'installation de composteurs collectifs, la gestion des animaux errants et la sensibilisation au civisme font partie des sujets abordés.

Favoriser le lien social et encourager le civisme

Concernant l'attention portée aux personnes isolées, aux personnes en situation de handicap et aux familles en difficulté : la commune entend poursuivre ses efforts pour mieux repérer les situations de fragilité et réfléchir à la mise en place d'une cellule de veille, afin de renforcer l'accompagnement des habitants qui en ont besoin.
La santé et la solidarité sont au cœur des préoccupations : le partenariat entre acteurs publics et privés constitue un autre enjeu important, notamment autour de la maison médicale. Le maintien d'une offre de soins accessible et la prévention sont des préoccupations essentielles pour l'avenir du territoire.
La municipalité souhaite également encourager les initiatives collectives en matière de santé, d'entraide et de sensibilisation. La participation à des manifestations telles qu'Octobre Rose, en soutien à la lutte contre le cancer, illustre cette volonté de mobiliser les habitants autour de causes communes.
Au fil des échanges, cette réunion publique a permis de rappeler les ambitions de la commune, mais aussi les contraintes auxquelles elle doit faire face. Entre investissements nécessaires, projets à poursuivre et actions solidaires à développer, Seilhac entend avancer progressivement, en tenant compte de ses moyens et des besoins de sa population.
Attirer, rassembler et prendre soin : trois orientations qui traduisent la volonté municipale de préserver la qualité de vie à Seilhac, de renforcer les liens entre habitants et de construire, avec eux, l'avenir de la commune.
Tout au long de son exposé, Laure Capy a insisté sur l'importance du partenariat avec les instances départementales et en particulier avec Tulle Agglo ; elle a clôturé par ces mots : « Seilhac est la 4e sur 43 des communes de l'agglo. Sept mois, c'est peu, mais suffisent pour des actions, des améliorations même si l'on rencontre des difficultés. Il faut porter pleinement notre commune pour qu'elle soit reconnue à l'échelle du département, il faut qu'on soit entendu et reconnu ».

Seilhac - Un atelier couture désormais proposé par l'Automne seilhacois



Tous les vendredis, les « petites mains » se réunissent pour des travaux de couture.

Un atelier couture vient de voir le jour au sein du club de *l'Automne seilhacois*. Nommé « Les petits points », il a démarré ses activités le vendredi 2 octobre. Cet atelier se déroule tous les premiers vendredis de chaque mois.

Pour tout renseignement : 07.87.19.17.19.

Seilhac

Enjoy Seilhac est de retour. Sortez votre plus belle tenue de sorcier ! En effet, le déguisement sera fortement conseillé pour le 31 octobre pour une soirée Halloween organisée par *Enjoy Seilhac*. Cette soirée s'annonce magique et ensorcelante assurée sur le thème d'Harry Potter dans la salle des fêtes de Seilhac. Au programme : animations, bar, repas. Animations prévues sur place pour les enfants avec des bonbons. Repas à 20 €, gratuit pour les moins de 12 ans.

Beaumont - Une nouvelle présidente pour le comité des fêtes



Les participants ont pu entendre le changement de présidence à la tête du comité des fêtes - © Cfb

Le comité des fêtes de Beaumont vient de tenir une réunion pour orchestrer l'avenir, et il y a du changement…
Isabelle Doulcet est la nouvelle présidente. Elle prend la relève de Yannick Pierre qui ne s'éloigne pas : il reste vice-président, assurant ainsi une belle continuité et un passage de relais en toute simplicité.
Autour d'eux, pas de grand bouleversement : les piliers du comité restent fidèles au poste pour faire vivre le village. Annie Mechaussie est toujours trésorière, épaulée par Danielle Chauzeix ; Amandine Chambaudie, secrétaire, soutenue par Gaëlle Theillet. Les membres actifs sont : Thibaut Roy, Lucie Pierre, Alexandre Bouysse et Valentine Dagoneau.
Toute l'équipe est déjà au travail pour préparer la fête de Jarennes 2027, qui aura lieu le week-end du 24 et 25 juillet, sur la commune de Beaumont. Avis aux artistes et aux musiciens : le comité prépare déjà la programmation et recherche de nouveaux groupes pour animer les festivités !
Si vous souhaitez monter sur scène ou si vous avez des pistes à proposer, contactez le comitedesfetesjarennes.19@gmail.com.

Plus d'informations : auprès de l'équipe du bureau, au : 07.84.83.03.83. E-mail : comitedesfetesdebeaumont.19@gmail.com.

Chamboulive - La Brasserie des Anges participe à « Ici nos savoir-faire »

« Ici, nos savoir-faire » revient pour une 2e édition en Nouvelle-Aquitaine. Pendant une semaine, depuis le 21 et jusqu'au 27 octobre, familles en vacances, touristes de passage et Néo-Aquitains curieux sont invités à découvrir la région autrement : en poussant les portes d'entreprises.
Organisé par la Région Nouvelle-Aquitaine et le comité régional de tourisme de Nouvelle-Aquitaine, en collaboration avec la CCI Nouvelle-Aquitaine, la CMA Nouvelle-Aquitaine et le réseau Excellence Nouvelle-Aquitaine, l'événement propose des visites, des démonstrations et des rencontres au cœur des savoir-faire.
Ainsi, plus de 150 entreprises implantées dans les 12 départements de la Région feront découvrir leurs ateliers, leurs usines, leurs exploitations et leurs laboratoires. *La Brasserie des Anges,* située à Chamboulive, participe à cet événement. Le public peut y découvrir le brassage à l'ancienne, la gamme de bières et l'engagement pour le territoire de Stéphanie Coulange, la responsable de cette brasserie.
Depuis 12 ans, *la Brasserie des Anges* brasse ses bières, à l'ancienne et avec passion : brassage manuel, cuisson au feu de bois dans des chaudrons en cuivre. La plupart des bières de la gamme sont médaillées au niveau régional, national ou international.



Stéphanie Coulange remplit « Le chaudron magique »... de la brasserie des Anges.

Une maître artisan passionnée

En 2025, la Chambre des métiers et de l'artisanat de la Corrèze a décerné le titre de « maître artisan » à Stéphanie Coulange. Elle se plaît à raconter son métier à travers les différentes étapes de fabrication de sa bière : « Je suis la seule femme en France à brasser à l'ancienne, à la force des bras, avec l'eau du massif des Monédières en utilisant des houblons et des malts sélectionnés. »
Elle poursuit : « La cuisson au feu de bois se fait dans un chaudron en cuivre, puis la fermentation en fûts de chêne. »
Stéphanie fabrique plusieurs types de bières (blondes, blanches, brunes ou ambrées), commercialisées dans des bouteilles de format 50 cl ou magnum. « Parce qu'une bière, ça se partage », estime Stéphanie.
La visite a lieu le mardi 27 octobre, à 11h30, au 3 place de la Chapelle à Chamboulive. Durée de la visite : environ une heure. Tarif : gratuit. Visite accessible aux personnes en situation de handicap. Réservation : vous pouvez réserver au 07.77.05.72.17, ou par e-mail : info@brasseriedesanges.com
Autres visites et dégustations les jours de brassage (le mardi à 11h30), ou encore, sur rendez-vous (autres créneaux possibles).

Chamboulive - Une nouvelle aventure autour de l'aire terrestre éducative

Après une première expérience réussie sur la zone des étangs, les écoliers chamboulivois sont très motivés pour commencer une nouvelle aventure. L'école de Chamboulive a donc décidé de repartir sur un nouveau projet d'aire terrestre éducative (ATE) sur un espace naturel situé à proximité de l'école. Les enfants apprendront à observer, connaître, comprendre et préserver le milieu naturel. Cette démarche leur permettra de devenir progressivement des acteurs de leur territoire en participant à la connaissance, à la préservation et à la valorisation de cet espace. Les élèves seront accompagnés par *la Ligue de l'enseignement - FAL 19*, structure référente en éducation à l'environnement, par les enseignantes qui assureront le suivi pédagogique du projet en l'intégrant aux apprentissages de la classe, par la commune de Chamboulive et les différents partenaires du projet. Le projet se déroulera sur deux années scolaires afin de permettre à tous les élèves de s'approprier progressivement cette aire terrestre éducative et de s'engager durablement dans sa préservation. Afin de financer ce projet, dont le coût s'élève à 4 000 €, l'école de Chamboulive lance un appel aux dons : « Nous avons besoin de vous pour récolter la somme de 500 €. » Un appel est donc lancé pour recevoir un don sur la plateforme « La trousse à projets ». Des dons éligibles à un crédit d'impôt.
Contact : Séverine Soularue, directrice de l'école de Chamboulive. Tél. : 05.55.21.60.14 ou 06.82.39.93.27.



Le panneau explicatif sur l'aire terrestre éducative de la zone des étangs communaux.

Saint-Jal - La solidarité plus forte que la violence



Les Saint-Jalois autour de Bernard Badefort et des conseillers municipaux ont témoigné de leur engagement en faveur de la solidarité, du respect et des valeurs de la République.

Les Saint-Jalois se sont réunis le lundi 19 octobre devant la mairie afin de témoigner de leur soutien aux élus, aux agents du service public, aux commerçants et aux habitants victimes des récentes violences et dégradations. Le maire Bernard Badefort, accompagné du conseil municipal, a tenu à remercier chaleureusement l'ensemble des participants pour leur présence et leur engagement en faveur de la solidarité, du respect et des valeurs de la République. À cette occasion, il a réaffirmé avec fermeté la condamnation des incendies, des pillages et des actes de vandalisme, qui mettent en danger les personnes, fragilisent les biens et portent atteinte aux institutions démocratiques. Il a été rappelé aussi la distinction entre le droit légitime de manifester, de contester, et les actes de violence qui sont inacceptables dans une démocratie. Le rôle essentiel de la mairie dans la vie des citoyens, symbole de la République, lieu de proximité, d'écoute et de service public au bénéfice de tous les citoyens a été réaffirmé. Le maire a enfin exprimé sa gratitude et sa reconnaissance envers les forces de l'ordre, les sapeurs-pompiers, les services de secours ainsi que toutes les personnes mobilisées pour protéger la population et garantir la sécurité de chacun. Ce rassemblement a permis de réaffirmer collectivement l'importance de préserver les valeurs qui nous unissent.

Saint-Clément - Un bilan positif pour le café associatif : le Café Clém

L'assemblée générale du *Café Clém* s'est tenue vendredi 16 octobre à Saint-Clément dans une ambiance conviviale, réunissant des adhérents autour de l'équipe dirigeante.
Le président, Éric Lascaux, a ouvert la séance en projetant une courte vidéo retraçant la riche année écoulée. Entre concerts, soirées thématiques et moments de partage, les images ont rappelé la belle dynamique qui anime le lieu.
Dominique Roucher, trésorier de l'association, a ensuite présenté le bilan financier. Avec des comptes dans le vert, la santé financière de l'association permet d'envisager l'avenir sereinement.
Des investissements ont notamment été réalisés dans du matériel de sonorisation et de lumière. Cet effort permettra d'offrir un meilleur accueil aux artistes et de garantir des animations de grande qualité.
Concernant la gouvernance, aucun renouvellement du conseil d'administration n'était à l'ordre du jour, les membres du bureau et du CA étant élus pour un mandat de deux ans.

Des rendez-vous à ne pas manquer

L'équipe a profité de l'occasion pour dévoiler un calendrier festif bien rempli pour les mois à venir. Au programme : samedi 31 octobre, Pizz'halloween, en partenariat avec Pizz'Anto ; jeudi 19 novembre, soirée du beaujolais nouveau ; dimanche 29 novembre, fête de la Saint-Clément ; samedi 19 décembre, soirée pull de Noël-Concert avec le groupe Hors Classe ; samedi 6 février, grande soirée dansante à travers le temps (des années 50 aux années 2020).
Présent lors de la réunion, Éric Bellouin, maire de Saint-Clément, a pris la parole pour saluer l'engagement des bénévoles et souligner l'importance du *Café Clém* dans l'animation et le lien social de la commune.
La soirée s'est clôturée autour du verre de l'amitié. Les organisateurs tiennent à remercier chaleureusement l'ensemble des personnes présentes ainsi que tous les adhérents pour leur soutien et leur fidélité.

Groupement paroissial de Seilhac

Samedi 24 octobre. À 18h30, messe à l'église de saint Clément.

Dimanche 25 octobre. 30e dimanche ordinaire, 11h, messe à l'église Notre Dame de Seilhac.

Chapelets. Mercredi 28 octobre, 15h, chapelet à l'église de Saint Clément. 18h30, chapelet à l'église de Seilhac dernière partie du rosaire pour la Paix avec les mystères glorieux.

Saint-Jal

Soirée contes. Proposée par l'*Amicale laïque* vendredi 13 novembre à 20h30 à la salle des fêtes, avec Clément Bouscarel, conteur paysan. Nourri depuis l'enfance par les récits des anciens et les traditions paysannes, il fait vivre, à travers ses contes, les racines, les valeurs et l'imaginaire de son pays. « Conter, c'est transmettre une mémoire, faire vivre un patrimoine et rappeler l'importance de savoir d'où l'on vient pour mieux comprendre où l'on va. Car le conte, universel et intemporel, ne connaît ni frontières ni époques : il se transmet de bouche à oreille », explique-t-il. Tarif : 10 €.

Saint-Jal - Une équipe triomphe, l'autre s'incline pour les footballeurs

Dimanche 18 octobre, l'équipe B de Saint-Jal rencontrait l'équipe C d'Allassac-St-Viance. Dès le début du match, le niveau s'est avéré équilibré. Les deux équipes se procurent des occasions sans parvenir à concrétiser. Il faudra attendre la 32e pour voir les visiteurs ouvrir le score. Mais les Saint-Jalois réagissent immédiatement puisque Steph inscrit un penalty à la 33e et remet les deux équipes à égalité. Juste avant la pause, à la 45e, Ibrahim inscrit un nouveau but et permet à Saint-Jal de prendre l'avantage. Les joueurs rentrent aux vestiaires sur le score de 2-1. Au retour des vestiaires, les deux équipes sont motivées. À la 52e, sur un joli centre de Hassan, Farsi vient inscrire le troisième but saint-jalois. La rencontre se poursuit avec un jeu qui reste équilibré, comme en première période. L'équipe adverse inscrit son deuxième but à la 70e. Les Saint-Jalois ne lâchent rien et le score restera inchangé jusqu'au coup de sifflet final. Victoire de l'équipe B de Saint-Jal : 3-2.
Juste après le match de l'équipe B, l'équipe première recevait l'équipe A d'Albussac - Neuville. Le match commence très fort puisque Alex W. inscrit le premier but de la rencontre dès la 1re minute et permet à Saint-Jal de prendre rapidement l'avantage. Malheureusement, l'équipe adverse revient au score dès la 17e minute, mais les Saint-Jalois ne lâchent rien. À la 45e minute, Félix inscrit le deuxième but saint-jalois et redonne l'avantage à l'équipe A juste avant la pause. Mi-temps : 2-1 en faveur de Saint-Jal. Malheureusement, la seconde période s'avère plus compliquée. Malgré leurs efforts, les Verts et Blancs ne parviennent pas à marquer et encaisseront deux buts aux 60e et 62e minutes. Le score n'évoluera plus jusqu'au coup de sifflet final. Défaite 2-3 de l'équipe A. Malgré cette défaite, St-Jal conserve sa première place au classement.



L'équipe B au FC Saint-Jal l'a emporté sur Allassac-Saint-Viance.

Chamberet - L'accordéon s'invite à l'école avec Sébastien Farge



Sébastien Farge a joué de l'accordéon aux élèves de l'école de Chamberet.

Les élèves de l'école de Chamberet ont vécu un moment musical inoubliable en compagnie de Sébastien Farge. Passionné depuis sa plus tendre enfance et lauréat de nombreux prix régionaux, nationaux et internationaux, cet accordéoniste accompli a partagé sa passion avec les enfants. Le musicien a expliqué de façon ludique l'histoire de l'accordéon et son évolution en faisant participer les jeunes, qui se sont pris au jeu en posant des questions. Sébastien Farge a également fait une démonstration des différents accordéons pour le plus grand plaisir des élèves. Les enfants ont même pu tester un petit accordéon, de quoi faire naître de futures vocations !

Chamberet

Association sportive Chamberet Treignac (ASCT). U13 (2) : défaite contre Égletons (2) 10 à 1. U14 Ligue : défaite par forfait à Trélissac en Challenge Nouvelle-Aquitaine 3 à 0. U17 (1) : victoire contre Ajax 3 à 1. Seniors féminines : défaite en coupe du Limousin A11 à Sauviat 3 à 0. Seniors D3 : défaite contre Égletons 5 à 3. Dimanche 25 octobre, seniors D3, match à Lapleau à 15h.

Treignac - Les bâtiments communautaires de la Veyrière ont été inaugurés

Les bâtiments communautaires de la Veyrière, sur la commune de Treignac, viennent d'être inaugurés en présence de nombreuses personnalités locales.
À cette occasion, c'est bien entendu Philippe Jenty, président de la communauté de communes Vézère-Monédières-Millesources, qui a présenté ce grand projet communautaire.
« À l'origine de ce projet, une réflexion sur l'aménagement de cette zone d'activité avec l'acquisition par la communauté de communes d'une parcelle inoccupée de 5 000 m². Afin d'optimiser au mieux le terrain, nous avons construit deux bâtiments, lançait le président. Le premier nous permet d'accueillir le service déchets et également l'entreprise de transports Transdev. De locataire d'un bâtiment auparavant, nous devenons à la fois propriétaire et bailleur. En effet, nous avons réalisé un partenariat étroit entre une collectivité territoriale et une entreprise privée. Une mutualisation de moyens avec une mise en commun de bureaux, salle de réunion mais aussi de parking, station de lavage dans un lieu adapté, fermé et sécurisé ».
« Concernant l'aire de lavage, un système d'alimentation en eau avec la récupération des eaux de drainage du terrain dans une citerne, évite le prélèvement sur le réseau communal d'eau potable ce qui aujourd'hui revêt toute son importance », notait l'élu.

Pour le développement économique

En ce qui concerne le second bâtiment, celui-ci « répond à un engagement fort de notre conseil communautaire ; l'accueil d'entreprises et le développement économique. Ce bâtiment mis à la location a été pensé pour accueillir et servir de tremplin aux projets de nos entrepreneurs.



Les autorités ont salué la réalisation de ce grand projet communautaire.

En mettant à disposition des locaux modulables pour être facilitateurs pour la création d'emplois locaux et le tissu économique de notre bassin de vie. Enfin, je ne peux pas parler de ces bâtiments sans souligner leur signature environnementale ».
Ces deux structures ont une couverture mise en location à un exploitant de panneaux photovoltaïques. « À l'heure où les questions de sobriété et de souveraineté énergétiques s'imposent à tous, notre collectivité montre l'exemple. Nous transformons nos contraintes en opportunités en produisant une énergie propre, locale et décarbonée. C'est la preuve concrète que l'échelon intercommunal est le bon niveau d'action pour réussir la transition écologique », concluait Philippe Jenty.
Puis le président ne manquait pas de remercier « l'État et le Département qui, grâce à leurs soutiens financiers, ont permis la réalisation de cet investissement ». En rappelant ensuite : « Au-delà de cet investissement à Treignac, nous avons un projet d'atelier relais sur la zone de Soudaine-Lavinadière qui va sortir de terre dans les semaines qui viennent. Celui-ci sera couvert également de panneaux photovoltaïques et l'électricité produite permettra d'alimenter nos locaux (siège, médiathèques, tiers lieux afin de réduire nos coûts de chauffage et de sortir de l'énergie carbonée. »

Groupement paroissial de Treignac, Chamberet, Le Lonzac

Vendredi 23 octobre. 18h, messe à Chamberet.
Samedi 24. 16h, messe à l'Ehpad de Treignac. 18h, messe à Lestards.
Dimanche 25. 9h30, messe à Chamberet. 11h, messe à Treignac.
Samedi 31. 15h30, messe à l'Ehpad de Treignac. 17h, messe à Affieux.
Inscriptions au catéchisme. Abbé Michel Samba au 06.11.99.29.78, Monique Griesman au 06.33.73.75.94.
Aumônerie. Mme Foujanet au 05.55.98.07.39.

Madranges

Halloween. Le comité des fêtes organise une soirée d'Halloween ce samedi 31 octobre, à 19h30, à la salle des fêtes, à Chamberet. Au programme : chasse aux bonbons dès 17h30 devant la mairie. Seront également proposés hot-dog, punch, musique, jeux divers et bonbons à volonté !

Uzerche

Service de garde. Médecin : 15. Pharmacie de garde : 32 37.

Cinéma. Vendredi 23 octobre, à 10h30, *Les beaux jours*. À 15h, *Les enfants de La résistance*. À 21h, *Ducobu & le fantôme de Saint-Potache*. Samedi 24 octobre à 21h, *Digger.* Dimanche 25 octobre à 15h, *Ducobu & le fantôme de Saint-Potache*. Lundi 26 octobre, à 10h30, *Les Beaux Jours*. À 20h30, *Notre Salut.* Mercredi 28 octobre, à 15h, *Mochy. À* 20h30, *Leurs Champs du Cœur*. Jeudi 29 octobre, à 10h, *Mochy.* À 15h, *Heart Of The Beast.* Jeudi 29 octobre, à 21h, *Mochy*. Vendredi 30 octobre, à 15h, *Mochy*.

Résultats sportifs. En coupe de France séniors départementale, Uzerche Hand Ball 23 ABC Hand Ball 49.

Un accueil occasionnel à la crèche. Saviez-vous que la crèche *L'Île aux Rêves*, située rue des Buges à Uzerche, peut aussi accueillir votre enfant pour quelques heures seulement ? Parfois méconnu des familles, l'accueil occasionnel constitue pourtant une solution bien pratique pour répondre à un besoin ponctuel de garde. Rendez-vous médical, entretien d'embauche, démarche administrative, imprévu ou simplement quelques heures de répit : les parents peuvent confier leur enfant à la crèche pour quelques heures, une demi-journée ou une journée entière, en fonction des places disponibles. Pour les tout-petits, c'est aussi l'occasion de découvrir en douceur la vie en collectivité, de jouer avec d'autres enfants et de développer leur autonomie, dans un environnement adapté et sous la responsabilité de professionnels de la petite enfance. La crèche est ouverte du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30, rue des Buges à Uzerche. Pour connaître les disponibilités et organiser un accueil occasionnel, contacter l'établissement au 05.55.98.12.55.

Uzerche - La population réunie pour défendre les valeurs de la République

Ce lundi 19 octobre, une cinquantaine d'Uzerchoises et d'Uzerchois ont répondu à l'appel de Catherine Chambras, maire d'Uzerche, en se rassemblant à midi devant la mairie de la Perle du Limousin. Ce rendez-vous faisait écho à l'appel national de l'Association des maires de France (AMF), après les violences qui ont frappé plusieurs villes françaises le 17 octobre, notamment à Limoges, où la mairie a été incendiée.
Entourée d'élus municipaux, d'agents de la collectivité et d'habitants, Catherine Chambras a donné lecture de la déclaration des maires de France, exprimant la solidarité des communes envers les collectivités touchées, leurs agents, les commerçants et les habitants victimes des violences.
Dans son communiqué, l'AMF rappelle la portée de ces attaques contre les institutions républicaines : « Incendier une mairie, agresser ses agents, les menacer de mort comme à Limoges, sont des actes qui vont bien au-delà du symbole. » L'association y voit une atteinte à « ce que nous avons en commun de plus précieux : la paix civile et nos libertés publiques fondamentales ».
Catherine Chambras a également rendu hommage aux forces de l'ordre, aux services de secours et aux agents communaux mobilisés, tout en rappelant que les violences ne doivent pas empêcher l'exercice pacifique des libertés d'expression et de manifestation.
Enfin, l'AMF appelle chacun à prendre ses responsabilités et à contribuer à l'apaisement : « Nous devons mobiliser la force civique de notre pays, bien plus puissante que ceux qui sèment le chaos. »
À Uzerche, ce rassemblement symbolique a permis aux participants de témoigner collectivement de leur attachement aux valeurs républicaines, à leurs institutions et au vivre-ensemble, tout en exprimant leur solidarité avec les communes durement touchées, avant d'entonner la Marseillaise venue clore ce temps fort.



Catherine Chambras, maire d'Uzerche, a lu le communiqué de l'Association des maires.

Les Trois-Saints - Une 4e fête des cucurbitacées le dimanche 25 octobre

Après avoir réuni quelque 210 curieux l'an dernier, la Fête des cucurbitacées revient pour une quatrième édition, dimanche 25 octobre, au foyer rural de Saint-Ybard. Organisée par l'association *Culture, loisirs et patrimoine*, la manifestation se déroulera, de 10 h à 17 h, autour de ces fruits parfois étonnants et de leurs multiples usages.
Les nombreux bénévoles s'activent déjà à sa préparation. Parmi eux, Michel et Madeleine Marsalet, qui encadrent la confection de l'incontournable soupe au butternut ou à la citrouille, qui sera proposée à la vente aux visiteurs à l'heure du déjeuner.
Comme chaque année, jardiniers amateurs et professionnels exposeront leurs plus beaux spécimens. Mais cette édition s'enrichit d'un marché de producteurs locaux.
Parmi les exposants ayant déjà confirmé leur venue, Michel Pinet et Christelle Renaudie, producteurs à Saint-Ybard, déjà présents l'année dernière pour présenter leur travail autour des citrouilles.
Seront également présents Christelle Besse-Jubertie, productrice de légumes et de champignons en agriculture biologique à Saint-Martin-Sepert, Laurent et Annick Maligne, producteurs de pommes, de poires et de leurs dérivés à Saint-Pardoux-Corbier. Christophe Faye et Laurent Dorey, de Saint-Ybard, proposeront leurs productions respectives de miel et de pâtisseries.
Jocelyne Pinaud, qui encadre la section relooking de meubles de l'association, présentera également une sélection des créations réalisées dans son atelier, disponibles à la vente.
La journée fera aussi la part belle aux animations. De grands jeux en bois, destinés aux enfants comme aux adultes, seront proposés tout au long de la journée et animés par Audrey Kermarec, de la ludothèque itinérante *Bilboquet en vadrouille*. De quoi retrouver l'esprit convivial et familial qui caractérise la manifestation, entre découverte, marché de producteurs locaux, gastronomie et divertissement.

Entrée libre et gratuite. Renseignements auprès de Laurence Gerbe au 06.70.58.25.53.

Salon-la-Tour

Jeux de société. Une matinée jeux de société est organisée avec la *Case départ* le samedi 7 novembre, de 10h à 12h à la bibliothèque de Salon-la-Tour. Entrée libre. Ambiance conviviale garantie. Plus d'informations au 05.55.98.88.13.

Octobre rose. Marche solidaire organisée à Salon-la-Tour dans le cadre d'octobre rose le samedi 24 octobre de 12. Trois circuits de 2km, 4,5km ou 8km seront proposés, la participation est de 5€. L'intégralité des profits sera reversée à la Ligue contre le cancer qui sera présente sur la matinée pour la vente de goodies. Des plateaux de charcuterie seront également proposés à la vente. Vente de goodies toute la matinée. Inscription 9h. Départ 9h30. Participation 5€. Gratuit -10 ans. De 12h à 14h. Buvette et vente de plateau de charcuterie sur place. Les bénéfices de la journée seront reversés à l'association de lutte contre le cancer du sein. Plus de renseignements au 06.48.47.47.72.

Meilhards

Sapins de Noël. L'association des parents d'élèves de La Porcherie-Meilhards organise une vente de sapins de Noël cultivés en Nouvelle-Aquitaine, sans désherbant, ni pesticide. Nordmann coupé, épicéa coupé 80/100 : 17€, 14€. 100/150 : 23€, 18€. 150/200 : 30€, 22€. 200/250 : 41€, 26 € Pots : Nordmann 100/150, 37€. Épicéa 100/150, 27 €. Bûche en bois pour pied de sapin : 4€ Date limite de réservation, le lundi 10 novembre. Toute réservation non accompagnée du règlement ne pourra être prise en compte. Bon de commande à retourner soit dans le cahier des enfants soit aux mairies de La Porcherie/Meilhards soit par sms à Laura au 06.77.97.89.65.

RÉDACTION

Céline KOMPA
15, rue Fernand-Alibert - 19100 Brive
c.kompa@laviecorrezienne.com
05 55 24 61 51

SERVICES DE GARDE

Médecin : composer le 15
Pharmaciens : en dehors des heures d'ouverture, contactez le commissariat au 05 55 96 11 29
Pompiers : 18
Samu : 15
Police : 05 55 21 72 00
Gendarmerie : 05 55 21 50 50

Ussel en bref

Conseiller numérique

Afin de mieux répondre aux besoins des habitants, la ville d'Ussel fait évoluer les horaires d'accueil de son dispositif Conseiller numérique. Depuis le 1er septembre, quatre nouveaux créneaux d'accueil en soirée sont proposés : le mardi de 17h à 18h et de 18h à 19h ; le mercredi de 17h à 18h et de 18h à 19h. Ces nouveaux créneaux viennent compléter les permanences déjà existantes (lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h).

Entraide et Loisirs

L'association *Entraide et Loisirs* tiendra son assemblée générale le vendredi 16 octobre à 17h à la salle Jean-Ferrat. Tous les adhérents sont concernés par ce rendez-vous annuel où ils peuvent exprimer leur avis, mais aussi les non-adhérents qui souhaitent s'informer avant une éventuelle inscription.

Cyclotouristes des Monédières

La sortie hebdomadaire du club des cyclotouristes des Monédières aura lieu le samedi 24 octobre au départ d'Ussel parking du square Henri-Dunant à 13h45. Itinéraire : Ussel La Serre, Chaumerliac Chirac, Liginiac, Chantegril Roche le Peyroux Saint Julien , Sarroux Le Chassang les Alouettes, Cros, Saint Bonnet, Saint Exupéry, Ussel (64 km). Renseignements : 06.84.72.91.69 ou https://cyclomonedieresussel.wixsite.com/ct-monediers

Galerie Aigua da Rocha

La galerie usselloise accueille l'exposition des œuvres de Christiane Buisson, du 26 octobre au 14 novembre. Vernissage le 31 octobre à partir de 10h. Horaires d'ouverture de la galerie : du lundi au samedi, de 10 à 12h et de 14h à 17h30.

Ussel - Un ultra-traileur corrézien boucle l'une des courses du Grand raid à La Réunion

USSEL - Le Corrézien Lionel de Miranda a bouclé l'une des courses à pied du Grand raid de l'Île de la Réunion : le trail du Bourbon, 106 km pour 6 200 mètres de dénivelé positif.

Voilà des mois qu'il s'entraîne dans les pentes raides de la vallée de la Diège à Ussel avec un objectif en tête : gravir les sommets réunionnais le plus rapidement possible le 16 octobre. Pari réussi pour Lionel de Miranda, qui est venu à bout du trail des Bourbons du Grand Raid de la Réunion la semaine dernière.

Un autre Corrézien dans les dix premiers de la Diagonale

Avec un temps de 22h11, l'ultra-traileur usselois boucle son périple en moins d'heures que prévu et se classe 159e (sur 1 317). Une prouesse pour le trentenaire dont le prochain objectif pourrait être la mythique Diagonale des fous, la traversée de l'île. À noter également que le Corrézien d'origine Romain Gillie a quant à lui réussi l'exploit de boucler cette Diagonale des fous en 26h36 et de se classer 8e de la course la plus difficile du monde !



Lionel de Miranda sur l'un des chemins mythiques de La Réunion.

Jérémy TRUANT (CLP)

Sports en bref

L'Élan à l'assaut du trail des Templiers de Millau

Samedi, au Trail des Templiers à Millau, Charline Bise remporte le VO2 trail en bouclant les 17 km, avec 700 m de D+, en 1h32'20". Elle confirme son retour en grande forme en s'imposant avec aisance et plus de 7 mn d'avance sur la 2e. Pour ne pas être en reste, son frère Yanis s'est classé en 19e position d'une course masculine d'une grande densité en 1h24'42". Dimanche, retour une dernière fois sur la piste avec la finale nationale des interclubs avenir à Vineuil près de Blois. Trois élans avaient trouvé place dans l'équipe de Corrèze Athlé.
Bravo à Constance Roudaut qui explose son record en bouclant le 1500m en 5'25". Félicitation également à Romain Dutheil classé 3e sur la même distance en 4'09". Enfin, Lubin Flamment monte sur la 2e marche du podium du 2000m steeple en 6'04". Corrèze Athlé se classe 10e de ce championnat de France de Nationale 2.



Ussel - Camille Sirieix Betirac s'impose logiquement à Ceyrat

Ce dimanche 18 octobre, à l'occasion du Tournoi Européen Label Excellence Cadets de Ceyrat (Puy-de-Dôme), Camille Sirieix Betirac (-90 kg) confirme sa place de numéro 1 à la Ranking Judo en remportant le tournoi !
Camille remporte ses deux premiers combats par ippon, avec une très belle maîtrise. En demi-finale, il réalise un magnifique kata-guruma, qui lui permet de décrocher sa place en finale ! En finale, Camille livre un combat parfaitement maîtrisé. Une domination qui lui permet de marquer et de s'imposer pour décrocher la médaille d'or ! Une belle performance, qui récompense son travail. Voici les coachs pour cette manifestation : Benoît Sournat, Sébastien Fonmartin et Laurent Rastier.
Plusieurs licenciés du club ont participé à la Marche pour Octobre Rose à Ussel (Ponty) le 18 octobre.
Lors du tournoi régional cadets de Coulounieix-Chamiers dimanche dernier : Bogdan Simonov réalise de beaux combats dans une catégorie regroupant des cadets 2e et 3e année. Il décroche une belle 7e place.
Nathan Lavialle Chillon, de son côté, participait



uy

à sa toute première compétition en catégorie cadets, en tant que cadet 1re année. Pas de médaille mais une belle expérience.

Essai gratuit lors de la rentrée pour les enfants (dàs 3 ans et demi) et adultes : Sébastien Fonmartin (06.19.92.27.65).

Ussel - Cinquante-trois jeunes en stage sur les tatamis tullistes



judo

Le dojo de Tulle à accueilli un stage de judo destiné aux Benjamins et aux Minimes Corréziens. Dirigé par Adil Fikri, conseiller technique fédéral interdépartemental (Corrèze/Dordogne/Charentes), Sébastien Fonmartin et Nidhal Belgacem.

Ce stage a regroupé 53 judokas, venus de 9 clubs : Égletons, École Tulliste, JC Objat, JC Donzenac, JC Meyssac, JC du Plateau Bortois, JC Ussel, UJ Brive et Vigilante Malemort. Un bon entraînement avant les premières compétitions de la saison 2026/2027.



En paroisses

Samedi 24 octobre. 9h, Meymac, chapelet suivi de la messe. 11h, messe à Saint-Pardoux-la-Croisille. 18h, messe à Sornac, Soursac et Confolent-Port-Dieu.

ATTENTION. Passage à l'heure d'hiver.

Dimanche 25. 9h15, Saint-Bonnet-près-Bort, messe. 9h30, messe à Peyrelevade et Sarran. 10h30, Neuvic, messe. 11h, messe à Égletons, Meymac et Ussel.

Mardi 27. 18h, Ussel, messe.

Mercredi 28. 10h30, Bugeat, adoration. 18h, messe à Égletons et Ussel.

Jeudi 29. 18h, Ussel, messe.

Vendredi 30. 18h, messe à Saint-Yrieix-le-Déjalat et Ussel suivie de l'adoration. Les Vendredis de Neuvic : 15h, chapelet de la Miséricorde divine ; 15h45, confession ; 16h30, adoration du saint sacrement ; 17h30, messe.

Samedi 31. 9h, Meymac, chapelet suivi de la messe. 17h, messe à Vaux, Bugeat et Chaveroche. 18h, messe à Soursac et Liginiac. Bénédiction des cimetières : 15h, Saint-Angel ; 15h30, Sérandon ; 15h45, Alleyrat et Saint-Victour ; 16h15, Margerides et Roche-le-Peyroux ; 16h30, Chaveroche ; 17h15, Liginiac ; 18h, Bugeat.

Dimanche 1er novembre. 9h15, Eygurande, messe, puis bénédiction du cimetière à 10h30. 9h30, messe à Marcillac et Sornac. 10h30, Neuvic, messe. 11h, messe à Égletons, Meymac et Ussel. Bénédiction des cimetières : 9h30, Ussel ; 11h15, Aix ; 11h30, Neuvic ; 15h, Meymac, Sainte-Marie-Lapanouze et Saint-Étienne-aux-Clos ; 15h30, Saint-Étienne-la-Geneste ; 15h45, Merlines ; 16h, Chirac-Bellevue ; 16h30, Monestier-Merlines.

Lundi 2. 10h30, Neuvic, messe. 11h, messe à Meymac et Ussel. 18h, messe à Égletons. Bénédiction des cimetières : 15h, Palisse ; 15h30, Lamazière-Basse ; 16h, Saint-Hilaire-Luc.

Bort-les-Orgues - Caroline Moreau expose ses aquarelles au château de Val

Les aquarelles de Caroline Moreau sont à découvrir salle Jean-Marais au château de Val jusqu'au 26 octobre. Des œuvres inspirées principalement de la nature, entre harmonie des traits et des couleurs.
Née à Aix-en-Provence, passée par le Vaucluse, la Savoie et le Limousin, c'est finalement à Bort-les-Orgues que Caroline Moreau a posé ses valises il y a trois ans. Artiste dans l'âme depuis son enfance, elle prend en 2013 la décision de placer la peinture au centre de son existence, comprenant alors que la création est une part indissociable de son identité.
Formée auprès d'artistes reconnus, elle parfait sa technique au fil du temps et se consacre pleinement à son médium de prédilection : l'aquarelle. « Cette technique permet d'obtenir une transparence des couleurs grâce aux pigments et à l'eau », explique-t-elle, pointant du doigt un des quarante tableaux exposés de différents formats.
Pour certaines œuvres, elle intègre des pigments granulés de jade ou d'améthyste. Son inspiration est essentiellement tirée de la nature. Elle fusionne dans son travail ses rêves et sa perception du monde. Rien de heurté, une harmonie des traits et des couleurs. Une recherche d'unité qui l'amène en 2019 à la création d'un petit personnage baptisé Filo. Une sorte de petit lutin à vélo. « J'ai à cœur de planter des graines de bonheur, d'aller à l'essentiel, de remettre un peu de poésie dans nos yeux, en toute humilité », confie-t-elle.
Un brin d'enfance qui rend la présentation de ses œuvres douces et apaisantes. « Cette exposition intitulée « De l'urgence de ralentir » s'articule autour de quatre thèmes, énumère



Les aquarelles de Caroline Moreau, visibles salle Jean-Marais jusqu'au 26 octobre, sont inspirées principalement de la nature.

Caroline Moreau : avec le Château de Val, c'est « Ambiances » ; autour de l'amandier, « Renouveau » ; il y a aussi la série « Contemplation et présence », mais également la série « Filo, sur son P'tit Vélo sème la joie » ».
Cet événement culturel, organisé par la ville de Bort-les-Orgues, se conjugue parfaitement avec les tableaux de marqueterie créés par Martine Perry. À voir jusqu'au 26 octobre, tous les jours (sauf le mardi) de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Contact 04.71.40.30.20 (château de Val) ou 05.55.46.17.60 (mairie de Bort-les-Orgues).

Bort-les-Orgues - Une première saison réussie pour le camping Onlycamp

Le Syndicat mixte de l'aménagement touristique du lac de Bort (Smat) avait vendu il y a quelques mois le camping des Aubazines au groupe Huttopia. La structure, exploitée sous la marque Onlycamp, a connu une bonne première saison. Le camping des Aubazines bénéficie d'un cadre naturel exceptionnel, face au lac et à seulement quelques minutes du château de Val. Un environnement qui correspond pleinement à l'esprit Onlycamp : un camping nature, simple et convivial, qui permet de profiter du territoire tout en préservant l'identité du site. « Après un début de saison assez timide, la fréquentation s'est renforcée à partir du 10 juillet et est restée très satisfaisante jusqu'au 25 août. Le mois de septembre a été un peu moins actif », analysent Olivier et Véronique Larousse qui assurent la responsabilité de plusieurs établissements de ce réseau dans la région. Malgré les épisodes de canicule de l'été, la proximité du lac a permis de conserver une certaine fraîcheur, notamment la nuit, ce qui a été particulièrement appréciable pour les campeurs.

Des vacances à vivre en famille

« Durant juillet et août, nous avons volontairement privilégié les animations réunissant parents et enfants plutôt que de proposer un club enfants », détaille Olivier Larousse. L'objectif ? « Permettre aux familles de partager leurs vacances et également de créer des liens entre elles. »
Chasse au trésor, concert live, ateliers créatifs et peinture, olympiades, sorties nature en famille… ces rendez-vous ont rencontré un réel succès. La truffade organisée une fois par semaine est également devenue un moment fort du camping, réunissant 80 à 85 personnes par soirée dans une ambiance festive. « Nous souhaitons que le camping participe directement à l'économie locale. On travaille donc autant que possible avec les producteurs, artisans et entreprises du secteur : boulangerie, pâtes fabriquées en Auvergne, bières locales, glaces artisanales de la Ferme de la Lune… », complète Véronique Larousse.
Les salariés sont également recrutés localement. Cette démarche va au-delà des produits proposés au camping. « Notre rôle est aussi de faire découvrir le territoire et ses acteurs : restaurateurs, producteurs, professionnels des activités de pleine nature et sites touristiques. Nous nous aidons



Le camping des Aubazines bénéficie d'un cadre naturel exceptionnel face au lac.

beaucoup du site internet de l'office de tourisme de Haute Corrèze pour proposer un large éventail d'activités. L'objectif est de donner envie aux vacanciers de rester plusieurs nuits et de profiter pleinement de la région », ajoute le couple de responsables multisites.

Un espace de jeux pour enfants

Onlycamp souhaite « proposer des campings à taille humaine qui conservent chacun leur identité. L'accueil se veut souriant et chaleureux ». Avec des emplacements nature et au calme, sanitaires particulièrement soignés, petit comptoir café et, selon les établissements, snack ou food-trucks conservent avant tout l'esprit camping. Cette philosophie se retrouve également dans les hébergements. Tentes, caravanes, tiny houses (petites maisons écologiques en bois) et autres hébergements prêts à camper proposent différents niveaux de confort, avec ou sans sanitaires, afin de rester accessibles à différents budgets. Et pour 2027 ? « On souhaite poursuivre l'amélioration du camping des Aubazines tout en conservant son caractère naturel », confient Olivier et Véronique Larousse. Parmi les projets prévus figurent la création d'un petit espace de jeux pour les enfants, et l'installation de quatre nouvelles tentes lodges avec sanitaires. « Notre ligne directrice restera la même : préserver la nature et l'authenticité du camping, proposer des vacances accessibles et simples, faire découvrir le territoire et contribuer à faire vivre son économie locale », conclut le couple.

Pour réserver : www.les-aubazines.com ou www.onlycamp.fr. Tél. : 06.95.38.25.57.

Bort-les-Orgues - Les diplômes du brevet remis aux collégiens de Marmontel



Les « anciens » élèves de 3e du collège Marmontel ont reçu le diplôme national du brevet lors d'une cérémonie républicaine le vendredi 2 octobre.

Une cérémonie de remise du diplôme national du brevet (DNB) a eu lieu le vendredi 2 octobre au collège Marmontel de Bort-les-Orgues. Les jeunes lycéens sont revenus dans leur ancien établissement afin de se voir remettre ce premier sésame de leur vie scolaire. Sylvette Dohet, conseillère principale d'éducation ; Myriam Jouve, secrétaire générale et Christelle Planeix, professeure de français étaient présentes à cette occasion. De nombreux parents avaient également fait le déplacement. Chaque lauréat a été appelé par le principal adjoint, Hervé Raïa, et s'est vu remettre son diplôme, mais aussi le relevé des notes de l'examen. Lors de la session de juin dernier, 36 collégiens sur 45 candidats ont obtenu leur brevet, parmi lesquels 25 avec mentions : un très bien avec félicitations du jury, trois très bien, six bien et quinze assez bien.

Bort-les-Orgues - Le 26e salon antiquités-brocante aura lieu les 31 octobre et 1er novembre

SALON - Trente-quatre antiquaires de toute la France donnent rendez-vous aux chineurs à Bort-les-Orgues ce week-end des 31 octobre et 1er novembre.

Samedi 31 octobre et dimanche 1er novembre, la commune de Bort-les-Orgues accueillera le 26e salon antiquités brocante au grand hall municipal Joseph-Lachaze. Collectionneurs et particuliers sont attendus en masse aux confins de l'Auvergne et du Limousin. « Trente-quatre professionnels issus de toute la France, dont un noyau d'habitués et des nouveaux, sont d'ores et déjà inscrits pour ce traditionnel rendez-vous au pied des Orgues », annonce Philippe Dubernard, le président de l'association *Salon Antiquités Brocante Bort-Artense* (Sabba).
C'est avec une certaine sérénité que les quinze bénévoles préparent ces deux journées qui seront accompagnées d'un salon des collectionneurs et des bouquinistes. « C'est une manifestation qui est désormais bien rodée, poursuit le président. Cette année, nous mettrons chaque jour en jeu une bourse de 10 pièces en argent à gagner. » Depuis la première édition en 2000, le public s'est fidélisé et les vendeurs aussi. Ces derniers viennent d'un peu tous les horizons, parfois lointains, et ils savent que le salon de Bort-les-Orgues est de grande qualité.

Des professionnels reconnus

Comme à chaque fois, une impression de raffinement accroche le visiteur dès son entrée dans le hall. Stands soigneusement décorés, avec méticulosité et sans artifices, objets ou meubles savamment disposés pour être mis en valeur. Chacun rivalise pour donner au chaland l'image d'une profession parfaitement maîtrisée.
C'est l'un des points forts de l'événement bortois, souligne Philippe Dubernard. « Il n'y a pas de place pour les marchands de tapis, rappelle-t-il. Les exposants sont tous des professionnels reconnus. Nous sommes très stricts sur la sélection. » Un choix simplifié par les rapports de confiance et d'estime que les organisateurs ont su développer et pérenniser au fil des ans.
« Il y a toujours des nouveaux vendeurs, explique le responsable. Certains habitués ont stoppé leur activité ou ne se déplacent plus aussi facilement. Pourtant, les rangs restent serrés car ils passent le mot à leurs collègues qui décident de venir expérimenter Bort-les-Orgues. » Il faut dire que l'accueil réservé dans le chef-lieu de canton de la Haute-Dordogne recueille depuis toujours l'unanimité des exposants.
« Ils font tout pour nous faire plaisir », déclaraient l'an passé François Chanut et Mickael De Barros, antiquaires dans le Puy-de-Dôme qui sont des familiers du salon depuis sa création. Accueil personnalisé, petits services rendus, pot d'accueil chaleureux et plateau-repas sont les atouts que les bénévoles mettent au service de leurs hôtes.

Des objets authentifiés

Les amoureux de l'ancien et du beau ne s'y trompent pas. Ce salon est l'endroit où il faut venir pour la découverte d'un objet, d'un livre, d'un bijou ou d'un meuble, ou pour la simple recherche d'un coup de cœur. « Il s'agit vraiment d'une belle manifestation pour les chineurs, les collectionneurs, les férus d'antiquités et les amateurs d'art », conclut le président.
Pour la troisième année consécutive, les objets présentés et proposés à la vente seront authentifiés sous la responsabilité d'un expert en la personne de Guillaume Rullier, antiquaire et expert à Poitiers. Nouveauté pour cette édition, la Corrézienne Sarah Albrand, installée à Meymac, animera le samedi de 9h30 à 11h30 un atelier d'initiation consacré à la restauration de peintures (15 € par personne et 10 € en tarif réduit sur réservations au 06.76.12.62.54), et donnera à 14h30 une conférence sur la rénovation des peintures de la cathédrale Notre-Dame de Paris à laquelle elle a participé.
À noter, le bureau de la Sabba est composé de Philippe Dubernard, président ; Éric Chemin-nade, vice-président ; Graciella Wespisser, trésorière ; Éric Donner, trésorier adjoint ; Christelle Andrieux, secrétaire ; Nathalie Donner, secrétaire adjointe.



François Chanut et Mickael De Barros, antiquaires dans le Puy-de-Dôme, sont des habitués du salon depuis sa création en 2000.

Ouvert pendant les deux jours non-stop de 9h30 à 18h. Buvette et Food-truck sur place. Entrée : 3€. Renseignements au 06.36.10.02.59.

Bort-les-Orgues

Service de garde. Docteur au 15. Pharmacie du Soleil au 05.55.96.01.86.

Office. Messe dimanche 25 octobre à 11h.

Cinéma. *Ducobu,* vendredi 20h30. Samedi 20h30. Dimanche 17h. *Notre Salut,* samedi 20h30. Dimanche 17h. Lundi 20h30. *La maison de nos rêves,* lundi 20h30. *Riz amer,* vendredi 20h30.

Foire. La prochaine se tiendra place Marmontel mardi 27 octobre.

Décès. D'Yvette Picard veuve Benassit, 89 ans.

26e salon antiquités brocante. Samedi 31 octobre et dimanche 1er novembre, la commune de Bort-les-Orgues accueillera le 26e salon antiquités brocante au grand hall municipal Joseph-Lachaze. La Corrézienne Sarah Albrand, installée à Meymac, animera le samedi de 9h30 à 11h30 un atelier d'initiation consacré à la restauration de peintures (15 € par personne et 10 € en tarif réduit sur réservations au 06.76.12.62.54). Elle proposera à 14h30 une conférence sur la rénovation des peintures de la cathédrale Notre-Dame de Paris à laquelle elle a participé. Ouvert pendant les deux jours non-stop de 9h30 à 18h. Buvette et restauration rapide sur place. Entrée : 3 €. Renseignements au 06.36.10.02.59.

Visites du barrage. Le barrage de Bort-les-Orgues est le plus important barrage de la Haute-Dordogne. En octobre, Tourisme Haute Corrèze propose la découverte de ce site industriel à travers trois activités : visite guidée payante de l'intérieur du barrage ; visite libre et gratuite de l'espace EDF Odysselec (espace ludique et interactif sur l'histoire du barrage et les énergies) ; jeu payant « Mission Turbine », à faire en famille. Le barrage est en panne, aux participants de le remettre en fonctionnement à travers plusieurs énigmes. Places limitées. Billetterie obligatoire. Visite guidée de l'usine hydroélectrique les 23, 24 et 27 à 10h et 14h30. Visite libre et jeu mission turbine les 23, 24 et 27, de 10h à 12h et de 14h à 17h. Durée des visites de 60 à 90 minutes. Conditions d'entrées : chaussures fermées et plates obligatoires ; sacs, sacs à dos, appareils photo et téléphone non autorisés ; carte d'identité demandée à tous les participants majeurs avant la visite. Inscription dans les bureaux d'information touristique (Bort, Meymac, Ussel, Neuvic), au 05.19.60.00.30, ou en ligne : www.tourisme-hautecorreze.fr

Ateliers gratuits de l'association *La Marguerite*. L'association *La Marguerite Nouvelle-Aquitaine* propose une série d'ateliers gratuits à Bort-les-Orgues afin d'accompagner au quotidien les personnes atteintes de maladies chroniques et leurs aidants autour de la santé, de la nutrition et du bien-être. Activité physique adaptée (APA) de 14h à 15h sous le préau de l'accueil de loisirs les mardis 27 octobre, 3, 10 et 24 novembre, ainsi que le 1er décembre. Les lundis 30 novembre, 14 décembre et 18 janvier sont prévus un atelier diététique de 10h à 11h et un atelier sophrologie de 11h à 12h, à la mairie annexe. Informations complémentaires au 05.55.01.35.94.

Inscriptions pour Halloween au château de Val. Qui saura résoudre l'enquête et garder son sang-froid ? Telle est la question posée pour la soirée énigmatique à grand frissons organisée par le comité des fêtes de Bort-les-Orgues samedi 31 octobre, à partir de 20h, au château de Val. Cette animation est interdite aux moins de 12 ans. Collations et boissons en vente sur place. Entrée 8 € par personne sur réservations obligatoires au 07.85.59.22.45.

Sarroux-St-Julien - Un nouveau bureau de parents d'élèves répond à l'appel



Le nouveau bureau de l'association des parents d'élèves (APE) de Sarroux-St-Julien.

Lors de l'assemblée générale de rentrée, une nouvelle équipe a repris le flambeau de l'association des parents d'élèves (*APE*) de Sarroux-St-Julien. Elle se compose ainsi : Laura Fabre, présidente ; Sabrina Vaquero, vice-présidente ; Manon Gibert, secrétaire ; Natacha Bouchet, trésorière ; Nadia Clebert, trésorière adjointe.
Le nouveau bureau a chaleureusement remercié les anciens membres de l'*APE* pour leur travail et leur engagement durant les dernières années.
L'association a pour mission de récolter des fonds pour l'école des Alouettes afin de financer du matériel pédagogique et des projets, ainsi que de participer aux sorties et voyages scolaires.
Le calendrier des animations 2026-2027 sera communiqué prochainement.

Sarroux-Saint-Julien

Le programme des parents d'élèves. L'*APE* des Alouettes présente le calendrier de ses manifestations pour l'année scolaire 2026-2027. Au-delà de sa présence lors du traditionnel marché des fruits d'automne dimanche 25 octobre et de son 1er marché de Noël samedi 28 novembre, l'association de parents d'élèves de Sarroux-Saint-Julien a préparé un programme rempli de moments conviviaux. À l'affiche : Noël des enfants à l'école, vendredi 18 décembre ; carnaval, samedi 13 février ; loto, dimanche 28 mars ; vente de fleurs (graines et bulbes) sur le mois d'avril ; truffade saucisses, samedi 3 avril ; vente d'objets personnalisés début mai ; randonnée gourmande, dimanche 6 juin ; fête de l'école, vendredi 2 juillet.

Inscriptions pour le marché de Noël de l'*APE*. L'association des parents d'élèves (*APE*) de l'école des Alouettes à Sarroux-Saint-Julien organise un marché de Noël, salle Henri-Bonnet dans le bourg de Sarroux, le samedi 28 novembre. Artisans, créateurs et producteurs locaux peuvent s'inscrire jusqu'au 7 novembre au 06.82.47.41.05 ou au 06.30.14.25.30.

Atelier d'occitan. Le prochain atelier d'occitan, organisé par l'association *Loisirs et Culture* et animé par Jean-Pierre Lacombe, aura lieu jeudi 5 novembre, à 15h, au foyer rural de Sarroux-Saint-Julien. Cet atelier est ouvert et accessible à tous. Informations complémentaires au 06.88.96.19.52.

Les fruits d'automne à la fête. Le traditionnel marché des fruits d'automne, organisé par le foyer rural du Plateau Bortois, célébrera les saveurs de saison, dimanche 25 octobre, à partir de 9h, dans le bourg de Sarroux. Les stands régionaux ne manqueront pas pour proposer à la dégustation et à l'achat des vins, fromages, pommes, noix, châtaignes, miels, liqueurs, etc. Les bénévoles du foyer seront à pied d'œuvre afin de presser les pommes et produire en direct un jus gouleyant. Cette journée sera aussi l'occasion de partager un moment convivial et gourmand en soutien aux producteurs et artisans. Contact : 06.73.62.05.02.

Confolent-Port-Dieu

Office. Une messe sera célébrée en l'église de Confolent-Port-Dieu, samedi 24 octobre, à 18h.

Margerides

Fermeture. Le secrétariat de mairie de Margerides est fermé jusqu'au lundi 26 octobre inclus.

Saint-Bonnet-près-Bort

Office. Une messe sera célébrée en l'église de Saint-Bonnet-près-Bort, dimanche 25 octobre, à 9h15.

Marché de Noël. L'association *Locaux-Motiv'* organise son premier marché de Noël à Saint-Bonnet-près-Bort. Il aura lieu à la salle polyvalente les 19, 20 et 21 décembre, de 10h à 18h. Plusieurs artisans et producteurs seront présents pour proposer décorations de fêtes et idées cadeaux de dernière minute. Le père Noël sera présent le dimanche à 15h avec un cadeau pour chaque enfant. Boissons et petite restauration sur place lors des trois journées. Renseignements au 06.12.34.38.99.

Concert. Le groupe Get Wild sera en concert samedi 31 octobre à 20h30 à la salle polyvalente de Saint-Bonnet-près-Bort. Cet événement exceptionnel est proposé par l'association *Locaux-Motiv'*. Doté d'une énergie inépuisable et d'une production musicale époustouflante, ce duo pop-rock, bercé dans les sons et les notes à l'adolescence, est incroyable et détonant, tant dans leur look que dans leurs compositions. Concert vivant et dansant. Entrée 10 € et gratuité pour les adhérents de l'association organisatrice. Boissons et petite restauration sur place. Renseignements et réservations au 06.12.34.38.99.

Bugeat

Vie paroissiale. Mercredi 28 octobre à 10h30, adoration. Samedi 31 octobre à 17h, messe. À 18h, bénédiction du cimetière.

Rassemblement citoyen. Ce lundi 19 octobre à 12h, le rendez-vous était donné sur le parvis de la mairie à Bugeat. Les administrés, forces de l'ordre et élus ont tenu à exprimer leur soutien envers les institutions démocratiques ainsi que toutes les communes de France touchées par les dégradations. Avec une pensée particulière pour la ville de Limoges.

Ambrugeat

Fête des saveurs. Le comité des fêtes *Tromp'loup* organise dimanche 25 octobre une journée gourmande, place de la mairie. Au programme : marché gourmand, dégustation de produits du terroir, miels, fromages, viandes, fruits et légumes, jus de pomme, tourtous... Contact : tromploup19250@gmail.com

La Maison sur la place. Au programme du dimanche 25 octobre, à 10h30, café philo avec Romain. À 17h, concert de Bleu sombre, solo d'accordéon chromatique. Au 5, rue Saint Salvy. Tél. : 07.48.11.99.78

Semaine du goût - La gastronomie s'invite à la cantine du collège Merlines

Dans le cadre de la Semaine du goût, le Département de la Corrèze a organisé au collège René-Perrot de Merlines une animation autour des produits locaux et des métiers de la cuisine. Les collégiens ont découvert mille façons de sublimer les produits corréziens. Les collégiens de Merlines ont découvert plusieurs façon d'obtenir des résultats très différents à partir des mêmes produits en comparant le travail d'un cuisinier de restaurant et celui des agents de restauration collective. Pour l'occasion, la flaugnarde, dessert corrézien emblématique, a été à l'honneur. À partir des mêmes ingrédients, l'équipe de l'Hôtel Europa et Magalie Berryer ont proposé leur interprétation de cette recette traditionnelle. À Merlines, cette ambition se traduit déjà par des résultats remarquables : près de 45 % de produits locaux dans les achats alimentaires du collège, 100 % de pommes et de pommes de terre d'origine corrézienne, 44,5 grammes de gaspillage alimentaire par convive (contre 62 g en moyenne dans les collèges corréziens). À l'échelle de la Corrèze, près de 90 % des cinq produits stratégiques de la politique alimentaire départementale (œufs, pommes, pommes de terre, bœuf et porc) sont désormais d'origine corrézienne. Une progression qui profite directement au territoire, avec déjà plus de 723 000 € au bénéfice de l'économie locale. Le cap est fixé à 50 % d'achats locaux fin 2026, puis 80 % à l'horizon 2028.

Informations pratiques : Vendredi 16 octobre à partir de 10h30 au collège René-Perrot, 2, rue du Collège-19340 Merlines.

Meymac - La Semaine Bleue dynamise l'Ehpad « les Chanterelles »

Durant la première semaine d'octobre, des actions constellaient le territoire en faveur des anciens, en particulier dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad). Cette 75e édition était parrainée par Roselyne Bachelot, élue et réélue cinq fois députée du Maine-et-Loire et plusieurs fois ministre. « La Semaine Bleue est un formidable levier pour changer le regard porté par la société sur le vieillissement et la vieillesse, en diffusant une représentation positive du rôle des personnes âgées dans notre tissu social ». L'animatrice de l'Ehpad « Les Chanterelles », Sabrina Sanchez, accompagnée de l'ensemble des personnels et des bénévoles, avait concocté un programme dynamique et varié sur plusieurs jours. Les résidents ont d'abord rencontré Camille, de l'association *Mille Pattes*. Intervenante en médiation animale, elle a présenté d'une manière un peu inattendue son mini-poney. Cette médiation repose sur l'attrait exercé par l'animal et sa capacité à stimuler. Elle agit sur les capacités intellectuelles, fonctionnelles et sensorielles et renforce les démarches thérapeutiques. Approcher, caresser, guider ou soigner un animal permettent d'établir ou de rétablir un lien entre la personne et son entourage. Des rencontres intergénérationnelles entre anciens de l'Ehpad et jeunes de la maison de Meymac de la fondation Jacques Chirac ont mis du mouvement, notamment lors des concerts dansés. Les chansons d'autrefois s'accompagnaient à l'orgue de barbarie avec Philippe ou à l'accordéon avec Marc. Enfin, un grand loto a conclu cette semaine bien occupée. Toutes ces animations n'auraient pu se dérouler sans le soutien actif des bénévoles des associations *Animey*, *Visite des malades dans les établissements hospitaliers* (VMEH), *Amis de la maison de retraite*, *Mille Pattes* ainsi que des personnels de l'établissement.



Philippe a également joué de l'accordéon pour les résident(e)s.



Meymac - Les jeunes clôturent la saison de l'atelier de pêche

Pour terminer la saison et les travaux d'apprentissage de l'école de pêche, l'association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques (AAPPMA) *la Meymacoise* organisait une séance réservée aux jeunes pêcheurs.
Aussi, une dizaine de jeunes se retrouvaient autour de l'étang du Mont Bessou sans esprit de compétition. Ce petit plan d'eau d'une trentaine d'ares ne se pêche qu'une fois par an et par les jeunes apprentis pêcheurs.
Il a surpris plus d'un spécialiste de l'eau, car son niveau baissait peu cette saison malgré la canicule ; la présence de sources exceptionnelles permet effectivement son alimentation. Il aura quand même fallu lâcher une dizaine de kilogrammes de truites pour que chacun ou chacune puisse montrer ses talents et les progrès accomplis grâce aux cours donnés par les plus expérimentés.
Cette saison, les jeunes bénéficiaient d'une sortie en partenariat avec la fédération départementale à l'occasion de laquelle ils visitaient une pisciculture. Dans le cadre de la connaissance des faunes aquatiques, ils participaient à une tournée en pleine nature avec le conservatoire des espaces naturels. Des moments importants pour ces jeunes qui découvrent et apprécient les milieux naturels.
À midi, un repas confectionné par les parents permettait de passer un bon moment avec les familles, les bénévoles et encadrants de l'AAPPMA. Tous attendent avec impatience la remise en eau de l'étang de la Garenne une fois les travaux de rénovation réalisés pour mieux apprendre l'art de la pêche.
Les ateliers pêche reprendront fin mars/début avril 2027 à une date qui sera communiquée par voie de presse.



Luce, la jeune apprentie, très encadrée, a réussi à attraper une truite.

Contact courriel : aappmameymac@hotmail.fr.

Meymac

Vie paroissiale. Samedi 24 octobre à 9h, chapelet suivi de la messe. Dimanche 25 octobre à 11h, messe. Samedi 31 octobre à 9h, chapelet suivi de la messe. Dimanche 1er novembre à 11h, messe. Lundi 2 novembre à 11h, messe.

Cinéma. *Resident Evil*, le vendredi 23 octobre à 20h45. *Notre Salut*, le samedi 24 à 20h45. *Détective Conan, l'Ange déchu*, le dimanche 25 à 15h. *Garance*, le mardi 27 à 20h45.

CAM football. Résultats du week-end : Sainte-Féréole 1 / Meymac A 1, Sornac 2 / Meymac B 1, Meymac C forfait / Saint-Angel, Occitane FC forfait / Meymac féminines. Programme du samedi 24 octobre : Meymac A / Marcillac-Clergoux à 20h, Meymac B / Saint-Exupéry à 18h, Montaignac / Meymac C à 18h, Ussel / Meymac féminines à 18h.

CAM rugby. Résultats du week-end : Meymac 10 / Le Palais, L'Aurence-Limoges 36. Programme du dimanche 25 octobre : Causse-Vézère / Meymac à 15h (stade de Larche).

La Foulée Meymacoise. Dimanche 25 octobre, rendez-vous au parking de l'Ehpad, place de la Coulée verte, à 9h pour une sortie vélo route de 50-70 km. Le parcours sera défini selon le profil des participants. Tarif : 2 €, gratuit pour les adhérents. Inscription au 06.45.96.49.03 ou via le groupe WhatsApp.

Médiathèque. Mercredi 28 octobre à 10h30, espace game Harry Potter, pour un public familial dès 10 ans. Rendez-vous au 6, place de l'Église.

Soirée débat. Vendredi 30 octobre à 19h au cinéma Le Soubise sur les thèmes : « L'Europe, une protection ou des contraintes ? » et « l'Europe, une démocratie ou une technocratie ? ». Organisée par l'association *le Mouvement européen France*, elle sera animée par François Hollande, député de la Corrèze, ancien président de la République (sous réserve de l'examen du budget à l'Assemblée nationale) et par Olivier Guersent, ancien haut fonctionnaire européen. Entrée libre.

Meymac - Le salon du bien-être poursuit sa progression

SANTÉ. Vingt-deux professionnels du bien-être ont investi la salle des fêtes pour la 3e édition du salon. Il a séduit un public toujours plus nombreux en quête de solutions naturelles.

Pour sa troisième édition qui se tenait à la salle des fêtes le dimanche 5 octobre, le salon du bien-être a une nouvelle fois démontré un besoin qui s'est traduit par une excellente fréquentation, probablement en réaction à la fast fashion et à des produits fabriqués au bout de la terre avec une empreinte carbone élevée. Vingt-deux professionnels représentant un panel élargi de commerciaux, de producteurs et de services dans des spécialités diverses et variées y participaient.



Les visiteurs ont pu déambuler de stand en stand et recevoir toutes les explications.

Un panel élargi

Les services proposés concernaient : des massages de bien-être ou amma assis ou spécialisés pour les sportifs, des techniques visant à établir un équilibre entre le corps et l'esprit, entre l'individu et son entourage, de la sophrologie avec des exercices de respiration contrôlée, de détente musculaire et de visualisation positive pour harmoniser le corps et l'esprit, de la kinésiologie qui développe la relation entre le corps, les émotions et le mental, du LaHoChi par apposition des mains.
Et également : la réflexologie plantaire, du magnétisme, de la radiesthésie, de l'astrologie énergéticienne, de la cartomancie, de l'hypnose, du reiki ou relaxation méditative, de l'accompagnement personnalisé en transformation ou transition de vie.
Attention tous ces intervenants ne guérissent pas, cela reste réservé au domaine de la médecine, mais ils sont susceptibles d'apporter du bien-être. Enfin, il est rappelé que la pratique d'un sport ou/et de la marche contribue d'une part à lutter contre la sédentarité et d'autre part amène également une forme de bien-être à la fois physique et moral.
La tendance est à des produits d'ambiance ou d'entretien de la maison, des bougies, des savons, des parfums, des vêtements est au naturel, 100 % produit en France, le plus local possible et avec un affichage d'un minimum d'empreinte carbone. Les efforts des productions vont donc bien dans ce sens à la demande des clients. La plupart des produits proposés disposaient de labels Eco. De plus les exposants venaient majoritairement de Corrèze ou de départements limitrophes commercialisant ainsi en circuit court.

Des nouveaux praticiens

Le salon accueillait de nouveaux praticiens comme Stéphane Continsouza. Ce géobiologue cherche à harmoniser le lieu et le vivant. Il diagnostique les habitations, les locaux professionnels, les bâtiments d'élevage et recherche tous les champs magnétiques susceptibles de troubler le bien-être.
Une fois le diagnostic posé il propose aux propriétaires des solutions d'agencements qui aboutiront à un lieu sain pour une vie saine. Il propose une 2e activité, l'équicoaching, une méthode d'accompagnement et de formation assistée par le cheval, en individuel, petit groupe ou séminaire.
Karen Monzat praticienne en luxopuncture pour la perte de poids, l'arrêt du tabac, bien-être ménopause, relaxation durable et rajeunissement du visage, et en hypnose eriksonienne pour les troubles du comportement alimentaire, les addictions, le stress et l'état dépressif, la douleur… propose également d'utiliser un sauna japonais. L'appareil diffuse un rayonnement d'infrarouges longs qui procurent une chaleur douce qui pénètre en profondeur pour agir directement sur le métabolisme et sur les graisses.
Marion Mathieu, naturopathe et praticienne en herboristerie, accompagne et informe ses clients pour une démarche de prévention et de retour à l'équilibre de l'organisme. Les ateliers qu'elle propose se conçoivent dans un espace de détente et d'expression guidée ou libre au travers de la création artistique. Enfin, elle anime des groupes de parole.
Face à la bonne fréquentation et à la demande conjointe des exposants et des clients, l'organisatrice Sylvie Teixier envisage d'ores et déjà une 4e édition en 2027.

François MONTAGNON (CLP)

Meymac - Un récital de harpe d'exception avec Shamim Minoo



Shamim Minoo a émerveillé le public avec des musiques françaises et orientales.

Le centre d'art contemporain de Meymac avait invité Shamim Minoo, une harpiste classique de renommée internationale, pour un récital mêlant musiques iraniennes et françaises. Née en 2004, elle commence la harpe et le chant à l'âge de 6 ans à Téhéran. Elle s'installe en France en 2020 où elle suit des études préparatoires, puis au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, établissement dans lequel elle obtient sa licence et son master. Elle a remporté de nombreux prix dans des concours internationaux. Le public a ainsi pu découvrir l'Iran, son histoire, sa culture et les souvenirs que Shamim en conserve, à travers ses interprétations. Elle proposait des œuvres de Abolhassan Saba, Philippe Hersant, Henriette Rénié, Simin Agharazi, Mohammad Nouri et de ses propres créations. Les auditeurs relevaient la qualité du son rendu dans les bâtiments de l'ancienne abbaye et l'atmosphère particulière liée à la présence de peintures contemporaines dans la salle.

Meymac - Peu de ventes au vide-dressing d'Animey



Malgré des étals bien fournis, les achats ont été timides.

Le comité des fêtes *Animey* organisait dimanche 20 octobre son traditionnel vide-dressing d'automne avec 25 exposants venus principalement de la Haute-Corrèze.
L'objectif consistait à vendre à petits prix des vêtements inutilisés ou devenus trop petits pour les enfants et ainsi faire de la place dans les armoires.
Antoinette venait d'Égletons pour vendre ses surplus et quelques petits objets : à mi-journée, les ventes ne décollaient pas. Un constat général dans la salle, où même à petits prix, les acheteurs éprouvent des difficultés financières.
Malgré des ventes timides, la journée s'est déroulée dans une bonne ambiance, accompagnée de boissons chaudes servies par les bénévoles.
Cette manifestation concluait les animations de l'année pour le comité des fêtes *Animey* qui donne rendez-vous à ses amis l'an prochain.

Neuvic - L'USN de justesse face à Montpon



Un match engagé pour les deux équipes - © DD

Au stade Calary, par un temps ensoleillé mais froid, l'Union sportive neuvicoise recevait le quatrième de la poule, le SA Montponnais. Au vu de la morphologie des deux groupes, on pouvait s'attendre à une rencontre équilibrée. Disputé dans un très bon esprit, ce match a permis à chaque équipe de s'offrir sa mi-temps. Les rouges et noirs inscrivent dès la 3e minute, en coin, les cinq premiers points par Thomas Bascop, puis enchaînent, grâce à de la vitesse, du soutien et une belle cohésion, trois nouveaux essais par Meallet, Loubradou et Combezou, toujours en coin. Un seul sera transformé, portant le score à la mi-temps à 22 à 5, les visiteurs ayant inscrit un essai à la 18e minute par le n° 15 de Montpon, Taffary Lenny. Si l'US neuvicoise refranchit la ligne d'en-but dès l'entame de la seconde partie par Julien Combezou, la domination de terrain change de camp. Les Montponnais vont revenir très vite au score, mettant très fréquemment les Neuvicois en défaut. Dans les 30 dernières minutes de jeu, les attaques très en profondeur montponnaises lancées par leur numéro 10, Loïc Guigne, se concrétisent par trois essais. À sept minutes du coup final, Montpon revient à 26 à 29. Condamnés à défendre, les rouges et noirs vont concéder une pénalité presque en face des poteaux, mais la victoire avait choisi son camp, cette dernière opportunité étant vendangée par Montpon, qui ratait l'occasion d'accrocher le match nul. La rencontre était arbitrée par Benjamin Gigan. Dimanche 25 octobre, l'Union sportive neuvicoise se affrontera le RC du Périgord noir, de Fénelon et Daglan, sur le stade André Jacq de Borrèze (24). Pas de match pour les féminines de l'*Ovale féminin Haute Corrèze*.

Neuvic - Le FCN s'impose en nocturne au stade Calary

À Neuvic, le week-end dernier, le Football club neuvicois inaugurait son premier match en nocturne au stade Calary.
Devant un public restreint défiant le froid de la soirée, le FCN recevait le club d'Auvézère Mayne. Sur la première partie de cette rencontre, ce sont les adversaires qui distribuent bien le jeu, mettant les Neuvicois en défaut. Ils inscrivent à la 32e minute le premier but de la rencontre. Mais dominer n'est pas gagner !
Il faudra attendre la 41e minute pour voir les rouges et noirs mettre au filet, puis dans les arrêts de jeu, grâce à un superbe travail du numéro 10 du FCN passant le gardien auvézérois d'un magistral lob. Deux buts encaissés suite à deux grosses erreurs défensives du FC Auvézère Mayne. Le FCN alourdira le score par un troisième but et relèvera le défi jusqu'au bout pour une victoire de 3 buts à 2.



Attaque devant les buts du FC Auvézère Mayne - © JG

Au stade des Lycées, l'équipe 2 du FCN affrontait Ussel Es 2 et accrochait un match nul : 4 buts partout.
Le prochain week-end, les deux équipes neuvicoises joueront le dimanche 25 octobre à 15h en extérieur : FCN 1 à Cornil et FCN 2 à Egletons.

Neuvic - L'histoire de la ville mise à l'honneur



Le public a pu admirer des aquarelles et dessins de Jeanine Coudert - © MHQ

Jeudi 15 octobre, le Musée de la résistance de Neuvic accueillait une exposition éphémère d'aquarelles et dessins au crayon de Janine Coudert, qui est originaire de Liginiac.
L'exposition a connu un réel succès avec plus d'une cinquantaine de visiteurs, venus majoritairement de Haute-Corrèze et en particulier des communes de Neuvic et de Liginiac. Beaucoup d'entre eux avaient connu l'artiste ou partagé les bancs d'école avec elle.
La fréquentation a été continue dès la première minute d'ouverture jusqu'à la fermeture. Ces œuvres, données au Musée par une de ses filles, reflètent le riche patrimoine neuvicois. « C'est une occasion unique pour les Neuvicois de retrouver ces repères dans leur histoire », précise Leslie Estrade, en charge du Musée, qui a choisi celles qui ont pu être découvertes.
Tous ont apprécié le choix des aquarelles : « Une exposition qui n'a eu que des commentaires positifs tout au long de la journée », selon Leslie Estrade. Une initiative à renouveler sans aucun doute. Cette exposition éphémère s'est intégrée dans celle sur les Fêtes du lac, installée depuis le printemps jusqu'à la fin du mois d'octobre et visible aux heures d'ouverture du Musée du lundi au vendredi.

Contact au 05.19.07.84.50, lestrade@correze.fr, www.correze.fr.

Neuvic

So Mobilité. L'espace Info Jeunes Neuvic de Haute-Corrèze communauté informe que le Centre régional information jeunesse (CRIJ) Nouvelle-Aquitaine a mis en ligne la nouvelle plateforme de rendez-vous So Mobilité ! Il s'agit du site de référence en Nouvelle-Aquitaine sur la mobilité internationale, dédié aux jeunes et aux professionnels de la mobilité. Il est soutenu par l'État et la Région Nouvelle-Aquitaine, piloté par le CRIJ Nouvelle-Aquitaine et co-construit avec les jeunes et les membres du Comité régional de la mobilité européenne et internationale (COREMOB) Nouvelle-Aquitaine. Ce site contient de nombreuses informations et ressources pour accompagner les jeunes dans leurs projets à l'étranger, avec des prises de rendez-vous gratuites avec un conseiller du réseau régional So Mobilité. Depuis le 12 octobre, la nouvelle plateforme de rendez-vous simplifie les démarches des jeunes : aucun compte à créer, des ressources envoyées directement par e-mail et la possibilité d'ajouter facilement le rendez-vous à son agenda. En Limousin, 4 structures sont labellisées So Mobilité dont l'espace info jeunes Neuvic. Ne pas hésiter à contacter l'équipe So Mobilité pour toute demande d'information complémentaire : contact@somobilite.fr. Coordination Nouvelle-Aquitaine + référente site de Bordeaux : Isaline Bourion (06.27.80.43.51). Référente site de Limoges : Alicia Beucher Negremont (06.46.37.89.48). Référente site de Poitiers : Annalisa Lettieri (07.82.17.61.85).

Chirac-Bellevue - Les habitants mobilisés contre les violences



La population s'est réunie pour apporter son soutien aux élus et personnes touchées par les violences.

Lundi 19 octobre, les habitants de Chirac, de toutes les générations, se sont rassemblés pour témoigner de leur solidarité aux élus, aux institutions et aux personnes touchées par les actes de violence survenus samedi dernier, en particulier concernant l'incendie de la mairie de Limoges. Élus, agents et habitants se sont retrouvés pour évoquer ensemble leurs préoccupations autour des valeurs communes, des institutions et du « vivre ensemble ».

Lamazière-Basse - L'incivilité face à la nature

En avril 2025, les bénévoles du collectif *Viv'eau Vianon* s'étaient mobilisés pour nettoyer une décharge sauvage située à proximité du Vianon, à Lamazière-Basse, près du pont de Mialaret.
Samedi 17 octobre, une dizaine de bénévoles ont poursuivi le travail de nettoyage de la décharge.
Dans une pente aussi forte que sournoise, mais aidé cette fois-ci d'un soutien mécanique non négligeable, le collectif a pu remonter du bord de la rivière toutes sortes de déchets : bouteilles, pneus, meubles, ferrailles diverses, et même la carcasse d'une 2CV !
Au final, un camion entier de déchets a pu être évacué grâce au concours de la mairie de Lamazière-Basse, qui a mis à disposition le camion communal, et à Laurent Barrier, maire de Saint-Pantaléon-de-Lapleau, venu avec son tracteur équipé d'un treuil. L'huile de coude des citoyens et bénévoles de l'AAPPMA a fait le reste. Un immense et chaleureux merci à toutes ces personnes.
Cet enlèvement de déchets s'inscrit dans une suite d'actions visant à améliorer la qualité des eaux du Vianon. Un objectif d'autant plus louable qu'une prise d'eau potable existe quelques centaines de mètres en aval.
Un 3e chantier de nettoyage de ce même site devrait être organisé pour avril 2027, en partenariat avec le Département de la Corrèze, dans le cadre de l'opération « La Corrèze, je l'aime, la préserve. Non aux dépôts sauvages ».



Les bénévoles nettoient les incivilités - © JG

Photos et vidéos de cette matinée : https://we.tl/t-Td-HDLCEiE7pm2qY9.

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook
LA VIE CORRÉZIENNE

Palisse - La restauration du ruisseau du Boucheron redonne vie à une zone humide

ENVIRONNEMENT - Ce lundi 19 octobre, la commune de Palisse a accueilli l'inauguration d'une zone humide entièrement restaurée sur le site de l'ancien étang de Chareneuve. Porté par la Fédération de la Corrèze pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique avec le soutien de la Fondation VINCI Autoroutes, ce projet de génie écologique permet de reconstituer 3,5 hectares de milieux naturels précieux et d'assurer la continuité écologique du cours d'eau.

Érigé avant 1790 sur le ruisseau du Boucheron, l'étang de Chareneuve avait été racheté en 2002 par l'AAPPMA *La Truite Neuvicoise* dans le but initial de produire des brochets pour la retenue de barrage de Neuvic. N'ayant plus aucun usage depuis plusieurs années, ce plan d'eau artificiel générait de lourds impacts environnementaux : évaporation importante, réchauffement des eaux et assèchement du cours d'eau durant la période estivale, entraînant la disparition d'espèces locales.
Face à ce constat, des travaux conséquents ont été engagés afin de restaurer la continuité écologique du ruisseau. Le projet a consisté à supprimer l'étang ainsi que l'ancienne pêcherie en béton, permettant au cours d'eau de retrouver son lit et son fonctionnement naturel.



Le ruisseau du Boucheron a retrouvé son cours historique - © Vinci Autoroutes.

Des résultats écologiques immédiats et mesurables

Les effets du réaménagement se sont fait ressentir très rapidement sur le milieu récepteur avec notamment le retour de la faune piscicole. Le chabot et la truite commune ont par exemple réinvesti le cours d'eau.
Autres conséquences positives, la libre circulation des sédiments ainsi que le déplacement des espèces piscicoles sont de nouveau assurés. La régulation thermique et hydrologique du cours d'eau sont à nouveau possibles et aucun assec n'a été constaté durant l'été 2025. L'impact thermique ayant été contenu à moins de 1 °C, le rôle de stockage de l'eau a été pleinement rétabli. Les 3,5 hectares de zones humides reconstituées jouent donc désormais le rôle de réservoirs de biodiversité et de remparts naturels contre les crues.

Une inauguration sous le signe du partenariat local

L'inauguration officielle s'est déroulée en présence des élus locaux, des représentants de la filière pêche et des partenaires financiers. Étaient ainsi présents : Françoise Serre, conseillère régionale représentant le président Alain Rousset ; Mathieu Labrousse, conseiller régional, président de la Fédération de Charente pour la pêche et président de l'*Association régionale Pêche Nouvelle-Aquitaine* ; Marie Herteman, maire de Palisse ; Jean-François Michon, maire de Lamazière-Haute et vice-président de Haute Corrèze Communauté en charge de l'eau ; Sébastien Versanne Janodet, président de l'AAPPMA locale *La Truite Neuvicoise*, propriétaire du site, et directeur de la Maison de l'eau et de la pêche de la Corrèze ; Mathieu Bourboulon, responsable de projets biodiversité à la Fondation Vinci Autoroutes, ainsi que des représentants du Conservatoire des espaces naturels du Limousin et de la Région.
Ce projet s'inscrit dans le programme de soutien à la biodiversité de la Fondation Vinci Autoroutes, qui a accompagné plus de 120 initiatives locales de restauration écologique depuis 2022.



Lors de l'inauguration les différentes parties prenantes ont pu mesurer laportée des travaux engagés - © Vinci Autoroutes.

Saint-Hilaire-Luc - La commune fête de la châtaigne le dimanche 25 octobre

L'association *de la Châtaigneraie des Ganes* de Saint-Hilaire-Luc organise le dimanche 25 octobre sa traditionnelle fête de la châtaigne sous la halle du carré du fournil, en partenariat avec la municipalité, le comité des fêtes et *les Amis de Saint-Hilaire-Luc*.
À partir de 14h30, place à une dégustation de châtaignes grillées, de vin chaud, à une table gourmande, aux crêpes et gaufres, ainsi qu'à un stand de courges et de châtaignes crues.
Il sera également possible de rencontrer Régine Rossi-Lagorce pour papoter autour de la cuisine limousine et profiter d'une séance dédicace.
Héloïse Chatignon, artiste plasticienne et créatrice de bijoux, fera découvrir son travail qui oscille entre poésie, simplicité et matière.
Des producteurs locaux seront présents : le miel de Guillaume Repezza, les fromages de chèvre des *Caprines de Bouix*, les tisanes et huiles essentielles du *Chaudron des Bordes*, *la Ferme du Manus* et ses produits du terroir.
L'exposition sera cette année réalisée en collaboration avec l'association *des Dentellières de la Luzège*. Ces passionnées de la dentelle feront partager leur art et leur savoir-faire.
La *Cie du Chat et de la Tempête*, en résidence à Saint-Hilaire-Luc, dévoilera une partie de son spectacle.

Renseignements au 06.14.27.09.72

Palisse - Le collectif « Viv'Eau Vianon » aide à la création de frayères à truites



Les bénévoles prêts à l'action pour créer six frayères à truite - © Viv'EauVianon

Une petite trentaine de personnes s'est relayée la semaine dernière pour participer à la création de six zones de frayères sur le Vianon et le Boucheron, à Palisse et Neuvic. L'opération était organisée à l'appel du collectif *Viv'Eau Vianon*.
Les frayères sont les secteurs que les poissons utilisent pour se reproduire. Les truites, en particulier, vont cacher leurs œufs entre les graviers à partir de novembre pour les protéger en attendant leur émergence en mars prochain. « L'opération consiste dans le déversement de graviers dans la rivière et leur étalement à l'aide de râteaux afin de constituer des plages de graviers qui feront le bonheur de la faune piscicole », précise Sébastien Versanne Janodet, président de l'Aappma *Truite Neuvicoise*. Selon lui, ces frayères sont aménagées suite au constat d'un défaut de zones favorables sur le Vianon en plusieurs points de son cours, que les apports de graviers permettent de compenser. Le collectif *Viv'Eau Vianon* regroupe de manière informelle des citoyens, des élus des communes du bassin, des bénévoles de l'Aappma *la Truite Neuvicoise*, des salariés de la Maison de l'eau et de la pêche 19, le service Gemapi de Haute-Corrèze Communauté, Destination Pêche Corrèze, l'Epl de Haute-Corrèze et ses étudiants. Tous se sont mobilisés sur leur mercredi après-midi pour agir ensemble et améliorer la qualité des eaux du Vianon. Les organisateurs remercient les mairies de Saint-Hilaire-Luc et de Palisse, ainsi que les adultes et les enfants qui ont bravé le temps maussade pour venir prêter main-forte à cette action en faveur de la rivière et de ses habitants. Un moment de convivialité a clôturé cet aménagement.

Sérandon

Prévention santé et assemblée. L'*Association de Santé d'éducation et de prévention sur les territoires* (ASEPT), basée à Limoges, propose des ateliers santé en collaboration avec le club Lou Micalets. Ils portent sur la prévention du dos dont le contenu est basé sur les étirements et le renforcement musculaire pour éviter ou diminuer les causes du mal de dos, et la relaxation en insistant sur différentes techniques de respiration et de relaxation. Le contenu de l'atelier a été fortement apprécié par les premiers participants qui après 6 séances commencent à en ressentir les bienfaits. Prochain rendez-vous des Micalets dimanche 15 novembre pour l'assemblée générale ordinaire suivi du repas de fin d'année.

Sornac

Vie paroissiale. Samedi 24 octobre à 18h, messe. Dimanche 1er novembre à 9h30, messe.

Peyrelevade

Vie paroissiale. Dimanche 25 octobre à 9h30, messe.

RÉDACTION

Jules ROMAN
15, rue Fernand-Alibert - 19100 Brive
j.roman@laviecorrezienne.com
05 55 24 61 51

SERVICES DE GARDE

Médecin : composer le 15
Pharmaciens : composer le 32 37
Dentiste : composer le 15
Samu : 15 - **Pompiers** : 18
Centre hospitalier : 05 55 92 60 00
Clinique des Cèdres : 05 55 87 27 64
Clinique St-Germain : 08 26 30 55 18
(n° à tarif spécial)

Cœur Noir et Blanc - Le CAB et ses joueurs, piliers de la guérison des malades

BRIVE - Ce qui fait la beauté du sport, ce sont les valeurs qu'il véhicule. Inutile, dans le cas du rugby, de rappeler l'importance du collectif. Et sa force ! Une force dont ont bien besoin les malades du cancer, auxquels les joueurs du CAB sont venus apporter leur soutien au centre hospitalier de Brive. Une action parmi d'autres de Cœur Noir et Blanc, le fonds de dotation du CAB.



Samedi dernier, le match contre l'équipe de Grenoble était placé sous le signe d'Octobre rose, et son coup d'envoi a été donné par Maïté, alias Mamie Bouchon, sous les applaudissements nourris des supporters - © Céline Kompa

Les couloirs du service d'oncologie de l'hôpital de Brive sont rarement aussi animés. Jeudi dernier, en plein après-midi, les blouses immaculées du personnel médical voisinaient avec les maillots noir et blanc des joueurs et du staff du CAB, les objectifs des appareils photos… et des mines radieuses comme un soir de match !
Dans le cadre du projet « Essaie de Sourire », en lien avec le centre hospitalier de Brive, le fonds de dotation du CAB, *Cœur Noir et Blanc*, avait en effet répondu à l'invitation d'une de ses plus grandes fans, Maïté, elle-même soignée dans ce service hospitalier pour un fichu crabe.

Du rose et de l'espoir

Et puisque nous sommes en octobre, le rose est naturellement venu se mêler au noir et blanc pour offrir un joli coup de projecteur à la lutte contre le cancer du sein et à son dépistage. Entre Maïté (lire ci-dessous), le Fidjien Taniela Sadrugu et le Sud-Africain Marcel Van der Merwe, deux bonnes fées ont joué les intermédiaires : Caroline et Eva, respectivement aide-soignante et infirmière en oncologie. « On voyait bien que ça tenait à cœur à Maïté, qui est si gentille… Alors on a décidé de solliciter ses « petits » qui ont répondu favorablement sans hésiter », sourient-elles. Faire passer une poche de chimio à un patient qui sait qu'il risque des effets secondaires difficiles, c'est tellement moins lourd quand ce dernier peut échanger avec l'une des stars de son équipe fétiche.
Mais vous aussi, pouvez choisir de soutenir le Fonds de Dotation du CA Brive Rugby, et rallier, comme l'explique Louis Fovet, « un projet d'intérêt qui prolonge les valeurs du rugby bien au-delà du terrain ». Et le responsable du fonds de dotation *Cœur Noir & Blanc* de détailler comment ce dernier accomplit, sur le plan local, des actions en faveur de l'environnement, de la formation, du développement du rugby féminin, de la solidarité et de la santé. « Ce que nous souhaitons, c'est parvenir à utiliser la puissance du sport comme levier d'utilité sociale, éducative et humaine, avec un impact durable et concret pour le territoire ». À travers ses actions, le fonds « transforme la force du sport en leviers d'impact social, éducatif et humain, au service de l'intérêt général ». Ainsi, le *Cœur Noir & Blanc* a également en tête de se lancer dans des opérations en direction des Ehpad, afin de « rompre l'isolement » des résidents.

Et si vous rejoigniez les mécènes du CAB ?

Chacun d'entre vous peut rejoindre les mécènes du CAB. Il s'agit d'une façon « d'associer votre engagement : aux valeurs d'engagement, de solidarité, de respect et de dépassement de soi », portées par l'univers du rugby et plus spécialement par votre club de cœur. Rejoindre *Cœur Noir & Blanc*, c'est aussi prendre une part active dans ces moments de solidarité que permet le fonds. Des moments qui remettent du sourire là où la vie avait jeté une ombre…

Céline KOMPA

Solidarité - « Des grands gaillards comme ça, ça fait chaud au cœur »

BRIVE - Lorsque l'une des plus grandes fans du CAB tombe malade, le service hospitalier dans lequel elle est soignée s'en ressent forcément ! Ainsi, l'après-midi du 15 octobre, des Zèbres ont débarqué en oncologie, au centre hospitalier de Brive, où « Mamie Bouchons » affrontait dignement sa dernière séance de chimiothérapie…

Marie-Thérèse, aussi appelée « Mamie Bouchon », est une patiente du service de cancérologie de l'hôpital de Brive, atteinte du cancer du sein. Mais elle est avant tout une grande fan de l'équipe de rugby de Brive, et ce depuis son enfance. Elle arbore d'ailleurs un tatouage au poignet à l'effigie du club de rugby qu'elle aime tant, des bracelets aux messages de force offerts par ses proches, ainsi qu'une canne aux couleurs de son équipe de rugby préférée et une tenue complètement noire et blanche.
Elle est aussi la présidente très engagée de l'association des Bouchons d'amour. Une femme vive et énergique qui a eu l'idée de faire venir certains des joueurs qu'elle adore. Taniela Sadragu et Marcel van der Merwe se sont ainsi rendus sur place pour remonter le moral des patients et leur procurer force et espoir. Cette rencontre a été organisée dans le cadre du projet « Essaie de sourire ».

Confidences entre les joueurs et les patients

« Mamie Bouchon » a organisé cet événement le jeudi 15 octobre, qui était aussi le jour de sa douzième et dernière séance de chimiothérapie. Et cela grâce à l'aide d'infirmières et d'aides-soignantes très gentilles autour d'elle, dont elle est très proche, mais surtout grâce à toute sa volonté et sa détermination.
Cet événement a eu lieu à l'hôpital de Brive. Cette rencontre était d'autant plus touchante qu'elle s'inscrivait dans le cadre de « Octobre rose », un mois de lutte et de mobilisation contre le cancer du sein. Les joueurs sont venus avec différents objets à l'effigie du club, des drapeaux, des maillots et autres goodies qu'ils ont distribués aux patients.
Les joueurs ont notamment pu échanger avec « Mamie Bouchon », et discuter de leur passion commune, de la maladie, de son rétablissement. Ils se sont échangé force, courage, espoir et confidences. Un des joueurs lui a même confié avoir perdu un de ses proches de cette maladie. Tout cela a donné vie à une rencontre touchante. Les joueurs ont ensuite fait le tour du service de cancérologie pour rendre visite et échanger avec des patients. Le moins que l'on puisse dire est que « Mamie Bouchon » est rentrée chez elle le cœur plein d'émotions ce soir-là.



« Mamie Bouchons » a donné le coup d'envoi du match CAB-Grenoble du weekend dernier - © Céline Kompa

Élodie VAILLÉ (stagiaire)

Les coups de cœur du week-end

Vendredi 23 octobre
Allassac : Marché toute la matinée sur la place de la République.

Brive : Calligraphie et enluminure au centre culturel de 14h à 17h. Animé par Flora Aubrun. Durée : 3h - à partir de 8 ans.

Escape game spécial Égypte à la médiathèque du centre, de 13h à 13h30. À partir de 6 ans, sur inscription au 05.55.18.17.50.

Opération liberté : « décode, transmets, crée ! » au Musée Edmond Michelet. À partir de 10 ans. Sur réservation au 05.55.74.06.08.

Murder Party spéciale Halloween à la médiathèque du centre, à 18h30. Prévoir un stylo et une lampe (le jeu se fera dans le noir). Sur inscription uniquement : 05.55.18.17.50.

Donzenac : Escape game : Les aventuriers de la crosse perdue. Du 19 au 23 octobre : 9h30 - 11h - 13h30 - 15h - 16h30. À partir de 10 ans, les moins de 14 ans doivent être accompagnés d'un adulte. Réservation au 05.55.24.08.80.

Jugeals-Nazareth : Escape game à Nature Evasion de 14h à 18h. Infos au 06.16.99.07.95.

Juillac : Marché de 16h30 à 19h sur le parking face à Vival.

Voutezac : Visite du barrage EDF du Saillant à 10h. RDV devant l'usine hydro-électrique (côté Voutezac). Enfant à partir de 8 ans. Prévoir chaussures de marche. Durée : 2h. Nombre de places limité, réservation obligatoire auprès de l'OT de Brive Agglomération au 05.55.24.08.80.

Samedi 24 octobre
Allassac : Loto du comité des fêtes à la salle des fêtes à 20h30. Ouverture des portes à 19h. De nombreux lots à gagner, dont un pack pouvoir d'achat d'une valeur de 500 € ! Quine enfant gratuite. Restauration sur place : crêpes, sandwichs, boissons. Réservations au 06.85.73.76.74.

Journal créatif à l'épicerie du Saillant de 14h à 15h30. 15 €/personne. Inscriptions : 06.79.01.16.84.

Arnac-Pompadour : Au château : animations enfants pour Halloween, dès 3 ans (également dimanche).

Brive : Exposition : « La Foire du livre de Brive à travers ses présidents et affiches" à la médiathèque de 9h à 17h30. Venez découvrir les portraits des anciens présidents et les affiches des précédentes éditions. Visite libre pendant les horaires d'ouverture de la médiathèque.

« Frissons au Phare » de l'office de tourisme de 9h50 à 13h20, de 15h20 à 18h20.

Atelier feutrage au centre culturel de 14h à 17h. 35 €/personne. Inscriptions : 06.63.63.99.38.

Atelier de magie avec Yann Magic chez Cultura à 15h.10 €/personne. Inscriptions : 06.83.58.83.68.

Ussac : Découverte de l'apiculture chez Le miel de Clem de 10h30 à 12h. 20 €/personne. 10 €/enfant. À partir de 5 ans. Inscription : 06.95.30.33.99.

Uzerche : Stage d'écriture et d'interprétation stand-up par Pauline Sutter de 10h à 17h. 120 €/personne. Inscriptions : 06.67.27.89.66.

Varetz : Aux Jardins de Colette : maquillage d'Halloween de 14h à 18h (également dimanche) et atelier de décoration de citrouilles d'Halloween de 10h à 12h et de 14h à 18h. Info : 05.55.86.75.35.

Dimanche 25 octobre
Brive : Dimanche après-midi jeux de société à la Salle Dumazaud de 14h à 17h. Entrée gratuite.

Théâtre : »Rester dans la course« au centre culturel à 16h. Tout public - à partir de 10 ans - Entrée participative.

Yann Magic – »Le Livre des Secrets« à La Gaillard Académie à 17h. Infos au 06.83.58.83.68.

Malemort : Marché.

Objat : Marché.

Saint-Pardoux-l'Ortigier : Randonnée de la châtaigne à partir de 7h30. Trois circuits au choix: 9, 12 et 22 km. Départ libre. 8 €/personne et gratuit pour les - 12ans.

Vars-sur-Roseix : Vars Fêtes l'automne de 10h à 18h. Fabrication & vente de jus de pommes, apportez vos bouteilles, de boudins, fromages, crêpes. Exposition artisanale et marché produits du terroir.

Santé - « Au cœur de ma santé » accompagne les malades chroniques

Sous la coordination de l'Unité Transversale et Territoriale d'Éducation Thérapeutique du Patient de la Corrèze (UTTEP 19), une initiative innovante a vu le jour dans la cité gaillarde pour accompagner les personnes atteintes d'une ou plusieurs maladies chroniques. Son nom : « Au cœur de ma santé », qui a pour objectif d'aider chacun à mieux vivre au quotidien avec sa maladie.
Destiné aux adultes souffrant d'une ou plusieurs pathologies chroniques, ce programme d'éducation thérapeutique propose un accompagnement gratuit, sous forme de rencontres individuelles et d'ateliers collectifs. L'idée est d'apprendre à vivre avec en développant des compétences utiles au jour le jour.
Au fil des séances, les participants abordent des thématiques concrètes : adapter son alimentation, son activité physique, améliorer son sommeil, mais aussi retrouver une image de soi positive ou encore exprimer ses émotions. Le programme intègre également des dimensions souvent peu évoquées, comme la vie affective et sexuelle.
Accessible sur orientation de professionnels de santé ou sur simple démarche personnelle, ce programme qui a débuté en mai ouvre une 2e session en octobre.

Pour tout renseignement ou pour vous inscrire, contactez directement l'UTTEP de la Corrèze : 05.55.92.64.21 ou uttep19@ch-brive.fr.



Brive en bref

Conférence Utatel
La prochaine conférence du vendredi 23 octobre, qui aura lieu au cinéma Rex à 14h45, est intitulée « Les troubadours du Limousin et l'Histoire » et sera animée par Gérard Gonfroy, linguiste, spécialiste des littératures française et occitane.

La grande braderie d'Ensemble pour les Jeunes
L'association *Ensemble pour les Jeunes de Corrèze* organise une grande braderie le 7 novembre de 10h à 18h au centre paroissial Saint-Sernin, 4 rue Adrien et Eva Fauré à Brive. Vêtements, jouets, puériculture et livres seront proposés à la vente. L'association organise deux braderies chaque année, l'une en automne et l'autre au printemps, pour soutenir les jeunes qui n'auraient pas les possibilités financières pour passer leur Bafa, partir en camp de jeunes, etc.

Les évasions du mois avec Brive Tourisme
Envie de sortir et de visiter ? Brive Tourisme organise des sorties mensuelles de groupe, pour la journée, pour explorer Brive et son territoire. Au programme : transport en bus, guide, animations et une belle journée de rencontres, d'échanges et de découvertes. Ouvertes à tous à un tarif unique, ces journées incluent le transport, les visites, le guide et le déjeuner. Plus d'informations et réservations : 05.87.01.61.62 ou 05.55.24.08.80. Sorties assurées avec un minimum de participants.

Célébration du passage à l'heure d'hiver aux grottes de Saint-Antoine
À l'occasion de la 25e heure des Villes Sanctuaires, samedi 24 octobre de 18h à 21h30, les Grottes de Saint Antoine proposent une expérience hors du temps : randonnée-trail nocturne à la frontale, récit-spectacle du frère Danick, bal folk et projection monumentale de lumière créée par « la Luminerie » de Léonard Salle. Tous les deux ans, les 19 Villes-Sanctuaires de France célèbrent l'heure supplémentaire qu'offre le passage à l'heure d'hiver. À 20h, les cloches de tous les sanctuaires sonneront à l'unisson. Gratuit – ouvert à tous - buvette sur place. Renseignements auprès de Clémentine Rolle, référente Villes Sanctuaires au 05.55.24.08.80 ou Alban Thouvard, directeur du sanctuaire au 05.55.24.10.60.

Jeudi 12 novembre : sur la trace des présidents. Visite du Musée du Président, de son exposition temporaire « Au fil de la diplomatie » et de la Cité de l'Accordéon et des Patrimoines, un lieu de découverte et de partage autour de l'histoire et des savoir-faire de la ville.

Bourse aux jouets et cadeaux
L'*Association Familiale de Brive* organise sa bourse aux jouets et cadeaux du 13 au 17 novembre, salle Dumazaud, 22 rue de Selves. Renseignements au 06.86.26.33.56 ou par courriel : afbrive@orange.fr.

Un répit pour les personnes atteintes d'Alzheimer
À Brive, *le Relais Geneviève*, au 50 rue Colonel-Vaujour, accueille les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées durant trois heures.
Les aidants peuvent profiter de ce temps de répit pendant que leurs proches sont pris en charge par des bénévoles pour des jeux, activités manuelles, etc. Ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14h à 17h.
Plus d'informations au 07.86.01.81.76.
Un concert au profit de l'association, sur le bâtiment de Gériatrie de l'hôpital le 27 novembre prochain de 18h30 à 20h30, sera donné par Sébastien Chardon.

Boules lyonnaises - Retour sur les championnats de France vétérans



De nombreuses places d'honneur, dans différents concours, sont venues récompenser l'assiduité des Brivistes.

Ce week-end a eu lieu l'assemblée générale de l'*Aspo boules lyonnaises* de Brive. Après le discours de bienvenue du président Jean-Pierre Pagniez, le président de l'omnisports Philippe Tillet a rappelé les avantages de l'omnisports.
Jacky Bellet, secrétaire du club et président du comité départemental de la Corrèze, est ensuite revenu sur les résultats sportifs de l'année 2025/2026. Ceux-ci ne furent pas aussi bons que souhaités, mais de nombreuses places d'honneur dans différents concours sont venues récompenser l'assiduité des joueurs brivistes.
Jacky Bellet est revenu également sur l'organisation des championnats de France vétérans qui se sont déroulés mi-septembre au stade municipal Gaëtan-Devaud. Ces championnats ont été organisés par l'*Aspo boules lyonnaises* en collaboration avec l'*Aspo omnisports*, ce qui a permis de réunir une soixantaine de bénévoles venus de plusieurs sections sportives. Cinq cent joueurs représentant les départements français se sont affrontés pendant trois jours sur les jeux brivistes.
Les trois compétitions (toutes divisions, 4e division et coupe) ont été remportées par des joueurs de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes, berceau de la boule lyonnaise. Parallèlement avait lieu, le dimanche, la finale du championnat de France des clubs 3e et 4e division. La victoire est revenue pour la troisième fois consécutivement au club de Motte-Servolex (Savoie) devant Pierrelatte (Drôme) sur le score très serré de 22 à 18.
Le trésorier Thierry Malbec a rappelé la bonne santé financière du club. Après la reconduction du bureau, l'assemblée générale s'est terminée devant le verre de l'amitié.

Patinage - Le BPC représenté au regroupement national de freestyle

Pour la première fois, la Fédération Française des Sports de Glace et la Commission Sportive Nationale de Sports Extrêmes ont organisé, les 17 et 18 octobre à Cholet, un regroupement national freestyle. Cette discipline émergente a vu une trentaine de patineurs venant de tout le territoire se retrouver, ainsi que les coachs qui pouvaient les accompagner, pour se perfectionner sur les différentes techniques d'apprentissage du freestyle, incluant les sauts et les modules.
Trois patineurs du Brive Patinage Club ont pu bénéficier de cette formation : Mathéo Babin, Indiana-Lee Bataille et Antonio Verrebout. Ils ont pu travailler la technique pour les franchissements ice-cross (modules et rampes FS/IC), découvrir le freerun, travailler les sauts en hauteur avec et sans tremplin, les sauts de barils, les figures acrobatiques…
Ils ont également pu bénéficier des interventions d'Alexis Sodogas et de Ludovic Deville de la Direction Technique Nationale, ainsi que de David Guillemot qui est un patineur professionnel, chorégraphe et metteur en scène, et un des fondateurs du mouvement freestyle sur glace : un style de patinage mêlant la glisse traditionnelle et la pratique des disciplines urbaines. Les problèmes d'anti-dopage ont également été abordés.
Les trois jeunes corréziens ont passé un week-end à apprendre tout en pratiquant leur discipline dans la bonne humeur. Le plus jeune des trois, Mathéo, s'est fait remarquer par sa technique des sauts et semble prometteur.



Mathéo, Indiana-Lee et Antonio ont essayé cette discipline émergente.

Cressensac - La population se mobilise contre les violences


Élus et population se sont rassemblées pour soutenir les valeurs républicaines.

Suite à l'appel de l'Association des maires de France (AMF), un rassemblement a eu lieu devant la mairie de Cressensac, ce lundi 19 octobre, à midi.
Il s'agissait de manifester un geste de solidarité suite aux incendies d'édifices publics (dont l'hôtel de ville de Limoges) et aux saccages de commerces.
Ce rassemblement en soutien aux valeurs de la République bafouées a réuni une quarantaine de personnes à Cressensac, dont le maire (qui a lu le message de l'AMF) et d'autres élus.
Le second maire délégué s'est rendu à un rassemblement similaire à Martel.

En paroisses

Samedi 24 octobre. 10h45-11h45, Saint-Martin, adoration et confessions ; 12h, messe. 12h, Rosiers, chapelet. 18h, messe anticipée aux Chapélies, Estavel, Dampniat et La Feuillade.

Dimanche 25. 9h, Malemort, laudes (Famissio). 9h30, messe à Turenne, Sainte-Féréole et Ussac. 11h, messe à Saint-Martin (pour Eduardo Teixeira †, Josette Rigot †), Rosiers, Malemort (Famissio) et Saint-Pantaléon. 12h15, Rosiers, baptême d'Archibald Turrian. 17h, Saint-Sernin, adoration, confessions, vêpres ; 18h30, messe.

Lundi 26. 7h30, Estavel, messe. 9h15, Cosnac, laudes et adoration (Famissio) ; 12h, messe (Famissio). 10h, maison Saint-Joseph, messe. 18h, Rosiers, chapelet et adoration.

Mardi 27. 7h30, Saint-Sernin, messe grégorienne. 9h15, Venarsal, laudes et adoration (Famissio) ; 12h, messe (Famissio). 12h, Saint-Martin, messe pour Joseph Hilaire de la Borderie †. 17h-20h, Rosiers, adoration (ouverte à tous) ; 18h, chapelet.

Mercredi 28. Saint Simon et saint Jude. 7h30, Saint-Sernin, messe grégorienne. 12h, Saint-Martin, messe. 8h-20h ; Rosiers, adoration (ouverte à tous) ; 17h30-19h, confessions ; 18h, chapelet. 9h15, Sainte-Féréole, laudes et adoration (Famissio) ; 12h, messe (Famissio) ; 20h30, veillée louange/adoration/confessions (Famissio). 9h30, Saint-Pantaléon, messe puis adoration. 18h, Ussac, messe.

Jeudi 29. 7h30, Saint-Sernin, messe grégorienne. 8h-20h, Rosiers, adoration (ouverte à tous) ; 18h, chapelet. 9h15, Saint-Martin, laudes et adoration (Famissio) ; 10h30, pèlerinage Holywins (Famissio) ; 12h, messe. 12h, Saint-Antoine, messe (Famissio) présidée par Mgr Bidot. 9h30, Malemort, messe puis adoration et confessions ; 20h30, veillée pour les défunts (Famissio).

Vendredi 30. 7h30, Saint-Sernin, messe grégorienne. 8h-20h, Rosiers, adoration (ouverte à tous) ; 16h30, confessions ; 18h, messe. 9h15, Malemort, laudes et adoration (Famissio) ; 12h, messe (Famissio). 12h, Saint-Martin, messe.

Samedi 31. 10h45-11h45, Saint-Martin, adoration et confessions ; 12h, messe. 12h, Rosiers, chapelet ; 18h, veillée de la Toussaint. 18h, messe anticipée de la Toussaint à Estavel, Saint-Cernin-de-Larche et Chapélies (avec prière pour les défunts).

Cressensac-Sarrazac - Carton plein pour le grand loto des séniors

Un peu plus de 180 personnes ont assisté, ce dimanche 11 octobre, au grand loto organisé par le *Club Rencontres et Loisirs* à la salle polyvalente de Cressensac. Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, chaque participant, concentré devant ses cartons, a recherché la fameuse « quine ».
Au boulier, Michel Bonneval, accompagné de Jean-Claude Fouquet au micro, ont orchestré les six parties.
À mi-parcours, une sympathique buvette assortie de pâtisseries a permis à tout un chacun de recharger les batteries et l'espoir en la victoire.
Parmi les principaux lots, la télévision a été gagnée par Jean-François Chaux, le salon de jardin par Camille Boustie et le voyage en montgolfière par M^me^ Capelier.
Ce loto est le seul encore organisé dans l'année à Cressensac, ce qui explique son énorme succès. Par ailleurs, même si cette manifestation est organisée par le club des aînés, elle rassemble beaucoup de jeunes et d'enfants. Ce côté intergénérationnel est aussi une réussite en soi !
En conclusion, un bon moment de partage et beaucoup de lots gagnés par les heureux participants !


Les jeunes ont également participé au loto des séniors.

Cressensac - La clôture de la semaine commerciale a connu le succès

Ce samedi 17 octobre avait lieu, à Cressensac, le traditionnel moment convivial annuel qu'offre l'*ACI* à la population. Cette rencontre était l'occasion pour les adhérents de l'association de remercier leur clientèle qui privilégie le commerce et l'artisanat locaux ; c'était aussi une façon pour eux de mieux se faire connaître et de communiquer avec la clientèle locale et celle des communes avoisinantes.
L'*ACI* organise ses animations afin d'attirer et de faire rester tant la population que les professionnels dans ce territoire rural. Lors de la semaine du commerce de proximité qui vient de s'achever, elle a mis en place une tombola gratuite permettant de gagner des bons d'achat à dépenser localement grâce au soutien de la CCI et de la FDAC. La liste des gagnants sera communiquée après le tirage au sort du 2 novembre à Souillac.
Cette semaine a donc été clôturée par cette journée nationale du commerce de proximité autour d'un verre de l'amitié, dans la bonne humeur et dans les rires.
Cet apéritif a rassemblé plus d'une centaine de personnes de Cressensac et des environs, malgré un temps maussade et pluvieux. L'*ACI* avait bien fait les choses et le public a fait honneur au buffet. L'association remercie la FDAC et la CCI du Lot, ainsi que la population fidèle !


Une vue de l'assistance au vin d'honneur offert par l'ACI le samedi 17 octobre.

Cressensac-Sarrazac

Théâtre. Une représentation théâtrale est proposée le dimanche 25 octobre, à 17h, à la salle des fêtes de Cressensac. La Compagnie *Côté Cour* présentera sa nouvelle pièce : « Le Monde est fou… », de Michel Brousse. Cette troupe de théâtre basée à Cuzance réunira les acteurs locaux Michel Brousse, Marc Cueille, Gérard Lacroix, Georges Lalbia, Francine Liebus et Blandine Muraille. Mise en scène et lumière sont signées Jacqueline et Didier Leclère.

Rencontre. La médiathèque de Cressensac-Sarrazac invite l'auteur sarladais Jean-Luc Aubarbier, vendredi 30 octobre, de 18h à 20h, au 4, rue du Fournil, à Cressensac. Cette rencontre-dédicace sera l'occasion de découvrir le travail de recherche et d'écriture d'un homme passionné d'histoire, qui écrit sur notre région. Il est notamment l'auteur du roman *Un kibboutz en Corrèze*, paru en 2021. Il présentera également son dernier livre, *Maquis blanc*, paru en août aux Presses de la Cité. Ce roman historique traite des miliciens parachutés en Limousin au cours de l'hiver 1944-1945 pour assassiner le général de Gaulle, et s'inspire d'une histoire familiale véridique. Ancien libraire au cœur du vieux Sarlat, Jean-Luc Aubarbier publie des romans historiques aux Presses de la Cité et des thrillers chez City éditions. Il est également conférencier et chroniqueur littéraire (Page, France Bleu Périgord, l'Essor Sarladais, France 3 Aquitaine). Son roman *Les démons de sœur Philomène* a été adapté au cinéma en 2012 par Jean-Pierre Denis sous le titre « Ici-bas ». Entrée libre.

Jugeals-Nazareth

Halloween. Le samedi 31 octobre, l'association des parents d'élèves de Jugeals-Nazareth invite petits et grands à célébrer Halloween dans une ambiance festive et pleine de frissons. Les festivités débuteront dès 18h avec une chasse aux bonbons, l'occasion pour les enfants de partir à la recherche de délicieuses friandises. À 20h, place à la soirée Halloween, qui promet jeux, déguisements et frissons pour un moment convivial. Petits monstres, sorcières et autres créatures fantastiques sont attendus nombreux pour partager cette fête. La réservation est obligatoire au 06.99.35.35.54.

Malemort - Le comité des fêtes prépare son vide coffre à jouets de novembre



Un repas convivial a démarré la saison du comité des fêtes malemortois.

Le 8 septembre dernier, le comité des fêtes s'était réuni une première fois pour préparer la rentrée. Quelques semaines après, le 4 octobre a eu lieu un repas convivial à la salle des Châtaigniers avec l'ensemble des bénévoles, les prétendantes au titre de reine du carnaval mais aussi en présence d'élus de la commune. Ce rendez-vous convivial a donné le coup d'envoi d'une saison à venir faite de nombreux rendez-vous.

Le premier aura lieu le dimanche 8 novembre avec le traditionnel vide coffre à jouets de 9h à 17h30 à l'espace culturel Jean-Ferrat, l'occasion avant Noël de dénicher de bonnes affaires et de faire plaisir aux petits (et aux grands) : peluches, jeux de construction, puzzles, poupées… l'idée étant d'offrir une seconde vie à tous ces jouets ou objets ludiques.

Pour participer en tant qu'exposant, le tarif est de 12 € le stand de 2 tables. Réservation au 06.82.08.73.17. L'accueil et l'installation se feront dès 8h. Le bulletin d'inscription et le règlement sont disponibles en mairie ou auprès du comité des fêtes.

Le second rendez-vous aura lieu le samedi 21 novembre à 19h30 à l'espace culturel Jean-Ferrat avec la soirée cabaret pendant laquelle les convives pourront savourer un dîner préparé par *Les Garennes du Gour*, accompagné d'un spectacle haut en couleur proposé par la troupe *Le Bambino*.

Ce sera également l'occasion de procéder à l'élection de la reine du carnaval des 10 et 14 février 2027 et de ses dauphines : une élection à laquelle le public sera pleinement associé puisque les participants seront invités à voter pour désigner les nouvelles ambassadrices du carnaval.

Entre gastronomie, musique, spectacle et bonne humeur, cette soirée donnera le coup d'envoi des préparatifs du prochain carnaval et promet un beau moment de partage. Réservations au 07.82.51.00.71.

La Chapelle-aux-Brocs - Des travaux sur le réseau d'eau potable

Des travaux concernant le réseau d'eau potable (AEP) sont engagés par l'Agglo de Brive depuis le début du mois d'octobre à la Chapelle-aux-Brocs.

Ces travaux vont s'étaler sur une période de trois semaines et nécessitent la fermeture de la circulation dans le bourg ; une déviation est mise en place.

La conduite d'eau va du centre-bourg jusqu'à l'intersection avec la route du Colombier et dessert les habitations riveraines en eau potable.

Conjointement à ces travaux, s'ajoute la reprise de l'eau pluviale qui allait autrefois chez un particulier agriculteur, pour alimenter une mare où le bétail s'abreuvait. La mare a disparu aujourd'hui mais l'écoulement est toujours présent, et il est cause de nuisance pour les nouveaux propriétaires.

Dorénavant, après travaux, l'écoulement ira sur le domaine public. Deux nouveaux poteaux incendie seront alimentés par le réseau d'eau, l'un ayant été installé récemment au Suquet, route de la Grange, et l'autre place de la mairie, qui, trop ancien, va être remplacé.

Tous ces travaux de voirie contribuent à garantir la sécurité et le bien-être des usagers. Ils sont financés par l'Agglo pour ce qui concerne le réseau d'eau et la remise en état de la voirie.



La conduite d'eau est reprise dans le bourg.

Restent à la charge de la commune les bornes à incendie et la reprise des eaux pluviales.

Ayen - Un soutien aux communes touchées par les violences



L'émotion est perceptible chez les participants, à la lecture du message de soutien.

Une quarantaine d'habitants d'Ayen se sont retrouvés devant la mairie lundi 19 octobre, à l'initiative de la municipalité qui répondait à l'appel de l'Association des maires de France.

Ce rassemblement visait à soutenir les communes touchées par des incendies visant des mairies et des bâtiments publics, ainsi que par des dégradations et pillages commis le 17 octobre dans le pays.

Le message de soutien a été lu par la maire Hélène Lacroix.

Louignac - Les élèves découvrent les richesses des pelouses calcaires



Christophe Lagorsse, du CEN, a présenté des milieux naturels particuliers aux écoliers.

Jeudi 8 octobre, les douze élèves de la classe de Marie-Pierre Farge-Batier, à l'école de Louignac, ont découvert les richesses naturelles des pelouses calcaires du secteur.

Christophe Lagorsse, du *Conservatoire d'espaces naturels* (CEN), leur a présenté ces milieux naturels particuliers et originaux en Limousin. Les enfants ont ainsi fait connaissance avec plusieurs espèces d'orchidées sauvages, comme l'ophrys abeille, l'ophrys jaune, l'orchis brûlé et l'orchis pourpre, ainsi que des insectes étonnants, parmi lesquels le papillon demi-deuil, l'empuse et l'ascalaphe, dont l'apparence rappelle à la fois celle d'un papillon et d'une libellule.

Cette découverte sera bientôt prolongée par des ateliers artistiques avec Sylvie Christophe, artiste plasticienne qui travaille le papier. Les élèves réaliseront des insectes avec des fleurs qui prendront place dans une pelouse géante lors des *Allumés* de Saint-Robert, les 5 et 6 février.

Un projet qui associe découverte du patrimoine naturel et création artistique, au cœur de cette fête des lumières participative organisée par le *Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise*.

Malemort

Grande vente solidaire de sacs et accessoires. À l'occasion d'Octobre Rose, le Comité de la Corrèze de la Ligue contre le cancer organise une grande vente solidaire de sacs et d'accessoires féminins, les vendredi 23, samedi 24 et dimanche 25 octobre, à la salle Jean-Ferrat de Malemort. Cette édition se déroulera en présence de la marraine, la docteur Isabelle Sillet-Bach, oncologue, qui apportera son soutien à cette initiative dédiée à la lutte contre le cancer. Chaque participation contribue à soutenir les actions de la *Ligue contre le cancer*, engagée dans la prévention, l'accompagnement des personnes malades et le financement de la recherche. Ouverture le vendredi de 14h à 19h, le samedi de 10h à 19h et le dimanche de 10h à 13h. La Ville de Malemort invite le public à venir nombreux participer à cette initiative solidaire.

Drive aux chrysanthèmes. Il se tiendra sur la place Beaufort, du mercredi 28 au samedi 31 octobre de 8h à 18h non-stop et le dimanche 1er novembre de 8h à 12h. Les fidèles horticulteurs locaux proposeront un large choix de chrysanthèmes solo ou dans de belles compositions colorées. Le dispositif permet de faire vos achats simplement : choisissez vos plantes, puis avancez votre véhicule afin qu'elles soient directement chargées dans votre coffre. Suite aux travaux du giratoire de Léobardy, l'accès en voiture se fait par la rue Jean-Jaurès (Crédit Lyonnais/Cabinet dentaire), et la sortie côté « Le Malabar ». L'accès piéton est bien sûr maintenu.

Loto. Organisé par la bibliothèque au profit de la Foire du livre jeunesse et du jeu de Malemort, samedi 31 octobre, à l'espace culturel Jean-Ferrat. Ouverture des portes à 19h ; début à 20h. Principaux lots : un séjour au Puy du Fou, un week-end à la mer pour deux personnes, une Nintendo Switch Lite, quatre entrées au Parc du Reynou. Restauration et buvette sur place. Renseignements via la page Facebook : Foire du Livre Jeunesse et du Jeu de Malemort.

La Chapelle-aux-Brocs

Tradition de Toussaint. Une bénédiction des tombes aura lieu, le lundi 2 novembre, au cimetière de la commune à 11h45.

Bientôt Halloween. À La Chapelle-aux-Brocs, le foyer rural et l'Étape chapelloise proposent une animation pour fêter Halloween le samedi 31 octobre, à la salle polyvalente. L'événement est ouvert à tous. À 15h, animation pour les enfants avec maquillage, goûter, boom, déguisement et récolte de bonbons. Il est nécessaire de réserver : 3€ par enfant. À 19h, soirée déguisée pour tous, avec restauration et buvette sur place. Réservations et renseignements auprès de Marie-Ange au 06.59.27.61.05.

Varetz

Mois du film documentaire. Dans le cadre du mois du film documentaire, manifestation nationale, la médiathèque de Varetz propose, le jeudi 5 novembre à 20h, la projection de *Sauve qui peut* (98 min), d'Alexe Poukine, en partenariat avec la Bibliothèque départementale de la Corrèze. Ce film plonge le spectateur dans un centre de formation où soignants et patients simulés rejouent des consultations médicales. Annoncer un cancer, accompagner un patient ou soutenir ses proches : autant de situations qui interrogent la place de l'empathie dans les soins, mais aussi les difficultés auxquelles sont confrontés les professionnels de santé dans un système hospitalier fragilisé. Un échange suivra en présence de Laure Bioules, chargée de diffusion du film, de membres du collectif de patients partenaires *Co'réziLIENce* et d'un formateur de l'IFAS pour prolonger la réflexion et partager les regards sur la relation entre soignants et patients. Tout public à partir de 16 ans. Entrée gratuite sur réservation au 05.55.22.47.53 ou mediatheque@varetz.com

Ayen

Don du sang. Une collecte est organisée jeudi 29 octobre, de 15h30 à 19h, dans la salle polyvalente d'Ayen. Possibilité de prendre rendez-vous sur www.dondesang.efs.sante.fr.

Découverte des arbres. Samedi 31 octobre à 15h à l'arboretum de la Tuillière au Soulet d'Ayen. Cette manifestation vise à rendre hommage à Francis Hallé, botaniste, biologiste et dendrologue français, fervent défenseur des forêts primaires, décédé le 31 décembre 2025. Une plaque mémorielle sera dévoilée et inaugurée en son honneur. Au programme : une balade d'identification des arbres, un atelier *Tataki Zomé* (technique traditionnelle japonaise d'impression et de teinture végétale) ainsi que des projections de films. Un apéro dinatoire est aussi prévu. Entrée libre. Renseignements au 07.82.16.74.62 ou contact@collectif-vivre-ensemble-durablement.com.

Brignac-la-Plaine - Un rassemblement citoyen suite aux actes de vandalisme



La population brignacoise et le maire Bernard Roussely ont désapprouvé les actes de vandalisme qui ont été perpétrés le samedi 17 octobre.

Une trentaine de personnes ont répondu présentes à l'appel de la municipalité de Brignac-la-Plaine pour un rassemblement citoyen le lundi 19 octobre à midi.
Le maire, Bernard Roussely, a lu un message adressé à tous les Français suite aux actes de vandalisme survenus le samedi 17 octobre en marge de la manifestation contre la vie chère.
Les citoyens présents, de tous les âges, étaient notamment très peinés par l'incendie de la mairie de Limoges, toute proche.

Brignac-la-Plaine - 20 ans d'existence fêtés pour Ya ka dans'c



L'orchestre de Sylvie Nauge avec au premier plan Nadine Lachambre et Nathalie Momaud.

L'association *Ya ka dans'c* a fêté ses 20 ans d'existence samedi 3 octobre au soir à la salle polyvalente de Brignac-la-Plaine.
À cette occasion, un repas dansant a eu lieu, animé par l'orchestre de Sylvie Nuages.
Le menu dégusté a été le suivant : apéritif, perles du Japon, mousse de foie et sa brioche, bouchée à la reine aux fruits de mer, trou corrézien, rôti de veau, macédoine de légumes maison, salade, fromage, profiteroles glacées sauce au chocolat, café.
Nathalie Momaud, conseillère municipale, a félicité l'association pour cette longévité.
Les membres de l'association qui avaient mis du cœur à l'ouvrage pour préparer cet anniversaire étaient très émus.
L'association, fondée en 2006, propose des cours de danses de salon une fois par semaine le jeudi soir à la salle polyvalente, encadrés par Jean-Claude Rochette, et des sorties conviviales ainsi que des repas festifs.

Pour rejoindre cette association dynamique, vous pouvez contacter Nadine Lachambre au 06.89.44.54.21.

Objat - Sortez vos feuilles... Dictée !



Les candidats volontaires pour cet exercice ont été très studieux.

À Objat, la dictée pour les enfants a rassemblé peu de participants. Seulement huit élèves ont répondu présent dans la salle des Congrès ce samedi 10 octobre, pour participer à cet exercice. Ils se sont soumis à l'épreuve sous l'élocution de G. Vergne, hautement rompu à lire les dictées en moyenne Corrèze. T. Kretsch s'est classé premier avec six fautes.
L'après-midi, vingt-quatre adultes volontaires de dix-sept à quarante-quatre ans ont tenté de se mesurer parmi les autres en essayant de faire un nombre de fautes près du zéro. Le thème, axé sur Obélix, Astérix et Cléopâtre, comptait dix-huit lignes de texte. S. Engels a remporté la première place avec zéro faute.
Il est à noter qu'une conseillère municipale, en la personne de M-C Vergne, a terminé à la sixième place. Malgré une participation en demi-teinte, les organisateurs, un peu dépités, affirment : « L'année prochaine on remet ça. » Hormis cette future revanche, rendez-vous a été pris pour de prochaines réunions de fin d'année.

Objat - Une retraite bien méritée pour Alain et Thierry



Le Maire entourés des deux retraités, des élus, agents, amis, familles.

La mairie d'Objat voit partir à la retraite deux piliers des services techniques : Thierry Chavant et Alain Touron. Afin de les saluer et de leur souhaiter bon vent pour cette nouvelle page de leur vie, tous les services se sont rassemblés dans la salle d'Honneur de la mairie. Dans un très beau discours, le maire, Philippe Vidau, a retracé leurs parcours respectifs. Et c'est avec les yeux humides que leurs confrères et amis les ont vus s'en aller vers d'autres occupations et un repos bien mérité après tant d'années données à la collectivité. « Une page est tournée, à vous de commencer un nouveau chapitre ! Nous, nous restons sur le bord du chemin. À vous revoir… »

Objat - Un rassemblement citoyen devant la mairie



Le maire, les élus, et la population se sont indignés des violences du samedi 17 octobre.

Suite aux événements qui se sont produits ce week-end à Paris et dans toutes les grandes villes de France, le maire et l'ensemble de son équipe, les pompiers, la gendarmerie, ainsi qu'une belle partie de la population (environ 300 personnes), se sont rassemblés devant la mairie Objat. Par ce geste fort, toutes les forces vives ont souhaité soutenir les commerçants (environ 1 500) victimes des casseurs, pilleurs et autres profiteurs. Ces actes, qui ont eu lieu partout en France ce week-end, sont inacceptables. Sur toutes les lèvres circule le leitmotiv suivant : rien ne le justifie, rien ne l'explique, rien ne l'excuse. Il faut que tout cela s'arrête.
De nombreux Corréziens se sont indignés de l'incendie qui a ravagé la mairie de Limoges, symbole de la République.

Brignac-la-Plaine

Soirée automnale. Le p'tit bistro vous propose de participer à une soirée automnale ce vendredi 23 octobre à partir de 19h30. Le repas sera confectionné par Hélèna traiteur. Au menu : soupe de saison, rôti de porc à l'ancienne, écrasé de pommes de terre de Brignac-la-Plaine, fromage, flognarde. L'apéritif sera offert. Réservation au 06.49.69.33.80 (paiement à la réservation).

Paroisses de l'Yssandonnais

Messe interparoissiale. Ce dimanche 25 octobre, à 11h, en l'église de Saint-Aulaire.

Messes de la Toussaint et du jour de prière pour les défunts. Toutes suivies de la bénédiction renouvelée des tombes aux cimetières : samedi 31 octobre (messes anticipées), 15h à Brignac-la-Plaine et 17h à Vars-sur-Roseix ; dimanche 1er novembre, 9h à Perpezac-le-Blanc et 11h à Yssandon (église) ; lundi 2, 10h30 à Saint-Aulaire et 15h à Louignac ; dimanche 8, 9h30 à Saint-Cyprien.

Saint-Robert

Rando d'Halloween. Après le succès des trois premières éditions de la rando d'Halloween, l'association PBC réitère l'événement samedi 31 octobre à 19h30. Rendez-vous à la salle André Rousseau de Saint-Robert. Un parcours d'environ 5 km attendra les participants. Attention, ce sera la nuit des sorcières et autres créatures maléfiques. Des ravitaillements en boisson et en bonbons sont prévus sur le parcours. Au retour, les participants partageront la soupe et la boisson des vampires. Pensez à venir déguisés, à prendre votre timbale, une lampe de poche et à porter des chaussures de marche. Vous pouvez vous inscrire en ligne via Helloasso, à France services 28 rue des Écoles à Ayen ou sur place le soir de la randonnée. Coût : 5 € au-dessus de 12 ans, gratuit en dessous. Petite info pour les habitants de la commune : l'éclairage public sera coupé ce soir-là aux abords du circuit. Il sera ensuite rétabli.

Perpezac-le-Blanc - Un arbre planté pour célébrer l'engagement municipal



Les élus entourent le mai communal avant de présenter les nouveaux locaux communaux à la population.

Une tradition qui rassemble, une équipe municipale renouvelée et de nouveaux locaux au service de la commune et de ses associations : Perpezac-le-Blanc a célébré un moment de convivialité et de partage à l'occasion de la plantation de l'arbre des élus. Les habitants et de nombreux invités se sont retrouvés à Perpezac-le-Blanc pour célébrer la plantation de l'arbre des élus et découvrir le nouveau local communal et associatif. À cette occasion, Sandrine Labrousse, maire de la commune, a tenu à remercier chaleureusement les 150 personnes présentes, soulignant l'importance de cette tradition qui, au-delà du symbole, témoigne de la volonté des élus de se retrouver et d'agir ensemble au service de la commune. Cette cérémonie a également permis de présenter la nouvelle équipe municipale, largement renouvelée, ainsi que l'ensemble des personnes qui contribuent quotidiennement à la vie du village.

Impossible d'évoquer la vitalité de Perpezac-le-Blanc sans souligner le rôle essentiel des bénévoles et des associations, qui participent activement à l'animation du territoire et constituent des piliers de la vie locale. La maire a salué l'engagement de tous ces acteurs, indispensables au dynamisme et à la convivialité du village.

La cérémonie a également été l'occasion de présenter les nouveaux locaux communaux. Ce projet, mûri et travaillé sur la période 2020-2026, répond à un double objectif : offrir aux associations de la commune des espaces dédiés à leurs activités et mettre à la disposition de l'agent technique une structure fonctionnelle, adaptée à ses missions quotidiennes. Au-delà de l'aménagement des bâtiments, cette réalisation traduit une volonté de soutenir la vie associative et d'améliorer les moyens de travail au service de la collectivité. Dans son discours, Sandrine Labrousse a rappelé que l'engagement municipal repose sur le temps consacré aux autres, l'écoute, le dialogue et la recherche de solutions pour l'intérêt général. Elle a également adressé ses remerciements aux familles des élus, qui acceptent les contraintes et les absences liées à leurs responsabilités. La municipalité souhaite désormais poursuivre cette dynamique avec les habitants et concrétiser les projets qui permettront de préparer l'avenir de Perpezac-le-Blanc.

La cérémonie s'est poursuivie par un repas, dans un esprit de partage et de convivialité.

Beaulieu-sur-Dordogne

Foire aux veaux de lait. Lundi 2 novembre, arrivée des animaux est prévue dès 8h30. Pas d'enchères au programme : cette foire est avant tout un moment de rencontre autour de l'élevage local. Un casse-croûte sera servi sur place, au stade, avec la traditionnelle tête de veau. Une belle occasion de découvrir le savoir-faire des éleveurs et de partager un moment convivial.

Beaulieu - Kyounghwa Yi, expose trente-six toiles à Paris

Originaire de Corée du Sud et installée depuis une vingtaine d'années en France, l'artiste Kyounghwa Yi présente jusqu'au 25 octobre une exposition personnelle intitulée *Outer Space* à l'Atelier Gustave, 36 rue Boissonade, dans le 14e arrondissement de Paris. Elle y dévoile 36 toiles. Née à Kyung-gi, diplômée de l'école des Beaux-Arts Hong-Ik de Séoul en 1990, elle y a enseigné pendant une dizaine d'années avant de s'installer en France en 2000. Après plusieurs années à Paris, où son travail a rapidement retenu l'attention des galeries (Centre culturel coréen, Art Shaker, etc.), elle a choisi Beaulieu-sur-Dordogne (Lot) pour y résider. Les paysages qu'elle a découverts au milieu des années 2000 lui rappellent ceux de son enfance coréenne. Elle s'y est établie durablement et a déjà exposé localement, notamment à la chapelle des Pénitents de Beaulieu-sur-Dordogne et au prieuré de Carennac. La nature a longtemps été le fil conducteur de son œuvre. Avec *Outer Space*, elle ouvre un nouveau chapitre, plus cosmique. L'une des œuvres mises en avant, *Nebula* (73 × 60 cm, acrylique sur toile, 2026), évoque des formes organiques et des textures stratifiées qui semblent flotter dans l'espace. L'exposition invite le public à un voyage entre le terrestre et l'infini. Habituée des expositions personnelles et collectives en France, en



L'artiste Kyounghwa Yi présente *Outer Space* à Paris.

Suisse, en Belgique, aux États-Unis et en Corée, Kyounghwa Yi confirme avec cette nouvelle présentation parisienne son ancrage entre deux cultures et son goût pour les contemplations profondes, qu'elles soient terrestres ou célestes.

Contact de l'artiste : 06.59.02.72.15, hepsibar66@gmail.com.

Beaulieu - Les écoliers à l'assaut des Tours de Carbonnières



Les élèves profitent d'une pause bienvenue pendant cette randonnée Usep avec une belle vue sur les Tours.

Mardi 13 octobre, les élèves des classes de GS/CE1 et CE2 de l'école de Beaulieu-sur-Dordogne ont chaussé leurs baskets pour une belle journée en plein air. Ils ont participé à la randonnée Usep, organisée dans le cadre de la *Quinzaine de la randonnée en Corrèze*.

C'est sur un itinéraire en boucle de 6 km autour de la commune de Goulles que nos jeunes randonneurs sont partis à la découverte des majestueuses tours de Carbonnières.

Tout au long du parcours, l'effort physique s'est mêlé au plaisir de l'apprentissage : une occasion idéale pour explorer la nature environnante et sensibiliser les enfants au patrimoine local.

La pause déjeuner a elle aussi été placée sous le signe du respect de l'environnement grâce au pique-nique « Zéro Déchet ». Gourdes réutilisables, boîtes hermétiques et serviettes en tissu étaient au rendez-vous : une belle manière d'appliquer au quotidien les éco-gestes appris en classe et de former les élèves à l'écologie !

Les parents accompagnateurs peuvent être remerciés pour leur aide précieuse ainsi que l'Usep pour l'organisation sans faille de cette belle journée ensoleillée, riche en découvertes et en souvenirs pour tous les élèves.

Beaulieu - Un accompagnement gratuit pour améliorer son logement

La communauté de communes Midi Corrézien poursuit son engagement en faveur de l'amélioration de l'habitat à travers l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH), menée en partenariat avec l'État, l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et le Conseil départemental de la Corrèze. L'objectif : améliorer la qualité et l'attractivité du parc de logements privés sur l'ensemble du territoire. Ce dispositif a pour ambition d'accompagner 145 projets de réhabilitation de logements sur trois ans. Il s'adresse aux propriétaires occupants, sous conditions de ressources (modestes ou très modestes), ainsi qu'aux propriétaires bailleurs, sous réserve de respecter les critères d'éligibilité. Les travaux peuvent concerner la rénovation énergétique des logements, leur adaptation à la perte d'autonomie ou au handicap, ainsi que la réhabilitation globale des logements dégradés.

Grâce à cette opération, les propriétaires éligibles peuvent bénéficier d'un accompagnement gratuit dans leurs démarches, de conseils techniques, d'un diagnostic de leur logement et d'une aide pour identifier et mobiliser les financements adaptés à leur situation.

Les habitants souhaitant engager un projet de rénovation énergétique, d'adaptation ou de réhabilitation de leur logement sont invités à contacter France Rénov, service public de la rénovation de l'habitat et première instance, pour être informé et orienté vers le dispositif le mieux adapté à leur besoin.

Les propriétaires bailleurs ou occupants éligibles peuvent ensuite être accompagnés gratuitement par Soliha, mandaté par la communauté de communes Midi Corrézien.

Une aide financière complémentaire peut également être apportée par la collectivité.

Contact : Sandy Creuset, cheffe de projet développement territorial et habitat. Tél. au 06.32.82.84.98, s.creuset@midicorrezien.com.

Communautés locales de Beaulieu-sur-Dordogne et Meyssac

Vendredi 23 octobre. 10h30, prière pour les malades à l'église de Meyssac. 15h, réunion de l'équipe SEM (service évangélique des malades).
Samedi 24. 18h, messe à l'abbatiale de Beaulieu.
Dimanche 25. 11h, messe à Meyssac.
Mercredi 28. 14h-17h, secrétariat à la maison paroissiale de Beaulieu. 16h30, chapelet, suivi de la messe à la chapelle de la Miséricorde.
Jeudi 29. 17h, chapelet à l'église de Liourdres.
Samedi 31. Messe anticipée : 11h, Brivezac ; 15h, Sioniac ; 17h, Chenailler. Célébration de la Parole anticipée : 10h30, cimetière haut de Brivezac ; 11h, La Chapelle-aux-Saints et Curemonte ; 15h, Saint-Julien-Maumont, Astaillac et Marcillac-la-Croze ; 16h15, cimetière de Mascheix ; 17h, Saint-Bazile-de-Meyssac.
Dimanche 1er novembre. Toussaint. Messe : 9h, Meyssac ; 11h, Beaulieu ; 16h, Chauffour. Célébration de la Parole : 10h, Queyssac ; 11h, Saillac, Noaillac, Nonards, Bassignac-le-Bas et Tudeils ; 15h, Branceilles, Bilhac, Lostanges et Liourdres. 9h30, catéchisme à Beaulieu.
Lundi 2. Commémoration des fidèles défunts. Messe : 9h, Altillac ; 11h, Collonges ; 15h, Lagleygeolle. Célébration de la Parole : 10h30, Fontmerle ; 11h, Végennes et Puy-d'Arnac. Les messes et célébrations de la Parole seront suivies de la bénédiction au cimetière.

La Chapelle-aux-Saints - Une fête de la pomme qui s'interroge sur l'avenir

Dimanche 11 octobre, la traditionnelle Fête de la pomme organisée à La Chapelle-aux-Saints s'est déroulée sous un ciel particulièrement clément, offrant aux visiteurs des conditions idéales pour profiter pleinement des nombreuses animations proposées.
Tout au long de la journée, convivialité et bonne humeur ont régné autour du pressoir où chacun pouvait découvrir la fabrication du jus de pomme, tandis que les bouteilles fraîchement produites trouvaient aisément preneurs.
Le repas servi par l'association *Les Saveurs Bellocoises* de Beaulieu-sur-Dordogne a également contribué à la satisfaction des participants. Les gourmands n'étaient pas oubliés avec les traditionnels marrons grillés, les crêpes et les beignets.
Les visiteurs pouvaient également se procurer de l'huile de noix, ainsi que de l'ail et de l'échalote à planter à l'approche de la Toussaint. Impossible, dans un tel contexte, de ne pas reprendre le célèbre slogan corrézien : « *Mangez des pommes !* ».
Les fruits proposés par les Vergers du Soleil



Sylvie Féré, correspondante de la Vie Corrézienne, a aidé à actionner le pressoir.

de Lubersac étaient présents sous différentes formes, qu'il s'agisse de pommes de consommation ou de jus de pomme. Ils côtoyaient également les productions issues des vergers particuliers de Végennes et de La Chapelle-aux-Saints.
La manifestation a aussi permis de mettre à l'honneur plusieurs exposants locaux : bijoux fantaisie, créations en bois sculpté, ouvrages consacrés à l'écologie et à la biodiversité.
L'animation était également assurée par les danseuses du groupe Yaka Danser de Bétaille.
Au-delà du succès de cette édition, une question se pose désormais pour l'association Qualité de Vie à la Brande, La Chapelle-aux-Saints, Végennes (QVB CSV).

Un avenir incertain

Forte de dix-huit années d'existence, la structure compte aujourd'hui 47 adhérents. Son avenir reste à écrire. Les membres choisiront-ils de poursuivre l'aventure sous cette bannière ou de rejoindre d'autres initiatives associatives locales ? La Fête de la pomme 2026 pourrait constituer le dernier grand rendez-vous de l'association. Jean-Claude Cluzan, président, indique que la réponse appartient désormais aux adhérents, appelés à réfléchir collectivement à la suite qu'ils souhaitent donner à cette belle aventure associative qui, depuis près de deux décennies, contribue à faire vivre le territoire.

Aubazine - Qualité des services d'eau potable et d'assainissement collectif

Le comité syndical du syndicat mixte *Bellovic* s'est réuni le 30 septembre à Aubazine, sous la présidence de Jean-Michel Monteil. Cette séance a notamment été consacrée à la présentation et à l'approbation des rapports 2025 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement collectif (RPQS).
Présentés chaque année aux élus, les RPQS permettent de dresser un bilan technique et financier des services et d'en suivre les principaux indicateurs.
Pour l'eau potable, le service comptait en 2025 plus de 1 045 km de réseau et 10 585 compteurs. Le rendement du réseau s'établit à 70,74 %, tandis que les contrôles sanitaires font apparaître une conformité de 100 % pour les paramètres microbiologiques et physico-chimiques.
Pour l'assainissement collectif, 2025 constitue la première année d'exécution du nouveau contrat de concession confié à la Saur, dans un contexte d'élargissement important du périmètre du service. Celui-ci concernait alors 14 communes, avec 2 044 abonnés, 25 stations d'épuration, 19 postes de relèvement et près de 70 km de réseaux.
Les deux rapports ont été approuvés à l'unanimité et seront mis à disposition des usagers au siège du syndicat ainsi que sur son site internet.

Une nouvelle station d'épuration

À l'issue de la séance, les élus ont rejoint la nouvelle station d'épuration du bourg d'Aubazine, d'une capacité de 450 équivalents-habitants et fonctionnant selon le principe des filtres plantés de roseaux.
Cette réalisation constitue l'élément principal d'un programme global d'assainissement de 1 245 000 € HT, comprenant 918 661,96 € HT consacrés à la station d'épuration et 326 338,04 € HT à la réhabilitation et à l'amélioration des réseaux de collecte.
L'agence de l'eau Adour-Garonne accompagne ces opérations à hauteur de 50 % des dépenses retenues, soit 607 101 € d'aides au total, tandis que le département de la Corrèze apporte un soutien de 15 % (182 486 €). À ces financements s'ajoute un concours de 100 000 € de la commune d'Aubazine.
Les autres décisions du comité



Nouvelle station d'épuration du bourg d'Aubazine, équipée de filtres plantés de roseaux.

Toutes les délibérations inscrites à l'ordre du jour ont été adoptées à l'unanimité.
En matière d'assainissement collectif, le comité a notamment finalisé plusieurs conséquences administratives, patrimoniales et financières des transferts de compétence intervenus au 1er janvier pour Beynat, Collonges-la-Rouge, Le Pescher et Sérilhac.
Il a également approuvé la convention financière accompagnant la création du système d'assainissement collectif du bourg de Ligneyrac, ainsi que des avenants aux travaux actuellement conduits à Beynat.
En matière d'eau potable, le comité a notamment autorisé le dépôt de demandes de subventions auprès de l'agence de l'eau Adour-Garonne et du département de la Corrèze pour plusieurs projets de renouvellement de canalisations identifiés dans le cadre de la prévention du risque lié au chlorure de vinyle monomère (CVM).
Ces projets sont actuellement au stade des études et estimations, afin de rechercher les financements mobilisables avant tout engagement des travaux.
L'ensemble des délibérations adoptées lors de cette séance est consultable sur www.bellovic.fr.

L'ensemble des délibérations adoptées lors de cette séance est consultable sur www.bellovic.fr.

Aubazine - Une zone humide réhabilitée près du Puy de Pauliac



L'espace humide près de l'ancienne carrière d'Aubazine a été créé par Harpau.

Il est des lieux où le travail de l'homme révèle la beauté brute de la nature. C'est le cas dans l'ancienne carrière du Puy de Pauliac, sur la commune d'Aubazine.
La sonorité des outils métalliques sur le gneiss réputé indomptable a cessé depuis le milieu des années trente, depuis que le sommet a été classé en 1934, avant son aménagement en table d'orientation vingt ans plus tard.
Les formes de cette carrière aux dimensions imposantes se sont figées en un gigantesque amphithéâtre. Mais sur le côté de cette scène apparaît un petit filet d'eau entêté qui a su trouver son chemin à travers la roche primaire.
La présence de l'eau, de plus constante, car n'ayant pas tari malgré la sécheresse de cet été, interroge sur la capacité de stockage de la roche imperméable.
Ces éléments ont inspiré, voilà quelques années, les membres de l'association patrimoniale *Harpau* qui ont édifié une modeste digue afin de créer une zone humide sous l'aspect d'un petit étang. Cette réalisation a favorisé la pousse de bouleaux, aulnes et plantes aquatiques, entraînant avec elle l'arrivée de batraciens et de libellules.
Le manque d'entretien de ces dernières années a amené la municipalité à faire intervenir un engin mécanique, aidé par les bénévoles d'*Harpau* pour dégager cette zone victime de sa luxuriance. Cette dernière était enfouie sous les ronces et encombrée de chablis jonchant le sol, il y a encore quelques jours.
Les habitants d'Aubazine et les randonneurs venus des quatre coins de France pourront à nouveau contempler la beauté sereine de ce lieu atypique.

Aubazine - 140 personnes mobilisées contre le cancer



1 200 € ont été collectées pour Octobre rose - © mairie

La *Ligue contre le cancer de la Corrèze*, représentée par Danièle Gadcan, et la communauté de commune Midi corrézien, représentée par Aurélie Labar, responsable des services familles et de l'action sociale, ont lancé à Aubazine la 6e édition d'Octobre rose. La commune et ses habitants ont participé activement à cette journée de sensibilisation.
Des épreuves sportives ont jalonné cette matinée : des randonnées pédestres et des parcours VTT.
Cent quarante personnes ont répondu à l'appel. Ainsi 1 200 € ont été collectés au profit de la *Ligue contre le cancer*. Une édition qui a rencontré un beau succès malgré le temps incertain.

Aubazine - Aînés et nouveaux arrivants partagent un repas chaleureux



Ce repas a été l'occasion de rencontres et de partage - © mairie

Le samedi 26 septembre, à 12h, la salle polyvalente d'Aubazine a accueilli le repas des aînés et des nouveaux arrivants, offert par la mairie.
Ce rendez-vous a permis aux participants de se retrouver dans une ambiance chaleureuse et conviviale, mais aussi de faire connaissance et de partager un agréable moment autour d'un bon repas.
Pour l'occasion, Yannick et Stéphanie, de la boucherie *Les Couteaux Corréziens*, avaient concocté un repas apprécié de tous. Leur savoir-faire et la qualité des produits ont largement contribué au plaisir des convives.
L'animation de cette journée était assurée par Jean-Pierre Marel, qui a apporté une belle ambiance musicale et festive, invitant chacun à profiter pleinement de ce moment de partage, sans oublier Raymond Pompier, et les bénévoles ayant contribué à l'organisation de cette journée.
Au final, une belle journée placée sous le signe de la convivialité, du partage et des rencontres !

Beynat - La 34e Foire à la châtaigne a tenu toutes ses promesses



Une foule nombreuse au rendez-vous de la fête de la châtaigne.

FESTIVITÉS - La 34e édition de la foire à la châtaigne s'est déroulée à Beynat le dimanche 18 octobre, avec des animations dès la veille dont une sortie nature, une balade patrimoine sans oublier une course au profit d'Octobre rose qui a rassemblé 163 participants.

Le dimanche 18 octobre, plusieurs milliers de visiteurs ont déambulé dans le bourg pour profiter des nombreuses animations proposées par le comité d'organisation : exposants, vide-greniers, salon du livre, expositions, ateliers, jeux en bois, démonstrations de vieux métiers, concert à l'église, stand de crêpes Octobre Rose, intronisations confréries et partage du gâteau géant à la châtaigne.

Comme chaque année, le jury du concours a récompensé les producteurs dans les catégories châtaigne, marron et châtaigne blanchie. Le constat est celui d'une récolte fortement impactée par les conditions climatiques, notamment la canicule : 50 % de perte, des calibres majoritairement petits et des fruits parfois véreux. Malgré cela, le cru 2026 reste correct.

Avant de procéder à la remise des prix en présence de nombreux officiels et d'une délégation venue du Portugal, le maire Jean-Michel Monteil et le sénateur Pascal Coste ont tenu à saluer la mémoire de Paul Chaumeil, disparu cet été et qui était une figure de la foire. Il faisait partie des membres fondateurs de la manifestation au début des années 1990 et s'est investi pendant plus de trente ans en tant que président du jury mais aussi comme grand maître de la *confrérie des gourmets de la châtaigne*.

Palmarès des châtaignes et marrons

Dans la catégorie châtaignes, le premier grand prix d'excellence a été décerné à Christine Juin avec la variété Pradotte. Le grand prix d'excellence revient à Isabelle et Richard Rouanne avec la Bourrue de Juillac. Le prix d'excellence a été décerné à Catherine Boussotrot.

Dans la catégorie marron, Alexandre Tronche remporte le premier grand prix d'excellence avec le Marigoule. Avec la même variété, Isabelle et Richard Rouanne ont reçu le grand prix d'excellence. Christine Juin, avec la Bournette, s'adjuge le premier prix d'excellence. Cyril Bouysse reçoit un prix spécial avec le marron de Lapiale.

Dans la catégorie châtaigne blanchie, Alexandre Tronche remporte le premier grand prix d'excellence avec la variété Jeannette. Catherine Boussotrot reçoit le grand prix d'excellence avec la variété Pradotte. La ferme de Brossard gagne le premier prix d'excellence avec la Roussette. Christine Juin avec de la Pradotte remporte le grand prix d'honneur. Isabelle et Richard Rouanne reçoivent le prix d'honneur avec de la Bourrue. Gérard Jubertie se voit attribuer le prix spécial en Pradotte.



La remise du trophée Paul Chaumeil, nouveauté de cette édition.

Hommage à Paul Chaumeil

Enfin, le prix d'ensemble a été attribué à Patricia et Jean-Paul Tronche de la Ferme de Brossard, à qui a été remis, non sans émotions et en présence de la famille, le nouveau trophée Paul Chaumeil réalisé pour l'occasion par la potière beynatoise Elsa Moine. Ce rendez-vous de l'automne en Corrèze a une nouvelle fois tenu toutes ses promesses. Rendez-vous en 2027 pour la 35e édition.

Yann LOMENECH (CLP)



Des animations pour toute la famille.



Intronisation de nouveaux membres à la confrérie.

Beynat

Cinéma. Le foyer rural Pierre-Demarty organise deux séances de cinéma à Beynat le vendredi 23 octobre. À 15h : « Pat'Patrouille Mission Dino » à destination des plus jeunes. En soirée, à 20h30 : « Des minions et des Monstres ». Ouvert à tous. Tarifs : adultes : 5,5 €. Enfants de moins de 13 ans : 4 €. Renseignements : 05.55.85.97.82.

Théâtre et musique. Le samedi 24 octobre à 19h, un spectacle aura lieu au foyer rural Pierre-Demarty dans le cadre de la première édition du festival « La Ferme Intention » organisé par l'association beynatoise des *Champitreries*. Cette soirée qui mêlera théâtre et musique électronique fait partie intégrante de la programmation de ce nouveau rendez-vous culturel qui se tiendra les 22, 23, 24 et 25 octobre à Tudeils, Sainte-Fortunade, Beynat et Saint-Bonnet-Elvert. Toutes les représentations sont en participation libre. Renseignements au 06.63.06.22.20 ou sur festival-la-ferme-intention.fr.

Découverte. Le dimanche 25 octobre à la salle du foyer du Parjadis, les Beynatois Frédéric Huguet et Nathalie Mougeot proposent un atelier découverte de la méthode Feldenkrais. Cette méthode encore peu connue du grand public a été créée à l'origine par Moshé Feldenkrais pour rééduquer un de ses genoux lourdement accidenté. L'objectif était de réapprendre à son genou un fonctionnement correct et optimal, afin d'éviter une opération dont les chances de réussite étaient minimes. L'atelier découverte sera animé par Nathalie Mougeot, praticienne diplômée de Feldenkrais France depuis 2018. Prix libre. Renseignements et réservations : 06.37.48.58.69 ou 06.37.34.30.61.

Foire. Le lundi 26 octobre dès 7h, Beynat va accueillir une foire aux veaux de lait sous la halle Claude Duneton. Ouverture de la foire est prévue à 8h30. Éleveurs, acheteurs, partenaires et élus du territoire vont donc se retrouver à l'occasion de cette manifestation bovine. Une nouvelle fois la race limousine sera à l'honneur. Casse-croûte à la Brasserie des Platanes. Renseignements : 05.55.85.50.25.

Don du sang. Le vendredi 6 novembre, de 15h30 à 19h, au foyer rural Pierre-Demarty, l'Établissement Français du Sang (EFS) organise une collecte de sang avec ou sans rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr. Il est demandé de ne pas venir à jeun, d'être âgé de 18 ans et de se munir d'une pièce d'identité. Ce geste peut sauver des vies.

Communauté locale de Beynat/Aubazine

Samedi 24 octobre. 18h30, Sérilhac, messe anticipée du dimanche.
Dimanche 25. 11h, Aubazine.
Samedi 31. 17h, Le Pescher, bénédiction des tombes, et messe ant. de la Toussaint à 17h30.
Dimanche 1er novembre. 9h30, Sérilhac, bénédiction des tombes. 11h, Beynat, messe de la Toussaint, et bénédiction des tombes à 12h. 15h30, Palazinges, bénédiction des tombes. 16h, Albignac, bénédiction des tombes. 17h, Lanteuil, bénédiction des tombes.
Lundi 2. 10h30, Aubazine, bénédiction des tombes, et messe des défunts à 11h.
Catéchisme et aumônerie. Vân au 06.36.66.48.55, Catherine au 06.19.16.46.90.

Beynat - Une journée cohésion pour l'amicale d'Espagnagol

Le dimanche 20 septembre, les bénévoles de l'*Amicale d'Espagnagol*, qui œuvrent tout au long de l'année lors des différents événements qu'organise l'association (repas, fête des voisins, soirée Halloween, théâtre, fête du pain, belote…), se sont retrouvés à Martel, dans le Lot, pour une journée de convivialité et de cohésion.
Au programme de cette escapade : la visite d'un moulin qui fabrique de l'huile de noix, un savoir-faire traditionnel passionnant à découvrir.
Après un repas pris justement à « La Table du Moulin », le groupe a profité des joies d'une balade à bord du train à vapeur de Martel sur le chemin de fer touristique du Haut Quercy. Ce fut l'occasion de découvrir cette région d'une manière différente en admirant les somptueux paysages et lumières de cette fin d'été.
À travers cette journée de détente, le président de l'*Amicale d'Espagnagol*, Nicolas Larivée, a tenu à remercier l'ensemble des bénévoles qui s'investissent toute l'année et sans qui rien ne serait possible.
L'association continue d'afficher son dynamisme et prépare par ailleurs la soirée Halloween du mois d'octobre et la belote du mois de décembre dans le cadre du Téléthon, avant de se pencher activement sur son programme 2027.



Découverte d'un moulin à huile de noix.

Donzenac - La commune répond à l'appel des maires de France



Jean-François Chevreuil, maire de Donzenac, a condamné sévèrement les débordements du 17 octobre.

Suite aux attaques du week-end dernier contre les bâtiments publics et à l'incendie qui a ravagé la mairie de Limoges, les élus et les habitants de Donzenac se sont rassemblés à midi devant la mairie pour exprimer leur attachement aux valeurs de la République et leur soutien aux institutions démocratiques. Une quarantaine de personnes, élus, agents municipaux, responsables d'associations et habitants, ont répondu à l'appel de l'Association des maires de France. Le maire, Jean-François Chevreuil, a pris la parole pour convoquer « nos consciences en réaction aux scènes d'émeutes, de pillages et de destructions d'édifices publics ».
Tous étaient unanimes pour condamner les nombreux actes de destruction. « Nous avons le droit de manifester, mais pas celui de s'en prendre aux symboles de notre République », s'indignait une personne. Une autre s'inquiétait de « l'état d'insurrection » et se désolait de « l'affaiblissement de nos institutions ».

Donzenac

Loto. L'*US Donzenac* organise son loto annuel le samedi 24 octobre à 20h au gymnase Max Dumond, route de Rond à Donzenac, avec plus de 4 000 € de lots en jeu. Il y aura une buvette et de la restauration sur place. Réservation au 06.81.86.37.17.

Sérilhac - Quand les écoliers partagent le grand repas

Le jeudi 8 octobre, les enfants de l'école de Sérilhac ont participé à l'opération « Le Grand Repas ». Cette initiative nationale fédère les acteurs de la restauration collective et traditionnelle autour d'un objectif commun : proposer aux citoyens, petits et grands, d'un même territoire de partager un menu local. Celui-ci est imaginé par des chefs qui mettent à l'honneur les produits et les savoir-faire locaux.
En Corrèze, le menu 2026 a été élaboré par un binôme de chefs : Cyril Auboiroux, du restaurant *Les 7* à Tulle, et Jérôme Desvals, de la cuisine centrale de Tulle.
Les écoliers ont ainsi pu déguster une tartelette salée aux champignons et au butternut, accompagnée de mesclun, puis un effiloché de canard à la sauce moutarde violette et sa galette de pommes de terre aux châtaignes avec du mesclun. Le repas s'est achevé par du fromage blanc aux pommes caramélisées et son craquant aux noix.
Ce fut pour les enfants de Sérilhac ainsi que pour la responsable de la cantine, Samantha, une découverte gourmande et ludique.



Ce repas gourmand avait des saveurs locales.

Allassac - Une nouvelle classe orchestre pour les dix ans du dispositif



Les élèves apprendront à maîtriser leurs instruments durant les trois prochaines années.

Les collégiens qui rejoignent le programme des classes orchestres cette rentrée à Allassac ont reçu leurs instruments. Pour les trois prochaines années, ces élèves en classe de 5e apprendront à maîtriser clarinettes, flûtes, trompettes, saxophones, trombones et batteries et se produiront en public à plusieurs reprises.
Le succès de ces classes orchestres, qui fêtent leurs 10 ans, repose sur un travail d'équipe entre partenaires.
Le collège Mathilde Marthe Faucher œuvre avec le Conseil départemental, la municipalité d'Allassac, l'école de musique du pays d'Allassac (EMPA), l'association *Orchestre à l'école*, la direction régionale des affaires culturelles et le Festival de la Vézère. C'est ce dernier qui met à disposition gratuitement les instruments.
Chaque semaine, ils pratiquent la musique pendant 2h avec 1h consacrée à chaque pupitre et 1h pour l'ensemble.
Les cours sont assurés par les professeurs de *l'EMPA*, Sophie Marsaleix, Éric Queyraud et Alain Brugière, ainsi que Jean-François Courtes, enseignant en musique au collège. Ce dernier met en avant un projet « où chacun avance à son rythme, il n'y a pas d'évaluation. L'objectif est d'exprimer sa passion musicale en jouant ensemble ».

Communautes locales d'Allassac, Donzenac, Objat, Uzerche-Vigeois

Vendredi 23 octobre. 17h50, Objat église, vêpres et messe.

Samedi 24 octobre. 15h, Varetz, mariage de Cyrielle Fonteyne et Grégory Pirringuel. 17h40, Ayen, vêpres. 18h, messe pour Michel Séguy, pour les familles Roux-David-Lachaud, pour Sœur Emmanuelle et Anna Girodolle, pour Romain Pons. 18h, Allassac et Lubersac St Etienne, messes. 18h, Objat, messe pour Michel Boulanger et la famille Esteve, pour Georges Devors, pour Simone et Pierre Duverdier

Dimanche 25 octobre. 9h30 Masseret, messe. 9h30, Perpezac Le Noir, messe pour Yvette Maury. 11h, Donzenac, messe pour Odette Deguilly née Boisnard, et baptême d'Agathe Alves. 11h, Pompadour Chap St Blaise, messe pour Élise Croizille. 11h, Uzerche SP et Voutezac, messes.

Lundi 26 octobre. 9h, Objat, réunion de l'EAP. 17h30, Objat église, chapelet. 18h05 messe.

Mardi 27 octobre. 10h, Uzerche SE, chapelet et messe, 17h, Donzenac, messe, 18h05 Objat église, messe.

Mercredi 28 octobre. 14h, foyer de vie Vigeois, catéchèse. 15h, Ehpad d'Uzerche, messe. 17h, Allassac, messe, 17h. Lubersac Chap. N-D du Rubeau, messe pour Marie Guitard. 18h05 Objat église, messe.

Jeudi 29 octobre. 9h15, Rendez-vous des enfants du caté au presbytère d'Objat. 9h25 à Varetz, participation au pèlerinage Hoywins à Brive. 12h30, Grottes de St Antoine, messe avec Mgr Eric Bidot, pour vivre Toussaint dans la joie. 16h, Ehpad de Lubersac, messe. 17h30, Objat église, chapelet. 18h05 messe. 18h, Donzenac chap.des Pénitents, messe.

Vendredi 30 octobre. 15h, Ehpad de Chabrignac. 17h50, Objat église, vêpres et messe,

Samedi 31 octobre. 16h, Estivaux, St Cyr La Roche, St Robert, Vignols messes et cimetières. 17h30, Varetz, cimetière et messe pour Didier Kammacher (11e anniversaire), pour André Boudet et sa famille, pour Marcel et Marcelle Rouquette, pour Maurice Lafont (6e anniversaire) et sa famille, pour les familles Leymarie et Margerit. 17h30, St Ybard, cimetière et messe. 18h, Concéze, messe pour Isabelle Doussaud.
Récitation du chapelet. Prière du rosaire à 16h à la chapelle ND du Rubeau de Lubersac chaque lundi du mois.
Adoration silencieuse. 18h à ND du Rubeau de Lubersac le troisième lundi de chaque mois.

Allassac - La Boule Allassacoise signe une saison riche en performances

Désormais présidée par Jacky Da-Sylva, l'association *La Boule Allassacoise* poursuit son engagement pour faire vivre la boule lyonnaise à Allassac. La saison 2026 a été marquée par de nombreux résultats prometteurs, jusqu'aux championnats de France.
Chez les féminines, Pascale Da-Silva, Delphine Tissandier et Catherine Monestier ont remporté les titres de championnes de la Corrèze et championnes régionales de la LBNA, leur permettant de participer aux championnats de France à Valence.
Christophe Pouzalgues s'est également illustré en catégorie M3 avec une qualification régionale à Pau, tandis que Catherine Monestier a atteint les demi-finales régionales en F4.
En catégorie vétérans, Jacky Da-Sylva, Patrick Lequin, Jean-Pierre Vigouroux et Laurent Ernult ont décroché le titre de champions régionaux avant de participer au championnat de France à Brive. L'équipe AS a, quant à elle, atteint les demi-finales à Portets.
Autre belle performance : Jean-Pierre Vigouroux a remporté le titre de champion de France en quadrette lors du championnat USCF des cheminots, aux côtés de Mickael Ghirardo, Claude Vidal et Chris Girard. En juillet, l'équipe



Le club a enchaîné les victoires lui permettant d'atteindre le championnat de France.

M3 composée d'Alain Tampon, Olivier Mauduit, Yannick Gistan, Patrick Lequin et Christophe Pouzalgues a également représenté le club au championnat de France à Chalamont, où elle a atteint les seizièmes de finale.
Tout au long de l'année, les licenciés se sont distingués dans de nombreux autres concours. Ces résultats témoignent de leur investissement et du dynamisme de l'association.
Pour la saison 2026-2027, l'association allassacoise entend poursuivre sur cette lancée, en cultivant l'esprit d'équipe qui fait sa force.

Allassac - Le Foyer loisirs poursuit ses ventes au public

Samedi 10 octobre, le Foyer loisirs d'Allassac a organisé son traditionnel marché dans ses locaux de la place Michel-Labrousse. Les visiteurs ont pu se faire plaisir avec les nombreuses réalisations préparées avec soin par les adhérents de l'association : confitures, gâteaux, fleurs, tricots, layette, objets de décoration…
« L'équipe active remercie toutes les personnes qui ont fait l'honneur de nous rendre visite et d'effectuer quelques achats au Foyer loisirs. La vente a été un succès. La tombola 100 % gagnante a bénéficié de généreux donateurs allassacois, sans qui il ne serait pas possible d'avoir d'aussi jolis lots. Nous disons donc un grand merci aux adhérents et aux commerçants », a tenu à souligner la présidente Maryse Peyrat.
Les fonds récoltés lors de cette journée conviviale serviront à financer les différentes animations organisées tout au long de l'année par le Foyer loisirs, au profit de ses adhérents et du public. Deux autres rendez-vous sont fixés avec le public dans les prochains mois : le marché de Noël en décembre puis la braderie au printemps.



Les membres du Foyer loisirs ont proposé leurs créations durant toute une journée au sein de leurs locaux.

Pour celles et ceux qui souhaitent rejoindre l'association, le Foyer loisirs les accueille les lundis et vendredis de 14h à 17h pour les jeux de société (belote, scrabble, Rummikub, etc.) et les mardis de 14h à 16h pour l'atelier créatif.

Allassac - Le Point jeunesse fait sa rentrée avec 28 adolescents



Agés de 11 à 15 ans, les jeunes ont passé la soirée à faire connaissance.

Le Point jeunesse d'Allassac a lancé sa nouvelle saison à l'occasion d'une première soirée d'accueil qui a réuni 28 adolescents, de la 6e à la 3e, âgés de 11 à 15 ans. Après les deux mois de vacances estivales, ce rendez-vous a d'abord permis aux jeunes de se retrouver autour d'un buffet dînatoire, dans une ambiance conviviale. Un moment privilégié pour partager les souvenirs de l'été mais aussi accueillir les nouveaux participants. La soirée s'est ensuite poursuivie autour de plusieurs jeux favorisant les échanges et permettant à chacun de mieux faire connaissance. Cette première rencontre a été marquée par une belle dynamique de groupe et une ambiance chaleureuse. Le prochain rendez-vous est d'ores et déjà fixé au vendredi 30 octobre, avec une soirée spéciale Halloween. Mis en place par la municipalité, le *Point jeunesse* accueille les jeunes de 11 à 17 ans. Lieu de rencontre et d'animations, il est animé par une équipe de professionnels qui propose tout au long de l'année des activités culturelles, artistiques, sportives et ludiques, ainsi que des sorties adaptées aux envies des adolescents.

Sadroc - Le marché de Noël se prépare

Le Foyer rural et festif de Sadroc prépare la troisième édition de son marché de Noël, qui se déroulera le samedi 28 novembre, de 16h à 22h, place de la mairie.
Pour cette nouvelle édition, une quarantaine d'exposants sont attendus avec leurs créations artisanales, idées cadeaux et produits gourmands. Un espace restauration et une buvette permettront également aux visiteurs de profiter d'un moment convivial en famille ou entre amis.
Les enfants ne seront pas oubliés. Au programme : photo avec le Père Noël, pêche aux cadeaux, maquillage et histoires contées rythmeront la fin de l'après-midi et la soirée.
Pour cette année 2026, un feu d'artifice sera tiré depuis l'église, venant compléter les illuminations installées par les équipes techniques de la commune et apporter une touche supplémentaire de féerie à cette soirée.



Le foyer rural et festif planche déjà sur l'organisation du marché de Noël du 28 novembre.

Un rendez-vous chaleureux et familial à ne pas manquer pour lancer les festivités de Noël.

Saint-Viance - Les bénévoles du Téléthon rencontrent les élèves

Le vendredi 2 octobre, les élèves de CM1 de la classe de Jessica Vaury ont eu le plaisir de recevoir Nicole Mattenet, coordinatrice du Téléthon, accompagnée de Sylvie, bénévole engagée. Cette rencontre avait pour objectif de faire découvrir aux enfants le Téléthon et de les sensibiliser à la solidarité ainsi qu'à l'importance de la recherche médicale. À travers plusieurs vidéos et témoignages, les élèves ont pu mieux comprendre le quotidien d'enfants atteints de maladies rares.
Les intervenantes ont notamment montré que les progrès de la recherche permettent aujourd'hui d'apporter de nouveaux espoirs aux malades. Les enfants ont découvert le témoignage d'un jeune qui, atteint d'une maladie rare, ne pouvait pas marcher et qui a réussi à faire ses premiers pas grâce à un nouveau médicament actuellement en phase de test.
Nicole et Sylvie ont également expliqué que l'*AFM-Téléthon* est une association de malades et de parents de malades qui mène un combat sans relâche contre les maladies génétiques rares, évolutives et lourdement invalidantes. Sa mission est claire : vaincre la maladie.
Chaque année, le Téléthon mobilise des milliers de personnes partout en France. Les dons récoltés permettent notamment de financer la recherche scientifique et d'accompagner les familles concernées par ces maladies.



Nicole Mattenet, coordinatrice, et Sylvie, bénévole engagée, ont présenté le Téléthon aux CM1.

Très attentifs, les élèves ont posé de nombreuses questions aux intervenantes. Cette rencontre leur a permis de mieux comprendre les enjeux du Téléthon et de prendre conscience de l'importance de la solidarité.
À noter, le vendredi 16 octobre, les élèves de la maternelle moyenne section (MS) jusqu'au CM2 participeront à la Course du muscle, de 14h à 16h. Un moment sportif, convivial et solidaire qui permettra à tous de se mobiliser au profit du Téléthon !

Allassac

Visite du barrage du Saillant. Les vendredis 23 et 30 octobre, rendez-vous devant l'usine à 10h (2 h). Gratuit. Visite organisée par le Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise. Réservation obligatoire auprès de Brive tourisme au 05.55.24.08.80.

Ouverture de la Tour César. Du 24 octobre au 1er novembre inclus. Horaires : 10h/13h et 14h/18h. Visites libres. Tarifs : à partir de 13 ans : 3 € / 6-12 ans : 1,50 € / Moins de 6 ans : gratuit.

Escape game Le manoir hanté. Du lundi 26 octobre au jeudi 29. Horaires : 9h30, 11h, 13h30, 15h, 16h30. Tarifs : 15 € / 10 € pour les moins de 12 ans. De deux à huit joueurs par partie. Réservation au 05.55.24.08.80 (Brive tourisme).

Saint-Pardoux-l'Ortigier

Rando de la châtaigne. Organisée par le club *Rando St Pa* dimanche 25 octobre. Trois circuits de 9, 15 et 22 km. Participation : 8 € plus de 12 ans (petit déjeuner agrémenté de châtaignes, jus de pomme et assiette gourmande, ravitaillements sur les différents parcours). Accueil à partir de 7h30 à l'étang communal, espace Henri-et-Martine-Dumont. Fin des inscriptions pour les 22 km à 9h30. Pour plus de renseignements, vous pouvez vous connecter sur « HelloAsso / Rando de la châtaigne 2026 / randoStPA » ou contacter le 06.10.94.12.73, mais également sur place le dimanche 25 octobre dès 7h30. Les compagnons à quatre pattes tenus en laisse sont également les bienvenus.

Saint-Viance - Téléthon à l'école : la course du muscle



Les écoliers ont relevé le défi de la Course du muscle pour récolter 496 € pour le Téléthon.

La 40e édition du Téléthon se prépare à Saint-Viance avec la traditionnelle « Course du muscle, » organisée par la Commission de jeunes de l'espace de vie sociale associatif *Le Monde des Loisirs*, en partenariat avec l'école. Un beau moment de solidarité, de partage et d'énergie ! Vendredi 16 octobre, sous un soleil automnal, plus de 130 élèves, de la moyenne section au CM2, ont pris le départ de cette course symbolique. L'événement s'est déroulé en présence de Nicole Mattenet, coordinatrice du Téléthon Corrèze, de Sylvie et Jean-François, bénévoles du Téléthon Corrèze, ainsi que de Béatrice, Monique et Jonathan, bénévoles actifs du Téléthon à Saint-Viance. Chaque classe a relevé le défi en marchant ou en courant le nombre de tours correspondant aux promesses de dons recueillies auprès des donateurs, contribuant ainsi à faire avancer la recherche. Cette année, la solidarité était une nouvelle fois au rendez-vous : chaque élève a reçu un ticket lui permettant de participer, même lorsque certaines familles n'avaient pas pu contribuer financièrement. Défi réussi ! La course du muscle a permis de récolter 496 €, contre 430 € en 2025. Une belle progression qui témoigne de la mobilisation de tous ! Pour récompenser leur engagement, chaque classe a reçu un diplôme de participation ainsi que des bonbons offerts par l'entreprise Pierrot Gourmand.

Dimanche 29 novembre, de 9h à 18h, les jeunes de la Commission de jeunes tiendront un stand au marché de Noël de Saint-Viance afin de vendre des articles au profit du Téléthon. Une nouvelle occasion pour eux de s'engager concrètement dans cette action solidaire et de contribuer à la collecte de fonds pour faire avancer la recherche.

En partenariat avec la municipalité et les associations locales, plusieurs animations viendront prolonger cette belle dynamique de solidarité.

Au programme :

Vendredi 4 décembre : de 9h à 11h, p'tit déj solidaire à l'espace de vie sociale. À 20h : spectacle de marionnettes proposé par l'association Littéraire et Culturelle, suivi de saynètes présentées par les participants de l'atelier théâtre de l'espace de vie sociale associatif *Le Monde des Loisirs*. Entrée : 5 €.

Samedi 5 décembre : à 9h, randonnée pédestre de 8 km organisée par Rando Saint-Viance. Accueil à partir de 8h30 à la salle polyvalente autour d'un p'tit déj. Tarif : 5 €. À 11h, spectacle gratuit de danse des élèves d'Aurélie Bosredon, dans le cadre des ateliers danse de l'espace de vie sociale associatif *Le Monde des Loisirs*, à la salle polyvalente. Une vente de gâteaux, viennoiseries, boissons et articles au profit du Téléthon sera également proposée.

Samedi 12 décembre : de 18h à 22h, soirée repas organisée par les adolescents. Entrée : 5 €.

À Saint-Viance, petits et grands se mobilisent pour faire du Téléthon un moment de solidarité, de convivialité et d'engagement collectif au profit de la recherche.

Chabrignac - Une trentième fête de la citrouille réussie



Les cuisiniers et les bénévoles qui ont servi les repas sous la halle pendant la trentième fête de la citrouille.

La 30e édition de la fête de la citrouille, qui s'est déroulée les 18 et 19 octobre derniers, a débuté à Chabrignac par une inauguration officielle en présence des maires des communes voisines, des représentants de la gendarmerie et des sapeurs-pompiers.

Jean-Luc Dupuy, le maire, a chaleureusement félicité l'ensemble des participants pour les remarquables résultats obtenus, précisant qu'il préside cette fête depuis 19 ans. Le président, Philippe Verdier, a mis en valeur le formidable travail accompli par la soixantaine de bénévoles. Christian Bouzon est toujours fidèle au poste depuis les tout début : il est l'instigateur de cette manifestation phare de la commune. Si aujourd'hui la plus grosse citrouille atteint le poids respectable de 377 kg, il y a trente ans on était fier avec un potiron de 27 kg. Ces chiffres marquent l'évolution de cette animation.

La journée, marquée par une très forte affluence, a profité d'un cadre exceptionnel grâce à la magnifique décoration réalisée dans la cour et autour de l'école, ainsi qu'à l'affichage d'une rétrospective de ces trois décennies présentant affiches, articles de presse et photos.

L'animation musicale a été assurée avec brio par la banda de Juillac/Objat et une démonstration de zumba avec Julie Zanetti.

Le public a également assisté à une prestation scénique des pensionnaires de l'*Adapei*, très appréciée, ainsi qu'à de la musique et à un spectacle avec l'orgue de barbarie de Pascal, suivis de chansons françaises avec Tito-Totti et Matthieu.

Pour la convivialité, un vin d'honneur a été partagé en musique avec la banda.

Le repas, servi sous la halle et préparé par l'équipe de bénévoles (environ 60), a régalé 360 convives.

La fête s'est achevée avec le tirage de la tombola. Les numéros gagnants sont : 22, 73, 88, 119, 126, 256, 343, 427, 436, 526, 555, 556, 579, 609, 617, 641, 650, 658, 672, 686, 806, 814, 840, 863, 899, 912, 961, 1 008, 1 045, 1 130, 1 149, 1 150, 1 155, 1 175.

Saint-Viance - Troisième édition réussie pour la dictée locale de l'ALC

Ce samedi 10 octobre, dans la grande salle municipale de Saint-Viance, se déroulait la dictée annuelle proposée aux enfants et adultes de la commune et des alentours. Cette 3e édition a été une belle réussite, avec une participation en hausse. Le thème cette année était sport et handicap.

Pour parrainer cet événement, le champion cycliste Mathieu Bosredon, multimédaillé lors des derniers jeux paralympiques, a prêté son concours et sa gentillesse, ainsi que les deux jeunes espoirs saint-viançois de patinage artistique, Camille et Maël Chambaret. Seul bémol, la première dictée, destinée aux enfants, n'a pas vraiment rencontré son public. Peu de jeunes en effet se sont essayés à l'exercice. À méditer...

La deuxième a évoqué les exploits de grands sportifs français.

Enfin, la dictée « Experts » a largement tenu ses promesses. Et pour cause, l'auteur corrézien de ce texte original n'était autre que Joffrey Lebourg, créateur d'une saga foisonnante intitulée « Les Sept Reliques », dans la même veine que le célébrissime « Seigneur des Anneaux ». La manifestation, très bon enfant, s'est conclue par le pot de l'amitié offert par la mairie.

Pour la suite de la saison, l'*ALC* (Association littéraire et culturelle) propose d'autres activités de la même veine, comme par exemple une conférence sur le vin au moyen âge, du théâtre, des soirées ludiques, et bien sûr le 3e salon du livre jeunesse prévu le dimanche 23 mai 2027 (autrices et auteurs intéressés, faites vous connaître !). La vie associative de la commune s'en trouvera ainsi fortement enrichie. Rejoignez l'*ALC*, vous êtes les bienvenus !

Chabrignac - Le soutien de la commune à la municipalité de Limoges



Les membres du conseil municipal et un membre du conseil des jeunes d'Allassac étaient réunis en geste de solidarité envers les élus et les employés de la ville de Limoges.

À l'appel de l'Association des maires de France (AMF) et en solidarité avec la municipalité de Limoges, les élus disponibles du conseil municipal de Chabrignac se sont mobilisés pour manifester leur attachement aux valeurs républicaines suite aux graves violences et à l'incendie de l'hôtel de ville. Ils ont ainsi apporté leur soutien aux élus et agents de Limoges.

La manifestation s'est achevée avec l'hymne national repris en chœur par les participants.

Saint-Viance

Soirée « apéro-théâtre ». Organisée par le Saint-Viance Tennis de Table (SVTT) samedi 14 novembre à la salle polyvalente. Au programme : la comédie « Et pendant ce temps, Simone veille ! » par la troupe des Points T'Y Es de Varetz. Cette pièce hilarante et trépidante retrace avec beaucoup d'humour et de piquant l'évolution des droits et de la condition de la femme, des années 1950 à nos jours. Un spectacle qui parle à toutes les générations ! Les portes ouvriront à 19h pour un accueil autour de l'apéro. La représentation débutera à 20h30. Tarifs, hors boissons : adultes, 20 € ; enfants (moins de 12 ans), 15 €. Places limitées, réservation vivement conseillée ! Tél. : 07.78.02.09.36. E-mail : pingsvtt19240@gmail.com.

Concèze

Concours de belote. Samedi 24 octobre, à 20h30, à la salle polyvalente de Concèze, le *Foyer rural* organise un concours de belote. Les inscriptions auront lieu à partir de 20h et le prix s'élève à 20 € par équipe avec trois parties de 16. De nombreux lots sont prévus : cochon découpé, viandes locales, bouteilles, lots divers, un lot pour chaque participant, un lot pour la première équipe féminine. Pour tout renseignement, appeler au 07.84.27.82.44.

Voutezac - Le retable de l'église restauré



Les officiels inaugurent la restauration du retable.

C'est auprès de nombreux invités et de plusieurs personnalités (Frédéric Lavigne, sous-préfet, Frédérique Meunier, députée, Julien Bounie, sénateur, Pascale Boissiéras, Christian Bouzon, conseillers départementaux, Jean-Jacques Brunie, délégué de la *Fondation du patrimoine*, Nathalie Duffaut, présidente de *Pays d'Art et d'Histoire* et l'abbé Brossollet) que Jean-Claude Reynaud, maire de Voutezac, a officialisé le terme des travaux de reconstruction de l'église de sa commune, samedi 3 octobre en matinée, en présentant le retable restauré et réinstallé au mois d'avril dernier. S'il avait retrouvé sa fonction cultuelle depuis avril 2023, l'édifice religieux attendait toujours le retour de son meuble de style baroque, très endommagé par l'incendie de janvier 2021. Sa conservation avait été confiée à l'entreprise Malbrel, sise à Capdenac. Le savoir-faire des ébénistes, sculpteurs, doreurs a ressuscité cet objet classé au titre des monuments historiques. Au cours de son allocution, l'édile brossa un historique concis de l'église et souligna que la réforme catholique du XVI^{e} siècle est à l'origine de l'installation des retables dans les églises de France.

Jean-Claude Reynaud remerciait chaleureusement la Drac, le Conseil départemental, la *Fondation du patrimoine* qui par leurs soutiens respectifs de 160 000 €, 28 000 € et près de 58 000€ ont contribué au financement des travaux qui, par leur spécificité, durèrent cinq ans et se sont élevés à 363 000 €.

À leur tour les personnalités ont exprimé leur satisfaction de voir, par leur soutien, les édifices publics ne pas succomber aux affres du temps et aux aléas de toutes sortes et félicitèrent tous ceux qui ont participé particulièrement à la restauration de l'église de Voutezac.

Lieu de culte, mais aussi de culture et témoin par ses ornements picturaux du riche passé de la commune, l'église a retrouvé patiemment son identité artistique propice au recueillement.

Comme il convient en pareille circonstance, à l'invitation de la municipalité, la matinée s'acheva en mairie autour d'un buffet de produits locaux empreint d'une sincère convivialité.

Mansac - Une foire d'automne réussie



Au petit matin, les exposants du vide-greniers ont déballé leurs trésors sur la place.

La foire d'automne de Mansac, créée en 2009, se tient chaque année le deuxième week-end d'octobre.

Elle a été de nouveau organisée par douze associations communales et a rencontré un beau succès, même si ce dimanche 11 octobre le soleil n'était pas vraiment au rendez-vous.

À l'origine, cette manifestation avait comme activité principale la fabrication du jus de pomme de manière traditionnelle et un petit marché de producteurs locaux. Elle s'est élargie au fil du temps à d'autres animations.

Pour cette édition 2026, les visiteurs pouvaient trouver place du 14-Juillet à La Rivière-de-Mansac plus de 100 exposants au vide-grenier, acheter 1 500 litres de jus des pommes pressées sur place, assister à une démonstration de battage, et acheter quelques produits locaux auprès de 20 commerçants (pommes, poires, châtaignes, miel, ail, oignons, marrons grillés…)

Ils pouvaient également boire et manger aux stands buvette et restauration avec frites, saucisses, merguez, crêpes, merveilles ou profiter d'un manège pour enfant et des stands forains.

Une marche a rassemblé 33 randonneurs dont huit enfants le matin et 125 repas de sanglier à la broche ont été servis à midi à la salle polyvalente.

Cette manifestation s'est déroulée sur toute la journée et la présence des nombreux visiteurs est venue récompenser l'engagement des bénévoles pour cette belle manifestation automnale.

Mansac - Une balade botanique riche de saveurs



Les participants, ramènent dans leurs paniers de quoi confectionner des mets savoureux.

La balade botanique s'est déroulée samedi 17 octobre dans les pas de Delphine Laroche, botaniste et jardinière paysagiste. Le départ a eu lieu depuis la bibliothèque de La Rivière-de-Mansac vers les chemins de la Vézère. Une vingtaine de personnes étaient présentes ainsi que des enfants. Le groupe a prélevé les plantes courantes comestibles sous les conseils de Delphine : alliaire, lierre terrestre, plantain lancéolé, oseille sauvage, ortie, cenelles d'aubépine, fleurs de marguerite, trèfles des prés, achillée millefeuille, menthe sauvage, graines de carotte sauvage. Après la récolte, retour à la salle polyvalente pour la cuisine des plantes. Au menu : apéritif lierre terrestre, houmous achillée millefeuille, cake ortie feta, crackers plantain lancéolé, moelleux chocolat et lierre terrestre. La préparation des mets a été suivie, pour le plaisir des papilles, d'une dégustation-apéro très appréciée, dans une bonne ambiance.

Voutezac

Visite guidée du barrage du Saillant. Les vendredis 23 et 30 octobre, le Pays d'art et d'histoire propose une visite guidée du barrage du Saillant, à Allassac, en partenariat avec EDF. Cette visite offre une immersion dans l'histoire et le fonctionnement de l'une des plus anciennes usines hydroélectriques du département. Au fil du parcours, les participants découvriront les grandes étapes de la construction de l'usine et de son barrage, tout en se familiarisant avec les procédés techniques permettant de transformer l'énergie hydraulique en électricité. Une occasion de mieux comprendre le patrimoine industriel de la région. En raison de travaux actuels sur le site de production, la visite ne passera pas sur le barrage. Rendez-vous sur le parking devant l'usine à 10h. Réservation obligatoire : 05.55.24.08.80 (Brive tourisme). Gratuit.

Génis

Rand'Auvézère. L'association *Pays d'Auvezère* organise la 35^{e} édition de la Rand'Auvezère à Génis le dimanche 25 octobre. Ouvert à tous, licenciés ou non, cet événement convivial et familial est avant tout une journée de détente en pleine nature, sans aucun esprit de compétition. Plusieurs parcours sont proposés, adaptés à tous les niveaux. À 9h, départ groupé des circuits de 15 km et 11 km. Dans la foulée, avec une nouveauté cette année, un parcours de marche nordique de 12 km. À 10h, départ de la rando douce/familiale de 7 km autour du village, avec point de vue sur le château d'Hautefort et ravitaillement à Grangeaud. L'après-midi : départ libre pour une boucle commune de 7 km. L'accueil et le petit-déjeuner débuteront dès 8h à la salle des fêtes. Possibilité de s'inscrire sur place le matin même pour les retardataires. Tarifs : 7 € en individuel, 6 € par personne pour les groupes (dès 10 personnes), 5 € pour le forfait famille. Gratuit pour les moins de 12 ans. Renseignements sur Internet, Facebook ou au 06.48.70.18.60.

Cublac - Deux feux tricolores « récompense » installés



Un des feux « récompense » installés provisoirement dans la rue Marc-Chadourne.

Les riverains de la rue Marc-Chadourne (D147) à Cublac se plaignent de la vitesse excessive des véhicules. Des mesures ont confirmé leur crainte : les comptages ayant relevé une vitesse moyenne de 61 km/h, dont 15 % des véhicules roulant à plus de 75 km/h, bien supérieure aux 50 km/h autorisés. La configuration de la voie, une longue ligne droite à la chaussée large, favorise les excès de vitesse pour les 900 véhicules par jour qui empruntent cette route départementale située en agglomération. Depuis la mi-septembre, des feux tricolores « récompense », dits intelligents, ont été mis en place par les services du Département de la Corrèze. L'installation a eu lieu en présence de Jean-Marc Brut, maire de la commune. Le fonctionnement est simple : le feu est au rouge en permanence et passe au vert si la vitesse détectée est conforme à la limitation. Si le conducteur roule trop vite, le feu reste au rouge et l'oblige à s'arrêter. Cet équipement temporaire semble donner satisfaction, les riverains ayant constaté une baisse sensible de la vitesse.

Mansac

Publication. De mariage entre Guy Mouneyrac et Céline Vergonzane, habitants de Mansac.

Paroisse. Chapelle, messe à 18h, les 14 et 28 novembre et décembre. Les 12 et 26, messe de la Toussaint à 11h à Saint-Pantaléon. Permanence de don Augustin tous les samedis de 14h30 à 17h. Bénédiction. Le jour de Toussaint à Mansac à 15h et 15h45 à la-Rivière. Bénédiction des tombes le jour de Toussaint : à 15h à Mansac et à 15h45 à la Rivière-de-Mansac.

Loto des écoles. Le 7 novembre à 20h, salle polyvalente. Gros lots.

Repas choucroute. Le dimanche 15 novembre à 12h. Tél. 06.42.32.49.28.

Repas-concert années 80. Le 21 novembre à 20h. Tél. 06.33.70.69.14.

Écoles. Contacter la mairie pour les inscriptions d'enfants.

Élections. Inscriptions sur les listes électorales jusqu'au 18 avril 2027.

Récital. À la bibliothèque le 29 novembre, salle de la bibliothèque.

Gendarmerie. À compter du 9 novembre, la brigade de Larche sera ouverte uniquement les après-midi du lundi au vendredi. La brigade de Malemort sera ouverte tous les jours de la semaine, matin et après-midi

Cublac

Services de garde. Cabinet d'infirmières : Cindy Laval et Laura Teil (place de l'église) au 05.55.24.38.58. Pharmacie à Cublac au 05.44.31.54.16. Groupe médical de Terrasson au 05.53.50.04.80. Dentiste : Marie-Laure Hénarès-Chazarain (Cublac) au 05.55.85.17.63. Services d'urgences : SAMU au 15 ; Pompiers au 18 ; Centre hospitalier au 05.55.92.60.00.

Atelier créatif à la bibliothèque. Pour fêter Halloween, un atelier créatif est proposé le samedi 31 octobre de 13h30 à 17h. Douze places sont disponibles pour les enfants de l'école primaire et les abonnés de la bibliothèque Marc Chadourne. Les participants doivent apporter feutres, ciseaux et colle. Inscriptions auprès de la mairie de Cublac au 05.55.85.22.89.

Loto. Organisé par la société de chasse de Cublac le samedi 24 octobre à 20h à la salle polyvalente. Ouverture des portes dès 18h30. 1 carton : 3 €, 6 cartons : 15 €, 12 cartons : 25 €. Nombreux lots. Quine enfants avec une trottinette électrique à gagner. Buvette et restauration sur place.

Randonnées. Voici le programme des prochaines marches pédestres proposées par l'association *Cublac par ses chemins* : Jayac (6,8 km) le lundi 26 octobre ; Turenne (8 km) le jeudi 29 octobre. Rendez-vous à 13h30 sur le parking du stade de foot de Cublac (covoiturage) pour un départ des randonnées à 14h. Les sorties VTT ont lieu, quant à elles, tous les dimanches à 8h30 au départ de la maison des coccinelles.

Nature écologie jardin. L'assemblée générale annuelle se tiendra mercredi 28 octobre à 18h dans la salle de la mairie.

Loto du Football club de Cublac. Samedi 31 octobre à 20h15 à la salle polyvalente. Ouverture des portes dès 18h30. 1 carton : 3 €, 6 pour 15 €, 12 pour 25 €. 11 parties. Quine spéciale enfants gratuite. Lots : séjour au zoo de Beauval pour 3 personnes, TV grand écran, PS5, air fryer, bons d'achats, etc. Buvette et restauration. Réservation conseillée auprès d'Olivier au 06.25.95.07.47.

Le Lardin-Saint-Lazare

Salon du livre régional. L'association *Hahaha Éditions* organise un salon du livre régional le dimanche 25 octobre à la salle des fêtes du Lardin-Saint-Lazare. Invitée d'honneur : Danièle Gilbert. 35 auteurs (littérature et illustration). Didier Dominguez, parrain du salon, fera une vente aux enchères au profit de l'association *les Anges de Noé*. Exposition du cercle philatélique lardinois. Ouverture de 10h à 12h et de 14h à 18h. Tombola. Entrée gratuite.

Saint-Cernin-de-Larche

Vie paroissiale. La messe anticipée de la Toussaint sera célébrée à l'église de Saint-Cernin-de-Larche le samedi 31 octobre à 18h. Le lundi 2 novembre à 16h30, une bénédiction des tombes aura lieu au cimetière.

Lubersac

Solidarité. Une journée de collecte au profit de la *SPA de Tulle-Chameyrat* se tiendra le samedi 24 octobre de 8h30 à 17h30 dans le hall du magasin Super U de Lubersac. Vos dons de croquettes, pâtées, litière et jouets pour les chats et chiens en attente d'adoption au refuge seront les bienvenus. Aucun don de couvertures et de tissus.

Exposition. Jusqu'au 29 octobre, à l'occasion d'Octobre rose, le pôle culture de la Communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour propose, à La Conserverie, une exposition originale, ludique et poétique, pour les grands et les petits. *La bande à Néné*, le collectif de dessinateurs et de scénaristes du Foyer d'hébergement de Lubersac de l'EPDA du Glandier, revisite plastiquement les bustes de l'histoire de l'art. Les représentations du corps deviennent ainsi le point de départ d'une création collective. À visiter du mercredi au vendredi, de 14h30 à 17h30.

Secours catholique. Les 2e et 4e mardis de chaque mois, de 15h à 18h, un service d'écoute et de soutien moral pour des personnes en situation de mal être (solitude, dépression, harcèlement, violence, etc.). Ces mêmes jours et aux mêmes heures, des cours de français (apprentissage lecture, écriture) seront dispensés. Sans oublier les cours de couture et tricot (apprentissage des bases) qui ont débuté très récemment et auront lieu les premiers mardis de chaque mois de 17h à 18h. Ces cours ou entretiens sont, bien entendu, gratuits et se dérouleront dans les locaux du Secours catholique.

Jeux de société. En partenariat avec la ludothèque *Case Départ,* venez jouer, seul ou en famille, sur place dans vos médiathèques les samedis de 10h à 13h à Lubersac (samedi 24 octobre) et à Pompadour (samedi 31 octobre). Renseignements au 05.55.73.49.96.

Convivialité. *Familles Rurales* propose deux activités ouvertes à tous : le 10 novembre (atelier carte de vœux) et 15 décembre (confection de centre de table). Inscription au 06.68.07.83.19.

Rugby. Prochain match où les supporters sont attendus nombreux le dimanche 25 octobre contre Saint-Priest-de-Gimel (déplacement).

Cinéma. Samedi 24 octobre (20h30), *Tombé du ciel* (1h32), comédie tout public avec Josiane Balasko et Mohamed Hamidi. Jeudi 29 octobre (15h), *Des Minions et des Monstres* (1h30). Tarif : 5,5 € pour les adultes et 4 € pour les moins de 12 ans.

Maison du Département. En atelier, le jeudi 29 octobre, de 9h30 à 11h30, venez apprendre les bons réflexes pour utiliser votre smartphone et internet en toute sécurité. Gratuit et ouvert à tous, les réservations sont souhaitées au 05.19.07.85.95.

Lubersac - La bachata séduit toujours autant les danseurs !

Le stage de bachata, à l'initiative de *Lub'danse*, a réuni une quarantaine de participants à la Conserverie dimanche 4 octobre.
Le professeur Olivier Billard a proposé de nouvelles chorégraphies pour continuer à apprécier cette danse latine particulièrement en vogue. Il a accompagné les participants dans leur apprentissage tout en évoluant à leur rythme.
Parmi les stagiaires, les habitués et adhérents de l'association étaient bien présents, rejoints par de nouveaux participants séduits par cette première expérience. Pour l'anecdote, ils se sont d'ailleurs montrés intéressés par la possibilité de rejoindre les cours hebdomadaires !
Et comme la danse ne va pas sans convivialité, la pause gourmande a constitué un autre temps fort de la journée ! Les participants ont pu profiter d'une impressionnante sélection de pâtisseries maison. Un véritable dessert gargantuesque couronné de macarons, cannelés, clafoutis, tarte Tatin, tarte aux pommes et au pain d'épices, fondant au chocolat, moelleux au chocolat et à la noix de coco, cake à la vanille… De quoi reprendre des forces avant de retourner sur la piste !



Chaque geste du professeur est observé.

À noter, *Lub'danse* soufflera ses 30 bougies le dimanche 8 novembre. À l'occasion de cet anniversaire, un thé dansant avec l'orchestre Alain Michel est organisé à la salle des congrès de Saint-Yrieix-la-Perche. Pâtisseries artisanales offertes et tombola d'une valeur de 1 000 €.
En raison de l'engagement pris auprès des artisans pâtissiers pour les commandes, le paiement sera demandé au moment de la réservation au 06.24.47.00.94.

Lubersac - Unanimité pour le personnage de Marcello, l'asticot

L'auteur-illustrateur corrézien Pierre Senon est récemment venu partager son univers avec les habitants du pays de Lubersac-Pompadour.
Le matin, le centre de loisirs de Lubersac, les *P'tites canailles* ont ainsi pu découvrir les coulisses de la création d'un livre et échanger avec l'auteur. Le célébrissime « Dessine-moi un mouton » a été légèrement réactualisé par un « Dessine-moi un asticot ».
Le personnage de Marcello a été bien accueilli par tous avec sa sympathique frimousse au travers des différentes aventures.
L'après-midi, les *Filous* du centre de loisirs de Saint-Sornin-Lavolps ont retrouvé les résidents de l'Ehpad de Pompadour à la médiathèque de Pompadour.
Installés sur des grilles d'exposition, les dessins originaux illustraient les propos de l'auteur en dévoilant les différentes étapes de création des livres.
Pierre Senon a présenté son travail d'auteur et d'illustrateur, ainsi que l'univers de Marcello l'Asticot, héros attachant, dévoilant de nombreux secrets de fabrication.

Marcello, ce personnage « au naturel », qui guide les petits vers une alimentation plus saine de façon amusante et ludique, vit de nouvelles aventures au 07.77.07.20.97.



Marcello l'asticot a ensuite trouvé de la couleur grâce aux enfants du centre de loisirs.

Arnac-Pompadour - Un titre régional pour le tennis club

De nombreuses équipes du *Tennis club du pays de Pompadour* (TCPP) étaient engagées dans cette édition 2026 du championnat Charles Hervy. Deux d'entre elles se sont qualifiées en finale : l'équipe 3e série, qui évolue en 2e division, et l'équipe 4e série, engagée en 1re division.
Opposée à l'ASPTT Limoges, l'équipe 3e série s'incline honorablement, 0-3. Yannick perd à 15/3, en trois sets. Léo et Bastien perdent respectivement à 15/3 et 15/1. Félicitations pour ce beau parcours.
L'équipe 4e série était opposée à Guéret pour cette finale régionale. Olivier gagne à 30/1, 6/0 6/3. Titi gagne également à 30/1, 6/2 6/1. Patrick perd à 30, 4/6 2/6.
Le titre régional est donc remporté par une équipe à laquelle ont participé Matthieu, Olivier, Patrick, Christophe, Louis, Gabriel et Titi. Bravo à tous et rendez-vous en novembre pour le prochain championnat Seniors +.



Patrick, Titi et Olivier (à g.) ont remporté le titre de champion régional - © TCPP

Arnac-Pompadour - Une bonne note pour l'ensemble vocal du pays de Pompadour



L'Ensemble vocal a tenu son assemblée dans sa salle de répétition - © Evvpp

Les choristes de l'Ensemble vocal du pays de Pompadour se sont retrouvés dans la salle du Cercle Bel Automne à Pompadour, à l'occasion de l'assemblée générale de la chorale. Après avoir remercié l'assistance et les institutions qui soutiennent l'association, la présidente Yvette Paradinas-Dupuy a retracé les événements marquants de la saison passée. L'Ensemble vocal dont le répertoire est très varié, a donné, tout au long de l'année, 6 concerts qu'il a parfois partagés avec d'autres chœurs. Le bilan financier, présenté par la trésorière Françoise Berqué, est sain et les cotisations ne sont pas augmentées. La secrétaire Sandrine Lainé a annoncé que des dates de concert étaient arrêtées pour la saison 2026-2027. Le prochain concert aura lieu le 13 décembre à Lubersac, à l'église Saint-Étienne. L'Ensemble vocal partagera ce concert avec la chorale Diapason de Saint-Solve. Le travail vocal encouragé par le chef de chœur Gilles Rosso permet d'enrichir le répertoire. L'association a rappelé qu'elle a accueilli avec plaisir les nouveaux choristes. Les répétitions ont lieu le jeudi de 18h à 19h45, salle du Cercle Bel Automne, place du Vieux Lavoir à Pompadour. À l'issue de l'assemblée générale, un nouveau conseil d'administration a été élu. Il est composé de : Yvette Paradinas-Dupuy présidente, Sandrine Lainé secrétaire, Françoise Berqué trésorière, Josette Chauvot, Fabrice Leroux, Angelika Olivet, Christine Pijassou et Françoise Simonet.

Saint-Sornin-Lavolps

Commémoration. Éric Lascaux, le maire de Saint-Sornin-Lavolps, et son conseil municipal invitent la population, les associations et les forces vives de la commune à la cérémonie commémorative de la Victoire et de la Paix ce mercredi 11 novembre. Le rassemblement est prévu au cimetière à 10h30 sur la tombe de MM. Virsolvti Jean et Pierre, morts pour la France. Il sera suivi d'un dépôt de gerbe au monument aux morts.

Secteur paroissial de Lubersac-Pompadour

Vendredi 23 octobre. 17h50, Objat église, vêpres et messe.
Samedi 24. 15h, Varetz, mariage de Cyrielle Fonteyne et Grégory Pirringuel. 17h40, Ayen, vêpres, et messe pour Michel Séguy, les familles Roux-David-Lachaud, sœur Emmanuelle et Anna Girodolle à 18h. 18h, messe à Allassac, Lubersac Saint-Étienne et Objat (pour Michel Boulanger et la famille Esteve).
Dimanche 25. 9h30, messe à Chabrignac, Masseret et Perpezac-le-Noir (pour Yvette Maury). 11h, messe à Donzenac (pour Odette Deguilly née Boisnard, et baptême d'Agathe Alves), Pompadour chapelle Saint-Blaise, Uzerche SP et Voutezac.

Arnac-Pompadour - Le CAP se reprend à domicile et fait coup double

Espoirs : CA Pompadour 34–27 NSL Rugby
La réserve du CA Pompadour nous a offert une belle rencontre face à une équipe de la NSL, elle aussi portée sur le jeu. Dans un match ouvert et agréable à suivre, les deux formations ont proposé de belles séquences offensives et montré beaucoup d'envie. Appliqués, les Pompadour ont pourtant connu quelques trous d'air, après une entame maitrisée (18-3, après 10 minutes de jeu). La pause est atteinte sur le score de 23-20, pour les « rouge et vert ». Le second acte connaîtra le même scenario. 31-20, en faveur des Capistes après une nouvelle pénalité d'Antoine Feydel et un essai de Morgan Delpit. Les visiteurs, connus pour leur abnégation, reviendront au score, 31-27, à 10 minutes du coup de sifflet final. Mais c'est Hugo Genier qui inscrira les derniers points de la rencontre. Il a fallu batailler (comme très souvent face à Naves) pour remporter une 3ème victoire en autant de matchs. Les espoirs confirment leurs bonnes dispositions et devront se montrer plus pragmatiques chez le voisin Payzacois, dimanche prochain.

Equipes premières : CA Pompadour 34–10 NSL Rugby
Face à la NSL Rugby, autre ancien pensionnaire de Fédérale 3, l'équipe première du CA Pompadour a signé une belle victoire sur le score de 34 à 10, au terme d'une rencontre sérieuse et maîtrisée. Les Pompadour ont rapidement pris les devants grâce à un essai de G. Tronc Rome, transformé par B. Roubertie. Malgré la réaction adverse, les « rouge et vert » ont su conserver



Deux victoires qui permettent d'espérer le meilleurs pour les 2 équipes - © E. Dupuy

leur avance, pour atteindre la pause en tête, 13-10, grâce notamment, à la précision de B. Roubertie au pied. La seconde période sera plus accomplie avec l'entrée d'un banc, une nouvelle fois, performant. M. Spilmont et Gabriel Rome Tronc, auteurs chacun d'un doublé, scelleront une victoire bonifiée. Mais au-delà du score, 34-10, c'est surtout l'état d'esprit du groupe qu'il faut retenir. Réduits à douze pendant quelques minutes, les Pompadour ont fait preuve d'une solidarité remarquable, en ne concédant aucun point, durant cette période délicate. Le collectif se construit au fil des rencontres et cette victoire vient récompenser le sérieux et l'investissement de tout un groupe qui progresse tant devant que derrière. Semaine prochaine, déplacement à Saint Yrieix, en nocturne, pour y affronter nos amis du RC PSY URCA.

Arnac-Pompadour - Un festival musicalement sublime

La 3e édition du festival *Les Musicales de Pompadour* a été lancée par le traditionnel « Cas Fait Débat », animé par le passionnant et passionné Jacques Prévôt. Expert mondialement reconnu de la maison Mustel, Jacques a conté, au public venu en nombre, « Le fabuleux destin d'Alphonse Mustel », avant de laisser, à Patrick-Alain Faure, président du festival, le soin de présenter la programmation de cette 3e édition.
Samedi à 17h, dans le manège de l'Orangerie, un premier concert a balayé la thématique des musiques de film, en réalisant un gigantesque grand écart : partant d'une pièce pour orgue d'ombre, écrite par Alphonse Mustel pour l'Exposition universelle de 1900, intitulée « Au Pays breton », jusqu'à une interprétation magistrale, à quatre voix, du chef-d'œuvre composé par Freddy Mercury, *Bohemian Rhapsody*.
Le soir, à 20h30, ce fut au tour d'Offenbach de prendre possession du manège. Douze musiciens et chanteurs ont permis à la salle comble de plonger avec eux dans les plus belles soirées parisiennes du milieu du XIXe siècle. La joie de vivre et l'insouciance de l'époque se sont allègrement fait ressentir par le biais de l'extraordinaire interprétation de tous les artistes. Une



Alphonse Mustel n'a aucun secret pour Jacques Prévot - © LE

joyeuse communion entre la scène et les travées. Un troisième concert, le dimanche après-midi, était consacré à la musique sacrée, dans le chœur de la prieurale d'Arnac. Les plus grands airs d'Haendel, Bach, Saint-Saëns, Rossini ont fait vibrer les murs de l'édifice.
Une nouvelle édition réussie qui a permis aux habitants du territoire d'assister à des représentations d'une qualité rare, articulées autour de l'harmonium. Un instrument un temps oublié qui retrouve un peu de son lustre d'antan grâce aux organisateurs d*es Musicales de Pompadour*.

Ségur-le-Château - À la découverte des façades du village médiéval

Le samedi 17 octobre, la *Fondation du patrimoine* et le *Pays d'art et d'histoire* ont proposé de découvrir les façades des maisons anciennes restaurées à travers une visite guidée inédite. La visite a réuni une trentaine de personnes.
Après une introduction consacrée à l'histoire de la commune par Wilfried Leymarie, chef de projet au *Pays d'art et d'histoire*, Mathieu Puel, architecte, a ouvert le parcours par la visite du chantier du futur centre culturel et office de tourisme. Il a présenté les particularités et les enjeux liés à la rénovation d'un bâtiment ancien, notamment les contraintes propres à la préservation du patrimoine.
La visite s'est poursuivie dans la rue menant à l'église, avant de rejoindre les abords de l'Auvézère. Les échanges ont alors porté sur les différentes techniques de traitement des enduits, ainsi que sur les types de tuiles et d'ardoises employés dans la rénovation des couvertures des bâtiments. Le parcours s'est achevé au niveau de



Un public très à l'écoute - © Pah Vézère Ardoise

la tour Saint-Laurent.
Pour terminer, il a été évoqué le percement de la route reliant Brive à Limoges, à la fin du XIXe siècle, dont les traces sont encore visibles dans certaines maisons du bourg de Ségur-le-Château.

Beyssenac - Une sortie touristique de voitures anciennes

L'association *Beyssenac Mécaniques Anciennes* a organisé sa sortie touristique d'automne pour laquelle une vingtaine de membres se sont retrouvés place de l'église Saint-Médard pour le départ autour du président, des membres du bureau et du maire Francis Comby.
Huit voitures anciennes (2 CV, Dyane, AX, Visa…) ont pris la direction de la Dordogne pour visiter Hautefort, Saint-Amand-de-Coly et Souillac (46).
Après le repas de midi à Carlux (24), la balade s'est achevée par Montignac, La Bachellerie et Génis pour le retour à Beyssenac où le président Gilles Modlin a remercié les participants et les organisateurs en espérant se retrouver pour l'assemblée générale en janvier.



Huit équipages aux côtés du président Gilles Modlin de Beyssenac mécaniques anciennes.

Meyssac - Un rassemblement de soutien et de solidarité

Le 17 octobre, notre pays a été victime d'une sauvagerie destructrice qui a d'autant plus marqué notre région que la mairie de Limoges a été ravagée par un incendie volontaire.
Face à cette situation, l'*Association des Maires de France* a demandé, dans un communiqué de presse diffusé le lendemain dimanche, que soient organisés des rassemblements devant les mairies « demain lundi 19 octobre à partir de midi (horaire recommandé) ou plus tard dans la journée ».
Le délai était un peu court pour que l'information soit diffusée amplement.
Pourtant, ce lundi 19 octobre, à 12h15, une trentaine de Meyssacois, avec les élus municipaux qui ont pu se rendre disponibles, se sont retrouvés devant la mairie.
La maire Stéphanie Ciscard, relayée par Marie-Laure Leger, la deuxième adjointe, a lu la « Déclaration des Maires de France » qui stigmatise « les violences sans limite qui se sont déchaînées le 17 octobre. […] Nous sommes aujourd'hui écœurés et révoltés ».
Une déclaration qui a également fait la part des choses : « Les violences du 17 octobre ont



Une trentaine de Meyssacois et des élus ont témoigné de leur rejet pour les violences du 17 octobre.

porté une atteinte grave à la liberté d'expression et celle de manifester, que les manifestants ont souhaité exercer, eux, en respectant l'ordre public. Elles éclipsent les messages qu'ils ont souhaité porter ».
Un message qui se termine ainsi : « Maintenant, place aux actes et au rétablissement de l'ordre républicain ».

Arnac-Pompadour

Cas Fait Débat. Pour le deuxième opus de la saison, *Le Cas Fait Débat* donnera la parole à Arthur Pereira, chercheur à l'institut Pierre et Marie Curie. Rendez-vous vendredi 23 octobre, salle polyvalente, à 20h30. Cette conférence s'inscrit dans le cadre d'Octobre Rose, en collaboration avec l'association *Courir pour la Vie*.

Loto géant. Le *Comité des fêtes de Pompadour* organise son grand loto d'automne le samedi 24 octobre à la salle polyvalente de Pompadour. Ouverture des portes à 19h, début des jeux à 20h30. 10 parties, dont 7 parties traditionnelles et 3 parties carton plein, avec de nombreux lots à gagner. Parmi les principaux lots : bon d'achat alimentaire de 500 €, un téléviseur grand écran, un robot aspirateur/laveur, des bons d'essence, paniers garnis, colis de viande et volailles, ainsi que d'autres surprises. Une bourriche sera également proposée avec, entre autres, un caddie garni d'une valeur de 150 €, un jambon sec et plus de 30 autres lots. Côté tarifs : 3 € le carton, 15 € les 6 cartons et 20 € les 8 cartons. Pour la bourriche : 2 € le ticket ou 10 € les 10. Buvette, sandwichs et crêpes sur place. Règlement par carte bancaire ou en espèces. Réservations possibles par SMS au 06.74.48.54.23. Les personnes ayant réservé seront prioritaires pour le placement en salle.

Halloween pour les enfants. Les 24 et 25 octobre. Ateliers maquillage, de 13h30 à 17h30, créneaux toutes les 15 minutes ; tarif unique : 3 €. Enquête dans le parc de 14h à 18h, créneaux : 14h, 15h, 16h, 17h ; tarifs : 8 € / gratuit moins de 3 ans. Mapping Halloween, 2 séances à 19h et 19h30 ; tarifs : 3 € enfant / 5 € accompagnant / gratuit moins de 3 ans, déconseillé pour les très jeunes enfants. Fête foraine, espace restauration.

Halloween pour les plus intrépides. Les 30 et 31 octobre. Déconseillé aux moins de 12 ans. Une édition qui vous plongera dans l'univers steampunk. Tarif : 19 €. Grand mapping sur la façade du château et déambulation horrifique ; départ toutes les 15 minutes de 20h à 22h45. Food trucks, fête foraine, discothèque au manège de l'Orangerie jusqu'à 2h. Préventes sur place et en ligne. Infos : https://chateau-pompadour.fr/evenement/halloween.html.

Meyssac - Le RCPM se mobilise pour Octobre rose

Dimanche 18 octobre, les deux équipes du Rugby Club Pays de Meyssac recevaient sur leur terrain des Termes celles de Saint-Junien, arrivant de la Haute-Vienne.
Deux matchs qui se sont soldés par deux défaites des Mauve et Blanc.
Nous laissons au chroniqueur Tonton Canard le soin d'analyser à sa manière les rencontres du jour.
Au-delà des résultats sportifs, cette journée du rugby meyssacois a revêtu un caractère particulier. Les responsables, bénévoles et joueurs se sont mobilisés dans le cadre d'Octobre rose. Le club est personnellement attaché à la défense de cette cause. Celle qui se dévoue depuis de nombreuses années pour le RCPM, et qui en a pris la présidence en juillet dernier, a courageusement annoncé à tous l'an dernier qu'elle était atteinte d'un cancer du sein. Elle a su faire de cette annonce publique une force pour lutter contre la maladie et fédérer les membres du club autour de son combat. Une façon d'exprimer la solidarité de tous.
Du club house vêtu avec soin de rose pour le repas d'avant-match aux crêpes, elles aussi de couleur rose, en passant par le maillot d'entraînement des joueurs, tout a été mis en œuvre pour récolter de l'argent reversé à la Ligue contre le cancer.



Sylvie Léandri reçoit des mains de la présidente du RCPM un chèque de cinq cents euros pour Octobre rose.

Sylvie Léandri, représentante de la Ligue en Corrèze, s'est ainsi vu remettre de la part du club un chèque de 500 euros.
Outre ses remerciements, elle a tenu à rappeler l'impérieuse nécessité du dépistage et a précisé – ce qui est peu su, les cas étant bien plus rares – que les hommes pouvaient eux aussi être atteints du cancer du sein.

Meyssac - La vie en (presque) rose

La Chronique de Tonton Canard
Dans un pays un peu fou qui ne sait plus trop à quel saint se vouer, il est une peuplade du Midi Corrézien qui fait une heureuse exception à la règle. Il s'agit de celle du rugby meyssacois qui, en ce dimanche 18 octobre, a pris la décision de se vouer et de se dévouer à un sein, celui qui est lâchement attaqué par le crabe, comme il est dit pudiquement.
Il convenait donc de recevoir dignement, en ce jour, un saint : Saint-Junien en l'occurrence.
La vie se devait donc d'être en rose en ce mois d'octobre. Elle a bien commencé puisque le légendaire microclimat meyssacois, frais comme une rose dès potron-minet, s'est montré sous ses plus beaux atours tout au long de la journée.
Rose également la mise en scène des tables recevant les vieux du stade pour le repas d'avant-match, réalisée par Dame Hélène qui s'y connaît bien mieux en couture et en table bien dressée qu'un politicien en gestion d'un pays.
Rose aussi, le généreux chèque remis par la présidente du club à la Ligue contre le Cancer.
Rose également, ou sans doute pour être le plus exact possible la couperose, que les joues des participants du repas d'avant-match arboraient, se délectant d'une blanquette de veau préparée de la main de maître-queux de Philou.
Roses encore que les crêpes vendues à la buvette par la grâce d'une recette si secrète que le Tonton Canard n'a pu découvrir le pot au rose. Malgré son insistance, il s'est fait vertement renvoyer sur les roses !
Il est temps pour le plumitif gazetier de ne pas vous imposer pour sa chronique comme un beau roman à l'eau de rose. Pour vous proposer l'instant culturel du babillage canardien, n'oublions pas qu'Alfred de Musset a écrit : « La vie est une rose dont chaque pétale est une illusion, et chaque épine est une réalité ».
Car oui, il est temps de se rendre du côté du pré carré pour vous causer matchs, au pluriel puisque les deux équipes du XV meyssacois et celle du Rugby Club Saint-Junien s'y sont affrontées.
Le Tonton Canard devrait être rouge de confusion pour vous annoncer les scores. Permettez-lui, en ce jour, d'être simplement rose de confusion. C'est que la vie n'est pas tous les jours un tapis de roses.
À preuve, notre équipe Réserve a connu la défaite avec 19 points, tandis que Saint-Junien en a gagné 43. Et pour la Première, les Blanc et Violet empochaient 5 points, loin derrière les Saint-Juniauds qui en empochaient 34.
Et oui ! Cette journée d'ovalie fut presque rose.



Le RCPM a perdu contre St-Junien.

Meyssac

Atelier numérique. L'association *L'Enjoliveur* propose des ateliers numériques pour apprendre et échanger sur la maîtrise de son téléphone portable, l'organisation de sa boîte mail et découvrir trois astuces pour faire de belles photos à Noël. Ces rendez-vous auront lieu les mercredis 4 novembre (de 15h à 17h) et 9 décembre (de 10h à 12h), dans la salle du Passe-Temps, place Saint Georges. La participation se fait au chapeau, à moins de vouloir adhérer à l'association, auquel cas la cotisation annuelle est fixée à 10 €.

La tête dans les étoiles. Samedi 7 novembre, vous êtes invité par le Club Astro de la Vézère à une soirée astronomique. Gratuite, elle se tiendra de 20h à 2h du matin sur le stade de rugby des Termes.

Soirée-échanges. Mardi 24 novembre, de 18h à 19h30, une soirée-échanges se tiendra en la salle Versailles autour d'un thème qui préoccupe aussi bien les enfants que les parents : « Harcèlement scolaire et cyberharcèlement ». Organisée à l'initiative du collège Léon Dautrement de Meyssac, elle permettra d'écouter le témoignage d'Elian Potier, fondateur d'Urgence Harcèlement et co-président de Faire Face. Si vous êtes victimes ou témoins de harcèlement, un numéro de téléphone est à votre disposition : le 30 18.

Branceilles - Un bilan très positif pour le foyer rural

L'assemblée générale du foyer rural s'est tenue le vendredi 9 octobre dans la salle polyvalente de Branceilles en présence de la première adjointe Isabelle Peineau.
La présidente, Dominique Allègre, a ouvert la séance par un mot de bienvenue avant de donner la parole à Élisabeth Rameau, secrétaire de l'association.
Élisabeth a présenté le récapitulatif des actions menées au cours de l'année. Les adhérents ont notamment pu participer aux séances de Pilates organisées chaque mardi ainsi qu'au Café Détente, proposé un jeudi sur deux.
Plusieurs temps forts ont également marqué la vie de l'association. À l'occasion du Téléthon, le 6 décembre, une randonnée, une vente de gâteaux et un dîner ont permis de récolter 917,5 €, auxquels se sont ajoutés 150 € de dons.
L'atelier de Noël, le 22 décembre, puis la galette des Rois, le 11 janvier, ont réuni les participants dans une ambiance conviviale.
Le 6 mars, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, Yoeva Jemelgo a animé une séance de méditation et de relaxation, suivie d'un repas partagé. L'association a également organisé une exposition les 1er, 2 et 3 mai, enrichie par une conférence de Colette Laussac.
La marche nocturne, qui devait constituer la dernière manifestation de l'année, a malheureusement dû être annulée en raison de la canicule.



Au centre la présidente du foyer rural Dominique Allègre.

Le trésorier Alain Lenoir a ensuite présenté le détail des recettes et des dépenses liées aux différentes activités. Le bilan est positif, témoignant d'une gestion financière équilibrée.
L'avenir incertain de l'association
Dominique Allègre a annoncé que l'équipe actuelle poursuivrait l'organisation des activités jusqu'au mois de juin prochain. Une assemblée générale extraordinaire sera organisée fin juin.
La présidente Dominique Allègre a toutefois rappelé que la pérennité de l'association dépendra de l'engagement des adhérents. Si aucun volontaire ne se manifeste pour reprendre la gestion et constituer un nouveau bureau, l'association devra cesser ses activités.
La séance s'est clôturée autour d'un verre de l'amitié, dans une atmosphère chaleureuse et conviviale.

Branceilles

Vie paroissiale. Dimanche 1er novembre, jour de la Toussaint, célébration de la parole à 15h en l'église de Branceilles, suivie de la bénédiction au cimetière.

Commémoration. Ce mercredi 11 novembre, jour de commémoration de la fin de la Première Guerre mondiale, l'association *Branceilles, patrimoine, arts et culture* convie le public à 16h30 à la salle des fêtes de Branceilles pour un spectacle intitulé « Quand la Madelon... Voyage en chansons ». Cette représentation musicale et mémorielle sera interprétée par le duo d'artistes Annette Poulard (clarinette et chants) et Jean-Yves Labussiére (accordéon). Chants et musique permettront d'évoquer le quotidien des soldats sur le front et la vie à l'arrière. Un moment d'histoire où les organisateurs attendent un public nombreux. Pour tout renseignement, tél. au 06.89.79.08.21. Entrée au chapeau.

Chauffour-sur-Vell - Un rassemblement citoyen contre les violences



Population et élus ont répondu à l'appel de l'association des maires de France à Chauffour.

Ce lundi 19 octobre, la municipalité de Chauffour-sur-Vell s'est réunie devant la mairie, aux côtés de plusieurs habitants de la commune, en réponse à l'appel de l'Association des maires de France (AMF).
Ce rassemblement témoigne de la solidarité envers les communes touchées par les violences et les dégradations, ainsi que de l'attachement aux valeurs républicaines, au respect des institutions et aux libertés publiques.
L'équipe municipale remercie les habitants présents pour leur participation et leur soutien.

Collonges-la-Rouge

Conférence. À Collonges-la-Rouge, l'association *Les Amis de Collonges* célèbre son centenaire et organise une conférence sur la recherche en archives. Chantal Sobieniak, vice-présidente de la société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, interviendra sur ce thème. « Tout évolue... Internet a révolutionné la recherche en archives. De chez vous, vous pouvez à présent devenir les auteurs de votre propre histoire », explique-t-elle. Elle poursuit : « Cette conférence va vous montrer où et comment chercher sur les différents sites consacrés à l'histoire et la généalogie ». Vendredi 30 octobre à 16h30 à l'espace chronotopique, route du Marchadial. Entrée libre.

Curemonte - Une balade costumée au profit des écoles



Un atelier maquillage permettra de transformer chaque enfant sage en petit monstre !

L'*Association des Parents d'Élèves du Regroupement pédagogique intercommunal* (RPI) de Branceilles, Curemonte et Marcillac-la-Croze donne rendez-vous aux petits monstres, sorcières, fantômes et autres créatures d'Halloween le samedi 31 octobre à partir de 10h30 à l'ancienne gare de Saint-Bazile-de-Meyssac pour une matinée placée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur.
Cette nouvelle édition de la randonnée d'Halloween proposera deux parcours accessibles à tous, de 2,5 km et 4,5 km, permettant aux plus jeunes comme aux adultes de profiter d'une balade costumée dans une ambiance festive. Les participants sont invités à venir déguisés afin de contribuer à l'esprit de la manifestation. Tout au long de la matinée, les enfants pourront participer à une chasse aux bonbons et profiter de plusieurs animations, dont un stand de maquillage et un château gonflable. De quoi offrir aux familles un agréable moment de détente et de partage.

À l'issue de la randonnée, un repas sera proposé sur réservation. Au menu : soupe à la citrouille, hot-dog, frites, fromage et gâteau. La formule comprenant randonnée et repas est proposée au tarif de 5 euros pour les enfants et de 12 euros pour les adultes. Pour ceux qui souhaitent uniquement participer à la randonnée, l'inscription est fixée à 5 euros, tandis que la participation reste gratuite pour les enfants.
Ouverte à tous, cette manifestation a pour objectif de soutenir les projets pédagogiques des écoles du RPI tout en rassemblant familles, habitants et visiteurs autour d'un rendez-vous festif et intergénérationnel. Les inscriptions et réservations sont d'ores et déjà ouvertes à l'adresse suivante : apedurpibcm@sfr.fr. Une belle occasion de célébrer Halloween autrement, entre nature, animations et gourmandises. L'APE espère accueillir de nombreux participants pour cette matinée dont les bénéfices contribueront au financement des projets scolaires des élèves du RPI.

Curemonte - La route de Branceilles fermée après de grosses dégradations

Après les nombreuses rotations de semi-remorques observées ces dernières semaines sur les routes du secteur, la mairie de Curemonte vient d'apporter d'importantes précisions concernant la situation de la route départementale 106 en direction de Branceilles. Initialement envisagés sans fermeture complète de l'axe, les travaux de sécurisation devront finalement s'accompagner d'une interruption de la circulation en raison de l'importance des dégradations constatées sur la chaussée. Les dommages causés par les passages répétés de poids lourds transportant des matériaux destinés à des travaux de remblai nécessitent une intervention urgente. Un arrêté pris conjointement avec le Département prévoit la fermeture de la RD106 jusqu'au vendredi 6 novembre inclus pour permettre la réalisation des travaux dans des conditions de sécurité satisfaisantes. Toutefois, après échanges avec les services départementaux, la municipalité précise que les travaux devraient être achevés avant la rentrée scolaire fixée au lundi 2 novembre. La date du 6 novembre a été retenue comme marge de sécurité afin de faire face à d'éventuels aléas de chantier.

Un régime dérogatoire pour les riverains

Une attention particulière a été portée aux habitants dont les logements se situent sur la portion concernée et qui ne disposent d'aucun autre accès. Ces riverains pourront continuer à circuler



Dégradée par un trafic intensif de camions, la route de Branceilles va être réparée.

grâce à un régime dérogatoire mis en place pendant la durée de l'intervention. La mairie espère par ailleurs que l'entreprise chargée des travaux pourra organiser le chantier par tronçons successifs afin de limiter autant que possible les contraintes pour les déplacements quotidiens, même si aucune confirmation n'a encore été apportée sur ce point. Si les désagréments liés à la fermeture de la route s'annoncent inévitables, la commune rappelle que ces travaux sont désormais indispensables à la sécurisation de cet axe et remercie les usagers pour leur compréhension et leur patience durant cette période de remise en état.

Contact : mairie de Curemonte, 05.55.25.34.76, mairie@curemonte.fr.

Noailhac - Le sous-préfet découvre la commune



Le sous-préfet de Brive a entendu les problématiques d'un agriculteur et d'un artisan.

Frédéric Lavigne, sous-préfet de Brive depuis décembre 2025, est récemment venu découvrir la commune de Noailhac.
À cette occasion, il a visité le bourg, l'espace géologique, le souterrain d'Orgnac avant de terminer à la mairie. Là, il a rencontré un agriculteur et un artisan qui lui ont exposé leurs réussites ou leurs soucis notamment concernant les papiers administratifs.
Ensuite, M. Lavigne exposait les orientations du futur budget de l'État avec un maintien pour la DETR, une augmentation pour le fonds vert. Ce sont les deux leviers de subvention pour les communes pour financer les projets communaux.
Puis le représentant de l'État a évoqué également la future obligation légale de débroussaillement (OLD) qui va s'imposer à tous les citoyens. À savoir : 50 mètres autour des habitations et sur 4 mètres de haut. Cette obligation est issue des incendies de cet été.

Curemonte

Service de garde. Médecin au 15. Pharmacie de garde : samedi 24 octobre au matin à Meyssac : Masson (05.55.25.30.68) et toute la journée Puyjalon (05.55.25.40.66). Dimanche 25 octobre à Meyssac : Masson (05.55.25.30.68).

Mairie. Ouverture au public le mercredi matin de 9h à 12h. Contacts : mairie@curemonte.fr ou 05.55.25.34.76. Site internet www.curemonte.fr.

Poste, point I, bibliothèque. Ouverture au public du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Circulation et déviations. L'installation d'un échafaudage rue Antonin Laumond entraîne une interruption de la circulation entre le haut de la rue et la place de la Barbacane. Des déviations sont mises en place jusqu'au vendredi 23 octobre inclus selon le gabarit des véhicules.

***Clefs de Curemonte*.** La rando hebdomadaire retrouve son créneau de l'après-midi avec un départ à 14h le jour indiqué sur le site www.clefs-de-curemonte.com. Renseignements : contact@clefs-de-curemonte.com ou au 05.55.84.05.27.

***Les Amis de Curemonte*.** En collaboration avec plusieurs associations curemontoises : Fête de la Soupe le vendredi 23 octobre à partir de 18h sous la halle de Curemonte. Apporter bol, cuillère et verre.

Marcillac-la-Croze

Mairie. Ouverture au public les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h. Contact : 05.55.25.43.19 ou mairie@marcillaclacroze.fr.

Bibliothèque. *L'Antre des pages* est ouvert les mercredis et samedis de 16h à 17h (et à d'autres moments sur rendez-vous). Une bibliothèque, un lieu de vie, de rencontres et de découvertes. Contact : lantredespages.mlc@gmail.com.

La Ronde. Repas pot-au-feu ce dimanche 25 octobre à midi à la salle des fêtes.

Saillac

Réunion publique. L'équipe municipale de Saillac convie les habitants à une réunion publique ce jeudi 22 octobre à 18h45 à la salle polyvalente.

Vie paroissiale. Fête de tous les Saints et fidèles défunts (2026) le dimanche 1er novembre pour la Toussaint. Messes à Meyssac à 9h et à Chauffour à 16h. Célébration de la parole à 11h à l'église de Saillac suivi de la procession au cimetière.

Saint-Bazile-de-Meyssac

Décès. La commune a été endeuillée par le décès de Paulette Lacroix, le 12 octobre dernier, à l'âge de 91 ans. Ses obsèques ont eu lieu le vendredi 16 octobre en l'église de Saint-Bazile. Raymonde Bru, née Guichard, est décédée le 15 octobre à l'âge de 85 ans. Ses obsèques ont eu lieu le 19 octobre en l'église de Saint-Bazile. Sincères condoléances à ces deux familles endeuillées.

Cérémonie de la Toussaint. Le samedi 31 octobre à 17h, en l'église de St Bazile.

Communautés locales de Meyssac et Beaulieu

Vendredi 23 octobre. 10h30, prière pour les malades à l'église de Meyssac. 15h, réunion de l'équipe SEM (service évangélique des malades).
Samedi 24. 18h, messe à l'abbatiale de Beaulieu.
Dimanche 25. 11h, messe à Meyssac.
Mercredi 28. 14h-17h, secrétariat à la maison paroissiale de Beaulieu. 16h30, chapelet, suivi de la messe à la chapelle de la Miséricorde.
Jeudi 29. 17h, chapelet à l'église de Liourdres.
Samedi 31. Messe anticipée : 11h, Brivezac ; 15h, Sioniac ; 17h, Chenailler. Célébration de la Parole anticipée : 10h30, cimetière haut de Brivezac ; 11h, La Chapelle-aux-Saints et Curemonte ; 15h, Saint-Julien-Maumont, Astaillac et Marcillac-la-Croze ; 16h15, cimetière de Mascheix ; 17h, Saint-Bazile-de-Meyssac.

Marcillac-la-Croze - Une bulle de respiration au cœur de la campagne corrézienne

ÉQUILIBRE - À Marcillac-la-Croze, une enseignante formée en Inde transmet le yoga Iyengar dans une bâtisse qu'elle restaure depuis dix ans.

Au bout d'un petit chemin à Marcillac-la-Croze, dissimulée derrière les arbres, une ancienne bâtisse a retrouvé une seconde vie. Chaque semaine, elle accueille des habitants venus parfois de plusieurs dizaines de kilomètres à la ronde pour suivre les cours de Myriam Bonnot.
Dans cette salle aménagée avec soin, l'enseignante transmet le yoga Iyengar, une discipline qui séduit un nombre croissant de pratiquants. Le lieu ressemble à son histoire : rien n'y a été fait dans la précipitation.
Avec son compagnon, Myriam Bonnot restaure depuis un peu moins de dix ans les bâtiments qu'ils ont acquis dans le village. Les travaux avancent patiemment au rythme des moyens disponibles et des matériaux achetés au fil du temps.

Une pratique transformée

Avant de s'installer en Corrèze, la jeune femme a beaucoup voyagé. C'est en Inde, il y a une vingtaine d'années, qu'elle découvre le yoga et se forme à son enseignement. De retour en France, elle commence à donner des cours. Très vite pourtant, elle prend conscience des limites de ce premier apprentissage.
Face à des élèves plus âgés, moins souples ou confrontés à différentes douleurs, elle comprend qu'il ne suffit pas de reproduire ce que son propre corps est capable de faire pour accompagner chacun efficacement. Sa rencontre avec le yoga Iyengar va alors transformer sa pratique. Réputée pour sa précision et l'attention portée à l'alignement du corps, cette méthode l'amène à remettre en question ce qu'elle croyait acquis. « J'ai dû désapprendre pour réapprendre », confie-t-elle.
Depuis, elle poursuit un parcours de formation exigeant qui s'étire sur de nombreuses années et se poursuit encore aujourd'hui. Dans cette approche, rien n'est jamais définitivement acquis. On avance pas à pas, avec patience, en affinant toujours davantage sa compréhension du corps et du mouvement.

Mieux habiter son quotidien

L'objectif n'est ni la performance ni la recherche de souplesse à tout prix, mais la construction d'un corps plus stable, plus équilibré et mieux compris. Une démarche qui trouve un écho auprès d'un public varié. Hommes et femmes, actifs et retraités, sportifs ou non, se retrouvent sur les tapis, découvrant une pratique qu'ils imaginaient jusqu'alors réservée à quelques initiés.
Myriam Bonnot s'attache avant tout à adapter les exercices à chacun. Douleurs chroniques, problèmes articulaires, grossesse, récupération après une maladie ou simple envie de retrouver de la mobilité : chaque situation est prise en compte. « Il ne s'agit ni d'ignorer la douleur ni de s'y résigner », explique-t-elle.
Pour elle, le yoga est avant tout un moyen d'apprendre à écouter son corps et à mieux habiter son quotidien.
Malgré une communication volontairement discrète et une salle presque cachée dans la campagne, le bouche-à-oreille a fait son œuvre. Année après année, les élèves sont toujours plus nombreux à pousser la porte. Une preuve supplémentaire que nos villages recèlent de belles initiatives, souvent discrètes mais profondément humaines.
À Marcillac-la-Croze, Myriam Bonnot n'a pas seulement créé un espace de yoga ; elle a fait naître un lieu de rencontre, de partage et de respiration, solidement ancré dans la vie locale.



À Marcillac, Myriam Bonnot a su créer un espace propice à la pratique du Yoga Iyengar.

Sylvie FÉRÉ (CLP)

Studio YogimY, 483 route de Naudoux, 19500 Marcillac-la-Croze, du lundi au jeudi. Toutes les infos sur www.yogimy.fr et contact au 07.83.48.56.35.

Estivaux - Le hameau de Freyssinet a retrouvé sa croix

Voilà des siècles que des croix bordent les chemins et les routes de notre pays. Symbole de la foi chrétienne, elles avaient également des fonctions précises : protection des voyageurs et des lieux, balisage des chemins et des frontières, commémoration des événements, encadrement des traditions agricoles...
Ce qui est incontestable, c'est qu'elles constituent des éléments majeurs du patrimoine rural. Hélas, nombre de ces croix ont disparu. Le hameau de Freyssinet, à moins d'un kilomètre du bourg, a perdu la sienne il y a au moins quatre ou cinq décennies.
Une nouvelle croix a été érigée dimanche 11 octobre, pratiquement au même endroit que l'ancienne, à l'occasion d'une fête des voisins dont elle sera le témoin. Elle est en bois d'acacia, un vieux morceau qui a lui aussi son histoire et qui, jusque-là, a très bien vieilli.
Une fois la nouvelle croix installée, les natifs du hameau (certains y habitent encore) et les nouveaux habitants, toutes générations confondues, ont passé ensemble quelques heures délicieuses. Ils ont partagé des nourritures terrestres fort appréciées et des souvenirs encore vivaces dans une ambiance chaleureuse, paisible et amicale. Une belle journée d'automne, vraiment, et pas seulement sur le plan météorologique !



En bordure de la route qui mène du bourg au fond du hameau se trouve la nouvelle croix.



Estivaux - Un rassemblement citoyen de solidarité



Le maire a lu un message en réaction aux violences du samedi 17 octobre.

En réaction aux violences qui se sont déchaînées dans plusieurs grandes villes de France et dans de nombreuses autres communes au cours du week-end passé, dix-huit personnes se sont rassemblées, à 14h, le lundi 19 octobre, sur le terre-plein devant l'entrée de la mairie, pour marquer leur solidarité et rappeler leur soutien aux institutions démocratiques du pays.
Christian Chatras, le premier magistrat, a lu la déclaration de l'Association des maires de France (ADM). Le texte a permis de mesurer la gravité de la situation et l'ampleur des dégâts. « Maintenant, place aux prises de conscience, aux actes et au rétablissement de l'ordre républicain » ont été les derniers mots lus par le maire d'Estivaux.

Estivaux

Rencontre littéraire. Le vendredi 20 novembre, à 18h, le Vallon d'Estivaux propose de venir rencontrer le romancier Franck Bouysse. La librairie du parc (Objat) sera présente avec les ouvrages de l'écrivain trochois. La rencontre se prolongera autour d'un apéritif dînatoire convivial (15 €). Le nombre de places est limité mais il en reste encore quelques-unes. Réservations obligatoires au 06.24.99.81.15 ou sur vallon.estivaux@gmail.com.

Orgnac-sur-Vézère

Ouverture de la mairie. À compter du 1er novembre, les jours et horaires d'ouverture de la mairie au public évoluent. Elle sera ouverte le lundi, de 8h à 12h30, le mercredi, de 8h à 12h30, le jeudi, de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h, et le vendredi, de 8h à 12h30.

Troche

Grand concours de belote. L'Entente Troche/Vigeois football organise son traditionnel grand concours de belote samedi 7 novembre, à 20h, à la salle des associations à Troche (près de la mairie). Tarif : 10 € par personne en 4 parties. Nombreux lots : 2 canards gras avec foie, 2 jambons secs, 2 AV de chevreuil et 2 AR de chevreuil. Bourriche, buvette et crêpes sur place. Soupe à l'oignon offerte. Places limitées.

SAMEDI



Star Academy, TF1

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
STAR ACADEMY
23.45 Star Academy
FRANCE 2
21.10 JEU
100 % LOGIQUE
23.25 Quelle époque !
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES À HONFLEUR
Avec Hélène Seuzaret
22.35 Meurtres à l'Île d'Yeu, téléfilm
CANAL+
21.00 SPORT
RUGBY : TOULON / PAU
Top 14. 7e journée
22.55 Canal rugby club le débrief, mag.
23.15 La cité interdite, film
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
22.40 Échappées belles
M6
21.10 SÉRIE
THE ROOKIE - LE FLIC DE LOS ANGELES 10
22.45 The Rookie - Le flic de Los Angeles, série
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
AMÉRIQUE : LA NOUVELLE HISTOIRE DES PREMIERS HOMMES
22.25 L'Amérique lui doit son nom : Amerigo Vespucci, doc.

DIMANCHE



Les enquêtes de Vera, France 3

TF1
21.10 FILM
DOCTOR STRANGE IN THE MULTIVERSE OF MADNESS
23.25 Creed III, film
FRANCE 2
21.10 FILM
LA TRESSE
23.10 Beau Geste, mag.
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
LES ENQUÊTES DE VERA 10
22.40 Les enquêtes de Vera
CANAL+
21.05 SPORT
RUGBY : LA ROCHELLE / BORDEAUX-BÈGLES
Top 14 - 7e journée
23.00 Canal Rugby Club, le débrief, mag.
23.20 Nuremberg, film
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
ISRAËL, UNE DÉMOCRATIE EN PÉRIL
22.10 C politique spécial Élections israéliennes, , débat
22.45 Kibboutz Revadim, l'utopie des pionniers, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
ZONE INTERDITE
23.10 Enquête exclusive
ARTE
21.00 FILM
LA MAISON DU DOCTEUR EDWARDES
22.50 Couples mythiques du cinéma, doc.

LUNDI



La terre et le sang, France 2

TF1
21.10 SÉRIE
CAT'S EYES 10
23.25 New York, unité spéciale, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
LA TERRE ET LE SANG 10
22.55 Capitaine Marleau
FRANCE 3
21.10 FILM
MÉLODIE
Avec Jean Gabin, Alain Delon
23.10 La ligne bleue, doc.
CANAL+
21.10 SÉRIE
APOLLO HAS FALLEN 12
Avec Tewfik Jallab, Ritu Arya
21.55 Spinners, Saison 2 - Épisode 1, série
22.45 La maison des femmes, film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
THALASSA, AVENTURES EXTRÊMES
22.55 C ce soir, mag.
M6
21.10 TÉLÉ-RÉALITÉ
L'AMOUR EST DANS LE PRÉ
Présenté par Karine Le Marchand
23.15 L'amour vu du pré
ARTE
20.55 FILM
L'HOMME DE L'OUEST
Avec Gary Cooper
22.35 Irrésistible Gary Cooper, doc.

MARDI



9-1-1, M6

TF1
21.10 JEU
KOH-LANTA ALL STARS
Présenté par Denis Brogniart
23.10 Une famille en or, jeu
FRANCE 2
21.10 DOCUMENTAIRE
SOMMES-NOUS TOUS ACCROS AUX ÉCRANS ?
22.50 Lâche ton tel, doc.
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
LES FAROUCHES
Avec Barbara Schulz
22.40 Poulets grillés, téléfilm
CANAL+
21.10 FILM
LES RAYONS ET LES OMBRES
Avec Jean Dujardin
00.25 Super plan, , mag.
00.50 Furcy, né libre, film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
LE LUXE : UN POUVOIR FRANÇAIS
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 SÉRIE
9-1-1 10
Avec Angela Bassett
22.50 9-1-1, série
ARTE
21.00 DOCUMENTAIRE
LA BATAILLE DE HARVARD
3 épisodes
22.30 Trump contre la Californie, doc.

MERCREDI



Tracker, TF1

TF1
21.10 SÉRIE
TRACKER 10
Avec Justin Hartley
22.50 Tracker, série
FRANCE 2
21.10 TÉLÉFILM
AU SEIN DES AUTRES
Avec Sofia Essaïdi
22.40 Ce qui nous tient debout, doc.
FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
DES RACINES & DES AILES
Présenté par Carole Gaessler
23.10 La France en beau, doc.
CANAL+
21.10 SPECTACLE
LES DUOS IMPOSSIBLES DE FERRARI 11E ÉDITION 10
Avec Paul Mirabel
22.35 Cocorico 2, film
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
LA GRANDE LIBRAIRIE
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 JEU
LA FRANCE A UN INCROYABLE TALENT
Présenté par Karine Le Marchand
22.50 La France a un incroyable talent, ça continue
ARTE
20.55 FILM
THE GAME
Avec Michael Douglas
23.05 Ring, film

JEUDI



Un jour on fera l'amour, Arte

TF1
21.10 FILM
S.O.S. FANTÔMES : LA MENACE DE GLACE
23.10 S.O.S. Fantômes : L'héritage, film
FRANCE 2
21.10 MAGAZINE
ENVOYÉ SPÉCIAL
Présenté par Élise Lucet
23.00 Complément d'enquête
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES AU MONT-SAINT-MICHEL
Avec Anthony Delon
22.50 La France en vrai, doc.
CANAL+
21.10 SPECTACLE
LES DUOS IMPOSSIBLES DE FERRARI 11E ÉDITION 10
Avec Jérémy Ferrari
22.20 Voyage en Autistan
FRANCE 5
21.07 DOCUMENTAIRE
CHAUVET, VOYAGE AUX ORIGINES
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 JEU
WANTED : ATTRAPE-MOI SI TU PEUX !
23.10 Wanted, les secrets de cette course folle, jeu
ARTE
20.55 SÉRIE
UN JOUR ON FERA L'AMOUR
Avec Marc Citti
22.25 Un jour on fera l'amour

VENDREDI



Scream 7, Canal+

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
DOUBLE JEU
Présenté par Jarry
23.20 Vendredi, tout est permis avec Arthur
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
SIMON COLEMAN 10
Avec Jean-Michel Tinivelli
22.55 Taratata 100 % live
FRANCE 3
21.10 DIVERTISSEMENT
LA BOÎTE À SECRETS
Invités : Charlotte de Turckheim, Jeff Panacloc et Ambre
Présenté par Faustine Bollaert
23.20 La boîte à secrets
CANAL+
21.10 FILM
SCREAM 7
Avec Neve Campbell
23.00 Retour à Silent Hill, film
FRANCE 5
21.05 FILM
PRIMARY COLORS
Avec John Travolta
22.40 She said, film
M6
21.10 MAGAZINE
ARNAQUES !
Présenté par Julien Courbet
23.10 Arnaques !, mag.
ARTE
20.55 FILM
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW
Avec Tim Curry
22.35 "The Rocky Horror Show" : éternel, culte et transgressif, doc.

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

Offre d'abonnement intégral

au journal papier + internet



CETTE OFFRE COMPREND :

- L'édition numérique dès 19h le jeudi dans votre espace Abonné
- + Les articles en illimité sur laviecorrezienne.fr
- + Le journal livré chez vous chaque semaine

CHOISISSEZ VOTRE ENGAGEMENT :

1 AN = 78 €
52 numéros
soit 13 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 146 €
104 numéros
soit 31 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

Nom : ..... **Prénom :** .....
Adresse : .....
Code postal : ..... **Ville :** .....
Email : ..... **Tél :** .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de **La Vie Corrézienne** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE :**
Groupe Courrier Français - Service Abonnement
La Vie Corrézienne - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

La Vie Corrézienne

La Vie Corrézienne

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Corrèze.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTIONS

A2628**534**

les avocats

Maître Bertrand DUPUY
Avocat
13 rue Toulzac
19100 BRIVE LA GAILLARDE

Avis de Constitution

Aux termes d'un acte d'avocat régularisé à BRIVE LA GAILLARDE (19100), le 21 Octobre 2026, a été constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à associé Unique

Dénomination : **LT Participations**

Siège social : 6 rue du 8 Mai 1945 - 19120 BEAULIEU SUR DORDOGNE

Objet social : toutes activités de prise de participation dans des sociétés, de gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières composées de parts et/ou d'actions de sociétés commerciales et/ou civiles, l'acquisition, la prise à bail, la gestion, la location et l'administration de tous biens et droits immobiliers, et plus généralement, la réalisation de toutes opérations quelconques se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus-indiqué.

Durée : 99 années

Capital social : 1.600,00 €, divisé en 160 actions d'une valeur nominale de 10,00 € chacune, de même nature, entièrement souscrites et libérées.

Président : Madame Lola THIRIOT, demeurant à BEAULIEU SUR DORDOGNE (19120), 6 rue du 8 Mai 1945

Transmission des Actions / Procédure d'Agrément : les cessions des actions, à l'exception des cessions aux actionnaires, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des actionnaires.

Immatriculation : au Registre du Commerce et des Sociétés de BRIVE LA GAILLARDE (19100).

Durée : 99 années

Pour avis.

A2628**533**

les avocats

Maître Bertrand DUPUY
Avocat
13 rue Toulzac
19100 BRIVE LA GAILLARDE

Avis de Constitution

Aux termes d'un acte d'avocat régularisé à BRIVE LA GAILLARDE (19100), le 21 Octobre 2026, a été constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à associé Unique

Dénomination : **HPG**

Siège social : 6 rue du 8 Mai 1945 - 19120 BEAULIEU SUR DORDOGNE

Objet social : toutes activités de prise de participation dans des sociétés, de gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières composées de parts et/ou d'actions de sociétés commerciales et/ou civiles, l'acquisition, la prise à bail, la gestion, la location et l'administration de tous biens et droits immobiliers, et plus généralement, la réalisation de toutes opérations quelconques se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus-indiqué.

Durée : 99 années

Capital social : 1.600,00 €, divisé en 160 actions d'une valeur nominale de 10,00 € chacune, de même nature, entièrement souscrites et libérées.

Président : Monsieur Gaëtan POUGET, demeurant à BEAULIEU SUR DORDOGNE (19120), 6 rue du 8 Mai 1945

Transmission des Actions / Procédure d'Agrément : les cessions des actions, à l'exception des cessions aux actionnaires, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des actionnaires.

Immatriculation : au Registre du Commerce et des Sociétés de BRIVE LA GAILLARDE (19100).

Durée : 99 années

Pour avis.

DISSOLUTIONS

A2627**970**

FIDAL AVOCATS

19100 BRIVE

Par DAU du 06.10.2026 de la société MONARQUE, SASU au capital de 1 000 € dont le siège est à BRIVE- LA-GAILLARDE (19100) - 5, rue Dumyrat, RCS BRIVE n°932 494 743, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de cette même date et sa mise en liquidation. A été nommé comme liquidateur : M. Frédéric CAPEL demeurant à BRIVE-LA-GAILLARDE (19100) - 5, rue Dumyrat, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation, et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. L'inscription modificative sera requise auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de BRIVE. **Pour avis.**

FONDS DE COMMERCE

A2628**322**

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte authentique reçu le 08/10/2026 par Maitre Pierre PATIER, Notaire à TULLE (19000) - 4 passage Pierre Borély DES PLESSIS, SAS au capital de 5 000 €, ayant son siège social 8 AVENUE CHARLES DE GAULLE 19000 TULLE, immatriculée sous le n°898312756 au RCS de BRIVE, a cédé à NARCISSE & BUGLE, EURL au capital de 5 000 €, ayant son siège social 8 AVENUE CHARLES DE GAULLE 19000 TULLE, immatriculé au RCS de BRIVE sous le n°109 811 232, un fonds de commerce : CAFE, BAR (LICENCE IV) PETITE RESTAURATION, exploité sis 8 av Charles de Gaulle, 19000 TULLE, moyennant le prix de 159 000 €, s'appliquant :

- éléments incorporels pour 129986,55 €
- éléments corporels pour 29013,45 €

La date d'entrée en jouissance est fixée au 08/10/2026.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales, ainsi que pour la validité et la correspondance au siège de l'étude Priscille CAIGNAULT-Pierre PATIER-Matthieu Broussolle notaires associés d'une Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée titulaire d'un office notarial, SELARL au capital de 548 968,92 €, ayant son siège social 4 PASSAGE PIERRE BORELY 19000 TULLE, immatriculée sous le n°441070919 au RCS de BRIVE, où domicile a été élu à cet effet.

Maître Pierre PATIER

A2628**149**

Notaire

Maître Vincent SAGEAUD,
Notaire à LAPLEAU (Corrèze)
2 bis avenue des Pradelles

Aux termes d'un acte reçu par Me Vincent SAGEAUD notaire à LAPLEAU en date du 5 octobre 2026, en cours d'enregistrement,

Mme Alison **ROUSSE**, épouse de M Kévin LEYRI, demeurant à ROSEIRS d'EGLETONS (19300) 11 la Fontaine du Trait, a vendu à Madame Sandrine **PESTEIL**, épouse de M Pascal LEYRI, demeurant à ROSEIRS d'EGLETONS (19300) 12 la Fontaine du Trait,

Un fonds de commerce d'achat et vente de vêtements exploité à EGLETONS (19300) 45 av Charles de Gaulle, connu sous le nom LA COMMODE d'ALISON, identifié au SIRET sous le numéro 919 178 541, RCS BRIVE.

Moyennant le prix de TRENTE CINQ MILLE EUROS (35 000,00 euros) soit 15 000,00 euros pour les éléments incorporels (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage) et 20 000,00 euros pour le matériel.

Jouissance à compter du 5 octobre 2026.

Les oppositions doivent être adressées en l'étude de Maître Vincent SAGEAUD, notaire à LAPLEAU (19550) 2 bis avenue des Pradelles.

Pour unique avis.

A2628**346**

Notaires de France

SELARL CAIGNAULT - PATIER - BROUSSOLLE
Notaires associés
4 Passage Pierre Borély 19000 TULLE
et 15 Rue des Sources 19700 SEILHAC

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte authentique reçu le 16/10/2026 par Maitre Pierre PATIER, Notaire à TULLE (19000) - 4 passage Pierre Borély DOMAINE DU MOULIN DE LACHAUD, SARL au capital de 20 000 €, ayant son siège social LE MOULIN DE LACHAUD 19490 SAINTE FORTUNADE, immatriculée sous le n°789991825 au RCS de BRIVE, a cédé à LE MOULIN DE LACHAUD, SARL au capital de 3 000 €, ayant son siège social ROUTE DU MOULIN DE LACHAUD 19490 SAINTE FORTUNADE, immatriculé au RCS de BRIVE sous le n°109 282 921, un fonds de commerce : LOCATION DE GITES, RESTAURANT, BAR (LICENCE IV), TRAITEUR, PLATS A EMPORTER SUR PLACE OU A EMPORTER, VENTE DE PRODUITS REGIONAUX, exploité sis 1951 RTE du MOULIN DE LACHAUD, 19490 SAINTE FORTUNADE, moyennant le prix de 227 000 €, s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour CENT CINQUANTE-SIX MILLE DEUX CENT SOIXANTE-QUINZE EUROS (156 275,00 EUR), (En ce compris la licence IV évaluée par les parties à CINQ MILLE EUROS (5.000,00 euros)).
- au matériel pour SOIXANTE-DIX MILLE SEPT CENT VINGT-CINQ EUROS (70 725,00 EUR).

La date d'entrée en jouissance est fixée au 16/10/2026.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales, ainsi que pour la validité et la correspondance au siège de l'étude Priscille CAIGNAULT-Pierre PATIER-Matthieu Broussolle notaires associés d'une Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée titulaire d'un office notarial, SELARL au capital de 548 968,92 €, ayant son siège social 4 PASSAGE PIERRE BORELY 19000 TULLE, immatriculée sous le n°441070919 au RCS de BRIVE, où domicile a été élu à cet effet.

Maître Pierre Patier

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2628**331**

les avocats

Céline DOMINGOS
Avocats
6 Bis, rue Jules Bouchet
19100 BRIVE-LA-GAILLARDE

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 19 Octobre 2026, l'Associé Unique de la Société **JARRETHIE PARCS & JARDINS**, SAS au capital de 1.000 €uros dont le siège social est à CHAMBOULIVE (19450), Le Gobelet, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BRIVE sous le numéro 842 874 158, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Florent JARRETHIE de son mandat de liquidateur, et donné à ce dernier, quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation au 31 Décembre 2025. La société sera radiée au RCS de BRIVE.

Pour avis.

A2627**873**

les avocats

Céline DOMINGOS
Avocats
6 Bis, rue Jules Bouchet
19100 BRIVE-LA-GAILLARDE

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 09 Octobre 2026, l'Associé Unique de la Société **DELCOURT ENERGIES CONSULTING, SAS** au capital de 1.000 €uros, dont le siège social est à TREIGNAC (19260), 2 Route du Borzeix, immatriculée au RCS de BRIVE sous le numéro 982 172 454, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Théodore DELCOURT, demeurant 3 Route de Chingeat, 19260 TREIGNAC (19260), de son mandat de liquidateur, et donné à ce dernier, quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation au 30 Septembre 2026. La société sera radiée au RCS de BRIVE.

Pour avis.

MODIFICATIONS

A2626**709**

LEXIADE
Maître Olivier BROUSSE
14 bld Mirabeau
19100 BRIVE
Tél : 05.55.87.45.53

ALLASSAC INFIRMIERES

Société civile de moyens au capital de 800 €

Siège social : 3 RUE DES PENITENTS

19240 ALLASSAC

RCS de BRIVE n°794 145 003

AVIS DE MODIFICATION

Par décision unanime en date du 01/10/2026, il a été décidé à compter du 01/10/2026 de nommer co-gérante Mme DELPY CHARLOTTE, demeurant 2 RUE LAMARTINE 19360 MALEMORT en remplacement de Mme LEYRAT Sylvie, pour cause de démission.

Modification au RCS de BRIVE.

A2628**500**

ML GOURMANDISE

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000,00 euros
Siège social : Zone de la Nau
Novapole 19240 SAINT-VIANCE
987 354 594 RCS BRIVE

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du PV de l'AGE du 20/10/2026 : - Le siège social a été transféré à 116 Avenue Georges Pompidou 19100 BRIVE-LA-GAILLARDE à compter du 20/10/2026. L'article 4 «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence. - Il a été décidé d'étendre l'objet social à compter du 20/10/2026 à l'activité suivante : La vente à emporter de boissons sans alcool et de boissons alcoolisées, fermentées non distillées de 3ème catégorie ne dépassant pas 18 degrés En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit : Ancienne mention : La fabrication et la vente en sédentaire ou ambulante, en gros et en détail de pâtisseries, biscuits, pâtes de fruits, confiseries, chocolats, pains, viennoiseries, traiteur et autres marchandises ou produits alimentaires ainsi que les emballages et contenants correspondants. La formation des techniques de pâtisserie, boulangerie et cuisine dans des centres formateurs ou à des particuliers ou des professionnels. Nouvelle mention : La fabrication et la vente en sédentaire ou ambulante, en gros et en détail de pâtisseries, biscuits, pâtes de fruits, confiseries, chocolats, pains, viennoiseries, traiteur et autres marchandises ou produits alimentaires ainsi que les emballages et contenants correspondants. La vente à emporter de boissons sans alcool et de boissons alcoolisées, fermentées non distillées de 3ème catégorie ne dépassant pas 18 degrés. La formation des techniques de pâtisserie, boulangerie et cuisine dans des centres formateurs ou à des particuliers ou des professionnels. Mention sera faite au RCS de BRIVE

Pour avis,

A2627**231**

RaynaudAvocatConseil

3 Boulevard Edouard Lachaud
19100 BRIVE LA GAILLARDE

SAMALICA
SASU au capital de 2.000 Euros
15 Boulevard Louis Blanc - 19100 BRIVE LA GAILLARDE
RCS BRIVE n° 798 353 074

Par décisions du 07/10/2026, l'associée unique :

A pris acte, à compter du 1er octobre 2026, de la démission de Madame Mathilde FROIDEFOND de ses fonctions de Présidente et de la nomination de Madame Alexandra FROIDEFOND demeurant à GIGNAC (46600) 111 Route des Potiers Saint-Bonnet, aux fonctions de Présidente ;

Et a décidé, à compter rétroactivement du 1er octobre 2026, de transférer le siège social établissement principal actuellement situé à BRIVE LA GAILLARDE (19100) 15 Boulevard Louis Blanc à **PARIS (75017) - 22 Rue Guy Môquet** et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

A2627**321**

RaynaudAvocatConseil

3 Boulevard Edouard Lachaud
19100 BRIVE LA GAILLARDE

LOUIS BLANC
Société civile au capital de 1.000 Euros
15 Boulevard Louis Blanc - 19100 BRIVE LA GAILLARDE
RCS BRIVE n° 834 713 760

Aux termes des délibérations en date du 07/10/2026 de l'assemblée générale extraordinaire, il a été décidé de transférer, à compter rétroactivement du 1er octobre 2026, le siège social établissement principal actuellement situé à BRIVE LA GAILLARDE (19100) 15 Boulevard Louis Blanc à **PARIS (75017) - 22 Rue Guy Môquet** et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, la Gérante

A2627**190**

RaynaudAvocatConseil

3 Boulevard Edouard Lachaud
19100 BRIVE LA GAILLARDE

LEONARDO
SCI au capital de 1.000 Euros
17 Rue Louis Lépine - 19100 BRIVE LA GAILLARDE
RCS BRIVE n° 842 504 821

Aux termes des délibérations en date du 07/10/2026 de l'assemblée générale extraordinaire, il a été décidé de transférer, à compter rétroactivement du 1er octobre 2026, le siège social établissement principal actuellement situé à BRIVE LA GAILLARDE (19100) 17 Rue Louis Lépine à **PARIS (75017) - 22 Rue Guy Môquet** et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, la Gérante

A2628**053**

Perte de la moitié du capital social

Société SARL DELPECH

SARL, Capital social : 1000 €.
Siège social :
63 Impasse DE LA GARENNE
19600 SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE.
RCS Brive n° 894 921 477.

Aux termes de l'AGE en date du 30/07/2026, les associés ont décidé malgré la perte de plus de la moitié du capital social, qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution de la société.

A2627**148**

FIDAL AVOCATS

19100 BRIVE

Dans la société AGRICENTRE DUMAS, Société par actions simplifiée, dont le siège social est fixé à ESPARTIGNAC (19140) Rond-point des Balladours, Siren 351.591.003 RCS BRIVE-LA-GAILLARDE (dépt.19), il a été :

- le 29/07/2026 : pris acte par les associés, de la démission de Monsieur Mathis ANGLEYS, demeurant au 12, rue Lautrette (87230) PEAGEAS, de son mandat de Directeur Général Délégué avec effet au 13 aout 2026.
-le 06/10/2026 : constaté par le Président la réduction définitive du capital, ce dernier ayant été ramené de 182.682 euros à 169.677 euros.

Les articles 6 et 7 des statuts de cette société ont été modifiés en conséquence.

A2627**757**

FIDAL AVOCATS

19100 BRIVE

Aux termes d'un PV du 28.09.2026, les associés de la SARL CLAMAR au capital de 10.000 €, dont le siège social est à COSNAC (19360) 760 route du saule, Siren RCS BRIVE 938 652 716, ont décidé de transférer le siège social au 3 et 5 place Winston Churchill 19100 BRIVE LA GAILLARDE à compter dudit jour. L'article 4 «Siège Social» des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis

A2628**357**

LE COMPTOIR DE CLEMENT

Société à responsabilité limitée
à associé unique
au capital de 10 000,00 euros
Siège social : La Bacalerie
19270 DONZENAC
847 895 679 RCS BRIVE

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du PV des décisions de l'associé unique du 01/10/2026, il résulte que :
Le siège social a été transféré à La Halle Alimentaire Place de Lattre de Tassigny 19100 BRIVE-LA-GAILLARDE à compter du 01/10/2026.
L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de BRIVE

Pour avis,

A2628**288**

Par décision unanime du 15/10/26, les associés de la SARL MLSD TULLE, au capital de 2 000 €, dont le siège est à TULLE (19) 4, place Emile Zola, immatriculée 918 054 271 RCS BRIVE ont pris acte de la démission de Marie-Laure DEVID, de ses fonctions de co-gérante, à compter du 15/10/26 et ont décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis - La Gérance

A2627**792**

Aux termes de l'AGO du 30/04/2026 de la SC NOVEGA au capital de 15 244,90 € sise 24 avenue Jean-Charles Rivet 19100 BRIVE LA GAILLARDE, immatriculée sous le n°414 613 612 RCS BRIVE, Christiane HORY, demeurant 16 Château Elyas 87800 ST PRIEST LIGOURE a été nommée en qualité de gérant pour une durée illimitée en remplacement de Bernard HORY, décédé le 20/04/26.

Modification sera faite au GTC de BRIVE.

Pour avis, la Gérance

A2627**750**

FIDAL
AVOCATS

19100 BRIVE

Par DUA du 01.09.2026, les associés de la société SCI LA REVERDIE, Société Civile au capital de 200 €, dont le siège est à BEYNAT (19190) - Tiebefond, RCS BRIVE 478 972 052 ont nommé en qualité de cogérants avec effet à compter du 01.08.2026, M. Léonardo CISCATO, demeurant à MARCQ-EN-BAROEUL (59700) - 18, rue Saint Valbert et Mme Iris-Aïda CISCATO demeurant à SAINT-GAUDENS (31800) - 4, rue des Fontaines.

TESTAMENT

A2628**545**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 11 janvier 2025,
Madame Marie Florise Francess **LAÏDA,** en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Jean-Jacques **GUITARD,** , demeurant à LUBERSAC (19210) 12 rue de Lescurat.
Née à BEAU BASSIN (MAURICE), le 1er février 1952.
Décédée à LIMOGES (87000) (FRANCE) , le 10 octobre 2026.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Vincent SAGEAUD, Notaire à LAPLEAU, le 15 octobre 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Vincent SAGEAUD, notaire à LAPLEAU (19550), référence CRPCEN : 19011, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BRIVE-LA-GAILLARDE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

TRIBUNAUX

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVRY

Ouverture de redressement judiciaire

En date du 09 octobre 2026

SAS TSE (Transport Santé Express)
5 Avenue de Norvège, Zone Artisanale Courtaboeuf, 91140 Villebon-Sur-Yvette.
Activité : Toutes prestations de service et notamment en matière de recherche, de développement, de marketing, de promotion, De démarches commerciales, de facturation, administrative, financière, comptable et informatique, pour le compte de ses filiales et De toutes entités dans lesquelles elle détient une part d'intérêt. organisation logistique, l'assistance et le support dans l'Environnement biomédical. la vente, la location et généralement, la mise à disposition à toute personne publique ou privée, et physique ou morale, des moyens nécessaires au transport et au transfert des biens au moyen de véhicules de tous tonnages, notamment le transport De produits sanguins, Labiles, tissus, organes, produits biologiques et pharmaceutiques, commissionnaire de transport. la création, l'acquisition, la location, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de Tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées. la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets concernant Ces activités. l'exploitation, l'achat, la prise en location, la Cession de tous brevets d'invention, de toutes marques de fabrique et de commerce, licences, procédés, dessins, modèles et tous Autres droits de propriété industrielle. la participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations commerciales Ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de commandite, De souscriptions ou d'achats de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance ou de société en participation ou autrement. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, économiques, juridiques, civiles, mobilières Et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout autre objet similaire Ou connexe. RCS EVRY 988 625 687.
Jugement du tribunal de commerce de Evry , prononce en date du 9 octobre 2026, l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2026J00960, date de cessation des paiements le 24 août 2026 désigne Administrateur SELAS BL & Associés en la personne de Me Manuel BOUYER, 3 Bis Rue des Archives, 94000 Créteil et la SELARL FHBX, prise en la personne de Me Hélène BOURBOULOUX, 176 Avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly sur Seine avec pour mission : assister le débiteur pour tous actes concernant la gestion de l'entreprise , Mandataire judiciaire SELARL MJC2A, prise en la personne de Me Christophe ANCEL, 9 Boulevard de l'Europe, 91050 Évry Cedex, et la SELARL C. BASSE en la personne de Me Christophe BASSE, 1 Rue René Cassin, Immeuble le Mazière, 91000 Evry-Courcouronnes, et ouvre une période d'observation expirant le 9 avril 2027 Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc Nature de la procédure d'insolvabilité : non concernée.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PAU

Clôture pour insuffisance d'actif

En date du 15 octobre 2026

SARL MLC
366 Impasse Lacommette, 64110 Jurançon.
Activité : Exploitation de fonds de commerce de distribution à dominante alimentaire. RCS PAU 910 048 313.
Jugement du tribunal de commerce de Pau en date du 02 Octobre 2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.



ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2628**434**

Le Maire de la commune de SAINT-CYPRIEN

Informe que la procédure de reprise des concessions à l'état visuel d'abandon engagée dans le cimetière communal de Saint-Cyprien, il y a maintenant plus d'un an, arrive dans sa phase finale.
La liste des concessions faisant l'objet de cette procédure est consultable, tous les jours, sur les panneaux d'affichage en mairie et à l'entrée du cimetière ainsi que sur le site internet de la commune et/ou sur le site **www.cimetières-de-france.fr**.
Conformément à la réglementation, il sera procédé, dans le cimetière, à la 2nde et dernière constatation de l'état dans lequel se trouve chaque concession concernée :
Le mardi 03 novembre 2026 à 10h00 au cimetière de SAINT-CYPRIEN
Les ayants droit, successeurs des concessionnaires souhaitant conserver, en lieu et place, la concession les concernant ou, si tel est le cas, les personnes chargées de l'entretien de la concession, sont invités à la remettre en bon état de propreté et/ou de solidité dès que possible ou à assister à la visite sur les lieux aux date et heure fixées ci-dessus.
Les concessions qui n'auront pas été remises en état par les familles donneront lieu à l'établissement du 2nde et dernier procès-verbal de constat de l'état visuel d'abandon.
Un mois après ce constat, les concessions qui n'auront pas été remises en état ou dont les travaux de rétablissement n'auront pas été achevés au vu du 1er procès-verbal de constat pourront être reprises par la commune.

A2627**378**

Haute Corrèze Communauté

Approbation de la révision allégée n°8 du plan local d'urbanisme intercommunal

Par délibération en date du 24 septembre 2026, le conseil communautaire a approuvé la révision allégée n°8 du PLUi de Haute Corrèze Communauté.
La dite délibération est affichée au siège de la Communauté de Communes pendant un mois à compter du 08 octobre 2026.
Le dossier est tenu à la disposition du public au siège de la Communauté de Communes aux jours et heures d'ouverture.

A2627**362**

Haute Corrèze Communauté

Approbation de la révision allégée n°16 du plan local d'urbanisme intercommunal

Par délibération en date du 24 septembre 2026, le conseil communautaire a approuvé la révision allégée n°16 du PLUi de Haute Corrèze Communauté.
La dite délibération est affichée au siège de la Communauté de Communes pendant un mois à compter du 08 octobre 2026.
Le dossier est tenu à la disposition du public au siège de la Communauté de Communes aux jours et heures d'ouverture.

A2627**353**

Haute Corrèze Communauté

Approbation de la révision allégée n°15 du plan local d'urbanisme intercommunal

Par délibération en date du 24 septembre 2026, le conseil communautaire a approuvé la révision allégée n°15 du PLUi de Haute Corrèze Communauté.
La dite délibération est affichée au siège de la Communauté de Communes pendant un mois à compter du 08 octobre 2026.
Le dossier est tenu à la disposition du public au siège de la Communauté de Communes aux jours et heures d'ouverture.

PETITES ANNONCES

IMMOBILIER

VENTES

Vds appartement T3 2e, 63m2+parking+cave bien desservi pour étudiant belle exposition Limoges 06.47.56.74.19

LOCATIONS

Recherche maison à louer F4, avec terrain clos, région Objat et alentour. Loyer max 650€/mois Direct propriétaire, Agence s'abstenir Tél. 06.33.23.02.91

VIDE-MAISON

Achète meubles anciens, et tout type d'objets anciens (ménagères , violons, montres...) Tél. 06.17.99.08.90

MATÉRIELS AGRICOLE

vend fagoteuse état neuf, cause santé bois L:1M, 1 stère bois L: 0.5 M 0,5 stère liage et déversement manuel AMR 2000 € non négociable Rotavator occasion HUARD largeur 1.2 M 580 € négo. Impérativement appel le soir entre 20H et 21H au Tél. 06.48.27.84.01

BONNES AFFAIRES

Motobineuse 6 dents Viking, 200 € bétonnière élec 160 € pompe eau 50 € vide cave 50 € 3 rouleaux neufs tuyaux 15mm 25mm de long chacun 50 € karcher 20 € poste à souder 20 €

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

Destination Santé

Protéines : absolument à tous les repas ?

Les protéines jouent un rôle essentiel pour l'organisme. Elles participent à la fabrication et au renouvellement des muscles, mais aussi des os, de la peau, des enzymes et de nombreuses hormones. Elles sont constituées d'acides aminés, dont certains ne peuvent pas être fabriqués par le corps et doivent donc être apportés par l'alimentation. Chez l'adulte en bonne santé, l'Anses fixe l'apport nutritionnel conseillé à 0,83 gramme de protéines par kilo de poids corporel et par jour. Pour une personne de 60 kilos, cela représente environ 50 grammes quotidiennement. Or, dans les pays occidentaux, les apports sont généralement suffisants, voire supérieurs aux besoins. Inutile, donc, de transformer chaque repas en apport hyperprotéiné.

Une répartition équitable entre les repas pour les seniors

Est-il pour autant intéressant de se pencher sur la répartition des protéines entre les différents repas ? Les études ne donnent pas une réponse totalement tranchée. Une revue scientifique consacrée à la répartition des protéines conclut que les preuves en faveur d'une répartition parfaitement équilibrée entre les repas restent limitées et parfois contradictoires. La quantité totale consommée sur la journée semble jouer un rôle plus important que la répartition exacte. Une répartition relativement équitable peut néanmoins être intéressante pour certaines personnes. C'est notamment le cas des personnes âgées, qui ont davantage besoin de protéines pour préserver leur masse musculaire. Avec l'avancée en âge, la réponse des muscles à un apport alimentaire peut en effet devenir moins efficace. Pour cette population en bonne santé, il est donc recommandé au moins 1 à 1,2 g de protéines par kilo et par jour. Ces besoins peuvent en outre augmenter en cas de maladie ou de dénutrition.

Retrouvez toute votre météo
www.meteofrance.com

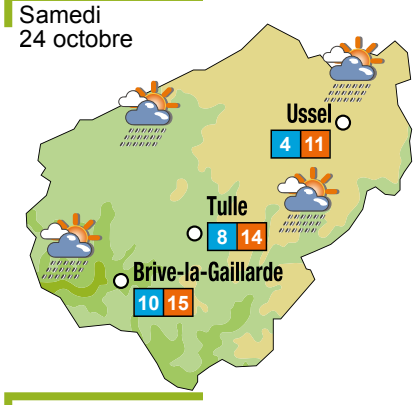
3250 Service 2,99 € / appel + prix appel

METEO FRANCE
À VOS CÔTÉS, DANS UN CLIMAT QUI CHANGE

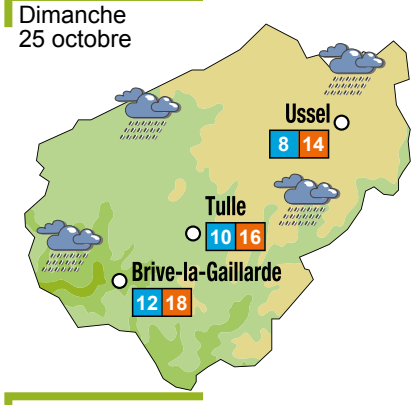
Vendredi 23 octobre



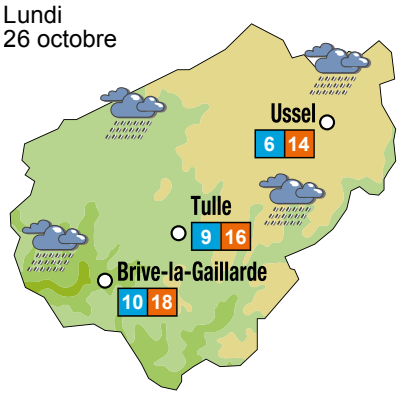
Samedi 24 octobre



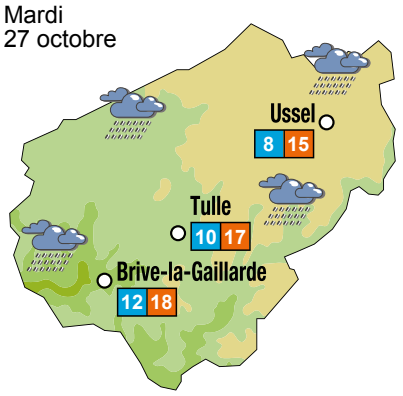
Dimanche 25 octobre



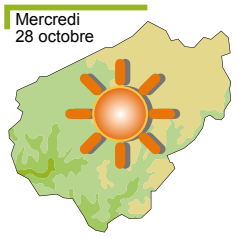
Lundi 26 octobre



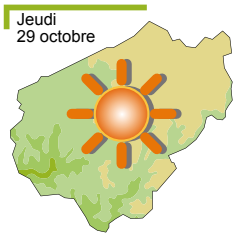
Mardi 27 octobre



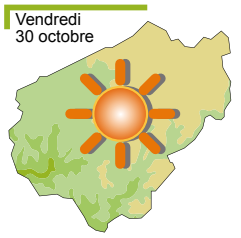
Mercredi 28 octobre



Jeudi 29 octobre



Vendredi 30 octobre



Soleil
Peu nuageux
Nuageux
Très nuageux
Couvert
Averses
Pluie
Neige
Orages
Brouillard

Prévision élaborée le mercredi 21 octobre 2026

- LITTÉRATURE
- JEUNESSE ET ADOS
- BANDE DESSINÉE

- RENCONTRES LITTÉRAIRES
- SPECTACLES
- DÉDICACES


© Francesca Mantovani

DOMINIQUE BONA,
PRÉSIDENTE DE LA FOIRE DU LIVRE DE BRIVE

BÉATRICE BONHOMME,
GRANDE INVITÉE POÉSIE

JOANN SFAR,
GRAND INVITÉ BD

MARIE-AUDE MURAIL,
GRANDE INVITÉE JEUNESSE

ET PLUS DE 500 AUTRICES ET AUTEURS...

